HAL
open science

Santé et performance au coeur de la melée dans le rugby à XV. Expériences corporelles, normes propres et sensibilités des joueurs de premiere ligne

Marion Kellin

To cite this version:

Marion Kellin. Santé et performance au coeur de la melée dans le rugby à XV. Expériences corporelles, normes propres et sensibilités des joueurs de premiere ligne. Education. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2012. Français. NNT : 2012CLF20062 . tel-00817223

HAL Id: tel-00817223

https://theses.hal.science/tel-00817223

Submitted on 24 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL – CLERMONT-FERRAND
UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Sociales ED 370

THESE
de
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL
Spécialité : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74ème section)

Santé et performance au cœur de la mêlée dans le rugby à XV. Expériences corporelles, normes propres et sensibilités des joueurs de première ligne

présentée et soutenue publiquement par

Marion KELLIN

le 26 Novembre 2012

Sous la direction de

Géraldine RIX-LIEVRE

Michel RECOPE

Devant un jury composé de :

Daniel BOUTHIER, Professeur, STAPS, Université Montesquieu, Bordeaux IV

Ghislain CARLIER, Professeur, Sciences du Sport, Université de Louvain la neuve (Belgique)

Alain MOUCHET, Maître de conférences, STAPS, Université Paris Est Créteil Val de Marne

Michel RECOPE, Maître de conférences-HDR, STAPS, Université Blaise Pascal, Clermont II

Didier RETIERE, Membre de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Rugby

Géraldine RIX-LIEVRE, Maître de conférences-HDR, STAPS, Université Blaise Pascal, Clermont II

Remerciements

Après une formation initiale en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et un Master d'« Anthropologie des pratiques corporelles » dont le sujet de mémoire était la mise en place d'astuces professionnelles dans le travail à la chaîne, je suis entrée dans le monde du travail. Ces premières expériences professionnelles ont été pour moi une importance source de questionnement, m'amenant à investiguer le domaine de l'ergonomie et des questions de métier avec curiosité. A cette époque c'est Jacques FIARD, dont les réflexions sur l'erreur et la faute ont beaucoup apportées à ma réflexion, qui suivait mes travaux dans ce cursus. Je tiens à le remercier, ainsi que Philippe VADROT et Alain GOUMET pour les échanges fructueux que nous avons eu ensemble.

En tant que Conseiller Rugby Territorial à vocation administrative (mon 1er emploi en CDD), mais aussi joueuse de première ligne de rugby, mes questionnements se sont centrés sur l'activité réelle mais surtout l'expérience du joueur de première ligne en mêlée. Questionnant le rapport Santé/Performance au sein de cette pratique j'ai pris conscience des risques que je prenais, en tant que joueuse de rugby « autorisée première ligne », et notamment lors de mes premiers essais au poste de pilier en 1ière division féminine en 2005. Ce vécu, alimenté par les appréhensions de ma famille et de mes amis, et par les recommandations de mes coachs et des autres joueuses de 1ière ligne afin de progresser dans la technique au poste, est devenu de plus en plus questionnant. Je me demandais comment on pouvait « accepter » de s'exposer à de tels risques corporels sur les entrées en mêlée ? Mes rencontres impromptues avec des acteurs essentiels du rugby professionnel, dont celle avec Didier RETIERE, entraîneur des avants du XV de France, que je remercie également, et mon envie d'en savoir plus sur ce monde particulier, m'ouvrirent les portes de l' « Académie des premières lignes », un monde merveilleux d'hommes à la fois durs et sensibles, d'esprits d'abnégation dans des corps en souffrance.

A la suite de premiers échanges avec la FFR et la DTN, il est apparu que mes préoccupations rejoignaient celles des chercheurs, médecins et entraîneurs fédéraux, qui possédaient des analyses de laboratoire, biomécaniques et physiologiques, mais pas de données de terrain sur le vécu des joueurs de 1ière ligne lors de cette phase d'entrée en mêlée.

Mes premiers questionnements en ont appelé d'autres, et la nécessité d'une véritable recherche est née. C'est ainsi qu'avec le soutien du Comité d'Auvergne de Rugby et de la FFR au travers de Julien PISCIONE, je me suis lancée, dans un 1ier temps, sur un DU ADAPRO (Diplôme Universitaire d'analyse des déterminants de l'activité professionnelle) dans lequel je me suis mise à observer l'activité d'autres joueurs de 1ière ligne, et ce par deux entrées : l'une anthropologique, l'autre ergonomique qui étaient deux cadres méthodologiques complémentaires, selon moi, pour mener à bien cette recherche.

Cette formation continue, financée par mon employeur, a éveillé mon attention sur les questions de santé et de performance. L'hypothèse de départ était qu'en étudiant les aspects mentaux et psychologiques des joueurs de 1ière ligne lors des entrées en mêlée, nous pourrions éclairer autrement la prise de risque engendrant des blessures. La demande initiale de la FFR était de pouvoir réduire les écroulements en mêlée en arrivant à définir leurs causes pour préserver l'intégrité physique des joueurs en évitant les accidents. Cette étude a permis d'identifier de véritables « astuces de métier » des joueurs de 1ière ligne, parfois assimilées à des tricheries alors qu'elles relèvent et font preuve d'une grande technicité au poste. Je tiens alors à remercier très chaleureusement les membres du comité d'Auvergne de Rugby, mon employeur, et notamment le Président Jean LACAMPAGNE et les deux Vice Présidents Jean GOZARD et René BRUN, qui m'ont constamment encouragé à poursuivre mes travaux en me libérant du temps chaque semaine mais aussi tous les autres membres, élus, salariés et clubs avec qui j'ai échangé sur le sujet durant toutes ces années.

Mais rien n'aurait pu finir de voir le jour si je n'avais pas été épaulée, tel un talonneur inexpérimenté, par deux piliers de métier que sont Géraldine RIX et Michel RECOPE. Ils ont su me soutenir au fil du temps pour m'aider à étayer mes recherches et souvent même, leurs gabarits de 2ième lignes le permettant, ils me « poussaient au cul » pour continuer d'avancer. Je les remercie pour la solidarité dont ils ont fait preuve à mon égard.

Enfin je remercie ma famille, mon compagnon, mes amis, mais aussi Pierre Alexandre MAILLOT et Mathis GRIMONPREZ qui m'ont aidée dans ce travail et pour leur soutien de chaque instant ainsi que tous les informateurs, experts, joueurs qui ont bien voulu participer à la recherche et les membres du jury qui ont pris sur leur temps pour lire mes travaux.

Sommaire

Introduction

1. De la pratique du rugby à une activité de recherche : les raisons d'un engagement dans un travail de thèse 9

1.1. Au cœur du questionnement : un vécu douloureux mais épanouissant 10

1.2. La rencontre entre des questionnements personnels et une préoccupation fédérale 12

2. La mêlée en Rugby à XV 18

2.1. Le rugby, le XV 18

2.1.1. L'émergence du rugby : l'institutionnalisation d'une joute ? 18

2.1.2. Définition, essence et logique interne du rugby XV : le combat collectif . 21

2.2. La mêlée : entre symbole et technique 24

2.2.1. La mêlée au cœur du rugby à XV 25

2.2.2. Une technique : postures et liaisons 27

3. Une question de recherche 31

Eclairages scientifiques sur la mêlée et l'activité des joueurs de rugby

1. Analyses scientifiques de la mêlée..... 33

1.1. Des données épidémiologiques 33

1.2. Des éclairages biomécaniques sur la mêlée..... 36

2. L'activité des joueurs rugby : quelle(s) prise(s) en charge des déterminants cognitifs, affectifs, culturels ? 37

2.1. Des facteurs émotionnels..... 38

2.2. Déterminants cognitifs de la prise de décision des joueurs 39

2.3. Différents styles de jeu, différentes conceptions 40

Une étude exploratoire

1. Une participation à l'« Académie des premières lignes » : différentes propositions pour une mêlée sécurisée et performante 42

1.1. Une observation participante : être un acteur des projets « Académie des premières lignes »..... 43

1.2. Des thématiques centrales et itératives 47

1.2.1. Être prêt physiquement : gainage et renforcement musculaire 47

1.2.2. Avoir et maintenir la bonne posture 49

1.2.3. Construire les ficelles du métier..... 51

1.2.4. Renégocier le cadre réglementaire et renforcer le rôle de l'arbitre..... 53

1.3. Du mécanisme *à huiler* à la prise en compte de la dimension humaine..... 55

2. Les conceptions et astuces des joueurs de premières lignes 56

2.1. Des entretiens avec des experts 56

2.1.1. Les participants 56

2.1.2. Des entretiens semi-directifs centrés..... 58

2.2. Le point de vue de joueurs de premières lignes sur la mêlée : convergences et diversité 59

2.2.1. Des valeurs communes..... 59

2.2.2. Des tensions 61

2.2.3. Des orientations privilégiées 65

2.2.4. Des astuces personnalisées..... 69

3. Vers la question de l'action et de l'éprouvé en situation 75

Vers la problématique de la sensibilité *à* des joueurs de première ligne

1. Une perspective radicalement énactive..... 77

1.1. La vie comme production d'une identité : l'autopoïèse 79

1.2. L'organisme, une identité complexe produisant par ses interactions un soi cognitif et son monde adéquat..... 81

1.3. L'adaptativité et l'agentivité, sources et expressions de différentes complexités des organismes animaux 85

1.4. La nature affective de l'activité située et de la connaissance 87

1.5. L'humanité comme constellation de micro-identités inscrites dans des valeurs sociales/culturelles 89

2. Vers la notion de *sensibilité à* 94

2.1. Normes, valeurs et normativité 95

2.2. Des normes à la sensibilité *à* 100

3. Approcher la signification incarnée pour formaliser le sens de l'expérience 116

3.1. Quelques principes pour approcher la signification incarnée 117

3.2. De l'autoconfrontation à l'entretien en *re situ subjectif* 118

3.2.1. L'intérêt de confronter l'acteur à une trace d'activité 119

3.2.2. Vers l'entretien en *re situ subjectif* 120

Méthodologie

1. Participants 123

1.1. Caractéristiques 123

1.2. Présentation de l'étude aux acteurs 125

2. Construction des matériaux 125

2.1. Des traces de l'activité effective en mêlée 125

2.1.1. Enregistrement du comportement du joueur 126

2.1.2. Enregistrement de la perspective *subjective située* 127

2.2. Des entretiens utilisant des traces vidéo comme support 131

2.2.1. Des entretiens d'autoconfrontation 132

2.2.2. Des entretiens en *re situ subjectif* 133

3. Traitement des matériaux construits 133

3.1. Retranscription des entretiens 133

3.2. Rendre compte de la situation du joueur lors de chaque mêlée 134

3.3. Comparaisons et synthèse 138

Résultats

1. La « sensibilité à » de chaque joueur : une norme prévalente 140

1.1. Joueur Toul. : une sensibilité au gain du ballon et à son utilisation future .. 140

1.2. Joueur F. : une sensibilité à l'impact (favorisée par une coordination collective) 144

1.3. Joueur T. : une sensibilité à l'impact servie par une valeur stratégique personnelle (endosser l'impact, réduire l'impact, préserver ses partenaires)..... 146

1.4. Joueur H. : une sensibilité au duel individuel (avec mise en œuvre de tous les moyens pour faire « bonne figure » et compenser ses limites physiques) 151

1.5. Joueur Th. : une sensibilité à l'impact et à la règle 156

1.6. Joueur Top. : une sensibilité à l'arbitrage de la mêlée et au duel collectif... 159

1.7. Joueur Ta. : une sensibilité au gain du ballon et au duel collectif 163

1.8. Joueur P. : une sensibilité à l'impact et au duel collectif 167

1.9. Joueur Pi. : une sensibilité au duel individuel et à l'impact 171

1.10. Joueuse L. : une sensibilité au duel collectif et individuel 175

2. Normes prévalentes, normes contingentes des joueurs de première ligne..... 178

3. Vers une topographie des *sensibilités à* des joueurs de première ligne 183

3.1. Une sensibilité à l'impact relativement à une sensibilité à l'arbitrage de la mêlée 184

3.2. Une sensibilité au gain du ballon relativement à une sensibilité au fait d'avancer, de ne pas reculer 187

4. La question de la nature des normes identifiées 189

Performance et Sécurité en mêlée ……..…193

Bibliographie ……..……..……199

Introduction

Le questionnement à l'origine de ce travail de thèse est naît d'une expérience de joueuse, et a été renforcé par différentes rencontres et échanges quelques fois fortuits. Il nous fallait comprendre comment une pratique, celle de joueuse de première ligne, pouvait amener à éprouver du plaisir et, en même temps, une telle douleur. Comprendre comment les risques de blessure liés à la mêlée étaient petit à petit occultés pour faire place à une volonté de progression technique.

Ce questionnement s'est trouvé être en écho des préoccupations fédérales. C'est notre participation au Congrès National des arbitres à Vichy en juin 2007 qui nous a permis de saisir que cette question de santé et de performance en mêlée était centrale pour la Fédération Française de Rugby. Les discours des cadres sur cette question étaient relativement technicistes, alors même que suite à une formation continue centrée sur l'ergonomie, nous étions invitée à envisager les questions de santé et de performance au travail en partant de la manière dont les travailleurs vivaient subjectivement leur métier. Ainsi une approche s'intéressant au vécu des joueurs de première ligne semblait pouvoir apporter des éléments de compréhension complémentaires à la réflexion générale de la FFR.

Il semblait intéressant de questionner le joueur sur son action, sur son ressenti, sur sa manière d'appréhender la mêlée, en résumé de partir de son point de vue pour saisir les déterminants cognitifs et sensibles de son activité : Qu'est-ce qui est prégnant dans l'activité du joueur ? Qu'est-ce qui constitue son monde de perceptions, de significations et d'actions ? Est-ce que celui-ci pense à s'engager en sécurité ou bien recherche t'il la performance, et comment est-ce que cette centration se traduit-elle dans son activité ?

Dans un premier chapitre, nous décrirons la manière dont la découverte de cette pratique et les premières expériences en tant que joueuse ont constitué un terreau fertile au questionnement, puis comment ce dernier a trouvé un écho auprès des réflexions ayant cours au sein de la Fédération Française de Rugby. Dans un second temps, nous nous attacherons à nous distancier de notre vécu pour avancer sur la compréhension de ce qui constitue l'essence du rugby à XV, pour mieux envisager la place de la mêlée dans ce sport. Ces éléments nous amènerons à formaliser, dans une troisième partie, la question de recherche qui est au fondement du travail dont le présent document rend compte.

1. De la pratique du rugby à une activité de recherche : les raisons d'un engagement dans un travail de thèse

Mon[1] expérience de pratiquante du rugby a débuté dans le cadre d'une pratique universitaire, suite à la réflexion du choix des disciplines en vue de l'obtention du CAPEPS. Des enseignants m'ont alors orientée vers le rugby, en ce que cette pratique devait me permettre d'avoir une note satisfaisante. Au fil de ces premières expériences, de nombreux questionnements me sont apparus, et il s'est avéré que ceux-ci trouvaient un écho chez ceux, très actuels, de la Fédération Française de Rugby, d'où la mise en place d'une recherche portant sur le sujet et plus précisément sur la mêlée. La question principale portait sur la problématique sécurité/performance lors des entrées en mêlée, à savoir comment permettre à la fois d'augmenter l'efficacité de cette phase de jeu tout en garantissant l'intégrité physique des joueurs. Il faut rappeler que dans la pratique du rugby à XV, cette phase de mêlée a toujours posé problème, et elle a par conséquent subi de nombreux changements de règles et adaptations aux différentes catégories dans un souci éthique de diminution des accidents.

Ma pratique du rugby devenant de plus en plus source de questionnement, et ce, notamment sur la phase de mêlée fermée, la nécessité d'une étude approfondie sur le sujet est apparue. J'avais besoin d'en « savoir plus » pour comprendre ce que je vivais et si d'autres joueurs(ses) partageaient mon expérience, qui était à la fois douloureuse (au cours du match et dans les jours qui suivent) mais aussi tellement riche et épanouissante en termes de construction personnelle. Il s'agissait pour moi, dans cette école de la vie et au milieu de valeurs communautaires de respect, d'apprendre à être forte et à combattre.

En prenant progressivement goût à la performance, mes interrogations sécuritaires quant à ma pratique, en ce qu'elles se sont révélées être concomitantes avec celles de la FFR après en avoir discuté avec un cadre fédéral, furent à l'origine de mes recherches et donnèrent lieu, à la suite d'un travail de stage dans le cadre d'un Diplôme Universitaire intitulé Analyse des Déterminants de l'Activité PROfessionnelle,(DU ADAPRO), à une inscription sur un cursus thèse, tant le travail à fournir sur le sujet apparaissait riche et néanmoins important.

[1] Dans l'ensemble de ce document, nous utilisons le "nous" d'écriture tout en l'accordant au *je* féminin singulier. Par contre, le « je » reste utilisé dans certaines parties, celles qui se rapportent à un vécu personnel.

1.1. Au cœur du questionnement : un vécu douloureux mais épanouissant

Après avoir pratiqué la natation pendant près de 19 ans, j'ai commencé le rugby à l'âge de 23 ans, il y a maintenant plus de 8 ans, et ce, par le biais de l'université. Le rugby était, à ce moment là, pour moi le choix de la pratique de sport collectif qui devait me permettre d'obtenir une note satisfaisante au CAPEPS. Il faut noter que dans le cadre de la pratique universitaire féminine, les mêlées ne sont pas disputées. Dans le but de progresser dans cette pratique, un engagement en club était nécessaire. Le seul club féminin qui existait à cette époque dans le département était un club de haut niveau, le club de Romagnat. Le niveau important impliquait conjointement la nécessité d'un haut niveau d'engagement, de « s'y coller » comme il est coutume de dire dans le milieu. C'est dans ce cadre que j'ai été initiée à la mêlée. En l'espace de six saisons, j'ai occupé les trois postes de première ligne dans un premier temps avec l'équipe de Romagnat féminine (ORCA, 1ère Division, catégorie A) où les mêlées sont poussées de façon illimitée comme dans les catégories masculines professionnelles, puis depuis Septembre 2009 avec l'équipe du RC La Plaine (en 3ème division à XII, catégorie D puis 2ème division à XV, catégorie C) où la poussée en mêlée est limitée au gain du ballon ou à 1m50 maximum.

Arrivant du milieu très différent de la natation, mes premiers entraînements de rugby furent épanouissants, mes premiers matchs perturbants et mes premières mêlées furent un enfer. Mon médecin de famille avait, d'ailleurs, spontanément rayé sur ma demande de licence mon aptitude à jouer en 1ière ligne lors de ma première année de pratique, ce qui m'amena par conséquent à jouer mes deux premières saisons rugbystiques en tant que deuxième ligne, poste néanmoins relativement ingrat à mon goût et surtout beaucoup moins intéressant en termes de défi à l'adversaire que les postes de premières lignes. L'envie était déjà très présente de vivre la mêlée en première ligne. Les mois passant, mon gabarit et mon aptitude à avancer au contact, ainsi que les blessures successives d'autres joueuses, ont déclenché la demande de mon entraîneur d'obtenir de mon médecin une autorisation à jouer en 1ère ligne pour la 2ème partie de la saison.

Lors de mes premiers essais au poste de pilier en 1ère division féminine en 2005, j'avais toujours en tête les risques que je prenais, constamment rappelés par la naissance de douleurs cervicales qui persistaient durant plusieurs jours en début de semaine après chaque match. Lors de l'impact ce n'est pourtant pas la douleur qui vient en premier à l'esprit, mais plutôt une sensation de fourmillement apparaissant dans le cou, et sur les épaules. Il faut attendre d'être sous la douche pour se rendre compte que « ça a tapé fort », qu'on a les épaules lacérées de marques bleues et rouges comme autant de témoins de la violence des impacts.

Ce vécu était alimenté par les appréhensions de ma famille et de mes amis, qui n'arrivaient pas à comprendre que je puisse rentrer dans de pareils états après les matchs, parfois même avec les larmes aux yeux après les entraînements, et que je puisse supporter la douleur et malgré cela continuer à aimer ma pratique, quelque part destructrice. Cela me questionnait, bien que je n'y voyais pas une pratique sadomasochiste comme j'ai pu l'entendre à maintes reprises. Le simple fait de pratiquer le rugby pour une femme était déjà surprenant pour beaucoup de personnes, alors être joueuse en première ligne était plus incompréhensible encore. Comment peut on accepter de se détruire ? Comment peut on affliger à son corps de tels chocs ? Les recommandations de mes coachs et des autres joueuses de 1ière ligne afin de progresser techniquement au poste ont accentué aussi mon questionnement. Parfois il s'agissait de conseils pour me préserver, parfois ces conseils visaient à me permettre d'infliger à mon adversaire direct la souffrance que je ne souhaitais pas recevoir, et il s'agissait le plus souvent de « billes de vieux briscards », à la limite de la règle, pour arriver à gagner mon duel.

Plus je jouais, et malgré la pleine conscience des risques de blessures inhérents à la mêlée, plus j'étais attirée par cette phase de jeu. Bien que je cernais le danger que pouvait représenter la mêlée, je ne pouvais m'empêcher de savourer, mêlée après mêlée, ce que provoquait la phase d'impact sur mon corps tout entier. Une onde me traversait le buste, une barre se formait sur la ligne de mes épaules lacérées, la tension se ressentait dans mes jambes. C'est cette sensation, forte et intense, ce coup d'adrénaline que je recherchais. Je me demandais ce que ressentait mon adversaire direct ; certainement quelque chose de similaire. J'aurais aimé savoir si en fonction de mon engagement, plus ou moins fort, plus ou moins technique, il ressentait des choses différentes. C'est ainsi qu'au-delà de la douleur, la recherche de sensations fortes et la curiosité m'ont poussée à continuer à jouer en première ligne. Mon corps, pourtant ainsi fragilisé, devenait de plus en plus fort et résistant à l'adversité. Si je vivais des tensions entre la douleur et le plaisir, un corps meurtri mais renforcé, mon engagement dans et pour la mêlée était croissant. Les réticences initiales avaient laissé place à une sorte d'euphorie donnant naissance à une véritable passion.

Ce tournant a été renforcé par ma rencontre avec Didier Retière, à l'époque membre de la Direction Technique Nationale de la FFR (en tant que CTS) et entraîneur des « bleuets » (Equipe de France U21), lors de la coupe du monde de rugby des « moins de 21 ans » au mois de juin 2006. Championne des France Universitaires de rugby à 7 cette même année, l'équipe de Clermont-Ferrand dont je faisais partie, avait été invitée à partager un repas en présence de

l'encadrement des bleuets. C'est à cette occasion que j'ai interpellé Didier Retière. Alors que nous attaquions la préparation physique d'intersaison avec mon club de rugby, l'ORCA (Romagnat féminin), je l'ai sollicité sur ce sujet et sur la formation spécifique des joueurs de première ligne. Sachant que j'allais sans doute évoluer, la saison suivante, exclusivement au poste de pilier, je cherchais à la fois à devenir plus forte techniquement et à étouffer ce souci tout rationnel de la blessure. En effet, la passion me poussait vers un engagement total et dans une recherche de performance en mêlée, mais les douleurs cervicales persistant chaque début de semaine après les dimanches de match continuaient à me questionner. La tension entre sécurité et performance se faisait de plus en plus prégnante : je voulais être forte techniquement tout en m'engageant en totale sécurité. Je venais donc chercher auprès de Didier Retière des conseils pour me préparer au mieux.

Ma peur initiale de blessure, en partie domptée, se transformait progressivement en une volonté d'être performante à ce poste et reconnue comme telle par mes pairs. C'est ainsi que dès l'été 2006 et le début de la saison 2006/2007, je me préparais physiquement à résister à la pression exercée sur les cervicales par un renforcement musculaire du rachis, j'apprenais les techniques efficaces, transmises par des experts au poste, pour contrer l'action de l'adversaire, je testais des astuces de « vieux briscards », quitte à être parfois à la limite de la règle et de la sécurité. Je n'avais plus d'appréhension, au contraire je commençais même à « m'amuser de l'adversaire » sur chaque mêlée.

1.2. La rencontre entre des questionnements personnels et une préoccupation fédérale

Si la rencontre avec Didier Retière a contribué à l'évolution de mes préoccupations pratiques, les échanges qui ont suivi ont mis en évidence que notre questionnement rejoignait les préoccupations fédérales. La question de la blessure et des risques liés à l'activité se posait de manière de plus en plus prégnante et ce, depuis quelques années. En 2002, la GMF, assureur de la FFR, après avoir menacé de ne plus assurer les joueurs de rugby, a revu à la hausse son contrat avec la Fédération à cause de la multiplication des blessures. Si différents éléments ont conduit la FFR à prendre à bras le corps la question de la sécurité des joueurs notamment en mêlée, cet événement a joué un rôle déclencheur de plusieurs modifications réglementaires et a renforcé la nécessité de mener différentes études pour mieux résoudre les problèmes de sécurité en mêlée. La FFR a ainsi commandité différentes recherches et

développé des actions telles que « l'Académie des premières lignes » ou les « Journées sécurité ». Sans reprendre de manière chronologique tous les éléments de réflexion de la Fédération, nous décrivons dans cette partie la manière dont ce problème a été appréhendé.

Une étude sur l'« Epidémiologie du rachis cervical du rugbyman en France » (Bohu, Julia, Bagate, Peyrin, Thoreux, Pascal-Mousselard, 2008) aide à mieux cerner le problème des blessures en mêlée, son ampleur et ses causes potentielles. Ce travail montre qu'en une saison (2006-07), sur 16 000 cas de blessures recensées, 834 concernent le rachis cervical, soit 5%. Les périodes les plus « accidentogènes » ont été identifiées : 157 ont eu cours au mois d'Octobre, ceci semblant être dû à la reprise de la saison, aux changements de catégorie (notamment quand les jeunes passent en cadet et commencent à pousser les mêlées) et aux essais en première ligne de nouveaux joueurs ; un certain nombre de blessures graves sont aussi recensées entre Mars et Mai. Au-delà de l'échelle de la saison, une étude rétrospective a été menée afin de mieux décrire les accidents du rachis cervical ayant entraîné des lésions médullaires graves, c'est-à-dire impliquant un handicap du joueur à plus de 66%. Entre 1995 et 2006, 39 accidents graves ont été identifiés. En moyenne, cela représente 1,81 cas pour 100 000 licenciés. 50 % de ces accidents ont eu lieu en mêlée : 14 sur les 20 recensés sont liés à l'impact et 9 cas graves semblent dus à des inattentions d'un joueur qui est entré en mêlée sans y être prêt. 89,7% des cas concernent des avants, 56% des joueurs de première ligne. 14 cas sur 39 concernent le talonneur. 1996 et surtout 1997, où il y a eu 8 accidents graves, sont des années noires qui ont engendré la nécessité de prendre des mesures pour éviter ces drames. Dans ce sens, la FFR a mis en place en 2000 un passeport médical pour pouvoir jouer en première ligne. Le but de ce passeport est de dépister au cours d'un examen médical les joueurs à risque. Pour être autorisé à jouer en première ligne, le joueur doit « être indemne de tout signe fonctionnel avec absence de raideur, de douleurs d'instabilité et avoir un examen neurologique normal » (Ibid., p95). Cette initiative a été suivie d'une diminution des blessés : sur les 39, 28 entre 1995 et 2000, 11 entre 2000 et 2005. Si cet état des lieux a été effectué à partir d'incidents révélés et déclarés, d'autres études ont été réalisées sur la mobilisation du rachis cervical chez les rugbymen telles que celle de P. Portero, D. Gamet, J. Piscione, J. Lecompte, O. Maïsetti, R. Portero, intitulée « Rachis cervical et première ligne en mêlée de rugby. De l'analyse des contraintes à la prévention », présentée lors du colloque rugby du 15 octobre 2007(Université Paris Est, Créteil Val de Marne). Il apparaît que même sans aucun symptôme de douleur, les joueurs de rugby sont atteints d'altérations au niveau du rachis cervical. Le retentissement des traumatismes répétés du rachis cervical chez le rugbyman de

première ligne a été étudié dès 1999, par la réalisation d'une IRM (imagerie par résonance magnétique) chez quarante sept rugbymen d'âge et de niveaux différents (Berge et al., 1999). Ces joueurs n'avaient aucun symptôme douloureux au niveau du rachis cervical au moment de l'étude. Quatre groupes furent constitués : - Sept cadets - Cinq juniors – Vingt-et-un seniors - Quatorze vétérans ; ainsi qu'un groupe témoin non-rugbyman représentant quarante patients par groupe d'âge. Les résultats montrent que 66% des joueurs seniors ont des signes à l'imagerie témoignant d'une souffrance des vertèbres du rachis cervical contre 3% du groupe témoin ; 66% des jeunes joueurs ont une disparition complète du signal normal de leur moelle osseuse, témoin également d'une souffrance de l'os lui-même contre 3% du groupe témoin. 83% des joueurs de plus de vingt-et-un ans ont des constructions osseuses dues aux micros traumatismes répétés que l'on qualifie d'ostéophyte contre 33% du groupe témoin. Ceci peut représenter un danger éventuel dans la pratique du rugby, notamment par des compressions de la moelle épinière. On retrouve également des signes d'atteinte des disques intervertébraux à type de dégénérescence précoce dans 56% des cas, à type de pincement discal dans 71% des cas contre respectivement 15% et 17% dans le groupe témoin. S'associe également une diminution notable de la taille du canal vertébral chez les joueurs de plus de vingt-et-un ans que l'on qualifie de canal cervical étroit. La question suivante s'est posée aux chercheurs : peut-on alors attribuer ces anomalies radiologiques du rachis cervical aux micro-traumatismes répétés des joueurs de première ligne ? En ce qui concerne le retentissement sur le corps vertébral, il semblerait que ces micro-traumatismes répétés provoquent une altération de la vascularisation vertébrale associée à des déformations du corps vertébral par micro-fractures. Ces lésions conduisent à une formation d'arthrose et au rétrécissement du canal médullaire vertébral. Concernant les lésions purement discales, elles sont favorisées par l'hyper flexion cervicale lors des mêlées et notamment lors d'effondrements de celles-ci : ainsi cette étude relève la présence de hernie discale dans 36% des cas et d'une protrusion discale dans 48 % des cas. Il ressort de cette étude que l'étroitesse des canaux cervicaux chez les rugbymen de première ligne est bien acquise, et non pas préexistante de façon constitutionnelle. Par ailleurs, malgré l'absence de symptôme de douleur, il n'en reste pas moins que ces anomalies anatomiques, acquises au cours de leur pratique, les prédisposent à des accidents neurologiques graves.

L'ensemble de ces données épidémiologiques et traumatologiques ont conduit la FFR à envisager les problèmes de sécurité en mêlée à partir des pathologies fonctionnelles et des altérations anatomiques ; le trauma étant défini avant tout en fonction d'éléments anatomiques, la question de la douleur étant secondaire. Ainsi, éviter les accidents suppose de

protéger les joueurs contre ces lésions qui sont largement imputées aux différents chocs plus ou moins violents que doit supporter la colonne vertébrale du rugbyman. Dans cette optique, différentes actions de prévention passent notamment par l'identification des joueurs à risque, avec par exemple la proposition d'un passeport médical, à travers des critères d'anatomie descriptive ou fonctionnelle. Autre conséquence de cette définition initiale du problème de sécurité, les facteurs de risques sont principalement recherchés dans la violence des chocs et/ou dans les postures. Certains spécialistes, comme le Docteur Hakim CHALABI, Médecin du Stade Français jusqu'en 2007, se sont inquiétés dès 2000 des effets de l'augmentation des entraînements dans le rugby professionnel. En effet, l'augmentation nette du rythme des entraînements passant de 2 à 3 par semaine à 8 voire 10, l'intensité du rythme de jeu et la violence des impacts en rapport avec une vitesse et une masse musculaire croissantes, peuvent pousser le Rugby Professionnel sur un terrain à risque notamment pour le rachis cervical des premières lignes. Si les accidents graves du rachis cervical ne sont pas du tout l'apanage des joueurs professionnels (on constate au contraire que les accidents neurologiques graves se retrouvent en grande partie dans le rugby amateur), l'augmentation du nombre des entraînements et une pratique intense de la musculation peuvent générer des pathologies dégénératives du rachis cervical chez les joueurs professionnels. Inversement, la plus grande fréquence des accidents neurologiques chez les amateurs est souvent attribuée à une moins bonne préparation physique que chez les professionnels, qui bénéficient, eux, d'un renforcement musculaire des muscles de maintien postural et d'une protection du rachis cervical plus adaptée. Ainsi, les réflexions fédérales se sont tournées vers la question de la violence des chocs et leur fréquence de répétition comme une cause probable d'accidents, et ont envisagées la préparation et le renforcement musculaire comme une possibilité pour limiter les contraintes mécaniques sur la colonne. *In fine*, l'ensemble de ces questionnements et constats envisagent le corps du rugbyman comme un corps machine ayant une résistance limitée qu'il s'agit de consolider.

Les études épidémiologiques, en identifiant plus précisément les niveaux, périodes et phases pendant lesquels les accidents ont le plus souvent lieu, ont aussi conduit différentes instances (FFR et IRB) à des changements réglementaires. Etant donné que les lésions du rachis cervical surviennent typiquement lors des mêlées, notamment lors des entrées (impact) ou des effondrements, des propositions de modification de certaines règles de la mêlée ont été élaborées. L'International Rugby Bord a, par exemple, décidé de suspendre la poussée en mêlée lors de l'expulsion d'un joueur de première ligne non remplaçable par un joueur équivalent autorisé au poste spécifique (règle de la carence), de sanctionner les mêlées

écroulées et de faire évoluer les commandements d'entrée en mêlée. Ces évolutions réglementaires avaient pour objectif d'une part de supprimer les situations à risques (mêlée écroulées, joueurs non préparés aux postes de premières lignes), d'autre part de limiter l'impact et de contrôler la distance et les temps de placement. Ces aménagements montrent le traitement du problème de sécurité en mêlée sous un angle biomécanique : certaines postures sont à bannir dans la mesure où elles sont à l'origine de lésions potentielles, l'impact ne doit pas dépasser une certaine force (au sens physique du terme) pour limiter les micro-traumatismes. Cet impact a d'ailleurs tout simplement été supprimé par la FFR dans les catégories C et D. En 2010, pour réduire les accidents en mêlée dans le secteur amateur (catégories C et D), les commandements sont devenus identiques à ceux énoncés dans les Ecoles de rugby françaises : « Flexion/Placement/Stop/Jeu ». Cette décision a provoquée chez les joueurs une immense déception assortie de l'impression de ne plus pouvoir disputer les mêlées. Elle était aussi interprétée, dans le milieu du rugby, comme le spectre de la suppression programmée de la mêlée. Ainsi, certaines régulations opérées par les instances dirigeantes afin d'assurer la sécurité des joueurs en mêlée sont vécues par certains pratiquants comme la disparition du combat dans le rugby à XV, comme une aseptisation de cette pratique. Les évolutions tentant de garantir la santé des joueurs provoquent alors de vifs débats sur *ce qu'est le rugby* et *ce que représente la mêlée dans le XV*. Par conséquent, si les préoccupations fédérales liées à la responsabilité de la FFR en cas de blessure semblent centrées sur la sécurité du joueur en mêlée, elles ne semblent pas pouvoir faire l'économie d'une réflexion sur la place de cette phase de jeu dans la pratique et pour les pratiquants. D'ailleurs, la nécessité de prendre en compte, au-delà du corps mécanique des joueurs de première ligne en mêlée, le pratiquant, le sujet, l'acteur, a été pointée par des travaux contribuant directement à une analyse biomécanique de la mêlée. Une part du programme « De l'analyse des contraintes à la prévention : l'activité des joueurs de première ligne en mêlée » de la FFR a consisté à évaluer et modéliser les forces produites par le rugbyman à l'impact et lors de la poussée (Doré, Gamet, Piscione, 2008). Ces travaux ont montré que, contrairement à toute attente, à la répétition les forces exercées par un joueur à l'impact sur un joug se trouvent être dans certains cas augmentées. Mis à part la piste d'explication qui poserait un apprentissage lié à la répétition de ce qu'il y a à faire, qui supposerait que les forces augmentent pour l'ensemble des sujets, les facteurs musculaires et biomécaniques ne suffisent pas à expliquer ce résultat. Ainsi, c'est la connaissance détaillée et approfondie de l'action du rugbyman lors de l'entrée en mêlée sous l'angle biomécanique qui a posé la question de l'importance potentielle d'autres facteurs, et de la complexité de l'activité des

joueurs de première ligne. Ce nouveau questionnement sur la manière dont les joueurs appréhendent la mêlée et sur des déterminants plus cognitifs de la pratique engendre en cascade de nouvelles interrogations sur le repérage des joueurs/situations à risque, sur les solutions à construire pour éviter les blessures, sur les modalités de formation des entraîneurs et des joueurs de première ligne. Une détection systématique, par une IRM, des sujets à risque chez les professionnels peut-elle suffire ? Doit-on aller plus loin dans la réglementation des mêlées et des regroupements ? Quelle prescription est efficace pour assurer une bonne posture en mêlée ? Est-ce qu'une meilleure prévention passe par la qualité de la préparation physique et le type de matériel de protection ou est-ce que la formation du joueur est prépondérante ? Quelle formation envisager ? Si certaines solutions semblent se suffire à elles-mêmes en restant dans une conception mécaniste, reconsidérer la multiplicité des déterminants et leur interdépendance amène à examiner une diversité de perspectives et à poursuivre les études permettant de comprendre l'activité des joueurs de première ligne en mêlée.

Face au problème social, éthique et économique que posent les blessures au rugby et plus particulièrement en mêlée, la FFR a mené et mène différents travaux. Si ces derniers s'inscrivent largement dans une conception mécaniste de la mêlée, l'importance de prendre en charge d'autres déterminants de l'activité du joueur de première ligne a progressivement émergé, amenant ainsi à ne pas isoler la question de la sécurité des joueurs d'autres préoccupations concernant les valeurs, le fondement de l'engagement des avants, la place de la performance dans la pratique lors de l'entrée en mêlée etc. C'est en cela que les tensions que nous vivions en tant que joueuse, ont rencontré assez directement les réflexions fédérales.

D'un point de vue totalement extérieur, on pourrait se demander pourquoi tant d'investissements sur une phase de jeu particulière. La suppression de la mêlée pourrait sembler être la solution la plus simple et la plus rationnelle pour diminuer les blessures et garantir la sécurité des joueurs. Afin de comprendre l'investissement de la Fédération, et avant de formuler plus directement le questionnement initial de notre recherche, il nous semble important de définir ce qu'est le rugby et la place que prend la mêlée dans la forme de rugby la plus pratiquée : le XV.

2. La mêlée en Rugby à XV

Dans cette partie nous allons revenir aux origines, fondements et logique interne du rugby pour mieux comprendre la place de la mêlée fermée dans la pratique du rugby, et plus spécifiquement dans le rugby à XV.

Dans un premier temps nous apporterons des éléments de définition du rugby et de la forme de jeu à XV qui nous intéresse plus spécifiquement, en convoquant l'histoire de son évolution ainsi qu'en analysant la manière dont les différents théoriciens l'ont défini. Dans une deuxième partie, nous nous attacherons à décrire plus précisément ce que représente la phase de mêlée d'un point de vue à la fois symbolique et technique.

2.1. Le rugby, le XV

Il nous paraît essentiel, dans l'objectif d'une meilleure compréhension de ce qu'est la mêlée fermée, d'exposer en premier lieu le cadre dans lequel elle s'insère. Il s'agira tout d'abord de saisir comment la pratique du rugby a émergé historiquement, pour mieux comprendre ses filiations et les évolutions qui ont amené à la pratique actuelle du rugby moderne. Ces références historiques nous permettront ensuite de questionner l'essence de cette pratique, ses fondements constitutifs de *sport collectif de combat*.

2.1.1. L'émergence du rugby : l'institutionnalisation d'une joute ?

Certains voient l'origine du rugby comme étant la soule, jeu traditionnel pratiqué sous l'ancien régime dont le berceau semble être la France, qui consistait en un jeu de masse extrêmement violent se déroulant dans des lieux variés (aussi bien à la ville qu'à la campagne), et opposant la plupart du temps deux villages rivaux par l'intermédiaire de leurs habitants (quasi essentiellement les hommes). La « soule » désigne le mobile pour lequel se défiaient les gens, consistant en une boule de bois ou bien de vessie de porc, cette dernière pouvant être remplie de foin ou bien gonflée d'air. Quelques historiens considèrent d'ailleurs que, pendant cette période médiévale, football et soule étaient en réalité le même jeu, à la fois support de relations sociales et emprunt de valeurs religieuses. Tous les coups y étaient permis pour se saisir de cette boule ou se défaire des adversaires, le nombre de joueurs n'était pas limité et les parties pouvaient durer pendant plusieurs jours.

En remontant encore chronologiquement, il est possible de trouver une origine commune aux jeux traditionnels, que la soule partagerait avec le hurling, le knappan etc. Cette origine pourrait être attribuée à l'haspartum, jeu de balle romain consistant en des confrontations collectives sur un terrain aux lignes tracées, et dont l'objectif consistait à lancer le ballon au-delà de la ligne de fond du camp adverse. L'haspartum était également un jeu très violent, qui autorisait de nombreuses modalités d'interventions sur le porteur de balle, et se jouait sous forme de passe à la main (le ballon ne pouvant être frappé au pied car trop dur) Malgré certaines ressemblances, force est d'admettre que différentes pratiques analogues ont pu coexister en des lieux et périodes différents.

L'origine du rugby moderne serait plutôt à situer en Angleterre, au XIXème siècle ; loin de revendiquer avec ces jeux traditionnels une filiation, Pociello (2007, p10) envisage plutôt la forme sportive du rugby, comme une *anti-soule*. En effet, de nombreuses caractéristiques séparent le rugby, du folk football ou de la soule. Si les deux derniers s'inscrivaient dans une temporalité rituelle et festive liée aux calendriers des fêtes religieuses et folkloriques, la pratique du rugby, quant à elle, devient séculière. Le sport promeut l'égalité entre les participants, introduit la spécification des rôles, rationalise l'activité pour plus d'efficacité alors qu'aucun principe d'égalité des chances entre les protagonistes n'est établi dans les jeux traditionnels (nombre de joueurs indéterminé, espace de jeu non circonscrit…). Si les règles du jeu fondent la pratique du rugby, il ne s'agit dans un premier temps que de conventions locales et coutumières (d'où existence de nombreuses variantes de ces activités) qui permettent les pratiques traditionnelles. Sans compter, l'important niveau de violence physique inhérente au folk-football ou à la soule. La légende veut qu'un certain 1er novembre 1823 William Webb Ellis, jeune joueur et praepostor (surveillant-adjoint) dans le collège de Rugby (ville située en Angleterre, à proximité de Londres), se saisit du ballon à la main au cours d'une partie de football et courut ainsi en direction du but adverse, réalisant de cette manière le geste qui allait être distinctif du rugby. Mais il faut surtout souligner le contexte social et historique qui a permis l'émergence des sports avec l'apparition de règles à des fins particulières de « sociabilisation », et non l'apparition du rugby comme un événement isolé issu d'un fait historique supposé. En effet, cette rupture n'a été possible que par une "conjonction unique d'événements et d'actions collectives" ayant pour "cadre principal le système éducatif anglais et la réforme des collèges" initié dès le début du XIXème siècle (Darbon, 2007, p11). Mais la légende nous en dit beaucoup de la manière dont le rugby et le rugbyman cherchent à être perçus (Darbon, 2008).

En s'intéressant à quelques dates charnières, nous pourrons constater l'institutionnalisation progressive du rugby et l'image qui s'est développée autour de ce sport au fil des deux derniers siècles. Tout d'abord, c'est en 1844 que les premières règles du rugby furent rédigées. Le docteur et pédagogue Thomas Arnold, qui est Directeur du Collège de Rugby de 1828 à 1842, va encourager la pratique du football-rugby, dans une optique de formation sociale. Si les vertus pédagogiques de cette pratique sont décelées très tôt, intervient de manière concomitante la nécessité de codifier le jeu pour le rendre davantage éducatif et réduire (en tout cas réglementer) le niveau de violence. A ce sujet, Sir Wavell Wakefield, ancien joueur international anglais qui a notamment participé plus tard aux améliorations des règles, dira que le rugby « est un jeu dur et c'est une de ses vertus principales". C'est ainsi qu'en 1844, un comité d'élèves nommés par la direction du Collège de Rugby fut chargé de rédiger les premières règles du rugby, ce qui donna lieu à un écrit des règles de football-rugby l'année suivante. Mais c'est la scission soccer/football et Football-rugby qui va véritablement engendrer une institutionnalisation du rugby. En 1863 est créée la Football Association, qui va bannir du jeu trois caractéristiques propres du rugby de l'époque : le fait de porter la balle à la main, le "hacking" (coups de pied portés aux tibias) et le "tripping" (croc-en-jambe). En conséquence, la Rugby Football Union (RFU) sera fondée en 1871 par trois anciens élèves du Collège de Rugby, qui rédigèrent le premier code officiel du football-rugby dont les 59 "lois" vont remplacer les 37 "règles" précédentes (datant de 1845). Il est important de rappeler ici que les évolutions réglementaires ont toujours suivi une triple orientation, à savoir clarifier le jeu, protéger les joueurs et conserver l'affrontement loyal et le parti pris athlétique. Ce nouveau code, pour protéger les joueurs, va supprimer le "hacking" qui sera remplacé par le placage aux jambes après un passage par le ceinturage afin de maintenir la rudesse inhérente à ce sport. L'introduction de la règle du hors-jeu, en créant deux groupes distincts séparés par la ligne formée par le ballon devait réduire la violence du jeu en évitant que des bagarres ne se développent en de multiples endroits du terrain. De même la règle du tenu ajoutée en 1874, en imposant au joueur tenu de lâcher le ballon sous peine de sanction, visait à éviter que le porteur de balle ne soit systématiquement passé à tabac puisque l'intervention sur les joueurs ne pouvait se faire que sur le porteur de balle. L'avènement de la RFU et la mise en place de ce code marquent véritablement l'avènement du rugby et le début de son expansion internationale (d'abord dans l'Empire britannique puis ensuite dans le monde). Le premier match international se joue en Ecosse, Angleterre- Ecosse, en 1871. La RFU anglaise sera ralliée par la Scottish Football Union en 1873, puis par l'Irish

Rugby Football Union 1875 et la Welsh Football Union en 1881 ce qui débouchera sur la création de l'International Rugby Board (IRB) en 1886.

Le rugby se développe en France par l'intermédiaire de jeunes anglais implantés dans la ville du Havre, créant ainsi le premier club, le Havre Athletic Club Rugby, en 1872. Il s'implantera ensuite sur Paris, en 1877 avec la constitution du club des « English Taylor »), et en 1878 avec celui du Paris Football Club. Viendront ensuite le Racing Club de France (1882) et le Stade Français l'année d'après (1883). Comme nous l'explique J.-J. Sarthou (2010, p.37), « la diffusion du rugby en France est une affaire de classes moyennes et supérieures », comme le montre l'organisation du premier championnat scolaire par les « écoles prestigieuses de Paris » (…) « sous l'impulsion du baron Pierre de Coubertin ». Le rugby s'étendra sous la IIIème république en direction du sud-ouest, et fera l'objet d'une confrontation entre l'église et l'école laïque : « l'église condamnera la balle ovale, les contacts et gestes violents qui l'entourent, tandis que l'école laïque, notamment en aquitaine, la met en avant comme parfait complément de formation des mâles virils et chauvins... » (Jaurena, 2007, p9). Le rugby français ne débutera que tardivement ses premières rencontres internationales, avec un match du Stade Français contre le Rosslyn Park (club anglais) en 1892 à Paris, qui se soldera par une lourde défaite du club français.

L'émergence du Rugby dans ces différentes étapes d'institutionnalisation, de construction d'un socle commun, constitue en quelque sorte la réglementation progressive d'un combat, un affrontement rude mais non violent. Et c'est de sa rudesse, qu'il a voulu conserver à travers son évolution, que le rugby tire sa vertu : « Sa dureté engendre automatiquement la rigueur morale. Le rugby a tenu à conserver les difficultés d'un sport collectif de combat pour être mieux qu'un simple exercice physique, pour rester une véritable école où l'homme de bien voudrait forger son caractère et découvrir le sens de la vie collective » (Garcia, 1993, p12).

2.1.2. Définition, essence et logique interne du rugby XV : le combat collectif

Pour Pociello (2007, p13), le rugby est le sport collectif qui « représente le plus fort degré d'investissement de la violence légitime » : il s'est construit et a évolué autour d'une logique de combat, en quelque sorte il existe pour et par le combat. On retrouve cette importance accordée au combat chez la plupart des auteurs ; pour Sarthou (2010, p80) c'est « le combat qui constitue la réalité de ce sport », pour Conquet (1995, p62) « on joue manifestement avec le contact, avec l'impact sur l'adversaire, individuellement,

collectivement, avec et sans le ballon », et Bouthier (2007, p11) de rajouter qu'en rugby il faut « accepter le choc et la chute, pour démarquer un partenaire, conserver ou recouvrer la possession de la balle ». Mais l'identité même du rugby, ce qui fait son essence, fait indubitablement débat. Les points d'achoppement principaux sont :

- Le rugby est-il un sport collectif de contact ou de combat ?
- Qu'est ce qui est premier au Rugby à XV : le combat ou le mouvement ?

En effet, des divergences existent quant aux critères de classification adoptés pour classer le rugby, et donc à l'appréhension de ce qui constitue le fondement de la pratique. Pour Eloi et Uhlrich (2001, p116), la logique interne des sports collectifs tiendrait dans l'expression de la "relation inversement proportionnelle entre le droit de charge des joueurs qui défendent et le degré de précision pour atteindre la cible". Cette définition de la logique interne amène ces auteurs à déclarer, en l'appliquant à la pratique du rugby, que : " la logique interne du rugby s'organise donc autour du combat physique pour la possession du ballon déterminé par la constitution d'une ligne de front fluctuante sur l'ensemble du terrain" (p118). Ainsi, pour Eloi et Uhlrich, la logique interne du rugby correspondrait à la configuration matérielle des cibles (impliquant dans le cas du rugby un faible degré de précision pour les atteindre et donc une grande liberté d'intervention sur les joueurs), s'organisant autour du combat physique pour la possession du ballon. Si il est ici fait notion de "combat", comme y fait référence Deleplace (1979, p31) lorsqu'il dit que le rugby est un "véritable sport collectif de combat en même temps que de ballon", il ne faut pas se méprendre sur sa signification pour ces auteurs, qui est bien différente de celle donnée par Conquet qui y voit la logique interne de l'activité. Eloi, Uhlrich et Deleplace utilisent le mot "combat" avec la signification de "contact", et pour eux comme pour Parlebas le principe fondamental du classement du rugby est l'objectif, à savoir les cibles à atteindre.

La classification des Activités Physiques et Sportives de Parlebas (1981) place le rugby dans la catégorie des sports collectifs dits de contact, comme le football ou le handball. En revanche, pour Conquet (1971) il faut distinguer les sports collectifs de *contact* (football, handball, basketball…) et les sports collectifs de *combat* (rugby à XV et à XIII, football américain et football australien). Cette classification du rugby comme activité collective de combat tient dans l'importance accordée aux rapports entre les joueurs et les adversaires, et dans le fait que c'est l'opposition aux corps des participants qui y détermine tout le jeu : « En rugby, l'opposition au corps de l'adversaire détermine l'issue de l'action et le résultat du match » (Conquet, 1994, p62). Ce sont les réelles possibilités d'intervention sur le corps de

l'adversaire qui font la spécificité du rugby. Comme le souligne Darbon (2002), la forme la plus spectaculaire d'affrontement à l'homme dans les sports collectifs de combat est le plaquage, directement dirigé vers le corps de l'adversaire. Ce plaquage prend des formes différentes en fonction des pratiques, mais il concrétise l'intervention directe et rude du corps du joueur sur le corps de son adversaire, dans le but d'éprouver ce dernier. Selon Conquet (2002, p123), c'est cette opposition au corps de l'adversaire qui fonde la pratique du rugby : « en Rugby ; la capacité à combattre en opposition au corps détermine à 95% la possibilité d'utilisation du ballon », tandis que la circulation de balle qui « constitue 99,99% du jeu dans les jeux interpénétrés de circulation de balle, ne constitue en rugby que 4% de la totalité du jeu ».

C'est bien la place de ce combat dans l'activité qui fait débat chez les experts. La lecture du jeu de rugby classiquement adoptée distingue, en fonction du mouvement ou de l'arrêt du ballon et des joueurs, trois phases : 1) les *phases statiques*, qui ont lieu après un coup de sifflet de l'arbitre, lors desquelles les joueurs et le ballon sont à l'arrêt (comme par exemple lorsqu'il est ordonné une touche, une mêlée, un coup d'envoi ou de renvoi) ; 2) les *phases de fixation/regroupement*, lorsque plusieurs joueurs se disputent le ballon qui est au sol (mêlée spontanée ou ruck) ou porté (maul) par un joueur, le ballon étant momentanément arrêté et les joueurs, quant à eux, en mouvement ; et enfin 3) les *phases de mouvement général* dans lesquelles les joueurs et le ballon sont en mouvement. Les différentes conceptions des théoriciens se distinguent par la manière dont ces différentes phases sont priorisées. Ainsi, Deleplace (1979, p102) met en avant le jeu de mouvement, avec la « liberté totale d'action sur la balle » qui peut être portée, passée, jouée au pied. L'idéal serait pour lui « un mouvement de combat continu, sans qu'il y ait à ordonner mêlée d'arbitre, ou pénalité, ou à faire remettre le ballon en jeu de la touche » (1979, p81). Cette conception, partagée par Villepreux (1993, p40), tend à mettre en arrière plan les phases statiques, à les considérer comme « un mal nécessaire ». Inversement, pour Conquet (1994, p68), on retrouve dans les phases de fixation et dans les phases statiques, « la logique du combat collectif » qui fait l'essence du rugby. Comme le souligne Darbon (2002), c'est ce combat collectif au corps à corps qui distingue le rugby à XV des autres sports collectifs de combat et en fait donc sa spécificité : le rugby à XV met en avant l'importance du collectif, et place au centre les moments de luttes collectives intenses comme porteuses de valeurs de « solidarité et de don de soi » (Darbon, 1999, p40-41). Si le rugby à XV et le rugby à XIII partagent les mêmes cibles, les mêmes modalités de marque et l'opposition directe au corps de l'adversaire, ce qui

les différencie tient aux « modalités spécifiques qu'y prennent les regroupements des joueurs dans les phases statiques ou dynamiques » (Darbon, 2002, p7). Ainsi, le rugby à XV privilégie le combat collectif au corps à corps puisque lors de ces phases les joueurs doivent s'affronter collectivement pour s'adjuger la possession de la balle, alors que dans le rugby à XIII, même si la notion de combat a toute sa place, celle-ci reste essentiellement individuelle.

Le rugby à XV, considéré comme un sport de combat collectif (Conquet, 1995, p117), semble conférer une place importante aux phases statiques de lancement de jeu. C'est dans cette optique que nous avons envisagé la mêlée, qui nous parait être l'élément distinctif le plus symbolique de la pratique du rugby à XV.

D'autres auteurs, enfin, semblent établir un consensus entre la notion de combat physique pour éprouver les corps des adversaires, et celle de mouvement pour déplacer et contourner la défense adverse. Ainsi, Collinet et Nérin (2003, p10) définissent le rugby comme « un sport collectif à double modalité décisionnelle de combat et d'évitement en attaque, et à modalité unique de combat en défense. Cette double dimension de défi physique ou de prise d'intervalle, de jeu de percussion ou de jeu de circulation en attaque constitue une des originalités de ce jeu. La dimension combat est renforcée par la nécessité qui s'impose à la défense de s'approprier le ballon en prenant pour cible le porteur de balle. »

Pour conclure sur ces différentes manières d'appréhender et de qualifier le rugby, dans ce qui fait son essence et sa logique interne, il nous faut retenir deux éléments primordiaux au regard de la centration de nos recherches sur l'objet que constitue la mêlée : la notion de combat et l'importance du collectif comme nécessité pour performer dans ce combat. La mêlée fermée, phase statique de lancement de jeu par une lutte collective entre deux packs opposés, cristallise le combat collectif qui est, dans notre conception, au fondement de la pratique du rugby.

2.2. La mêlée : entre symbole et technique

"La mêlée ordonnée est le moyen par lequel on fait reprendre le jeu. Lorsque ce dernier a été arrêté, il doit reprendre par où il aurait dû continuer, parce que de tout temps la mêlée est la raison même du jeu" (Conquet, 1994, p513). Cette citation de Pierre Conquet nous amène à envisager la mêlée dite ordonnée à la fois comme une phase technique du jeu, avec son

objectif concret qui est la remise en jeu du ballon par une lutte collective des deux équipes et les recommandations techniques qui en découlent pour performer à cette tâche, mais aussi comme une composante essentielle et constitutive de l'essence de ce sport. Il convient par conséquent, dans cette partie, de saisir la place occupée par la mêlée dans le rugby à XV, et d'interroger la manière dont cette phase a été jusque là abordée par les techniciens et spécialistes, afin de proposer un cadre d'analyse plus englobant rendant compte plus fidèlement de la complexité de ce qui s'y joue. Car « il est impossible au spectateur qui n'est pas « au courant » de comprendre quelque chose à ce qui se passe sous ses yeux. Il voit une mêlée, des bras et des jambes enchevêtrés, des poitrines qui se heurtent, des mains qui se crispent » (Pierre de Coubertin, 1897, in Darbon, 2007, p85). La mêlée est quelque chose de complexe, impossible à comprendre de l'extérieur, alors même qu'elle apparait comme une phase symbolique du jeu du rugby à XV.

2.2.1. La mêlée au cœur du rugby à XV

Si comme nous l'avons évoqué, l'identité du rugby à XV réside dans le combat collectif, il s'agit pour nous de montrer la place centrale qu'occupe la mêlée dans cette pratique. Nous ne discutons pas les enjeux de cette phase de jeu au cours d'un match d'un point de vue stratégique ou tactique (enjeux qui semblent dépendre par ailleurs des styles des équipes), mais plutôt de ce qu'elle représente dans le rugby à XV. Alors que depuis les origines même du rugby la phase de la mêlée est reconnue comme problématique (ce qui a d'ailleurs amené le XIII à supprimer la poussée en mêlée), celle-ci perdure cependant. En effet, des problèmes récurrents ont été soulevés en termes de santé des joueurs, de difficulté d'arbitrage et de temps passé (perdu ?) lors cette phase de remise en jeu au cours d'une partie. Nous nous sommes alors questionnée quant aux raisons de son maintien.

Pour certains chercheurs, la mêlée est considérée comme un véritable symbole du sport de combat collectif qu'est le rugby (Conquet, 1994 ; Saouter, 1995 ; Darbon, 2002). Il s'agit en effet d'une phase de remise en jeu qui donne lieu à une lutte collective pour entrer en possession du ballon. Pour Doutreloux, Clarac et Souquet (2007), la mêlée est l'acte le plus collectif qui soit. En effet, la mêlée instaure une véritable lutte entre les deux équipes puisque l'équipe qui introduit le ballon n'est pas assurée de le récupérer ; seul l'effort collectif le permet. Ce sont « huit avants arc-boutés contre les huit avants adverses [… et] dans ce combat, les huit avants se doivent d'être totalement solidaires [...]. Car il s'agit bien ici de former un seul corps totalement soudé » pour gagner ce combat (Darbon 1997, p51). La mêlée

semble ainsi cristalliser, comme les mauls ou les rucks, la spécificité du rugby à XV : un affrontement physique collectif extrêmement rude, une phase de combat collectif autour de laquelle le jeu s'organise (Sarthou, 2010). Le combat collectif est d'autant plus remarquable en mêlée qu'il est ritualisé (Darbon, 1997 ; Devaluez, 2002 ; Doutreloux, Clarac, Souquet, 2007)[2]. Lors d'une mêlée tous les regards se focalisent sur cet affrontement ; « les cris rauques des avants qui entrent en mêlée, leurs halètement lors de la poussée » marquent l'âpreté, la violence, l'intensité du combat (Darbon, 1999, p59). « Le vocabulaire en usage est explicite : la mêlée, c'est la « cage », la « soute », la « chambre des machines » (Darbon, 1997, p51), il marque la dureté du combat. La fonction de ce combat est double : il s'agit de « d'intimider l'adversaire, de le châtier » (Darbon, 2002, p7), de l'user, de le marquer (Doutreloux, Clarac, Souquet, 2007) ce qui constitue en tant que tel un objectif mais aussi un moyen pour lancer le jeu de mouvement : « c'est parce que le corps de l'adversaire aura été défait qu'on pourra jouer le ballon et marquer » (Darbon, 2002, p6).

En référence à ce combat, son caractère collectif et son âpreté, beaucoup voient dans la mêlée un formidable creuset de solidarité (Conquet, 1994). La mêlée semble être à la fois le lieu où se construit cette solidarité et celui de son expression (Saouter, 1995, 2000 ; Darbon 1997). « On comprend sa signification quand on les voit engager sans hésitation, de toute leur force, leurs corps dans un affrontement sans merci. Tête baissée, échine courbée, enlacés les uns aux autres, ils poussent les joueurs adverses pour pouvoir "gagner le ballon" et le libérer de leurs pieds pour l'offrir à leurs coéquipiers qui l'attendent » (Saouter, 2000, p37). Deux points sont à noter : la solidarité organique des avants qui structure la mêlée (Darbon, 1997), un effort conjoint des 8 avants supposant de chacun un engagement physique total ; la solidarité que l'on pourrait qualifier de fonctionnelle entre ce pack et les autres joueurs à qui le ballon est offert. Comme le montre Darbon (2002, p7), « la mêlée est le creuset d'une certaine conception du groupe orientée vers la solidarité » ; conception du groupe qui caractérise le Rugby à XV et le distingue des autres sports de combat collectif.

La mêlée est aussi un élément distinctif du Rugby à XV par la proximité corporelle qu'elle instaure avec les partenaires, mais aussi les adversaires. Ce point est relevé par Darbon (2002) comme étant constitutif de la culture du Rugby à XV. Cette analyse est confortée par d'autres chercheurs : « Tout en luttant contre les adversaires, les corps se touchent, s'entrechoquent, s'emboîtent pour unir plus fortement les partenaires » (Saouter, 2000, p86), mais aussi par d'éminents joueurs qui considèrent que cette liaison physique qui se développe

[2] Doutreloux, Clarac et Souquet (2007) parlent de cérémonial.

entre les partenaires est au cœur du développement de la solidarité (Simon, 2007). Si la mêlée cristallise la spécificité du XV par le combat collectif qu'elle représente et la solidarité qu'elle suppose et contribue à instituer, elle est aussi représentative d'un rapport au corps caractéristique. La proximité charnelle qu'instaure la mêlée est unique en sport collectif ; elle implique tout à la fois une certaine intimité entre les joueurs (Darbon, 2002 ; Pringle, 2009) et une exposition de son corps au combat pour le collectif.

Il est ainsi possible de considérer que la mêlée est un (le ?) symbole du Rugby à XV. Elle concentre et développe l'ensemble des traits qui le distingue d'autres sports de combat collectif. La persistance de la mêlée malgré des critiques déjà très anciennes pourrait trouver ici une explication. La crainte toujours renouvelée de sa disparition pourrait alors être interprétée comme le sentiment d'une perte d'identité possible.

2.2.2. Une technique : postures et liaisons

Pour certains, la mêlée représente un simple « lancement de jeu » après qu'un en avant ou qu'une maladresse ait été commis. L'égalité numérique des deux groupes d'avants et l'introduction du ballon au centre permet une relative égalité des chances dans la récupération du ballon, et donc une incertitude quant au résultat. Une autre conception, dans laquelle nous nous inscrivons, consiste à considérer la mêlée comme une phase de conquête et de combat à part entière, où les diverses techniques employées (placements, postures, liaisons) ont un objectif ambivalent : gagner le ballon et/ou châtier l'adversaire.

Les mêlées, en rugby à XV, se jouent en 8 x 8 (sauf exclusion en catégorie A qui permet de jouer en inégalité numérique). Les détails réglementaires et les évolutions chronologiques sont joints en annexe. L'organisation en mêlée retenue est celle dite en « 3-4-1 » : trois joueurs devant, ce sont les *premières lignes* (le talonneur au milieu et les deux piliers de part et d'autre de celui-ci) ; quatre sur une deuxième ligne, ce sont les *deuxièmes lignes* respectivement à droite et à gauche du talonneur et les *troisièmes lignes ailes* qui sont à leur extérieur et s'accrochent à eux par le bras tout en poussant avec leur épaule intérieure sous la fesse extérieure de leur pilier respectif ; et enfin un joueur sur une troisième ligne, le *troisième ligne centre*.

Les joueurs de premières lignes sont liés à leurs partenaires, le talonneur engage ses bras et ses épaules par-dessus celles de ses piliers, ses aisselles sont sur la pointe de leurs épaules et ses mains sous leurs aisselles. Pour être efficace, il est demandé par les entraîneurs et préconisé par les techniciens que le talonneur oriente ses épaules côté introduction

(placement du bassin et lancé de jambe) et cherche à engager sa nuque sous la poitrine de son adversaire tout en appuyant sur la nuque de celui-ci avec son épaule droite et en accentuant sa poussée sur sa jambe gauche. Les piliers, quant à eux, enserrent le talonneur avec leur bras intérieur. La main saisit le short à la ceinture (le pouce est à l'intérieur du short). Le pilier gauche se lie le premier. Le pilier droit passe son bras par dessus. Parfois, le pilier droit s'accroche sous l'aisselle du talonneur, et même jusqu'à son sein gauche, ou dans le dos du pilier gauche ; tandis que le pilier gauche vient prendre le talonneur (ou le pilier droit) au short. Dans ce cas là, c'est le pilier droit qui passe son bras en premier et le pilier gauche ensuite. Ces liaisons sont les liaisons les plus classiquement employées mais nous le verrons plus tard, d'autres sont aussi évoquées par les joueurs.

Ces derniers commencent à se préparer à l'entrée en mêlée dès que l'arbitre siffle la faute de main ou lorsqu'une mêlée est demandée et que l'arbitre indique la marque de la mêlée au sol. Ils se placent à 50 cm du trait réalisé au sol par l'arbitre puis l'entrée se fait collectivement aux commandements de l'arbitre après avoir réalisé toutes les actions prévues au règlement (Les commandements réglementaires pour les saisons 2007-2008 à 2011-2012 étaient, en Catégorie A, « Flexion/Touchez/Stop/Entrez »[3]). Les détails réglementaires selon les catégories sont présentés dans les Annexes.

Pour Doutreloux, Clarac et Souquet, dans l'ouvrage « Piliers » Les postes. Joueurs – technique – préparation – jeu. (Midi Olympique Editions. 2007), les règles de base pour les piliers (gauche et droit) sont les suivantes : « Appuis fléchis au départ et solidement ancrés au terrain, dos constamment plat, épaule d'appui (droite) placée sur la base postérieure du cou de l'adversaire. Conséquence immédiate : quand les poussées s'exercent de part et d'autre, celui qui parvient à faire baisser la tête à son vis-à-vis (qui arrondit le dos aussitôt) prend l'ascendant sur lui. »

Lors d'une entrée collective, l'imbrication des têtes se réalise de la manière suivante :

[3] Pour la saison 2012-2013 les commandements sont désormais au nombre de trois : Flexion/Touchez/Jeu

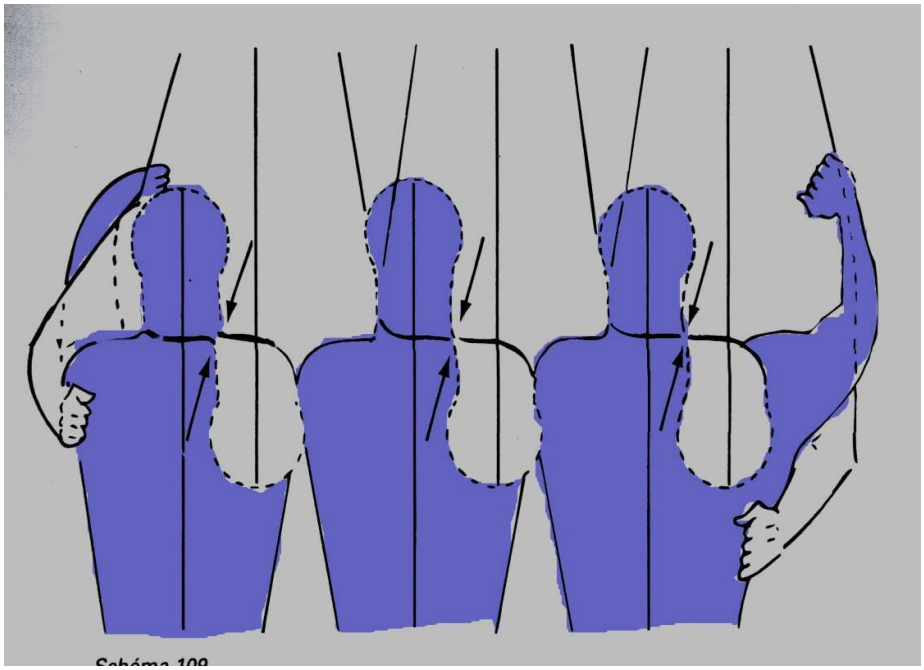

Figure 1 : Document de formation présentant l'imbrication des têtes en mêlée

Les piliers se lient donc directement à leur adversaire : réglementairement le pilier gauche doit se lier en passant son bras gauche en dessous du bras droit de son adversaire direct. Dans les formations d'entraîneurs, il est exposé que pour être efficace, il doit essayer d'avancer l'extrémité de son épaule droite afin de s'opposer à la poussée du pilier droit adverse. De même dans la règle, le pilier droit doit se lier en passant son bras droit à l'extérieur du bras gauche de son adversaire. Il doit s'accrocher avec sa main droite, au maillot, et non à la manche ou au bras du joueur adverse et ne doit pas exercer de pression vers le bas. Dans les formations d'entraîneurs toujours, il est considéré que l'efficacité du pilier droit passe nécessairement par une rentrée très basse et très forte entre le talonneur et le pilier gauche adverses. Pour éviter les blessures, pour que la mêlée tienne et soit efficace, il est important que chacun des joueurs adopte une position « dos plat ».

La position du corps des joueurs est elle-même décrite de manière précise. Pour une bonne poussée en mêlée, l'angle formé par les jambes et le tronc doit être de 130 degrés et celui entre l'arrière de la cuisse et l'arrière du mollet de 160 degrés. C'est ce que montre le schéma ci-dessous.

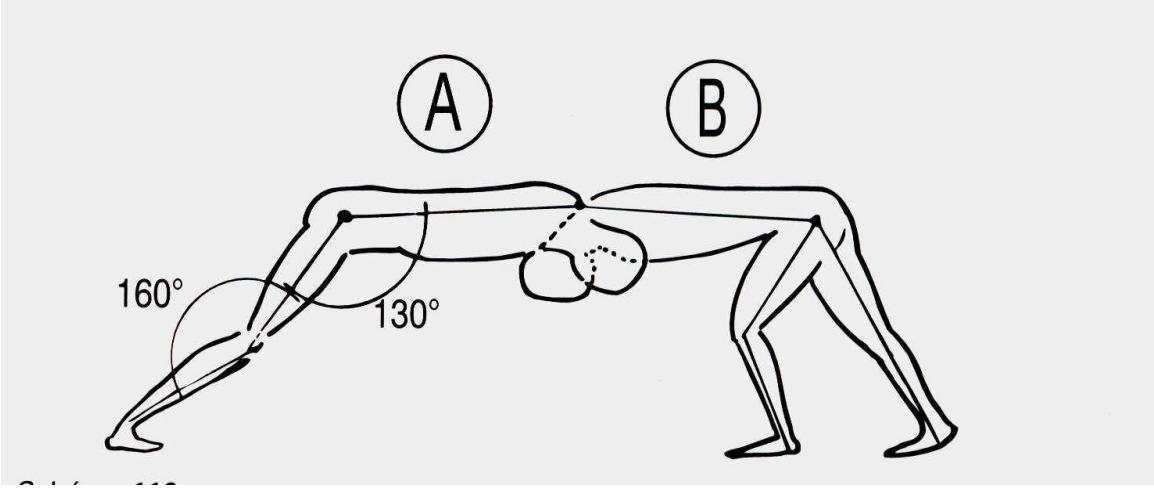

Figure 2 : Document de formation présentant la position du corps en mêlée

Dans l'ouvrage de Nick CAIN (1999, p62-63), des conseils/recommandations sont donnés pour avoir la bonne posture d'entrée en mêlée :

« 1) Gardez votre dos et votre cou bien droits – menton en avant

2) Gardez les hanches sous les épaules. Pliez les genoux et non le tronc, pour vous aligner à hauteur de mêlée.

3) Ceinturez le talonneur avec le bras intérieur. Le serrage doit être efficace pour éviter que les joueurs ne s'écartent les uns des autres, ce qui affaiblirait votre mêlée.

4) Restez concentré car la mêlée est une question d'effort collectif intense.

5) Dans chaque mêlée, lorsque le n°8 se décide à pousser, il crie « Flexx…iion ! ». A ce mot d'ordre, les piliers et les six autres avants doivent alors fléchir les genoux, ce qui entraine un affaiblissement des hanches, donc du dos. Sur le « …iion ! », il faut tendre les jambes afin de favoriser une bonne poussée. » Ainsi, les consignes détaillent la position initiale des joueurs, position des différents membres par rapport aux partenaires et aux adversaires, mais aussi ce que chacun doit faire, tenir comme posture ou éviter, pour que les différentes phases de la mêlée, l'impact et la poussée notamment, se déroulent correctement.

Les ouvrages techniques et les programmes de formation d'entraîneurs présentent la mêlée essentiellement de manière mécaniste, comme étant un ensemble de postures et de forces : le corps est considéré comme un objet qui produit/absorbe une force (au sens biomécanique du terme). Même si les techniciens reconnaissent volontiers que le joueur de première ligne doit disposer de ressources mentales et cognitives, il reste que les aspects morphologiques et physiologiques priment dans la mesure où ils sont posés comme ce qui

produit la force, son transfert et son contrôle. Ainsi, former techniquement à la mêlée se résume dans cette optique à enseigner une posture et consolider des appuis.

Tout en reconnaissant l'importance des aspects techniques et biomécaniques de cette phase, l'occultation de la dimension sensible du corps et des aspects psychologiques qui sont pour nous constitutifs de l'activité a éveillé chez nous le besoin d'adopter un nouveau cadre d'analyse, à la fois plus englobant et permettant d'aller chercher le vécu subjectif des joueurs en situation. De la même manière, il nous semblait important, alors même que nous travaillions sur la mêlée qui est une phase *collective* par essence, de prendre en considération les valeurs collectives de solidarité et d'abnégation, et d'investiguer la manière dont un rapport particulier au corps s'y développe. Ce côté subjectif et affectif qui est présent dans cette phase de jeu, peut être notamment observé dans les manifestations collectives de joie lors de mêlées importantes gagnées. Il peut également se deviner dans l'acceptation pour ces joueurs de « se jeter en mêlée » qui nécessite une grande confiance du talonneur envers les deux piliers qui l'entourent, ou dans l'état d'esprit des piliers qui ne veulent pas reculer et qui préfèrent provoquer un écroulement de la mêlée, à condition de savoir le faire tous en même temps pour ne pas mettre un joueur en danger. Ce côté sensible, intime, privé, difficile à percevoir pour des spectateurs non initiés, s'exprime par des adaptations subtiles aux circonstances particulières du terrain. Il en est ainsi des ajustements des orientations de poussée, du roulement des épaules, du *jeu* avec les règles par exemple lorsque le pilier droit efface son épaule pour provoquer l'effondrement prématuré de son adversaire direct qui est alors souvent sanctionné par l'arbitre parce qu'il s'écroule en premier. Le constat, soulevé également par d'autres spécialistes, est que ces savoirs d'expérience restent le plus souvent confinés au sein de cette corporation un peu à part, et qu'ils sont par conséquent difficilement accessibles ce qui en complique d'autant plus la transmission (Blin, 2007).

3. Une question de recherche

Face au problème que pose la mêlée en termes de sécurité, cet élément constitutif du Rugby à XV est remis en question. De manière paradoxale, si la FFR ne peut accepter le drame social que constitue la blessure ultime, qui peut entrainer la mort ou la tétraplégie chez un joueur, elle ne peut pas non plus supprimer la mêlée en ce qu'elle fait partie intégrante de

l'identité du rugby à XV. Notre question de recherche tente de poser sous un angle nouveau les questions de sécurité et de performance en mêlée, d'une part en dépassant une conception mécaniste du corps du joueur de rugby et d'autre part en prenant en charge ce que les joueurs font en mêlée et les valeurs associées à cette phase.

Pour prendre en charge les problèmes de sécurité, la FFR a développé des analyses basées sur des études épidémiologiques, dont le constat révèle un véritable « problème sanitaire » dont la cause principale est la mêlée, des études biomécaniques ainsi que recherches physiologiques en laboratoire. Il s'agit ici de faire suite à ces études en développant, sur cette question, une perspective centrée non plus sur les facteurs musculaires et biomécaniques, mais sur l'expérience corporelle, les perceptions et les ressentis propres du joueur en situation. En effet, il n'y a à l'heure actuelle aucune donnée de terrain prenant en compte le point de vue des joueurs de 1ière ligne lors de cette phase d'entrée en mêlée.

Cette nouvelle perspective représentait aussi pour la FFR un axe important, à travers les orientations données par Didier Retière, responsable du projet « Académie des premières lignes », et Julien Piscione, responsable de la cellule recherche au Centre National de Rugby. Il s'agissait alors plus précisément d'interroger les ressources mentales et cognitives des joueurs et d'investir leur activité effective lors de l'entrée en mêlée, et non plus seulement le comportement et son analyse biomécanique. Les actions et conduites des joueurs, ce qu'ils font, en partant de leur propre point de vue sont observées avec une double préoccupation : celle de la sécurité et celle de la performance afin de saisir *ce qui se joue* lors de l'entrée en mêlée.

C'est cette question que nous avons prise en charge et qui a fait l'objet d'un programme de recherche financé (contrat FFR-Comité d'Auvergne- UBP)[4] qui est largement développé en Annexes.

[4] Le contrat FFR-Comité d'Auvergne-UBP est présenté en Annexe

Eclairages scientifiques sur la mêlée et l'activité des joueurs de rugby

Amenée à investir les questions de sécurité et de performance en mêlée, nous nous sommes intéressée aux différents éclairages scientifiques ayant traité de cette phase de jeu et des problèmes de santé des joueurs. L'ensemble des travaux que nous avons rencontrés développent des perspectives épidémiologiques et/ou biomécaniques. Sans être spécialiste de ces domaines, nous tentons cependant d'en faire une analyse. Comme aucune de ces recherches ne prend en charge le point de vue des joueurs, nous avons également examiné les travaux s'intéressant, sans se centrer exclusivement sur la mêlée, sur les déterminants cognitifs, affectifs et culturels de l'activité des joueurs de rugby. Cette revue de littérature nous conduit à nous questionner sur la manière d'appréhender les questions de santé et de performance au cœur de la mêlée et sur l'intérêt d'investir le point de vue des acteurs.

1. Analyses scientifiques de la mêlée

Les travaux scientifiques portant sur l'étude de la mêlée sont nombreux. L'analyse que nous présentons ici a cherché à balayer l'ensemble des domaines de ces études, même si nous ne pouvons en garantir la parfaite exhaustivité. Bien que nous ayons pu observer un nombre important de travaux, cette analyse révèle que ceux-ci se sont principalement concentrés autour de quelques champs scientifiques (principalement épidémiologie et biomécanique). Il s'agit d'examiner la manière dont la question de l'activité des joueurs en mêlée a été prise en charge par ces différents travaux de recherche.

1.1. Des données épidémiologiques

Comme nous l'avons indiqué, la question de la sécurité en mêlée est aujourd'hui une préoccupation fédérale de premier plan. Si ce problème semble revenir périodiquement sur le devant de la scène, les études épidémiologiques concernant les blessures cervicales au rugby s'inscrivent dans une tradition relativement ancienne. Dès 1977, Scher comptabilisait sur la province du Cap (Afrique du Sud) le nombre de blessés atteints à la moelle épinière au niveau

cervical au cours d'une pratique rugbystique entre 1964 et 1976. Pour 40% des cas, les joueurs se sont blessés lors de mêlées, et ce sont les cas les plus graves en termes de paralysie ou de décès. Selon cet auteur, la mêlée représente le plus gros risque de dislocation du rachis cervical et constitue potentiellement la phase la plus risquée du jeu, notamment lors d'effondrements. Burry et Gowland en 1981 faisaient un constat similaire suite à l'examen des 54 blessures cervicales survenues entre 1973 et 1978 dans le rugby néozélandais en soulignant que l'entrée en mêlée était une phase critique. Différentes études (Silver, 1984 ; Editorial *The Lancet*, 1984) viennent rapidement confirmer la dangerosité des mêlées effondrées, précisent que les joueurs de première ligne sont les plus touchés par ces blessures et soulignent que l'inexpérience de certains joueurs ou le décalage de niveau entre les deux packs augmentent les risques de blessures. Des études ultérieures montreront que la part respective des blessures cervicales imputables aux différentes phases de jeu peut être discutée et relativisée selon les époques et les championnats (Scher, 1987, 1991b, 1998 ; Secin, Poggi, Luzuriaga, Laffaye, 1999 ; Quarrie, Cantu, Chalmers, 2002 ; Berry, Harrison, Yeo, Cripps, Stephenson, 2006 ; Posthumus, Viljoen, 2008). Cependant, la mêlée apparait toujours comme une source importante d'atteinte au rachis cervical (Williams, McKibbin, 1987 ; Berry et al., 2006 ; Fuller, Brooks, & Kemp, 2007). Ainsi, les avants (Secin et al., 1999), notamment la première ligne, représentent la population la plus touchée (Milburn, 1993 ; Wetzler, Akpata, Laughlin, & Levy, 1998 ; Quarrie, Cantu, Chalmers, 2002 ; Posthumus, Viljoen, 2008). Les talonneurs sont particulièrement exposés (Burry, Calcinai, 1988 ; Wetzler et al., 1998 ; Secin et al., 1999 ; Shelly, Butler, Timlin, Walsh, Poynton, O'Byrne, 2006 ; Posthumus, Viljoen, 2008). Si l'entrée en mêlée et les mêlées effondrées sont incriminées, les mêlées relevées le sont aussi (Burry, Calcinai, 1988 ; Wetzler et al., 1998 ; Fuller, Brooks, Cancea, Hall, & Kemp, 2007). D'autres travaux ont testé l'intérêt de changements réglementaires visant à limiter la force de l'impact lors de l'entrée en mêlée, la durée du combat ou la longueur de la poussée (Burry, Calcinai, 1988). Ces changements apparaissent positifs mais les joueurs ne semblent pas assez préparés physiquement et les règles, pour certains auteurs, ne sont pas correctement appliquées, ce qui génère des blessures malgré les changements réglementaires (Silver, 1992). Les politiques de prévention basées sur la formation, depuis longtemps envisagées comme une voie de diminution des blessures (Editorial *The Lancet*, 1984), portent leurs fruits (Quarrie, Gianotti, Hopkins, Hume, 2007 ; Posthumus, Viljen, 2008). La mise en place en France par exemple d'un certificat d'aptitude à jouer en première ligne a aussi permis de constater une baisse significative du nombre de blessures cervicales (Bohu, Julia, Bagate, Peyrin, Thoreux, Pascal-Mousselard, 2008). Des propositions sont aussi formulées pour

améliorer la préparation physique des joueurs de première ligne (Cramet, Destre, Ribadoux, Wacquiez, 2008).

L'ensemble des travaux épidémiologiques fournissent aujourd'hui une cartographie précise des blessures au rachis cervical (ampleur, causes, victimes…), mais aussi une description de plus en plus précise des lésions. Au-delà de cet état des lieux, un certain nombre d'études se sont intéressées aux caractéristiques anatomiques du rachis cervical chez les rugbymen. Un rétrécissement du canal rachidien ou une arthrose cervicale ont par exemple été relevés chez des joueurs blessés mais sans pathologie durable (Scher, 1991a). Ainsi, il semble que les impacts liés à la pratique du rugby peuvent à long terme engendrer une arthrose cervicale précoce, notamment chez les avants (Scher, 1998 ; Bohu et al., 2008). La comparaison entre une population de rugbymen et de non rugbymen confirme des altérations dégénératives précoces au niveau cervical chez les joueurs de première ligne (Berge, Marque, Vital, Senegas, Caille, 1999). Ces données d'anatomie descriptive sont complétées par des analyses plus fonctionnelles. Lark et McCarthy (2007) ont évalué la mobilité cervicale de pratiquants de rugby. Ces auteurs constatent une diminution des mouvements possibles sur plusieurs plans augmentant le facteur de risque en termes de blessures et favorisant la survenue des douleurs cervicales. Par contre, Thoreux, Lecompte, Piscione, Laporte, Portero, (2007) montrent que les joueurs de première ligne développent une morphologie et une musculature spécifique leur permettant une résistance cervicale plus importante en isométrie. Des altérations sont néanmoins constatées au niveau proprioceptif (Pinsault, Anxionnaz, Vuillerme, 2010). Ainsi, au-delà d'une caractérisation des blessures, les études épidémiologiques ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'atteintes anatomiques chez les joueurs de rugby.

La caractérisation de ces lésions impliquées dans les blessures ou constatées suite à une pratique rugbystique engendre des questions sur les mécanismes qui les génèrent mais aussi sur la biomécanique de la mêlée en tant que telle. En effet, si les pathologies constatées sont toujours trop nombreuses, se pose la question de la manière dont les joueurs de première ligne sont en mesure de résister alors même que la force de l'impact lors de l'entrée en mêlée dépasse le seuil d'intégrité de la colonne vertébrale (Milburn, 1993 ; Posthumus, Viljoen, 2008).

1.2. Des éclairages biomécaniques sur la mêlée

Si la mêlée fait l'objet de nombreuses recherches épidémiologiques, les forces produites et subies par les joueurs lors de cette phase de jeu ont aussi été analysées. Elles l'ont été dans la perspective de rendre la mêlée plus sécurisée et plus performante ; ce qui s'avère être, d'un certain point de vue, des objectifs convergents puisque les postures les plus sûres sont aussi les plus performantes (Posthumus, Viljoen, 2008).

Les forces produites et subies par les joueurs en mêlée sont tout d'abord fonction du nombre de joueurs, de leurs vitesses et de leurs poids (Milburn, 1993). Gamet, Doré et Piscione (2008) ont caractérisé plus précisément les contraintes mécaniques subies par les joueurs lors de l'entrée en mêlée. Deux phases ont été distinguées par ces auteurs : une phase d'impact qui s'apparente à l'amortissement d'une onde de choc, et une phase de poussée qui relève plutôt d'un maintien de force. On peut ainsi décrire un double effort du joueur : une poussée et une extension de la tête. Il a aussi été établi que les postures et forces produites en mêlée étaient fonction de variables anthropométriques de force et de puissance (Quarrie, Wilson, 2000). D'autres chercheurs (Wu, Chang, Wu, Guo, Lin, 2006) ont même mesuré et analysé la force produite individuellement par des avants en fonction de différentes postures. Faisant varier la hauteur du corps et la position des pieds, ces chercheurs ont observé les angles, induits par chaque posture, au niveau des hanches, des genoux, des chevilles et ont corrélé ces éléments avec la force produite par le joueur. De ces travaux résulte une connaissance de plus en plus précise des contraintes biomécaniques en mêlée et des variables d'ajustement qu'utilisent les joueurs, notamment en termes de posture. Cependant, la plupart des mesures sont effectuées lors de la poussée d'un seul joueur sur un joug à une tête. Ainsi même si ces données permettent de documenter l'activité du joueur de première ligne et d'envisager des mesures préventives en termes de préparation physique et de formation posturale, la mêlée est une activité collective. D'ailleurs, Quarrie et Wilson (2000) soulignent qu'un pack performant produit une force supérieure à la somme des forces produites par chacun des joueurs sur un joug à une tête. Ceci montre l'importance de la coordination et des techniques collectives. De récents travaux (Milburn, Chong, Kersten, Winkel, Newsham-West, 2011) s'attachent à mesurer non plus seulement les contraintes mécaniques liées à l'entrée d'un joueur contre un joug, mais la force de compression subie par les joueurs de première ligne lors de l'entrée en mêlée. Celle-ci engendre des déformations de l'alignement vertébral. Cette étude a aussi permis de constater un réalignement des piliers avant l'engagement entre les commandements ; constat remettant en cause la pertinence de la séquence du « Touchez » au sein des commandements d'entrée en mêlée. Ainsi, des études

prenant en charge l'activité des premières lignes dans des contextes plus proches de celui de la mêlée en match, font apparaitre l'importance d'autres facteurs liés à l'engagement des joueurs et ouvrent la voie à des travaux considérant la complexité de l'activité des joueurs de première ligne au cours de cette phase [5].

Les travaux scientifiques sur la mêlée et l'activité des joueurs de première ligne lors de cette phase de jeu proposent une théorisation de leur action selon une causalité mécanique. Ils ne prennent pas en compte les données sensibles et subjectives. Ils développent une théorie générale d'un milieu réel, c'est-à-dire inhumain (Canguilhem, 1952). En effet, le cheminement scientifique issu des constats de blessures et d'un questionnement concernant leurs causes se centre essentiellement sur des variables anatomiques et biomécaniques. Les préconisations en termes de posture ou de préparation physique concernent un corps-objet. Mais ce corps n'est pas présent dans la conscience du sportif, il ne fait corps que lorsqu'un membre est meurtri ou qu'une blessure l'empêche d'exploiter l'ensemble de ses capacités (Howe, 2001). On peut donc se questionner sur l'importance qu'accordent les joueurs de premières lignes à la posture prescrite avant même d'avoir été touchés… et que le corps se révèle. Ainsi, au-delà des contraintes mécaniques et des lésions anatomiques, il serait intéressant de s'attacher aux sensations des joueurs, à la manière dont ils appréhendent la blessure et dont ils expriment la douleur[6]. Nous n'avons pas rencontré ce type de travail concernant spécifiquement la mêlée et les joueurs de première ligne ; ce qui renforce l'intérêt d'une recherche partant du point de vue des joueurs pour comprendre leur activité en mêlée.

2. L'activité des joueurs rugby : quelle(s) prise(s) en charge des déterminants cognitifs, affectifs, culturels ?

Si les travaux centrés sur la mêlée n'ont investigué que des facteurs mécaniques et physiologiques, différentes recherches prennent en charge d'autres dimensions de l'activité

[5] Comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, les travaux de Doré, Gamet et Piscione (2008) conduisent au même constat. Les facteurs musculaires et biomécaniques ne suffisent pas à expliquer l'augmentation, constatée dans certains cas, des forces exercées par un joueur à l'impact sur un joug à la répétition. D'autres déterminants doivent être convoqués.

[6] L'expression de la douleur est d'ailleurs un phénomène complexe (Howe, 2001). Les réactions de douleur ne sont pas simplement involontaires et instinctuelles, mais sont en partie déterminées par le contexte social ; certains contextes favorisant ou non l'expression de la douleur. Comprendre ce phénomène pourrait aussi être un support de prévention.

des joueurs de rugby. Même si ces dernières ne sont pas focalisées sur la mêlée, elles permettent d'envisager les apports d'une prise en charge de dimensions subjectives dans une étude de l'activité.

2.1. Des facteurs émotionnels

Certains travaux se sont intéressés au point de vue des joueurs en étudiant les émotions des rugbymen et en questionnant leurs liens à l'action. Campo, Martinent, Rosnet et Ferrand (2010) pointent la complexité des émotions des joueurs de rugby durant leur activité en soulignant la co-occurrence d'émotions. En effet, dans 40,4% des épisodes émotionnels, les auteurs constatent des émotions co-occurentes avec dans 20% des émotions à valences opposées (ex : joie/tristesse). Les aspects émotionnels de l'activité des joueurs ne peuvent pas être réduits à un état global pré- ou post-compétitif. Il faut les envisager de manière fine dans le déroulement de l'action. Dans un sport-collectif tel que le rugby, ces auteurs montrent également que 58,9% des épisodes émotionnels sont déclenchés par l'action d'un partenaire. Ainsi, le rapport à l'action de l'autre semble au cœur des émotions vécues en match. Se pose alors la question de la place de ces émotions dans l'action. D'autres expérimentations (Campo, Champely, Rosnet, Ferrand, 2011) permettent d'interroger ce lien. Campo et al. (2011) observent une corrélation entre les émotions vécues et les performances sportives des joueurs de rugby. Dans une situation quasi-expérimentale, un match de rugby est organisé entre deux équipes, l'une à laquelle on dit que la meilleure équipe sera sélectionnée (but allocentré), l'autre à laquelle on affirme que les meilleurs joueurs seront retenus (but égocentré). Ces auteurs constatent que l'adoption de buts allocentrés a une influence à la fois sur les émotions vécues et sur leurs performances sportives. La relation émotion-performance pouvant être considérée comme réciproque (Lazarus, 2000), l'adoption de buts allocentrés a soit renforcé l'émergence d'émotions ayant favorisé la performance de l'individu et de l'équipe, soit permis d'être plus performant et donc de ressentir des émotions différentes de celles de l'autre groupe. Par conséquent, les buts et les émotions des joueurs constituent des éléments à prendre en compte pour mieux comprendre leurs performances sportives.

Suivant ces résultats, on peut s'interroger sur les émotions et les performances des joueurs de première ligne selon qu'ils s'engagent, lors d'une mêlée, dans un combat collectif ou un combat avec leur vis-à-vis.

2.2. Déterminants cognitifs de la prise de décision des joueurs

Si des recherches ont investi les relations buts-émotion-performance, la performance sportive a aussi été documentée en termes de prise de décision. En effet, différents chercheurs (Correia, Araujo, Craig, Passos, 2011 ; Mouchet, 2008 ; Uhlrich, Mouchet, Bouthier, Fontayne 2011) ont particulièrement investi les choix des joueurs dans les transmissions de ballon en situation.

Correia et al. (2011) examinent la prise d'information des joueurs en situation de transmission. Ils étudient, dans le couplage du joueur avec le contexte de jeu, l'influence de l'information découlant d'une réduction de l'espace entre l'attaquant et son défenseur direct sur la décision du choix de la passe de l'attaquant. Il s'agit d'identifier l'information à laquelle les joueurs sont attentifs pendant leur activité de prise de décision au sein d'une situation de jeu réel et complet. Les résultats montrent que les joueurs ne produisent pas des computations complexes et des inférences à propos des mesures cinématiques, mais considèrent la dynamique de la fermeture de la distance entre eux et le défenseur. La perception directe du temps restant avant l'impact avec le défenseur peut être considérée comme *affordant* les choix de passe (longue ou courte, lente ou rapide) pour le joueur de rugby attaquant. Cette information intégrée dans la dynamique du contexte sportif est pertinente au moment où le joueur reçoit la balle : il perçoit si le temps restant avant la collision avec le défenseur lui permet de produire la passe, à quel moment la faire et quel type choisir. Si ce travail pointe des déterminants cognitifs de l'activité de joueur de rugby, d'autres éléments semblent devoir être pris en compte pour comprendre les prises de décision des joueurs (Mouchet, 2003). En effet, l'activité décisionnelle d'un joueur de rugby semble influencée par : 1) un contexte général avec ses éléments culturels, dont notamment le système socio-technique constitué par le club ainsi que le projet de jeu de l'équipe, 2) un contexte local, momentané et évolutif correspondant à la situation de jeu, 3) sa propre expérience et sa logique (Mouchet, 2003, 2008 ; Mouchet, Bouthier, 2006). La subjectivité du joueur au moment de la prise de décision intègre ces différents niveaux selon des modalités singulières, l'activité décisionnelle dans l'action en est imprégnée. Ainsi, ces auteurs relèvent une mobilisation différenciée, personnalisée et circonstanciée des repères communs externes et préalablement établis. Ils notent aussi que quelques fois, la logique du joueur (qui peut être à l'opposé du projet collectif de jeu) prend le dessus. Ainsi, quel que soit le projet de jeu, certaines décisions apparaissent quasi conditionnées par les préférences du joueur, par exemple le goût personnel prononcé d'un talonneur pour le défi physique et une mentalité prédisposée au combat. Ainsi, au-delà des consignes, des plans de jeu, des particularités d'une

configuration de jeu, l'activité décisionnelle du joueur dépend de ses valeurs. Même si ces investigations privilégient les phases de mouvement général en ce qu'elles semblent plus révélatrices de la capacité des joueurs à prendre des informations et à réaliser des choix (Uhlrich, Mouchet, Bouthier, Fontayne,2011), ces résultats conduisent à interroger aussi l'activité des joueurs dans les phases ordonnées et/ou de contact. En effet, même si les marges de manœuvre, les choix possibles pour les joueurs semblent être plus réduits lors d'une phase comme la mêlée, il reste que l'acteur, quel que soit le degré de définition de sa tache, renormalise sa situation (Schwartz, 2011). Ainsi, questionner la manière dont se construit la subjectivité des joueurs en situation lors de l'entrée en mêlée pourrait alors nous permettre de saisir dans l'action du joueur de première ligne les influences relatives des consignes concernant les bonnes postures, la manière dont il appréhende des contextes locaux et sa logique propre.

2.3. Différents styles de jeu, différentes conceptions

Enfin, d'autres travaux ont questionné l'inscription de l'activité des joueurs dans d'éventuelles spécificités culturelles. Différents styles de jeu, différentes conceptions des phases de jeu mais aussi de la douleur ont pu être repérés.

Une analyse des jeux produits lors de différentes compétitions internationales permet de circonscrire des tendances communes et des styles particuliers. Mouchet, Uhlrich et Bouthier (2008) montrent que toutes les équipes nationales organisent leur jeu en s'appuyant de manière prédominante sur des séquences complexes, c'est-à-dire sur l'enchaînement de plusieurs formes de jeu, permettant d'assurer la continuité du mouvement. Ceci est une constante même si le rapport entre le nombre de séquences efficaces[7] simples et complexes diffère entre les équipes de l'hémisphère sud et celles des nations européennes. Ce qui distingue plus fondamentalement les équipes relève, selon ces auteurs, de styles particuliers. Ainsi, l'origine même des séquences complexes efficaces est différente selon les équipes. Certaines, comme le XV d'Australie ou de Nouvelle-Zélande, ancrent le déploiement de leurs séquences efficaces sur leurs lancements de jeu, la touche ou la mêlée, alors que d'autres jouent plutôt sur l'exploitation de déséquilibres fugaces et développent des séquences complexes efficaces à partir de ballons récupérés. Les styles des équipes sont aussi distingués

[7] Les séquences efficaces sont définies comme celle créant un déséquilibre dans le rapport de forces, avec franchissement du premier rideau défensif et de la ligne d'avantage, gain de terrain et conservation du ballon, voire essai (Mouchet, Ulrich, Bouthier, 2008).

selon les lancements de jeu privilégiés ; par exemple l'Australie valorise la touche à plus de 70% alors que les Fidji s'appuient sur la mêlée à plus de 63%. Si l'importance de la mêlée dans la stratégie de jeu est différente selon les équipes, on doit envisager que dans l'arrière plan décisionnel évoqué dans le paragraphe précédent, la place relative du combat collectif et du jeu de mouvement sera différente selon l'appartenance des joueurs. Ainsi, si dans certains clubs la volonté de pratiquer un jeu de mouvement est prépondérante par rapport au combat ou aux velléités d'aller au contact (Mouchet, Bouthier, 2006 ; Mouchet, 2008), les conceptions des joueurs doivent être réinterrogés dans d'autres contextes pour comprendre leur engagement dans différentes phases de jeu, notamment en mêlée.

Cette nécessité est renforcée par d'autres travaux qui montrent des habitus différents selon les clubs engendrant des rapports spécifiques à la blessure et à la douleur (Howe 2001). La douleur peut être reconnue comme indicateur positif de travail intense. Les joueurs dans certains contextes socio-culturels (au sens d'une micro-culture de club) peuvent retirer une gloire de leur capacité à jouer malgré la douleur montrant ainsi la priorité qu'ils accordent à l'intérêt du club par rapport à leur intégrité personnelle. Ainsi, le rapport à la douleur des joueurs de première ligne doit être étudié : il s'agit de mieux comprendre la manière dont ils appréhendent la blessure et la douleur pour éclairer leur activité, envisager les risques qu'ils prennent notamment en mêlée et mettre à jour la manière dont les discours de l'encadrement (entraîneur, staff médical…) contribuent à aggraver ou circonscrire ces risques. Pringle (2009) montre à l'extrême que certains joueurs retirent du plaisir du risque vécu. Ceux-ci vont jouer au rugby comme ils « vont à la guerre », la confrontation à l'adversaire et les risques qui lui sont inhérents étant constitutifs de leur engagement dans cette pratique.

Mieux comprendre l'activité des joueurs de première ligne et contribuer à alimenter les réflexions santé-performance en mêlée, suppose de saisir les différentes conceptions qu'ont les joueurs non de la pratique dans sa globalité, mais de cette phase de jeu pour éclairer la manière dont ils l'appréhendent.

Les recherches prenant en charge l'activité des joueurs en mêlée le font d'un point de vue anatomique et biomécanique. Si certains de ces travaux ouvrent la voie vers d'autres perspectives de recherche considérant directement le point de vue de l'acteur, ces ouvertures sont renforcées par l'intérêt que présentent les études documentant d'autres déterminants de la pratique des rugbymen. En effet, comprendre les logiques propres aux joueurs, leurs conceptions de la mêlée, leurs rapports à leurs coéquipiers et à leurs adversaires pendant cette phase de jeu parait important pour envisager la tension sécurité-performance en mêlée.

Une étude exploratoire

Notre intérêt prioritaire, aux commencements de ce travail de recherche, était de mettre en place les moyens d'accès à *ce qui se joue* du point de vue des joueurs au sein même de la mêlée. La FFR nous a autorisée à assister aux rassemblements de l' « Académie des premières lignes », ce qui nous a permis de comprendre comment, par l'intermédiaire de ses cadres, arbitres et anciens internationaux, la question de la sécurité en mêlée était prise en charge. Ces rassemblements permirent de mettre en place des entretiens avec les joueurs afin de les questionner quant à la manière dont ils appréhendaient la mêlée, ce qui constituait ainsi une première prise en compte de leur point de vue.

L'étude exploratoire fut lancée grâce à cette observation participante, et au travers des grandes thématiques centrales suivantes : *être prêt physiquement* (gainage et renforcement musculaire), *avoir et maintenir la bonne posture*, *construire les ficelles du métier* et enfin *renégocier le cadre réglementaire et renforcer le rôle de l'arbitre*. Une meilleure prise en compte de la dimension humaine se développait, cependant quelques zones d'ombres persistaient et il a été nécessaire d'approfondir les recherches en questionnant directement certains joueurs experts sur leur pratique, par l'intermédiaire d'entretiens de récits de vie avec d'anciens joueurs internationaux de l'Académie des 1ères lignes et d'entretiens semi-directifs centrés conduits avec des joueurs toujours en activité.

L'analyse des entretiens a permis de constater des éléments de convergence entre ces joueurs, mais également des points divergents : des valeurs communes à tous les joueurs, des tensions dans leur pratique personnelle (gain du ballon/combat, individuel/collectif, etc…), des orientations privilégiées, des astuces personnalisées. C'est ce que nous allons développer dans les chapitres suivants.

1. Une participation à l'« Académie des premières lignes » : différentes propositions pour une mêlée sécurisée et performante

Au cours des différents rassemblements de l'Académie des premières lignes (nationale puis régionale) nous nous sommes progressivement imprégnée de la problématique de la FFR vis-à-vis de la phase de mêlée, phase dangereuse présentant des risques d'accidents graves mais également essentielle et participant à la spécificité de la pratique du rugby.

Il s'agira alors dans les sous-chapitres suivants de décrire cette imprégnation, les focalisations du travail effectué et les conceptions fédérales sous-jacentes, c'est-à-dire la manière dont la Fédération s'attache à transformer les conditions de pratique dans le but de réduire l'accidentologie, de conserver le soutien de l'organisme assureur[8] et de conserver l'essence du rugby.

1.1. Une observation participante : être un acteur des projets « Académie des premières lignes »

L'observation participante relève en premier lieu d'une présence du chercheur au terrain. Il observe les mœurs, les modes de vie, les pratiques d'un groupe de personnes, cependant il ne les analyse pas de loin, de l'extérieur. La présence du chercheur à la situation qu'il étudie correspond à ce que Bonte & Izard (2002, p470) assimilent à *"une relation vécue à un terrain"*. Cette présence suppose et implique que le chercheur participe à la vie du groupe. Même un observateur qui se voudrait extérieur participerait de la situation qu'il étudie tant à travers le regard qu'il porte qu'à travers le regard que les autres portent sur lui (Favret-Saada, 1977 ; Favret-Saada, Contreras, 1981). Le chercheur fait partie intégrante de la situation qu'il étudie. Mais ce que souligne surtout Favret-Saada (2009), c'est la nécessaire participation du chercheur pour saisir ce qui se joue en situation. Dans ce travail, nous avons été intégrée d'une part comme chercheur contribuant aux études alimentant l'Académie des premières lignes mais aussi comme membre/cadre du Comité d'Auvergne de rugby. Nous avons assisté aux réunions, contribué aux débats et aux travaux et réalisé des comptes rendus pour le Comité d'Auvergne de Rugby.

Cette observation participante ou plutôt cette participation à l'« Académie des premières lignes » a constitué une immersion au sein de la confrérie des premières lignes : nous étions confrères, tous égaux, ayant ressenti des choses similaires, les mêmes souffrances, ayant fait les mêmes sacrifices de soi. Cette immersion a permis tant une « familiarisation » du chercheur avec la culture locale (Olivier de Sardan, 1995), qu'un relevé systématique des éléments concernant les thématiques abordées, les éléments travaillés et les interrogations soulevées lors de ces grands rassemblements.

---

[8] En 2002 la GMF, alors assureur de la FFR, suite à une augmentation importante du nombre de blessés, a menacé de ne plus assurer la pratique du rugby.

Le premier regroupement de « l'Académie des premières lignes » a eu lieu les 10 et 11 Novembre 2007 à Marcoussis, il regroupait environ 70 personnes dont d'anciens internationaux, des entraîneurs reconnus, des cadres techniques, des Conseillers de Rugby Territoriaux, travaillant pour les comités départementaux (CRT), des chercheurs et des personnes représentatives du poste, considérées comme des experts du poste par chaque comité territorial (2 experts par comité). L'objectif affiché de ces premières journées était de proposer une véritable éducation posturale et physique des joueurs de première ligne en élaborant une pluralité d'exercices pouvant être mis en place très tôt à l'école de rugby. Différents exercices ont été, pendant ces deux jours, éprouvés en pratique, en salle et sur le terrain. Il s'agissait bien de valider un discours et des outils qui puissent être ensuite communiqués et mis en pratique dans les clubs.

Un comité réduit de l'« Académie des premières lignes » a eu lieu les 15 et 16 Mai 2008 à Marcoussis. Il réunissait les entraîneurs nationaux, les arbitres professionnels, des chercheurs et d'anciens joueurs renommés. Nous étions conviée pour présenter notre recherche. L'objectif de ce stage était de poursuivre le travail initié en construisant une procédure et en élaborant des contenus d'enseignement afin de réaliser un DVD qui allait être transmis à tous les clubs français. Il s'agissait de créer un outil de grande diffusion afin d'avoir un discours homogène, pour qu'une intervention soit faite dans chaque club par une personne référente de l'« Académie des premières lignes » régionale. Ainsi chaque comité territorial a créé son groupe d'experts des postes de 1ière ligne fait d'anciens joueurs devenus pour la plupart entraîneurs de club ou consultants. Nous avons participé, durant la saison 2008/2009, à toutes les interventions en club où existait un collectif féminin, en tant qu'expert de l'Académie.

Lors du 2ème regroupement national de l'académie des 1ières lignes des 11 et 12 Décembre 2009, un premier bilan des actions menées par les comités a été dressé. La question du gainage du rugbyman était au centre des travaux, tant nous avions repéré, dans les clubs, le manque de préparation musculaire à l'entrée en mêlée. L'une des interventions du stage a été faite par Jean Michel GRAND, kinésithérapeute du XV de France et de l'équipe du Lou (Lyon). Partant d'un état des lieux des blessures dans les équipes de Top14, il a pu démontrer l'importance du gainage. Son premier constat repose sur la localisation des blessures des joueurs : 24% des lésions interviennent au niveau du tronc, 9% des cervicales, 6% des lombaires et 6% des dorsaux. Au total c'est donc 45% des blessures qui se trouvent au niveau du rachis lombaire et cervicale. La conclusion tirée de ces résultats est qu'il est nécessaire de travailler la stabilité et la fixation du tronc en réponse à des sollicitations à partir de

positionnements variés du corps. Ainsi, le gainage doit améliorer principalement la proprioception du tronc et permettre tout à la fois plus de rigidité et de souplesse, ce qui pourrait constituer, au premier abord, un réel paradoxe mécanique. Le second constat porte sur les muscles sollicités lors de la mêlée fermée. Il est mis en lumière que certains muscles – les releveurs du pied, les ischio-jambiers, les fléchisseurs des hanches et du tronc– ne sont pas (ou peu) mobilisés chez les joueurs de 1ière ligne. Ceci induit une tendance des hanches et des chevilles à s'ankyloser, c'est-à-dire à perdre de la mobilité et de la souplesse. Pour compenser, les joueurs se cambrent et peuvent développer une hyperlordose. Afin d'éviter ces blessures et altérations, une proposition a été formulée en direction des jeunes pratiquants. La proposition d'un « passeport U15 » a été émise (à destination des moins de 15 ans). Ce passeport est une validation de la capacité du jeune joueur à entrer en mêlée sans risque. Cette validation repose sur une évaluation biométrique, fonctionnelle et technique. En introduisant ce passeport pour les joueurs « de devant » (et notamment du « 5 de devant » constitué des trois joueurs de première ligne et des deux joueurs de seconde ligne), l'objectif était d'instaurer une mêlée éducative en 8 x 8 sur la catégorie « moins de 15ans » tout en évitant tout risque de blessure.

Le 3ième regroupement de l'Académie des premières lignes nationale s'est déroulé les 2 et 3 Septembre 2010. Il a été marqué par le changement de règles au niveau des commandements d'entrée en mêlée. Le stage avait commencé par l'annonce d'une « mauvaise nouvelle » (prise comme telle par les académiciens), celle de la suppression de l'impact en catégorie C et D au vu du nombre de blessures et de la pression de la GMF de ne plus assurer la pratique du rugby. La proposition de la CCA (Commission Centrale des Arbitres) était de mettre en place un déroulement des mêlées demandant aux joueurs de venir se placer sans impact contre l'adversaire, comme dans les écoles de rugby. Les membres de l'Académie des 1ières lignes nationale ont souhaité la mise en place de plusieurs tests de terrain afin d'évaluer quelle séquence de commandements était la plus pertinente. Les commandements « Flexion/Placement/Stop/Jeu » ont alors été retenus, avec l'ensemble des attitudes conseillées y étant associées. Des vidéos ont été réalisées afin de servir de support aux formations de LCA et d'arbitres qui seront dispensées au sein des comités territoriaux.

Le 4ième regroupement de l'Académie des premières lignes nationale, les 12, 13 et 14 mai 2011 a été marqué, notamment, par la présentation du simulateur de mêlée collective.

Photos de la présentation du simulateur de mêlée collective

Ce simulateur poursuit un double objectif : un premier objectif de mesure et d'évaluation, et un second à visée d'entraînement. Cet outil peut générer jusqu'à 1 000 mesures à la seconde grâce à des capteurs 3D disposés sur chaque « tête de mêlée» qui représente la silhouette des joueurs. Les premiers résultats nous indiquent qu'un impact dure environ 80 millisecondes. Ce joug a permis de mesurer, par exemple, que les joueurs de l'équipe de France des « moins de 20 ans » parviennent à produire une charge de 1,4 tonnes à l'impact et, par la suite, peut maintenir une charge d'environ 1 tonne. Il a été relevé un temps de vibration de 1 seconde environ après l'impact et une augmentation de la poussée 200 millisecondes après l'impact. Une comparaison entre des poussées avec et sans impact a montré que l'on obtient des relevés de force identiques. Ceci conduit à penser que l'impact a pour unique fonction de déstabiliser l'adversaire, et que l'enjeu pour l'équipe qui le remporte est de réussir également à garder son équilibre. En termes d'entraînement, ce simulateur permet de proposer aux joueurs des tâches doubles, par exemple pousser vers le haut et contrer une pression venant de la droite, et d'exercer leur réactivité.

Au cours de ces différents rendez-vous, réunions et stages, il nous a été possible de rassembler de nombreux supports d'informations : 6 DVD, 41 vidéos, 102 fiches d'entraînements, 6 présentations powerpoint ainsi que 18 documents support de présentations réalisées en séances plénières, des travaux de groupes par thème, des exercices sécuritaires, etc…

Cette participation nous a permis d'identifier, en partant des thèmes de travail, des discours et des documents, la manière dont la problématique sécurité/performance était prise en charge par les instances de la Fédération et de formaliser la conception sous-jacente à ces orientations.

1.2. Des thématiques centrales et itératives

Pour faire face à la problématique sécurité/performance en mêlée, l'« Académie des premières lignes » a produit un certain nombre de réflexions et de supports pour contribuer à l'amélioration de la formation et de la préparation du joueur d'une part, à la sécurisation des conditions de pratique d'autre part. La formation du joueur de première ligne suppose des exercices d'entraînement spécifiques préparatoires à la mêlée. L'entraîneur (ou l'éducateur) doit constamment développer un ensemble de ressources mobilisables par le joueur pour garantir sa sécurité en toutes circonstances. Ces ressources sont de différents ordres : physique, mentale, perceptive, décisionnel et technique. Il s'agit de proposer différentes situations qui permettent de travailler le placement et le gainage du dos, le placement du centre de gravité, la mobilisation des appuis, la maitrise de l'équilibre et la réactivité à la pression adverse etc.

Afin d'associer efficacité et sécurité, il est nécessaire de considérer les adversaires comme des partenaires de compétition, en refusant donc toute mise en danger de l'intégrité physique des joueurs. Les objectifs pour la pratique du joueur de 1ière ligne, selon les techniciens et formateurs fédéraux, sont donc d'assurer à la fois leur sécurité et celle d'autrui, d'assurer la conquête et/ou le gain du ballon dans de bonnes conditions, de maîtriser le rapport de forces en gagnant son duel, de préparer l'utilisation du ballon et enfin de créer un effet d'usure et de prendre l'ascendant sur les adversaires. Ces objectifs sont multiples, et parfois même antagonistes. Il s'agit de donner aux joueurs les moyens de s'engager dans cette phase de jeu complexe, lieu d'affrontements individuels et collectifs pour le gain du ballon.

1.2.1. Être prêt physiquement : gainage et renforcement musculaire

Le rugby, et notamment lors des entrées en mêlée, est un sport où l'on pousse avec les jambes et le haut du corps, il y a par conséquent un transfert de force à effectuer avec une stabilisation des articulations et une tonification du rachis. Le pic de force développé lors d'une entrée en mêlée sur un joug a été mesuré à 15 000 Newtons, soit 1 500 kg d'impact pour un joueur professionnel et jusqu'à 800 kg chez certains joueurs amateurs. Ces mesures mettent en évidence la nécessité d'un gainage parfait lors de cet effort explosif (d'une durée comprise entre 4 et 8 secondes).

Le gainage vise à améliorer la stabilité et la fixation du tronc, en réponse à des sollicitations réalisées via des positions variées du corps. Il correspond au développement et

au renforcement des muscles profonds fixateurs, principalement situés dans les rachis cervicaux et lombaires, au niveau des épaules et du bassin. Le gainage, le placement du dos et celui du bassin sont indispensables pour transmettre efficacement les forces que l'on veut imposer à l'adversaire et amortir celles que l'on va subir : il n'est d'ailleurs pas rare d'entendre l'expression *« c'est par le bassin que ça passe »*. La stabilité du bassin obtenue par le gainage est capitale étant donné qu'il s'agit de la zone de transfert de tous les équilibres et de toutes les forces. Les experts constatent cependant que le renforcement des muscles profonds est celui qui est le moins travaillé. Pourtant, ce développement doit permettre, dans un premier temps, une amélioration de la stabilité des joueurs, d'où une sensation de solidité corporelle (pôle préventif) et dans un second temps, une amélioration du transfert des forces entre le bas et le haut du corps, d'où une augmentation de la vitesse (pôle de l'efficacité). Pour un bon gainage, et d'après les experts de l'Académie, les recommandations sont les suivantes : il faut serrer les fessiers, contracter les abdominaux, garder la tête dans l'axe, alignement tête, bassin et pieds. Une gestion de la ventilation et de la respiration est aussi indiquée : au commandement 'stop', les joueurs doivent se mettre en apnée et coller leur langue au palais et, pour se durcir, doivent replier leurs orteils dans les chaussures comme si ils voulaient crocheter le sol (cela crée une mise en tension des mollets). Cette apnée permet une concentration maximale et la canalisation de leurs forces.

Au-delà des principes, les experts de l'Académie ont développé des exercices aisément reproductibles par les éducateurs au niveau de leurs lieux d'intervention respectifs. Les muscles profonds, dans une visée de renforcement, nécessitent une sollicitation sur des temps de travail courts (de 5 à 15 min) mais avec une grande fréquence (à chaque entraînement). Il s'agit de demander aux joueurs de prendre une position statique au sol, sur 4 appuis : les pieds et les coudes (position de gainage). Pour une évolution progressive de l'exercice, il faut les faire passer d'appuis stables (en complexifiant en enlevant 1 ou 2 appuis) à des appuis instables (un ballon de rugby placé sous les chevilles, un pied sur chaque ballon, puis faire la même chose sur les pointes de pieds, puis les deux mains sur le même ballon, une main sur chaque ballon…). Il est aussi conseillé de faire de la proprioception au niveau des chevilles et des genoux, et de travailler la souplesse articulaire (un exemple d'exercice pourrait être : à l'aide d'un bâton placé sur les épaules, derrière la tête, il est demandé au joueur de descendre en position de squat).

Enfin, les préparateurs physiques conseillent, pour gagner en force au niveau cervical, de faire 3 x 10 répétitions d'extension cervicale avec charge, et ce, 4 fois par semaine pour gagner jusqu'à 24% de force sur les muscles extenseurs du cou[9].

L'obtention d'une musculature équilibrée passe nécessairement par un travail des groupes musculaires agonistes et antagonistes du tronc (par exemple un travail de renforcement des abdominaux implique un travail de musculation des lombaires en parallèle). En effet, comme nous l'avons évoqué précédemment, lors des mêlées certains muscles ne sont pas sollicités –les releveurs du pied, les ischios jambiers, les fléchisseurs de la hanche et du tronc– et cela permet d'expliquer pourquoi bien souvent les hanches et les chevilles sont ankylosées et que les joueurs, par conséquent, perdent en mobilité. Souvent, pour compenser ces problèmes de mobilité/souplesse, les joueurs de 1ière ligne vont se cambrer (pour compenser la mauvaise mobilité de hanche) et une hyperlordose va naître (pour compenser la mauvaise mobilité des chevilles). Un important travail postural est alors souhaitable : les exercices du chandelier (assis, dos au mur), d'auto grandissement (allongé sur une table ou au sol, menton rentré, se grandir au maximum) ou du gainage stato dynamique (les pieds sur un swiss ball par exemple en essayant de le faire rouler) peuvent aider les joueurs de 1ière ligne à corriger leur posture.

Garantir la sécurité des joueurs de première ligne suppose une bonne préparation physique pour développer certaines qualités physiques, comme la souplesse des chevilles. Le travail d'appuis est important même pour les premières lignes : il permet un renforcement de la chaîne cheville/genoux/hanches, une amélioration de l'équilibre pour une meilleure motricité et une amélioration de la réponse motrice du pied en termes de qualité et de vitesse. L'élément le plus important reste le gainage général du corps et notamment les gainage ventral, dorsal et cervical qui doivent être travaillés régulièrement afin de protéger rachis cervical et lombaire.

1.2.2. Avoir et maintenir la bonne posture

La mêlée peut être présentée comme un couple mécanique avec 2 axes de poussée opposés et décalés qui induisent un mouvement de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre. Ce déséquilibre devra être compensé sur des axes différents selon la position des

[9] Le renforcement musculaire permet la diminution des douleurs. Mais, des éléments manquent pour affirmer qu'il contribue à éviter les cervicalgies. En tout état de cause, un échauffement personnalisé au poste est aussi nécessaire pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions avant d'entamer un match.

composants de la mêlée. Les poussées seront donc orientées, en respect du règlement, du bas vers le haut, les bassins des joueurs étant plus bas que leurs épaules et vers la droite (ou axe concentré sur le talonneur adverse).

Pour ce faire, les préconisations des techniciens et formateurs fédéraux sont de garder les appuis inférieurs plus espacés que la largueur du bassin et en retrait de ce dernier en conservant un angle cuisses / tronc de 130°, d'avoir le dos plat, la tête relevée et d'inspirer lors de la flexion puis de bloquer sa respiration et d'expirer seulement après l'impact, ces éléments constituant ce qui est communément admis et accepté par les entraîneurs. Si il existe une posture conseillée comme nous venons de le voir, d'autres postures sont par ailleurs totalement proscrites : par exemple, avoir les jambes tendues lorsqu'on est première ligne, être en déséquilibre avant l'impact, avoir le dos rond, avoir les appuis éloignés, serrés ou trop écartés, mettre la tête en avant (bélier), anticiper les commandements, pousser vers le bas ou vers le haut (alors qu'il est demandé de pousser dans l'axe), déclencher l'entrée en mêlée par les deuxièmes lignes (la deuxième ligne pousse la première et met les joueurs de premières lignes en déséquilibre avant), exercer pour les joueurs de deuxièmes lignes leur point de poussée trop bas sur le pilier (normalement juste sous le fessier).

Il s'agit à l'entraînement d'insister sur ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. D'après Didier Retière, *« l'entraîneur doit faire valider « la bonne position » à ses joueurs, qu'ils l'intègrent, qu'ils la ressentent et derrière, il faut les entraîner à ce qu'ils la maintiennent quelle que soit la pression, quels que soient les déplacements. ».* Par conséquent, la posture doit être éprouvée en situation statique. Les discours sont souvent imagés pour permettre une meilleure compréhension : pour avoir le dos plat, il suffit de *« sortir le cul »* et de « *sortir la poitrine »* pour fixer les omoplates ; pour être fléchi, il faut avoir une certaine souplesse des genoux, la travailler et l'entretenir. Mais il s'agit aussi d'apprendre à maintenir cette *bonne posture* malgré les pressions et les déplacements. Ces deux types de contraintes lors des mêlées perturbent la posture du joueur de première ligne. Didier Retière insiste particulièrement sur l'importance de *« sentir les pressions pour rester bien placé »* et *« rester bien placé en ayant ressenti les pressions ».* Des exercices au joug sont par exemple préconisés pour travailler les postures, éprouver des sensations, sentir l'orientation des pressions ainsi que leurs incidences. Dans ces exercices, faire varier la pression, créer de l'incertitude permet au joueur d'apprendre à percevoir ces pressions. Ils doivent aussi comprendre leur action, à savoir *« ce qu'il se passe quand… » (« ... tout le monde pousse sur l'épaule droite »* par exemple), et ce *« avant de rentrer »* comme le propose Didier Retière *« dans les mécanismes de réaction ».* La capacité des joueurs à s'adapter à des situations

d'opposition qui sont proposées à la fois par l'adversaire et par les partenaires doit être développée. Les joueurs doivent être réactifs et garder le dos placé malgré les déplacements et/ou tout en se déplaçant. Les experts insistent sur l'importance de faire des petits pas, sans croiser les appuis : si le joug ne renvoie pas de pression, les adversaires en mêlées en opposition vont quant à eux produire une force qui va déstabiliser le joueur. Différents exercices sont proposés par les experts pour apprendre à maintenir une posture : des exercices les yeux fermés ou des entrées en mêlée au joug *sans talonneur,* ou *sans se lier* (placement des bras mais pas crochetage avec les mains) par exemple. Il s'agit d'introduire des perturbations pour que les joueurs apprennent à retrouver une position, à se gainer pour garder/retrouver la *bonne* posture.

Le problème le plus important identifié par Didier Retière lors de l'entrée en mêlée est l'impact : *« c'est l'impact qui détruit la posture, donc il va falloir mettre en place un impact qui va nous permettre de maintenir une posture ou de la retrouver le plus vite possible »*. Pour ce faire, la phase de préparation et la pré-action au contact sont essentielles. Les appuis au sol doivent être suffisamment espacés pour garder une bonne maitrise et un équilibre, les genoux pliés, le dos plat et la poitrine sortie (les omoplates qui se rapprochent dans le dos), le menton levé, les yeux ouverts, le regard face à l'adversaire sans modifier le placement de la tête qui reste dans l'axe du dos. La ligne des épaules doit toujours rester au dessus de celle du bassin. Cette posture doit être maintenue après le contact, les joueurs devant être capable de dissocier leurs appuis bas du haut du corps. Il apparaît, dans les préconisations, que les aspects mentaux tels que la concentration, la volonté et l'agressivité sont très importants dans ce travail.

La formation du joueur de première ligne proposée est construite autour de l'apprentissage d'une posture de référence. Le joueur doit être en mesure de la réaliser, de l'identifier, de la maintenir et d'y revenir.

1.2.3. Construire les ficelles du métier

Si le travail de l'Académie des premières lignes se focalise sur la question de la sécurité en mêlée, la question de la performance reste tout de même un élément important. Les adversaires doivent être considérés comme des partenaires de compétition, mais différentes astuces peuvent être mises en place pour mettre en difficulté son adversaire. L'objectif, dans cette situation de combat, est de garder la maîtrise sur son adversaire : savoir utiliser ou décaler des appuis, décaler des pressions tout en restant toujours « en sécurité ». Pour garder la maîtrise, il faut toujours rester en situation d'équilibre, aussi bien en reprise d'appuis

(quand le joueur subit la pression) que lorsque le joueur veut mettre une pression sur son adversaire. Pour ce faire, le joueur doit apprendre ce qu'une action produit sur la ligne adverse : quel type d'action entraîne quelle réaction. En mêlée, *« il faut »* selon Didier Retière *« être fort, mais il faut aussi être malin »*. Le joueur doit apprendre à se servir de son corps et construire ses propres outils, ses propres moyens pour réagir à la pression adverse. Pour jouer des forces en présence, il s'agit en premier lieu de préserver son propre équilibre, puis de mettre en place, en fonction de la situation, une action qui puisse faire basculer la mêlée à l'avantage de son pack ou une réaction qui empêche que celle-ci ne tourne à l'avantage de l'adversaire. Le joueur doit construire un certain nombre d'astuces pour faire face aux situations qu'il va rencontrer en match. Par exemple, les piliers droits, pour éviter de se faire soulever, mettent souvent leur pied droit devant pour fermer la porte au pilier gauche adverse lors de l'entrée en mêlée et, sur la deuxième pression, ils relèvent leur menton sur la droite pour sortir le pilier gauche adverse.

Si ces astuces sont importantes notamment en termes de performance, l'« Académie des premières lignes » a proposé une analyse des problèmes les plus fréquemment rencontrés en mêlée et des consignes données sur cette phase, afin d'éviter les accidents. Concernant les entrées en mêlée anticipées, le problème se pose lorsqu'un joueur est emmené dans un mouvement d'entrée qu'il n'a pas décidé. C'est bien au talonneur de lancer le mouvement ; cependant parfois certains piliers droits l'anticipent. Les deuxièmes et troisièmes lignes doivent venir caler la mêlée avec les moignons des épaules qui offrent un 'support' aux piliers et au talonneur. Le bassin doit être au dessus, et non en arrière, des appuis, les jambes fléchies. Concernant les mêlées effondrées, il est important d'apprendre au talonneur à lâcher instantanément ses piliers, à abandonner le combat et à anticiper la chute en laissant tomber ses genoux au sol, en arrêtant la poussée et en soulevant le menton pour verrouiller les cervicales. Quand une mêlée s'écroule, le joueur numéro 8 doit sortir très vite (« s'éjecter ») et les 2ième lignes doivent arrêter d'exercer leur pression et se relever. Les arbitres ont un rôle à jouer sur cette phase critique, en ordonnant l'arrêt de la poussée aux deuxièmes lignes, ce qui peut se faire par les verbalisations suivantes : *« deuxièmes lignes, on pousse plus ! »*, *« stop la poussée ! »*. Enfin, pour remédier à une mêlée qui commence à tourner : les joueurs du « 8 de devant » subissant la rotation, doivent se mettre à pousser ensemble dans l'axe pour retourner le block adverse.

1.2.4. Renégocier le cadre réglementaire et renforcer le rôle de l'arbitre

Depuis sa constitution, l'enjeu poursuivi par l'« Académie des premières lignes » est de lever les restrictions sur la mêlée afin que celle-ci soit à nouveau pleinement jouée, qu'elle retrouve sa valeur et qu'elle redevienne un enjeu (une phase importante de conquête collective pour la récupération du ballon). Comme nous l'avons montré dans les points précédents, les propositions de l'« Académie des premières lignes » s'orientent assez explicitement vers de meilleures formations et préparations du joueur. La sécurité du joueur n'est pas envisagée à travers la réduction des possibilités de jeu, au contraire celle-ci doit être garantie par *un mieux jouer*. C'est pourquoi l'annonce des changements de règle survenue en 2010, comprenant notamment la suppression de l'impact pour les catégories C et D, s'est trouvée être en opposition avec l'ensemble du travail effectué par l'« Académie des premières lignes » depuis 2007.

Même si ce n'était pas l'orientation privilégiée par les experts de l'Académie, ce changement de règles a permis d'engager une réflexion sur ces modifications qui a notamment abouti à une proposition de commandements de l'entrée en mêlée : « Flexion – Placement – Stop – Jeu ». La mise en place de ces commandements avait pour objectif de laisser le temps à chaque joueur de préparer sa poussée en mêlée (par un repositionnement de ses appuis et de sa posture) pour conserver l'importance du combat inhérent à la mêlée malgré la suppression de la phase d'impact pour ces catégories (suppression qui a été imposée par l'organisme assureur en raison du nombre important de blessures lors de la mêlée). Le commandement « placement » permet aux joueurs de rentrer en contact avec l'adversaire à l'aide d'une posture sécuritaire. Le commandement « Stop » permet le repositionnement des appuis après l'avancée des 1ières lignes. Enfin, le commandement « Jeu » est le commandement qui alerte les joueurs sur l'introduction immédiate du ballon, afin qu'ils se préparent à pousser. Cette proposition assortie de prescriptions d'attitudes a été acceptée et mise en œuvre pour la saison 2010/2011.

Mais l'« Académie des premières lignes » a surtout mis en place un travail avec les arbitres pour repenser leur rôle dans la sécurisation de la mêlée. Une discussion entre arbitres et entraîneurs était indispensable afin de mieux connaitre les attentes et les responsabilités de chacun sur cette phase de mêlée. Pour les experts de l'« Académie des premières lignes », les arbitres ont un rôle dans la phase de préparation à la mêlée : ils doivent commander l'entrée en mêlée en étant attentif à ce que tous les joueurs regardent en face, et changer le rythme des commandements à chaque mêlée afin de maintenir éveillée l'attention des premières lignes. Leur placement à distance de la mêlée devrait favoriser la concentration des joueurs.

Une attention particulière doit être portée aux attitudes et postures des joueurs et au respect des commandements. Ainsi, la consigne pour les arbitres est la *tolérance « 0 »* envers les équipes qui anticipent l'entrée en mêlée. Les experts souhaiteraient aussi que les arbitres sanctionnent plus souvent les positions non conformes aux prescriptions (comme les dos ronds, les talonneurs qui vont chercher les ballons dans la mêlée avec les deux jambes, les piliers qui rentrent en travers, etc…). Il s'agit de préserver un engagement loyal et d'encourager une véritable lutte dans la légalité. Les équipes faisant tourner volontairement la mêlée avant l'introduction doivent elles aussi être sanctionnées. Il s'agit pour les équipes engageant volontairement cette rotation de la mêlée, lorsqu'elles n'ont pas l'introduction, d'en récupérer la possession si la mêlée tourne trop. Cela représente aussi parfois une manière de répondre à une pression subie trop importante. L'arbitre doit alors juger de la « volonté » ou non d'un joueur ou d'un groupe de joueur, de faire telle ou telle action pour produire tel ou tel effet. Il est aussi important que l'arbitre accepte que les joueurs aient un impact fort, une entrée franche et avec de la vitesse : dans ce cas là, les joueurs sont gainés, prêts, pré-activés, et leur sécurité est par conséquent accrue. Il est communément admis que seuls deux joueurs ont la possibilité de refuser de jouer la mêlée : le talonneur, en refusant d'entrer et d'envoyer ses partenaires en mêlée, et le demi de mêlée, en refusant d'introduire le ballon si la mêlée n'est pas stable. Les autres joueurs doivent rentrer en mêlée, à partir du moment où leur talonneur a déclenché le mouvement vers l'avant, sinon ils prennent le risque de se blesser très sérieusement, au niveau cervical ou lombaire notamment. Mais pour que la mêlée se joue de façon équitable et en toute loyauté, il faut aussi que les joueurs acceptent la possibilité d'être sanctionnés par l'arbitre. Les joueurs ont une tendance prononcée à contourner et à jouer avec la règle. Ils doivent aussi accepter d'être battus et attendre la fin de la mêlée plutôt que de l'écrouler.

Ainsi, si l'« Académie des premières lignes » a contribué à certaines modifications réglementaires, ses préconisations vont davantage dans le sens de la responsabilisation de chacun. Les arbitres, en tant qu'acteurs du jeu, ont ainsi été eux aussi sollicités pour une vérification des postures et une attention particulière à s'assurer de la concentration des joueurs.

D'ailleurs, durant l'été 2011, de nouveaux commandements en mêlée ont vus le jour : Flexion/Placement/Stop/Prêt. La nuance du « prêt » à la place du « jeu » a été envisagée pour que les joueurs ne soient pas tentés de rentrer/pousser avant l'introduction du ballon. Le « Prêt » est un signal de « pré-action » pour les joueurs de 1ière ligne et l'ordre pour le demie de mêlée d'introduire le ballon sans délais. Beaucoup de joueurs poussent encore avant

l'introduction du ballon malgré les modifications de règlement. N'est ce pas là un indice que le gain du ballon n'est pas la chose primordiale pour eux dans la réussite de leur duel en mêlée ?

1.3. Du mécanisme *à huiler* à la prise en compte de la dimension humaine

Comme nous l'avons évoqué, le travail mené par l'« Académie des premières lignes » a permis de formuler des propositions pour *bien jouer* les mêlées plutôt que de ne pas ou de *moins* les jouer. Ces propositions prennent la forme d'un certain nombre de prescriptions concernant la formation du joueur de première ligne et les conditions dans lesquelles la mêlée doit se jouer. Ainsi, les clés d'une *bonne* préparation physique ont été délivrées. Des précisions ont été apportées sur la *bonne* posture à avoir et la manière de la maintenir pour être tout à la fois en sécurité et performant. Le but était de proposer une véritable éducation posturale et physique des joueurs de première ligne. Des consignes ont aussi été données aux arbitres pour une lutte loyale et sécurisée en mêlée lors des matches.

Le nombre de propositions concernant le renforcement musculaire et la posture témoigne de la vision largement mécaniste de la mêlée. Elle est souvent appréhendée comme un système de forces à produire et à contrôler. Cette perspective repose sur une analyse de la mêlée d'un point de vue extérieur : c'est ce qu'il faut faire pour ne pas que la *machine* se casse, à la fois le pack, mais aussi chaque joueur. Cependant, les sensations des joueurs, leurs concentrations et leurs intentions sont aussi évoquées. Les joueurs doivent assimilés les postures, les construire corporellement en termes de sensations. Si la pression peut être rapportée à une force, la manière dont elle est perçue par le joueur est posée comme essentielle dans son action ou sa réaction. La concentration est aussi identifiée comme un élément prépondérant dans le bon déroulement de la mêlée : il faut que les joueurs soit attentifs, qu'ils se sentent concernés. Mais, au regard de la multiplicité des objectifs du joueur de première ligne telle qu'elle est déclinée par l' « Académie », la question peut se poser de ce sur quoi se concentre le joueur : garantir sa sécurité et celle d'autrui, assurer la conquête et préparer l'utilisation du ballon, gagner son duel, user ses adversaires pour prendre l'ascendant… et que cherche-t-il à produire ? Les réflexions de l'« Académie des premières lignes », sans nier l'importance de ces éléments, ne les ont pas autant investis que les déterminants biomécaniques et musculaires. C'est en cela que ce travail vient compléter ces

réflexions en s'intéressant au point de vue des joueurs ; il s'agit bien d'investir ce qui constitue en quelque sorte une « boite noire ».

Partir du point de vue des joueurs permettra peut-être aussi de dépasser ce qui, dans les préconisations de l'« Académie des premières lignes », pourrait apparaître comme une tension entre le poids de la prescription et la nécessité affichée de construire des astuces personnelles pour faire face aux situations. Autrement dit, qu'est-ce que constitue pour les joueurs le cadre formalisé, notamment la bonne posture ? Comment construisent-ils leurs astuces ? Ont-ils des marges de manœuvre qui leur permettent d'être plus performants tout en restant en sécurité ? Pour alimenter ces questionnements, nous nous sommes intéressés aux conceptions des joueurs, à leurs manières de faire, à ce qui est premier en mêlée pour eux. Ainsi, au-delà de la prescription fédérale, nous avons approché dans un second temps la façon dont les joueurs, des joueurs expérimentés reconnus comme experts par leurs pairs, appréhendent leur activité.

2. Les conceptions et astuces des joueurs de premières lignes

En complément de notre participation à l'« Académie des premières lignes », nous avons réalisé un travail avec différents joueurs reconnus comme experts de la mêlée. Les entretiens que nous avons menés ont permis de saisir le point de vue des joueurs : leur manière d'appréhender le prescrit, leurs astuces et leurs engagements dans la mêlée. Après une présentation des participants ainsi que de la méthode employée, nous présenterons l'identification des convergences et diversités des points de vue des joueurs de 1ière ligne sur la mêlée auxquelles nous sommes parvenus.

2.1. Des entretiens avec des experts

Les entretiens ont été réalisés à l'occasion d'une rencontre de l'« Académie des premières lignes » à Marcoussis les 10 et 11 Novembre 2007.

2.1.1. Les participants

Nous avons rencontré cinq experts masculins. Les cinq hommes interrogés ont été sélectionnés par Didier Retière, qui les a identifiés comme experts reconnus à différents

postes de première ligne et intéressés pour réfléchir sur leur pratique et la faire évoluer. Certains d'entre eux sont entraîneurs, d'autres intervenants ou bien consultants sur le thème de la mêlée.

Ces cinq experts présentent chacun d'eux des parcours singuliers dans le rugby et des spécialisations particulières au sein de la première ligne –pilier droit, gauche ou talonneur. Bien que nous tenons à préserver leur anonymat, il nous apparaît cependant important pour notre propos de retracer leur histoire dans le rugby.

L'Expert 1 a pratiqué le rugby pendant plus de 20 ans, dont 15 ans au poste de pilier bien qu'il ait pratiqué tous les postes de la mêlée. Repéré pour son gabarit (1 m 82 et 105 kg) et sa musculature, il a occupé de 1975 à 1990 le poste de pilier dans un des meilleurs clubs français. Il a été contraint d'arrêter sa carrière en raison de problèmes cervicaux : un coup de genoux porté au niveau de ses cervicales a provoqué deux hernies discales. Titulaire d'une formation de professeur d'EPS, il est par la suite devenu entraîneur dans un grand club de rugby français.

Durant ses 22 années de pratique rugbystique, **l'Expert 2** a tout d'abord joué au poste de 3ème ligne centre avant de devenir pilier après 4 ans de rugby. Même si son gabarit ne le prédisposait pas à jouer à ce poste (1 m 77 pour 92 kg), il s'est converti au poste de première ligne car il y avait une carence de joueur à ce poste dans son club. Cette reconversion était aussi une possibilité d'augmenter ses chances d'accéder au haut niveau. Si son métier de cultivateur/agriculteur constituait en tant que telle une bonne préparation physique, avec des ports fréquents de charges lourdes, il s'entrainait aussi individuellement et hors du cadre des entraînements avec son club grâce à un joug personnel et aux instruments de musculation qu'il s'était fabriqué. Il a terminé sa carrière en 1991 sans jamais avoir été lourdement blessé.

Dès l'âge de 14 ans, **l'Expert 3** a joué en première ligne, principalement au poste de talonneur. Sa carrière dans des clubs de plus en plus prestigieux l'a conduit à honorer 35 sélections en équipe de France entre 1992 et 1997. Dès ses premières années de joueurs, il entretenait ses facultés *naturelles* à jouer en première ligne en s'imposant en plus des entraînements de club des séances de courses et de musculation.

L'Expert 4 a commencé le rugby vers l'âge de 7 ans. Il s'est lancé dans cette pratique après avoir été marqué par le tournoi des 5 Nations. Formé dans une filière sport-études, il a joué dans différents clubs de haut niveau. Son gabarit et son tempérament semblaient le prédisposer à devenir un joueur *de devant* : en plus de sa stature, il se démenait beaucoup pour avoir le ballon. Dans la catégorie séniors, il a exclusivement occupé des postes de première ligne.

Alors qu'il pratiquait le rugby en UNSS, **l'Expert 5** a été remarqué à l'âge de 12 ans par un éducateur d'un club de haut niveau. Ce repérage a marqué le début de sa carrière : recruté en juniors, il intégra ensuite différents clubs de l'élite française. Si son premier poste a été celui de troisième ligne (aile ou centre), il est par la suite devenu pilier après 4 ans de pratique pour continuer de jouer à haut-niveau. Il a ainsi joué pendant plus de 15 ans au poste de pilier, à gauche le plus souvent.

Avec chacun de ces experts, nous avons donc mené un entretien individuel sous forme de récit de vie dans une salle isolée, avec pour seul matériel quelques feuilles blanches et un dictaphone. Il est d'ailleurs regrettable de ne pas les avoir filmés, car de nombreuses fois ils se sont levés pour démontrer certains aspects techniques de la mêlée. Il aurait été intéressant d'avoir ces images révélatrices des mobiles des experts sur les entrées en mêlée.

2.1.2. Des entretiens semi-directifs centrés

Nous avons mené les entretiens de manière isolée dans un bureau cependant à proximité de la salle de réunion plénière de l'Académie. Ceux-ci ont une durée variable comprise entre 35 min et 1h30.

Afin de saisir la manière dont les joueurs conçoivent la mêlée et rendent compte de leur activité de première ligne, nous avions préparé un certain nombre de points à aborder. A l'occasion d'une discussion informelle avec un joueur de première ligne reconnu comme expert, nous avons pu tester la manière dont les questions posées étaient reçues et saisir comment un joueur pouvait ou non s'emparer de nos questions et relances. C'est ainsi qu'une trame d'entretien pu être formalisé.

Après avoir présenté rapidement l'enjeu de la recherche et son inscription dans les projets de l' « Académie des premières lignes », la question suivante était posée : Pouvez-vous me raconter ce qui vous a amené à jouer au rugby et comment vous êtes devenu joueur de première ligne ? En fonction des développements du joueurs et des thématiques spontanément abordées, d'autres questions venaient compléter la première afin d'aborder l'ensemble des points suivants :

Le rôle de chaque acteur de la mêlée : le pilier droit, le pilier gauche, le talonneur, et les deuxièmes et troisièmes lignes

Les rapports entre les joueurs de premières lignes

Les sensations lors de l'entrée en mêlée

La description d'une ou plusieurs mêlée(s) mémorable(s)

La place de la mêlée dans un match

L'entraînement à la mêlée

Tous les entretiens ont été enregistrés à l'aide un dictaphone, et ont ensuite été retranscrits puis analysés. Le traitement des verbalisations a débuté par une imprégnation du chercheur au discours de l'acteur. Les verbalisations ont ensuite été réorganisées relativement aux thèmes de la trame d'entretien : Histoire du joueur, Conception de la mêlée et des différents postes, Rapport entre les joueurs de premières lignes, Sensations lors de l'entrée en mêlée, Mêlée(s) mémorable(s), Entraînement à la mêlée. Les entretiens ainsi ré-agencés sont présentés en Annexe. La majeure partie des propos recueillis se centre sur la conception qu'ont ces experts de la mêlée et de leur rôle au sein de cette dernière. A partir de ce corpus, nous avons ensuite identifié des valeurs communes à tous les joueurs de premières lignes et des convergences dans leurs conceptions de la mêlée, mais aussi différentes orientations.

2.2. Le point de vue de joueurs de premières lignes sur la mêlée : convergences et diversité

Le traitement des entretiens menés avec les cinq experts nous a conduits à repérer des valeurs communes partagées par tous, mais aussi un certain nombre de tensions entre des centrations qui peuvent devenir antagonistes. Nous avons également identifié pour chaque joueur ce qui, dans son discours, paraissait prépondérant dans la mêlée, à savoir sa manière de l'appréhender. Ceci nous a permis à mettre à jour plusieurs orientations. Enfin, nous avons relevé dans leurs propos différentes astuces, leurs propres ficelles pour entrer en mêlée.

2.2.1. Des valeurs communes

Ce qui est remarquable dans l'ensemble des propos des experts, c'est le **combat au contact de l'adversaire**. Quels que soient les joueurs, les termes ou les images qu'ils emploient, tous reviennent sur l'importance de ce combat. L'Expert 3 l'exprime en rapportant un match à la guerre : « **tu vas à la guerre**... parce que bon chaque fois que je rentrais sur un terrain **j'allais à la guerre, j'allais au combat** quoi, moi j'allais **combattre contre l'équipe adverse**… ».

Si pour les experts interrogés le combat est central dans le rugby, il se cristallise particulièrement dans la mêlée. Pour l'Expert 1, la mêlée représente un combat direct avec

l'adversaire. Il s'agit de « gagner un ballon, mettre du **combat** et **diminuer l'adversaire**…c'était ça, donc y'avait toutes les influences possibles, à la fois physiques, mentales euh psychologiques euh… donc euh y'avait le Dolpic dans les chaussettes, y'avait les mêlées relevées euh… c'était le, le, ce que l'on appelle le **combat**, il fallait que le gars qui reste en mêlée il avait pas la même fraîcheur, physique… et morale quand il sortait de là… donc **c'était un combat** ». Ce combat individuel à l'adversaire se retrouve aussi dans les propos de l'Expert 5 : « La première ligne c'est quand même un poste où **c'est vraiment du défi**, c'est le seul poste où on est, **la première ligne, en défi direct avec l'adversaire** », « c'est la première ligne qui est **en contact direct avec l'adversaire** donc c'est elle qui va donner le tempo de la qualité d'une mêlée, si on rentre et on sait pas bien se placer on va pas être efficace et bon voilà, on va… toute l'équipe va souffrir quoi ». Entrer en mêlée, c'est affronter son adversaire, le diminuer, l'user. Pour l'Expert 2 : « c'est de là qu'on démarre le, le ballon part, c'est de là que ça démarre le jeu, c'est de là que ça part le jeu… sur le jeu sur la défense… si tu veux c'est une remise en jeu qui est **faite par l'affrontement**, je crois, tactique, physique et qui est fait de malice, de... de vice, tu vois c'est ça la mêlée fermée ! ». Il nous dit également en entretien que « toutes les mêlées sont différentes, toutes les mêlées sont importantes mais elles sont toutes différentes… parce que t'as les mêlées, t'as les premières mêlées où ça te tarde de jouer la première mêlée parce que c'est là que**… l'affrontement il est là parce que nous si tu veux on affronte directement l'adversaire**, quoi (…) nous on est obligés de passer par là, **l'affrontement** il est là, on est obligés de passer par là, **c't'affrontement là… mais il nous tarde pour se mesurer à l'adversaire**, pour se mesurer à ça et quand t'es bien là bin après t'es bien partout (…) il faut être bien tout simplement ». L'Expert 4 insiste aussi sur l'aspect collectif du combat : « c't' histoire de, de, de… de domination, pour moi c'est vraiment dans le symbole du **combat collectif**… c'est-à-dire que… la mêlée… si on… c'est-à-dire… **on s'associe tous** pour essayer de renverser l'adversaire et si y'en a un qui y va pas, bin en général on n'y arrive pas… donc y'a vraiment **ce côté collectif, ce côté combat,** et se livrer entièrement… »

Toutes ces notions de combat sont rapportées au contact de l'adversaire, ce qui est la spécificité de la mêlée alors que d'autres phases de combat en rugby peuvent jouer sur l'évitement.

2.2.2. Des tensions

Si la dimension du combat était présente dans tous les entretiens, nous avons également relevé dans les propos de différents joueurs des tensions ; tensions quant au rôle de la règle, du prescrit dans la pratique de la mêlée, tensions entre le combat et le gain du ballon, tensions entre un combat individuel et un combat collectif.

Les propos des joueurs font apparaitre un rapport ambivalent à la règle et au prescrit. Les propos de l'Expert 5 reflètent bien cette ambivalence : « **La règle même à la limite, maintenant elle est contradictoire**, elle ne peut pas être appliquée à la limite, par exemple au niveau prise on prend le pilier adverse, donc le pilier gauche il est en dessous du bras de l'autre (pilier droit adverse) donc il faut être comme ça, le pilier droit dessus, et si le pilier droit il est comme ça, quand il rentre en mêlée ici tout est découvert (…) parce que là il ferme avec son épaule, il ferme là… si il est comme ça, le pilier en face, le pilier gauche il va passer dessous, il va rentrer il va être super bien positionné et l'autre il va subir quoi, donc c'est vrai que, **techniquement, niveau sécurité y a des prises tout ça mais après en termes d'efficacité le pilier si il garde cette position, il est pas bien du tout, il va vraiment subir il peut même se faire mal parce qu'il peut se faire casser les côtes** par le pilier d'en face, c'est un peu, **c'est contradictoire**, quoi hein (…) disons le pilier droit lui son truc c'est justement c't'épaule que elle soit pas écartée, si elle est écartée c'est que l'autre en face si il arrive à rentrer il va passer dessous et l'autre donc il va être coincé il va lui prendre le dessus hein donc euh… **donc il va toujours essayer d'aller vers le bas quoi, pour le coincer, pour pouvoir l'empêcher de passer** ». Rappelons qu'il faut, règlementairement, pousser droit et rester le dos plat/à l'horizontal (cf : prescriptions de placement développées plus haut dans ce document) mais ce n'est pas toujours la meilleure façon de se sortir d'une situation délicate comme nous l'explique cet expert. L'Expert 1 commente les conséquences créées par la mise en place de la règle qui autorise l'introduction du ballon dans le même temps que l'entrée en mêlée, donc « automatiquement celui qui rentre plus vite il va avoir d'avantage de chance d'être actif par rapport à l'introduction du ballon (…) parce que qu'est c'qui se passe… quand tu rentres en mêlée qu'est c'que tu recherches, t'as pas le ballon tu recherches à déséquilibrer (…) **tu recherches à foutre la merde pour qu'il ait pas un bon ballon** ». On comprend alors, avec les propos de l'expert 1, que le but pour certains pratiquants est de *jouer avec la règle*, selon les cas auxquels ils sont confrontés : rentrer avant le commandement de l'arbitre ou déséquilibrer l'adversaire qui a gagné le ballon. L'Expert 4 insiste en soulignant la manière dont la règle peut être intégrée, contournée ou la manière dont certains peuvent jouer avec : « en fait le truc c'est **qu'on est toujours en train d'essayer de, de de gruger un peu**, quoi

on essaie de faire subir l'autre et l'autre on sait que si il s'écroule on prend une pénalité, donc de temps en temps si on voit qu'il est faible bin on le fait tomber, c'est-à-dire que le déséquilibre on l'entretient même pas là… **on fait tomber le mec, quand il est au sol on fait 'Monsieur l'arbitre il tombe**' ». Il poursuit en nous disant : « les règles sont faites de telle manière que… après **la règle faut essayer de l'utiliser au mieux possible,** (…) ces commandements si ils sont anticipés y'a pénalité, si on a pénalité on a perdu donc c'est un jeu qui est plus sur la vitesse d'exécution que sur le fait de voler les commandements, c'est un peu comme un starter en athlétisme, euh… le starter quand il fait partir sa course, le type il essaye d'avoir le temps de réaction le plus court possible et de temps en temps il est tellement court que ils partent un peu avant… (…) donc bien sûr c'est pas aussi fin au rugby mais quelqu'un qui vole l'entrée il peut se faire pénaliser, si il se fait pénaliser la mêlée elle est perdue, enfin il a perdu, donc on est obligé… j'aime à croire que c'est plus un jeu de rapidité que un jeu de… **pour gruger c'est essayer de pas voler le temps de l'arbitre mais d'être le plus rapide possible sur son commandement**, donc après dans l'anticipation euh… c'est vraiment se dire bon maintenant il va annoncer l'entrée faut qu'je rentre quoi, le temps de réaction… pour prendre la position, une position forte… ». L'Expert 3, quand à lui, nous fait prendre conscience de la tension entre le fait de 'gruger' et la nécessité de rester dans la règle, mais nous rappelle que c'est à l'arbitre de faire son travail en faisant appliquer la règle aux joueurs, à la différence de ce qu'il se passait il y a quelques années lorsque certains joueurs s'en chargeaient eux même : « **Les mecs ils trichent** (…) ils trichent parce que… s'tu veux avant quand tu trichais en mêlée t'avais un type derrière toi qui s'appelle seconde ligne, tu l'appelais il mettait une grande tartine et ça trichait plus… et maintenant les arbitres s'tu veux ils font refaire et refaire et refaire et **le mec il triche en face et tu peux pas l'régler,** tu peux pas l'régler, il peut tricher toute la partie si l'arbitre le sanctionne pas d'un carton jaune ou d'une pénalité, s'tu veux **il va tricher toute la partie, il va tomber, il va s'mettre en travers,** il va t'faire chier (…) **il sent que t'es mieux que lui**, paf il va rentrer, boum il va tomber… pour pas subir, pour pas subir.. » Pour conclure, sur ce rapport ambivalent à la règle et au prescrit, nous avons pu voir que la règle, si elle est protectrice de l'intégrité des joueurs, tous les moyens sont bons pour la contourner et jouer avec. Même si un rôle de régulation des problèmes de tricherie en mêlée par l'arbitre est attendu, il n'en reste pas moins que la manière dont la règle est convoquée dépend de la position dans laquelle le joueur se trouve : utiliser la règle pour prendre le dessus et/ou ne pas subir, rappeler la règle pour dénoncer le refus du combat etc.

Si le rapport ambivalent à la règle est important, une autre tension se retrouve dans les discours de différents experts entre le combat et le gain du ballon. Autrement dit, si le combat est central chez tous les joueurs, il apparait que ce combat peut être relativisé au regard du gain du ballon. Par exemple, pour l'Expert 5, si « **tu recules ça fait pas plaisir** (…) si tu recules en mêlée (…) si on recule en mêlée parce qu'on a souffert, **c'est impardonnable**, dans notre culture à nous c'est impardonnable… ». Mais dans le même temps, il affirme qu'« il faut assurer le **gain du ballon** donc après si on arrive à, à pousser ou à lâcher **si on a eu le ballon y'a pas de soucis** faut pas **lâcher avant d'avoir le ballon ».** L'expert 4, quant à lui, affirme : « **reculer c'est l'humiliation** ». Cependant, il raconte ensuite l'histoire d'un match où la mêlée adverse était plus forte et où le gain du ballon était premier : « nous en première ligne on a pris, **on a chargé** mais il n'empêche que derrière **on faisait tout de suite sortir les ballons et on les faisait jouer**, c'qui faisait que, eux, les mecs **eux ils poussaient comme des sauvages mais ils s'rendaient pas compte que le ballon il était plus là** ! (…) Je te parlais d'impact, tu rentres très très fort, tu t'lies, tu forces comme ça tu t'contractes et t'essaies de tenir et tu t'dis t'as deux secondes à tenir, **au bout de deux secondes c'est pas grave, tu peux relâcher, le ballon il est parti,** le ballon il est rentré, le ballon il est dans les pieds du 8, le 8 il a pris le ballon il est parti et c'est fini donc après… **quand l'ballon est parti tu t'relâches, enfin quand tu sais qu'le ballon est parti tu t'relâches** et là c'est ça l'histoire au bout des deux secondes tu te relâches, c'est bon (…) **le but du jeu il est de gagner la balle, quand t'as gagné la balle le jeu il est fini** (…) l'objectif il est de gagner la balle, quand t'as gagné la balle c'est gagné (…) et après l'histoire de pas reculer, ouais… **c'est vrai aussi t'aimes pas reculer parce qu'y une histoire de fierté** mais quand t'as gagné la balle le type en face tu lui tapes sur l'épaule et tu lui fais 'ouais, c'est pas grave nous on a l'ballon, nous' ». L'Expert 3 indique aussi qu'il « **faut dominer l'adversaire,** si t'es pas plus fort que ton adversaire direct, t'existe pas, il te prend le dessus puis il fait ce qu'il veut de toi, tandis que toi si tu lui prends le dessus à l'adversaire bin c'est pas pareil », mais que « le **gain du ballon** crée un effet psychologique sur l'équipe adverse ». Nous voulons souligner à travers ces quelques propos que les joueurs peuvent vivre une tension entre le combat, ne pas reculer, toujours avancer sur l'adversaire et le gain du ballon. Même si le combat pourrait être considéré comme le moyen d'atteindre le gain du ballon, les discours des joueurs révèlent à certains moments une tension. La domination, l'usure de l'adversaire, le combat est un objectif en tant que tel. Reculer, c'est *impardonnable, humiliant*… Mais ceci peut perdre de l'importance si le gain du ballon est assuré.

Une autre tension apparait aussi dans le discours de différents joueurs entre le combat individuel, avec son vis-à-vis et un combat collectif. L'Expert 2 nous parle, tour à tour, de combat individuel : « La première ligne c'est une base... y'a le **combat individuel**, hein, **face à face**, hein… », « **celui qui jouait en face de moi** bin il voulait ma peau, moi aussi je la voulais (la sienne), mais je le respectais parce qu'il faut qu'il me coltine, mais moi aussi je dois me le coltiner mais je m'en méfiais, je dois être surtout conscient, **il veut ma peau, moi aussi je veux la sienne » ;** mais aussi de combat collectif : « Les piliers ça marche par pairs avec un fil conducteur qui passe par le talonneur », « Si l'entente elle est superbe entre le 1, le 2, le 3, hein… là c'est fabuleux ! Parce **que moi pilier droit je sais si le pilier gauche il est en difficulté** ». Pour l'Expert 1, il n'y a pas de rôle imputé à chaque joueur mais plutôt des rôles à chaque ligne, « la mêlée est un, un… une action collective et à l'intérieur de cette action, il doit y avoir des comportements individuels qui correspondent aux principes de l'action qui a été mise en commun… on met en place des principes d'action et à partir de ces principes d'action chacun doit respecter ce qu'on a mis en place… » Il y a une codification collective (« flexion, touchez, stop, entrez ») puis il y a le combat individuel : « tu recherches à déséquilibrer plus ou moins l'adversaire, soit pour lui passer dessous si t'es pilier gauche, soit pour t'éloigner du gaucher pour pas qu'il vienne te prendre en travers, ou soit pour t'opposer directement au gaucher pour pas qu'il vienne te prendre en travers, donc ça veut dire que t'as un combat individuel en fonction de ce que tu as mais tu dois aussi respecter l'organisation collective, or le plus souvent tu la respectes quand t'as l'introduction du ballon… ». Pour l'Expert 5, la tension entre collectif et individuel apparait dans la même phrase: « oui, non c'est vraiment important collectivement, personnellement, ça fait plaisir d'avancer quoi, c'est le plaisir de battre, de faire reculer ton adversaire direct qui est devant toi… ».

Ainsi, parmi l'ensemble des objectifs de la mêlée posés par les techniciens et formateurs fédéraux qui sont d'être en sécurité et assurer la sécurité d'autrui, assurer la conquête, le gain du ballon dans de bonnes conditions, maîtriser le rapport de forces en gagnant son duel, préparer l'utilisation du ballon et enfin créer un effet d'usure et prendre l'ascendant sur les adversaires, certains entrent en tension. Les tensions **sécurité** dans le respect du prescrit/**performance** avec un rapport ambivalent à la règle, **combat/gain du ballon** qui n'est pas toujours poursuite du même objectif, **combat individuel/collectif,** posent la question des critères de réussite de la mêlée : gain/utilisation du ballon, enfoncer son partenaire direct, faire reculer le pack adverse même si individuellement le joueur subit etc.

2.2.3. Des orientations privilégiées

Au-delà des valeurs communes et des tensions repérées dans différents entretiens, nous avons identifié pour quatre des cinq experts[10], une orientation privilégiée, une centration, un objectif plus prégnant que les autres en mêlée.

En effet, l'Expert 2 insiste sur le combat, l'impact, le défi par rapport à son vis-à-vis. Pour lui, « la première ligne c'est une base... y'a le **combat individuel**, hein, **face à face**, hein… ». Il met en avant la mêlée fermée dans sa pratique et souligne qu'« il fallait qu'elle fasse ça, ça… **qu'elle broie**… ». « **Celui qui jouait en face** de moi bin, il voulait ma peau moi aussi je la voulais… (…) il veut ma peau, moi aussi je veux la sienne ». Si le combat s'affirme dans les propos de l'Expert 2, il se spécifie dans l'affrontement à son vis-à-vis. Il décrit d'ailleurs plus généralement le poste de pilier droit, ce qui incombe à ce dernier relativement au pilier gauche adverse : « le pilier droit doit avoir de l'avance, **il va chercher son adversaire direct pour l'amener en bas et l'asphyxier** ». Dans ce combat, ce qui compte par-dessus tout, c'est l'impact. « Rentrer en mêlée, y'a un phénomène (…) c'est comme si on prenait un marron, c'est-à-dire c'est le coup d'électricité… tic… et là le corps se détend… ». « Il faut que ça résonne, que ça descende après jusqu'en bas des chevilles (…) Cet **influx, l'impact** qu'il y a, il faut que ça descende en bas, il faut pas que ça tombe sur euh…sur mon épaule, la moitié sur l'épaule du talonneur (…) c'est-à-dire c'est la, la force, **cette force d'impact**, il faut que **cet impact il descende jusqu'aux chevilles**, jusqu'en bas, jusqu'en bas du sol, c'est sur… comme sur du béton, il faut qu'**ça résonne quoi**… ». L'image qu'il donne de l'électricité, du coup de tonnerre qui traverse le corps, est celle d'une force, d'une onde. Il décrit ses sensations corporelles en mêlée : « Il faut envoyer… c'est, c'est, c'est tout ça de derrière... que ça se déplie et surtout que le moment où y'a le contact là clac... que ça tombe là… ». L'impact est un point d'énergie d'où part la force, le flux. C'est cette force qui permet d'affronter l'adversaire, d'avancer, de le *broyer*. Pour ce joueur, reculer en mêlée n'est pas concevable : soit on peut tenir, résister, soit « **on meurt sur place**, c'est-à-dire on tombe, on fait tomber, je fais tomber toute la mêlée… et tout le monde nous tombe dessus… ». Il est proprement impossible de reculer, au pire on peut effondrer, mais déjà là *on meurt sur place*. Ainsi, ce qui est prégnant pour l'Expert 2, ce qui semble prendre le pas sur

[10] L'entretien avec l'Expert 1 ne nous a pas permis d'identifier chez lui une orientation privilégiée alors que pour les quatre autres, un objectif semble prendre le pas sur les autres.

d'autres objectifs de la mêlée, c'est le combat avec son adversaire direct. Cet affrontement se joue sur l'impact lors de l'entrée en mêlée, mais aussi sur le fait de ne pas reculer. Ces deux éléments constituent pour l'Expert 2, deux critères de réussite importants pour la mêlée.

L'Expert 3, quant à lui, insiste sur le combat individuel et l'usure de l'adversaire**.** Le but du jeu pour un joueur de première ligne est de faire sortir son vis-à-vis direct, « qu'il soit lessivé, que **le mec il soit lessivé**, qu'il se dise 'putain j'en peux plus, **il m'a tordu,** j'suis naze physiquement j'peux plus rien faire et qu'il fasse rentrer son collègue qui est remplaçant », et « **tant qu'il sortait pas, tu avais pas gagné le match** ». Ici, dans les propos de l'Expert 3, l'usure de l'adversaire prime dans le combat individuel, à contrario d'autres experts pour qui l'importance est donnée à l'impact ou au fait de ne pas reculer, et cela apparait vraiment comme un critère de réussite et de satisfaction, c'est donc un combat individuel sur du long terme. Il poursuit ses propos en nous disant : « si t'as un côté droit fort t'auras une très très bonne mêlée… après l'idéal c'est de **tordre le mec en face**, quoi… c'est de **le prendre et de le faire péter**… et se servir du talonneur pour justement finir ce travail là quoi… (…) le tordre, c'est le prendre et l'amener où on veut l'amener, faut lui faire ce qu'on a envie de lui faire, faut le prendre et le serrer et l'amener là où l'on veut l'amener, qu'**on le domine quoi**… ». Il apparait important d'avoir une agressivité supérieure à celle de son adversaire pour s'en sortir : **« Faut dominer l'adversaire, si t'es pas plus fort que ton adversaire direct, t'existe pas,** il te prend le dessus puis il fait ce qu'il veut de toi, tandis que toi si tu lui prends le dessus à l'adversaire bin c'est pas pareil ». Même si pour l'Expert 3, « le talonneur, c'est le leader de combat, c'est entraîner les 7 autres dans le combat dans ce qu'on va imposer à l'adversaire, je crois, c'est le talonneur qui fait rentrer, qui affronte en premier la mêlée adverse », le combat est un combat de vis-à-vis pour les premières lignes : « le droitier est là pour défoncer le côté gauche ». L'Expert 3 nous renseigne sur l'envie de se mesurer à l'adversaire, l'attente insoutenable de la 1ère mêlée (du match, de la saison) : « t'as les premières mêlées où ça te tarde de jouer la première mêlée parce que c'est là que… (…) il nous tarde pour se mesurer à l'adversaire, pour se mesurer à ça et quand t'es bien là ».

Pour l'Expert 4, ce qui prime c'est le combat, l'impact, ne pas reculer mais davantage sous un aspect collectif que l'Expert 2 qui décrivait cela de manière plus individuelle. Ainsi, il emploiera souvent la 3ème personne du singulier avec le « on » ou « celui » ou « la personne », « le but du jeu » pour exprimer ce combat. Il nous dit par exemple que : « **le but du jeu pour un première ligne c'est de pas subir, si on subit on est vexé et on est humilié,** ça fait un

peu puéril de dire ça… mais disons qu'**on est touché dans notre chair**… y'a des tensions qui montent… le but c'est de jamais accepter de subir, quelque part on peut subir mais faut pas accepter, ouais l'idée c'est vraiment de résister au maximum et donc euh… en résistant c'est… y'a qu'une seule tactique faut **essayer de prendre l'autre, donc faut attaquer** (…) pour un pilier droit, par exemple, c'est si il a réussi à **impacter fort**, à s'mettre dans une position où il est légèrement allongé et à verrouiller le mec qui est en face de lui sur le bas de la mêlée c'est-à-dire que le pilier gauche, lui, a tendance à avoir le cul qui est légèrement relevé par rapport à ses épaules, il peut plus pousser, donc le pilier droit, **il est bien placé, y'a plus de problème, il peut plus souffrir**… l'idée c'est ça… » mais aussi que « **l'impact,** ça permet de se positionner et quand on est positionné on est bien, voilà c'est tout… ». Il poursuit sur le fait que « l'but du jeu, **c'est d'essayer de rentrer, d'essayer de se mettre en position** où j'suis comme ça, et ça m'permet de pouvoir pousser le plus possible, **sur l'impact si je subis** j'me retrouve j'suis comme ça (**en déséquilibre arrière**) parce que là, pour avancer c'est très compliqué faut déjà qu'j'arrive à me rebasculer comme ça, la solution après c'est de reculer ses appuis bien sur, mais bon, **si on recule, on a perdu quoi** ». De plus, il nous dit : « **celui qui a subi l'impact, il essaie de se rééquilibrer et de repousser, et l'autre, il entretient ce déséquilibre »** puis il nous donne des astuces : « pour **éviter de reculer**, comment dire, la personne peut **tomber parce qu'elle peut pas vraiment reculer** (…) tu fais en sorte que tu recules pas, tu résistes, tu résistes, tu résistes (…) tu dois essayer de résister, là tu résistes, tu résistes, tu résistes et de temps en temps tu résistes plus donc tu tombes (…) **c'est sûr que quelque part, mieux vaut reculer que se péter, ça c'est sûr et certain, mais après y'a des moments où on voudra pas reculer, ça c'est pas possible** ». Ensuite, il commence par évoquer son ressenti personnel (avec le « je ») mais généralisé, puis il bascule sur le pronom indéfini à considérer ici comme un pronom personnel sujet conjoint (avec le « on ») qui laisse présager qu'autrui ressent/fait la même chose que lui : « en général quand j'me casse la gueule j'fais vraiment pas exprès … mais disons que quand j'me casse le gueule j'ai pu résister au maximum, j'fais pas exprès de tomber, enfin moi j'pense pas, j'pense pas écrouler les mêlées, si ça a pu m'arriver à des moments où j'me sentais pas bien, j'me suis dit allez hop, on va tomber et puis on va la refaire quoi, (…) l'histoire c'est vraiment que, **on résiste on résiste, on résiste et à un moment on s'casse la gueule, c'est ça… et on résiste parce qu'on veut pas reculer, si on accepte de reculer y'a pas de problème on tombera pas … mais enfin, le jeu il est pas là quoi**… ». Sur le refus de reculer il poursuit en disant qu' « en terme psychologique **reculer c'est l'humiliation**, (…) l'histoire c'est vraiment de refuser de subir », ces propos étant argumentés par le fait que si on accepte de subir on

peut se blesser : « A chaque fois qu'j'vais rentrer en mêlée euh j'pense pas qu'j'vais m'faire mal mais je sais que **si j'me lie pas au maximum j'vais souffrir**, et j'vais avoir mal et ça peut aller jusqu'à une douleur qui soit atroce (…) il faut qu'j'me livre **au maximum de mes capacités sinon j'vais m'faire casser** (…) de temps en temps on n'arrive pas à tenir mais c'est sûr que si on s'relâche on charge et si **on charge alors non seulement on peut s'blesser mais après on est vexé, humilié** ». En conclusion, l'Expert 4 résume son discours en parlant d'un réel combat collectif : « c't' histoire de, de, de… de domination, pour moi c'est vraiment dans le symbole du **combat collectif**… c'est-à-dire que… la mêlée… si on… c'est-à-dire… **on s'associe tous** pour essayer de renverser l'adversaire et si y'en a un qui y va pas, bin en général on n'y arrive pas… donc y'a vraiment **ce côté collectif, ce côté combat,** et se livrer entièrement… ».

Et enfin, pour l'Expert 5 ce qui prime c'est le gain du ballon et le collectif. Dans un premier temps, au niveau du gain du ballon il nous dit que la mêlée « c'est une phase de… **pour gagner un ballon** donc,… donc il faut prendre le dessus sur l'adversaire **pour avoir le ballon ou le garder** ou l'avoir pour son introduction ou essayer de le récupérer sur l'introduction adverse », « c'est tactique hein, si on met la pression, qu'on arrive à tourner la mêlée comme on veut, qu'on empêche de jouer l'adversaire ou **qu'on pourrisse la sortie du ballon**, j'veux dire si t'avances en mêlée, que t'as le joueur en face, le troisième ligne qui a le ballon entre les jambes, qu'il doit le ramasser c'est plus difficile à le ramasser avec, avec une mêlée qui recule qu'avec une mêlée ou qui avance ou qui est stable ». Puis, dans un second temps il nous fait l'éloge du collectif : «… c'est un ***travail collectif*** parce que bon si on lâche mais on lâche trop… faut assurer le **gain du ballon** donc après si on arrive à, à pousser ou à lâcher **si on a eu le ballon y'a pas de soucis** faut pas **lâcher avant d'avoir le ballon** parce que là on l'a pas c'est vraiment un travail… là ça dépasse la première ligne, c'est du ***travail vraiment collectif*** ». Il nous évoque d'ailleurs l'importance de l'entrée collective, et plus précisément des 2èmes lignes qui poussent derrière lui : « si il rentre, si on rentre et lui il met juste l'impact derrière si y'a un p'tit décalage tac, je vais… on va pas rentrer… au lieu de rentrer avec 300kg, y'aura que 100kg qui vont rentrer, donc si en face l'adversaire rentre bien collé, tout le monde au même, au même… j'veux dire en même temps, bin nous on va subir l'impact quoi, donc là y'a un travail collectif quoi… d'efficacité pour… disons être efficace sans… en utilisant le moins de force possible… parce qu'après des fois y'a des paquets qui sont, qui sont très lourds, mais qui ont pas une bonne technique, qui sont beaucoup moins efficaces que des paquets qui sont moins lourds mais qui sont très… vraiment efficaces ».

Ce développement nous amène à conclure sur le constat de différences quant aux centrations ou orientations des joueurs de premières lignes sur la mêlée. La manière dont ils décrivent ce qui, pour eux, importe en mêlée, en donne une définition singulière. Le combat, notion partagée par tous comme constitutive de cette phase de mêlée, est, en fonction des différentes orientations des joueurs interrogés, privilégié tantôt dans le cadre d'un duel avec son vis-à-vis, tantôt au sein d'une lutte collective entre les deux packs d'avants, et la finalité de ce combat peut être envisagée comme le fait d'impacter et de faire avancer son pack, ou bien encore de gagner le ballon. De l'existence de ces différents éléments qu'il est possible de retrouver chez un même joueur, pouvant ainsi être à l'origine de réelles tensions dans son activité, nous avons cependant identifié des tendances organisatrices fortes chez chacun de ces joueurs.

2.2.4. Des astuces personnalisées

Si il a été possible de repérer pour chaque joueur une orientation privilégiée, une centration particulière dans sa manière de décrire la mêlée et donc à travers celle-ci sa manière d'envisager les conditions de son activité, nous avons également pu identifier dans les verbalisations de ces joueurs des astuces mises en œuvre pour performer dans cette tâche. Comme le souligne l'Expert 3, en tant que joueur de première ligne « **tu t'adaptes t'es obligé de t'adapter** parce que toutes les mêlées elles sont différentes, parce **qu'un coup faut pousser comme ça, l'autre coup faut pousser comme ça, après faut pousser comme ça**… toutes les mêlées elles sont… il faut que le mec s'adapte… ». Chacun construit donc un certain nombre d'astuces pour faire face à différentes situations. Nous avons regroupé ces astuces en fonction de leur utilisation, que nous présentons ci-après.

Pour prendre ou reprendre le dessus sur l'adversaire, l'Expert 4, par exemple, indique qu'il faut faire baisser la tête à l'autre : « quelqu'un à qui **on baisse un peu la tête** il perd en puissance, il peut plus pousser c'est plus possible, c'est mécanique…. pour pouvoir avancer faut avoir la tête droite et euh… le truc c'est que si on arrive à **rentrer en position avant l'autre** en général on le fait légèrement subir… c'qui fait qu'à ce moment là il peut plus vraiment pousser, il est pas bien, il est obligé de faire une reprise d'appuis, c'est plus compliqué pour lui et surtout quand il fait une reprise d'appuis, il est exposé au fait que nous aussi on fasse une reprise d'appuis qui soit euh… on entretient son déséquilibre en fait c'est ça… le but du jeu c'est d'le déséquilibrer… donc attaquer c'est **essayer de déséquilibrer**

l'adversaire, c'est… et pour ça y'a **un côté euh… percutant**, c'est-à-dire que y faut vraiment essayer d'aller le chercher, faut le déstabiliser après ». Pour déséquilibrer l'adversaire lors de l'entrée en mêlée, la préparation est importante. D'après l'Expert 4 la prise de distance diffère selon ce qu'on cherche à faire par rapport au gabarit de l'adversaire direct, « **suivant l'impact qu'on veut donner en mêlée et suivant la morphologie de la personne qu'on a en face** on rentre **pas à la même distance**, plus le mec sera grand et plus il aura du mal à s'allonger, enfin plus il sera fort quand il sera allongé mais plus ça sera difficile pour qu'il s'allonge donc si quelqu'un est plus grand que toi en général faut essayer d'aller proche de lui parce que justement il sera, il aimera pas… et à contrario quelqu'un qui est petit il faudra essayer d'être loin de lui parce que sinon… enfin qui est plus petit que moi il faut que j'essaie de me mettre loin de lui sinon j'arrive pas à m'allonger et si j'suis pas allongé j'peux pas vraiment bien pousser ». Le fait de s'approcher de la ligne adverse lors de la flexion est réalisé par les petits piliers (ou piliers légers) dans le but de gêner l'entrée de leur adversaire (d'autant plus s'il est grand) et de diminuer l'impact subit. Il s'agit bien pour le joueur de s'assurer des conditions favorables de combat pour lui et son équipe et au contraire d'en empêcher les adversaires. Ces conditions dépendent pour l'Expert 4 largement de l'impact, même s'il précise que certaines astuces permettent de reprendre le dessus même si le joueur a subi l'impact : « y'en a qui sont très très forts… ils subissent, et puis ils ont une flexion des jambes, du bassin et des chevilles qui fassent en sorte que le mec arrive à repasser et il vient repousser et ça c'est… en général ça fait mal… ». En effet, l'Expert 2 a construit des astuces pour faire baisser l'adversaire qui ne dépendent pas directement de l'impact. Avec le bout de son épaule il vient appuyer sur la tête de son adverse direct : « et puis après vous bossez avec ça… le bout de l'épaule là… si vous le mettez là… ce moignon, quand vous rentrez en mêlée en tant que pilier droit, si vous le mettez là, là vous voyez presque avec le doigt (sur la tête) **je vous fais baisser** avec juste mon doigt, tandis que là, là c'est très costaud là… là vous pouvez y aller hein c'est très costaud (épaule), tandis que si vous…en passant sur l'épaule quand vous rentrez en mêlée et **vous lui mettez là, là vous allez…. rien que sur la prise…** ». Dans le duel avec l'adversaire, il indique aussi que « sur le jeu des épaules, quand on rentre en mêlée…. **Si vous baissez l'épaule**, cette épaule si vous la mettez derrière la nuque adverse là et si, comme on a dit tout à l'heure, si **il a le menton qui se plante dans le sternum, il se coupe la respiration, il est, il est cuit**… ça c'est à éviter ça… quand vous l'avez il faut vite réagir... donc avant de…et pour réagir il faut l'éviter, faut l'éviter… par contre il faut le provoquer ». L'Expert 2 a donc construit des techniques et des postures qui permettent de *faire subir* son adversaire. D'autres techniques sont aussi employées pour sortir de la pression adverse quant un joueur ne se sent

pas en position de force. Il arrive que les piliers gauches, notamment, lâchent leur liaison à leur vis-à-vis en rentrant leur bras dans le but de faire tomber l'adversaire qui n'a plus de prise directe. Ils effacent ainsi leur épaule pour fuir la pression du droitier d'en face.

Mais la gestion du rapport de forces peut aussi trouver des ressorts plus collectifs et certains experts ont construit d'autres astuces où la coordination avec leurs partenaires est essentielle pour venir à bout de l'action néfaste/déstabilisante de l'adversaire. L'anticipation collective de l'entrée en mêlée pour gagner l'impact et être en position pour pousser en est l'illustration la plus courante. Parfois, la première ligne entière rentre vers le bas, pour diminuer l'impact. Pour l'Expert 5, le talonneur, « par rapport à ses positions, peut, il peut au début vraiment influencer sur le rendement de la mêlée quoi… c'est-à-dire **aller plus à gauche, vers le pilier gauche**, plus aller se mettre sur le pilier, aller vers le pilier droit, **aider le pilier droit ou aider le pilier gauche**… euh souvent aussi, si il s'met à gauche c'est pour bloquer le pilier droit en face, pour l'empêcher de se mettre en travers, de rentrer vers l'intérieur, y'a plein de…y'a plein de positionnements… ». Ainsi, en tant que pilier droit, l'Expert 2 explique : « **je m'aidais du talonneur**, qui venait pousser sur moi, il m'aidait donc à venir pousser et à sortir le pilier gauche… parce que le rôle du pilier droit c'est de sortir le pilier gauche, vu qu'il est extérieur ». L'Expert 3, talonneur, nous indique inversement que pour éviter que le pilier gauche ne soit *sorti* de la mêlée il venait avec lui pousser sur le pilier droit adverse (au lieu de venir sur son talonneur) : « Le droitier est là pour défoncer le côté gauche et c'est vrai que quand vous vous poussez en travers sur les côtes du talonneur il aimait pas trop et c'est vrai **qu'on se rejoignait avec le pilier gauche c'est vrai qu'on faisait qu'un**… les deux faisaient qu'un ». De plus, il arrive aussi que le pilier droit et le talonneur aillent pousser ensemble sur le talonneur adverse pour contrer son talonnage et tenter de récupérer la balle. Ainsi, les postures respectives à adopter pour l'Expert 3 pour gagner la mêlée lorsque l'équipe dispose de l'introduction sont les suivantes : « le talonneur [doit aller] chercher le pilier droit en face, le gaucher [doit rester] droit, le droitier se met en travers et là, paf, comme nous on leur prend la place, donc eux nous rentrent dessus, c'est nous qu'on va chercher et c'est nous qui imposons ». L'Expert 1 nous dit également que le talonneur doit venir pousser sur le pilier droit adverse pour l'écarter et empêcher son action sur son gaucher : « le talonneur doit savoir se décharger du talonneur adverse pour aller aider son pilier gauche en allant pousser sur le pilier droit adverse en passant devant le pilier gauche… cela sur ses propres introductions ». Et lorsqu'une équipe est en difficulté en mêlée, les joueurs selon l'Expert 3, peuvent se placer différemment au niveau des pieds et des épaules en essayant de

rentrer dans un intervalle différent. Par exemple au lieu que le pilier droit vienne en travers, il peut essayer de rentrer droit sur le gaucher pour le verrouiller et l'empêcher de se mettre, lui, en travers. Ainsi, le pilier droit ceinture son vis-à-vis en exerçant une pression vers le bas pour neutraliser la poussée du gaucher adverse ou sortir de la pression exercée par ce dernier. Ces différentes astuces visent à gérer collectivement le rapport de forces pour contrer le collectif adverse ; ce sur quoi insiste l'Expert 5 : « bon après y'a tellement de positionnements (…) constamment s'adapter à ce que propose l'adversaire, le contrer, c'est pas s'adapter c'est le contrer, … c'est contrer l'adversaire (…) c'est contrer mais c'est quelque part de l'attaque ». Pour ce faire, la préparation de la mêlée se révèle aussi importante. « Souvent avant de rentrer en mêlée **on regarde l'adversaire, les épaules comment elles sont placées, les appuis,** si on voit que y'a une première ligne donc avec le pilier gauche, le pilier droit, le talonneur, si on voit apparaître les épaules intérieures, celles qui sont le plus près du talonneur, elles sont dehors, elles sont pas effacées à l'intérieur, on sait que le pilier en face va pousser droit… ». Si pour l'Expert 4 la préparation de la mêlée supposait surtout de prêter attention au gabarit de l'adversaire direct, l'attention que porte l'Expert 5 à l'adversaire se concentre sur l'orientation de leurs appuis et sur leurs liaisons. Il donne d'autres exemples : « Après si on commence **à regarder par terre on voit les appuis un peu décalés qui vont vers l'intérieur de la mêlée**, l'épaule qui va vers l'intérieur on sait que le pilier va essayer de mettre la pression vers le talonneur donc là il faut que, nous en face, on ait une parade… faut s'adapter, (…) donc c'est-à-dire on a les trois épaules là, donc liaison… souvent quand on rentre (…) y'en a qui disaient qu'ils étaient partisans de sortir l'épaule, y'a le talonneur là, donc son corps il est là, donc son épaule, l'épaule sortie, apparente par rapport à l'adversaire, et souvent y'en a qui ont l'épaule effacée, c'est à dire que le talonneur, l'épaule elle est derrière le pilier donc quand nous on voit ça on sait à peu près… ça rétrécit et surtout c'est que s'il est derrière ça veut dire que ton corps il est un peu euh…, il est pas dans l'axe, il est oblique, ça veut dire que va y avoir de la pression, on va se rendre compte, on se rend compte que le joueur en face va essayer, en étant comme ça, si moi je suis pilier droit, donc la première ligne, le pilier gauche là, le talonneur, le pilier gauche là, si tu veux j'suis comme ça moi en face si j'le vois comme ça, je sais qu'il va vouloir aller ici, en travers… il va vouloir essayer de gêner le talonneur en face… moi mon rôle, le pilier gauche et le talonneur quand ils voient ça c'est essayer de le bloquer quoi, (…) essayer de venir sur lui, ou coller complètement et là lui le talonneur qui est collé contre moi, il a plus de passage, il peut pas passer ou alors l'épaule extérieure pareil, y'a plusieurs, y'a pleins de positions… comme ça et quand il arrive il se bloque, il se bloque sur l'épaule… c'est technique hein … ». Si ces régulations dans les postures et les liaisons peuvent se faire

dans l'instant au moment de la préparation de la mêlée, elles peuvent aussi s'effectuer d'une fois sur l'autre, d'une mêlée à l'autre : « on va essayer, si le joueur en face s'est mis en travers la mêlée d'après… bon c'est un dialogue hein… voilà 'viens faut qu'on essaie de se mettre là, colle toi à moi' ou 'viens avec moi'… oui faut essayer de trouver une parade quoi, parce que là c'est des parades hein (…) le talonneur après… moi en tant que pilier gauche, si le joueur se met en travers et rentre à l'intérieur, physiquement ça va pas trop me gêner mais l'problème le talonneur lui, si le joueur moi je l'ai pas contenu, il est rentré en travers, c'est que l'autre il va arriver la tête là, sur les côtes et ça fait très mal, même des fois y'en a qui se sont fait casser les côtes carrément parce que y'a tellement de pression… le talonneur il va sentir il va dire 'là faut qu'on trouve une autre position, parce que là je suis en train de me faire massacrer, quoi'… voilà quoi donc… oui c'est un dialogue de première ligne… ». Ainsi, ces régulations d'une mêlée à la suivante doivent reposer, pour l'Expert 5, sur un échange entre les joueurs de première ligne, notamment pour connaitre les sensations corporelles des partenaires.

Enfin, nous avons repéré chez l'Expert 5, des astuces permettant d'orienter la mêlée pour assurer le gain et l'utilisation sereine du ballon. « **Si on veut faire une mêlée tournée** c'est lâcher un peu, lâcher un peu la pression pour reculer d'un ou deux pas, se bloquer remettre la pression, tourner, voilà quoi… **tourner, orienter la mêlée**…. c'est à dire si par exemple nous sommes près de la ligne d'essai, si y'a une mêlée à 5 (5 mètre de la ligne d'en but) essayer de l'enfoncer, de progresser pour que le troisième ligne centre marque, hein voilà… et après donc après dans le jeu c'est souvent on va dire par rapport euh, par rapport où on est situé sur le terrain, ça veut dire que si on est… tout dépend si on est sur un coin du terrain, un côté du terrain, si on est à droite et qu'on est gaucher et que on veut jouer grand côté, le pilier gauche va faire l'effort pour essayer de **la tourner pour faciliter pour déjà bloquer l'adversaire, la troisième ligne qui va être enfermé vers l'intérieur,** hein vers la touche donc il aura plus de course à faire pour pouvoir défendre, **ouvrir le côté pour pouvoir plus facilement envoyer la balle derrière,** voilà quoi, après, tout dépend, c'est tactique souvent par rapport au terrain, au positionnement où se fait la mêlée par rapport au terrain… ». Ainsi, pour l'Expert 5, la mêlée doit surtout être orientée pour la meilleure utilisation possible du ballon. C'est une stratégie collective au service de la progression du ballon vers l'en-but et chacun à son poste doit construire des astuces pour que la mêlée soit orientée au mieux. Par exemple, le pilier gauche va rentrer légèrement en travers et venir chercher son vis-à-vis au sternum. La pression exercée sur le sternum de l'adversaire doit empêcher ce dernier de pousser mais c'est aussi un moyen de faire tourner la mêlée en

prenant un point d'appui. L'Expert 1 nous dit : « le pilier gauche sert de point mort pour pouvoir faire tourner la mêlée ».

Nous avons pu repérer, dans les propos des différents experts, des astuces relativement personnalisées : les joueurs ont verbalisé ce que, selon eux, il fallait faire pour être plus performant. Ceux-ci semblent en effet construire un certain nombre de *ficelles du métier* qui dépassent, quelques fois même contredisent, ce que l'« Académie des premières lignes » peut préconiser pour être plus efficace dans le défi avec ses adversaires (les limites de règlement, les postures, etc...). Ces astuces peuvent être réparties en deux catégories : certaines constituent des manières de *mettre la pression sur son adversaire direct* (son vis-à-vis), tandis que d'autres représentent davantage des manières d'agir pour *gérer collectivement le rapport de forces* ou *l'utilisation du ballon.*

Ces entretiens et leur traitement constituent une première prise en charge de la mêlée du point de vue des joueurs de premières lignes. Elle nous a permis de souligner l'importance de la notion de combat direct avec l'adversaire ; ce combat prime sur les autres aspects du jeu de la mêlée. Mais nous avons aussi relevé différentes tensions qui soulignent que, pour les joueurs, dans la multiplicité et la diversité des objectifs qui leur sont assignés, certains peuvent devenir divergents voire contradictoires. D'ailleurs étant donné que les joueurs ne peuvent suivre l'ensemble des objectifs, nous avons repéré qu'ils en poursuivent préférentiellement certains. Ainsi, ils appréhendent la mêlée différemment : elle est conçue comme un combat individuel ou au contraire comme une confrontation collective. On peut également noter l'importance toute relative selon les joueurs du gain du ballon par rapport au combat, à l'impact ou à la volonté de ne pas reculer. Ainsi, la performance en mêlée n'est pas considérée de la même manière selon les personnes : par exemple, certains n'attachent de l'importance qu'au gain du ballon alors que d'autres veulent avant tout gagner leur duel. Enfin, ce travail nous a permis de remarquer que si les propositions de l' « Académie des premières lignes » sont centrées sur la mise en sécurité des joueurs, les préoccupations des joueurs apparaissent davantage relatives à la performance en mêlée. Le rapport ambivalent à la règle ou au prescrit en est un élément révélateur. Mais le fait que les joueurs développent différentes astuces en est un autre. En effet, cette étude exploratoire nous a permis de saisir différentes astuces construites par les experts pour assurer leurs performances en mêlée fermée. Les astuces de chaque joueur, sans leur être complètement propres, semblent dépendre de ce qu'il privilégie dans la mêlée, de la manière dont il conçoit la mêlée et la performance au cours de cette phase de jeu.

3. Vers la question de l'action et de l'éprouvé en situation

Cette étude exploratoire a permis de synthétiser, grâce à notre participation à l'« Académie des premières lignes », les grands principes à respecter pour *bien jouer*, éviter les blessures et être performant. Les principes énoncés, issus d'une vision largement mécaniste de la mêlée, renvoient essentiellement à la *bonne* posture qu'il faut savoir maintenir et à la *bonne* préparation physique. Les entretiens réalisés auprès de ces 5 experts ont moins permis de faire état d'un système mécanique que d'un système de valeurs, et des modalités particulières des engagements de ces joueurs dans la mêlée. S'il a bien sûr été question de posture, ce n'était pas tant en référence à la *bonne* posture qu'à la manière de se placer pour contrer les adversaires ou pour mettre la pression sur son adversaire direct. Leurs astuces sont des manières d'agir qu'ils ont éprouvées et qui, de leur propre point de vue, leur permettent d'être plus efficaces. Mais les différentes orientations que nous avons identifiées conduisent à envisager différemment la performance selon la conception qu'a le joueur de la mêlée : gagner le ballon, rentrer fort à l'impact, ne pas reculer… Si la définition fédérale assigne aux joueurs de 1ère ligne des objectifs multiples et parfois antagonistes, les joueurs semblent s'attacher à certains plus qu'à d'autres. Ainsi, pour certains joueurs, ce qui est le plus prégnant est d'assurer la conquête du ballon dans de bonnes conditions, tandis que pour d'autres ce qui est primordial est de gagner le rapport de forces avec son vis-à-vis et/ou de l'user… Les verbalisations des joueurs font apparaître différentes manières d'envisager la mêlée, ce qui correspond également à différents objectifs poursuivis, et par conséquent aux différentes manières d'agir pour atteindre ces objectifs. Si nous avons pu constater ces différences dans les verbalisations des joueurs, formulées hors situation de match, dans des discours sur la pratique, se pose la question de différences éventuelles au cœur même de la pratique : est-ce que ces orientations, ces centrations président à des modalités de pratique différentes ? Les entretiens amènent les acteurs « à se raconter et à sélectionner dans leur passé les traits qu'ils jugent saillants » (Lahire, 2002, p391). Le discours provoqué relève d'une « construction verbale de soi par soi [qui] est le produit d'un travail de narration fondé sur l'observation de soi par soi et par autrui » (Ibid., p392). Il dévoile ce que le joueur veut donner à voir à autrui, la cohérence qu'il confère à ce qu'il fait, ce qui lui permet de rendre, pour un autre, son activité rationnelle. On peut donc considérer qu'il y a une véritable rupture épistémologique entre le discours sur l'action d'une part, et la réalisation, l'action en tant que

telle d'autre part (Rix-Lièvre, 2010). Par conséquent, se pose la question des pratiques effectives des joueurs de première ligne ? Autrement dit, les différentes orientations repérées ont-elles une pertinence pour distinguer, au-delà de différentes conceptions de la mêlée, différentes manières d'agir ? Peut-on identifier dans les pratiques effectives différentes tendances ?

Cette étude exploratoire nous a *in fine* conduits à envisager les pratiques effectives des joueurs de premières lignes lors de l'entrée en mêlée en examinant si, dans les manières d'agir effectives, différentes orientations sont également repérables. Au regard des discours analysés, ces différentes manières d'agir pourraient en partie se cristalliser dans les astuces construites par les joueurs : certains décrivent des astuces pour *mettre la pression* à leur vis-à-vis alors que d'autres ont des « ficelles du métier » pour gérer collectivement le rapport de forces. Si ces astuces se rapportent, dans le discours, à ce qu'il faut faire en mêlée, elles paraissent indissociables de la manière dont le joueur prépare la mêlée : en regardant par exemple soit le gabarit de son adversaire direct, soit la position des appuis des joueurs adverses et leurs liaisons. L'attention portée par le joueur à son vis-à-vis ou à l'ensemble des joueurs de la première ligne adverse amène aussi à poser la question de la façon dont le joueur appréhende ses adversaires. Mais, la présence des partenaires dans les astuces construites semble aussi significative des manières d'agir en mêlée ; certaines astuces reposant largement sur une coordination avec les partenaires alors que d'autres ne sont que propres à l'action du joueur. Les critères de satisfaction en situation devront aussi être questionnés dans la mesure où ils pourraient constituer une possibilité de saisir différentes manières de vivre la performance en mêlée. Dans les discours, certains éléments –les astuces construites, le type de préparation à la mêlée, la manière d'appréhender ses adversaires et ses partenaires, les critères de satisfaction– semblent être des éléments distinctifs des différentes orientations. Mais, le sont-ils en pratique ? Ces différents éléments semblent pouvoir constituer autant d'aspects à renseigner pour identifier différentes modalités, différentes orientations de la pratique.

Il s'agit donc de questionner le rapport sécurité/performance en mêlée en partant directement de l'activité effective des joueurs de première ligne sur le terrain. Nous examinerons notamment les aspects qui paraissent distinctifs de différentes conceptions de la performance en mêlée –les astuces construites, le type de préparation à la mêlée, la manière d'appréhender ses adversaires et ses partenaires, les critères de satisfaction– pour examiner s'ils nous permettent de repérer différentes manières d'agir et de vivre la mêlée.

Vers la problématique de la sensibilité *à* des joueurs de première ligne

Comme nous l'avons souligné, notre étude exploratoire a été une première approche du point de vue des joueurs de première ligne sur leur activité notamment en mêlée. Elle nous a ainsi permis d'entrevoir différentes conceptions de la performance en mêlée et d'envisager, au moins dans le discours, différentes manières d'agir. Mais au-delà de leurs conceptions, nous interrogeons ce qui organise les pratiques effectives des joueurs de première ligne en mêlée. Il s'agit de saisir *ce qui se joue* pour un joueur en mêlée et d'étudier les déterminants de sa conduite.

Pour ce faire, nous plaçons notre questionnement dans une perspective énactive permettant de considérer non plus seulement certains aspects de l'activité du joueur, mais d'envisager sa pratique comme un comportement d'ensemble. Dans cette partie, nous développons la manière dont cette approche appréhende ce comportement d'ensemble et ses fondements pour montrer la manière dont elle nous conduit à envisager l'activité des joueurs de première ligne en mêlée. Si cette approche est au cœur de notre questionnement, elle nous amène aussi à interroger la nature même de ce qui fonde la cohérence d'ensemble de ce comportement. Pour en rendre compte, nous avons mobilisé les notions de normes et de sensibilité *à*. Ces ancrages nous permettent de questionner ce qui organise les pratiques des joueurs de première ligne et par là-même les rapports entre la santé et la performance au cœur de la mêlée.

1. Une perspective radicalement énactive

Nous inscrivons notre recherche sur l'activité et l'expérience des joueurs de première ligne dans une position énactive pour plusieurs raisons que nous allons décliner ci-dessous.

Selon Varela, le principal facteur d'insatisfaction ayant conduit à son élaboration est l'absence totale de la considération du sens commun dans la définition de la cognition et dans l'étude de l'expérience au sein des sciences cognitives. Elle se focalise sur le point de vue intrinsèque de l'individu connaissant/agissant en intégrant les principales intuitions philosophiques des phénoménologies européennes, notamment celle de Merleau-Ponty, sur

l'importance du corps, de la signification incarnée, de la constitution de mondes propres. Cette perspective permet d'investiguer l'activité cognitive dans le contexte ordinaire de la vie quotidienne, où ce qui compte comme pertinent est ce que notre sens commun détermine comme tel, toujours de manière contextuelle : est requis « un usage permanent du sens commun de notre part pour configurer notre monde d'objets » (2010, p. 204). En effet, la connaissance de sens commun ne peut être renvoyée à une connaissance dans l'absolu, puisqu'il s'agit d'une cognition créative fondée sur l'expérience vécue. Ainsi, la cognition ne peut pas être comprise adéquatement si on occulte le sens commun, lequel n'est rien d'autre que notre histoire corporelle et sociale. La conclusion inévitable est que le connaissant et le connu, sujet et objet, sont unis par une relation de spécification mutuelle : ils surgissent de manière conjointe. Les capacités cognitives sont inséparablement liées à une histoire qui est vécue, de manière comparable à un chemin qui est tracé à mesure qu'on marche. En conséquence, selon ce point de vue, la cognition n'est pas la résolution de problèmes grâce à des représentations, mais le surgissement au premier plan, de manière créative, d'un monde dont l'unique condition exigée est qu'il repose sur une action effective permettant le maintien de la viabilité de l'individu. Ceci conduit à un rejet argumenté des positions cognitivistes, caractérisées par une analogie du fonctionnement des vivants avec celui des ordinateurs et un statut central accordé à la représentation d'un monde prédonné indépendant de l'activité. La perspective énactive propose une conception de la cognition résolument centrée sur le concret, le présent, la situation locale de l'individu dans son contexte d'activité propre (Varela, 1992). Elle a ainsi largement contribué au désenchantement des sciences cognitives contemporaines à l'égard d'une cognition abstraite (opérant à partir de fondements généraux, formels, logiques, des références parfaitement définies, d'une planification assurée sur la base de représentations antérieures aux actes). Une conviction s'est dégagée : les véritables unités de connaissances sont de nature éminemment concrètes, incarnées, incorporées, vécues. La connaissance est concrète, dépendante de son historicité et de son contexte.

En second lieu, la proposition énactive est un cadre théorique évolutif et dynamique. S'il est né de la biologie et de la définition de la vie cellulaire minimale (ceci constituant le projet originel ayant abouti à l'autopoïèse, sous l'impulsion d'Humberto Maturana dès 1973), il s'est ensuite s'intéressé à des organismes plus complexes, dont l'étude requiert le complément d'une discipline phénoménologique de l'expérience vécue : « Il y a nécessité de trouver une méthodologie explicite pour pouvoir thématiser cette expérience. Merleau-Ponty est le précurseur le plus proche de ma position énactive » (2010, p. 449). Varela a éprouvé le besoin de mettre au point des notions complémentaires à celle d'autopoïèse, et d'égale

importance, telles : la clôture opérationnelle, le couplage structural, la dérive naturelle, et d'utiliser la méthodologie phénoménologique.

C'est au terme de sa vie, à la toute fin des années 1990 (il est malheureusement décédé en mai 2001, à l'âge de 55 ans), que Francisco Varela a progressivement attribué une importance centrale à la sphère affective et à celle des valeurs, et s'est intéressé aux micro-identités et aux micro-mondes renvoyant à des domaines d'intérêts socioculturels propres aux humains. Cette orientation s'avère cruciale pour la présente étude puisqu'elle permet de considérer les valeurs et affects comme centraux dans l'expérience.

Troisièmement, l'approche énactive constitue un véritable système conceptuel caractéristique des énoncés scientifiques. Elle repose sur des résultats scientifiques devenus incontestables dans de nombreux domaines d'investigation (Biologie cellulaire, Neurosciences, Étude de la vision, Mathématiques, Neurophénoménologie, Clinique, etc.) et fournit un cadre permettant des réalisations technologiques fécondes (dans le domaine de la Vie Artificielle et de la Robotique).

Nous avons choisi de présenter cette perspective théorique dynamique en recensant progressivement et cumulativement les points qui s'avèrent pertinents pour notre projet. Nous capitaliserons ainsi, par pas successifs (en nous efforçant de réduire les inévitables redites), les principales avancées de l'énaction utiles pour notre propos. Dans cette partie, nous nous focalisons exclusivement sur les textes originaux des auteurs de cette approche et resterons au plus près de leurs propos.

1.1. La vie comme production d'une identité : l'autopoïèse

L'autopoïèse est une définition rigoureuse de la vie minimale, au niveau individuel de l'identité organique ou somatique, qui établit les conditions à la fois les plus fondamentales et les plus générales de toute organisation autopoïétique.

Elle caractérise le schéma général de la vie sans faire aucune référence à la structure des composants (que sont, par exemple, l'ADN, l'ARN ou les protéines, qui ne constituent que des implémentations particulières de l'organisation autopoïétique générale). Elle s'intéresse au processus d'autoconstitution d'une unité qui fait de la vie une propriété émergente et pas simplement un agrégat de qualités. « Émergence » signifie ici que la vie minimale, celle de l'organisme monocellulaire, peut être explicitement décrite comme le résultat d'une organisation, et pas comme le résultat d'une réaction de composants physico-chimiques

déterminés. Cette émergence est celle d'un niveau global qui surgit à partir de processus locaux et qui a un statut ontologique différent, parce qu'il produit par là-même la création d'un individu ou d'une unité.

Une cellule est caractérisée, en premier lieu, par une barrière ou une membrane semi perméable qui établit une limite de diffusion et de perméabilité assurant une discrimination ou une distinction entre un intérieur chimique (ou soi-même) et un milieu extérieur. Dans le cadre de ces échanges, la vie cellulaire constitue un réseau métabolique qui puise ses divers nutriments dans le milieu extérieur et maintient ainsi son organisation grâce à un ensemble de transformations chimiques qui régénèrent ses composants, dont ceux qui constituent sa membrane. C'est la raison pour laquelle Varela, Maturana et Uribe proposent dès 1974 qu'un système autopoïétique est organisé (c'est-à-dire qu'il se définit comme une unité) sous forme d'un réseau de processus de production (synthèse et destruction) de composants, de sorte que ces composants : 1) se régénèrent continuellement et intègrent le réseau de transformations qui les a produits, et 2) constituent le système comme unité concrète et distincte dans l'espace physique où il existe, spécifiant par là-même son domaine d'existence.

Une caractérisation sous formes de conditions/critères est précisée par Luisi, Lazcano et Varela (1996) : on peut dire qu'un système est autopoïétique -et qu'un exemple de vie minimale est acceptable- sous trois critères de validation :

1. Une frontière semi-perméable : vérifier que le système se définit par une limite semi-perméable constituée par des composants moléculaires qui permettent de discriminer entre l'intérieur et l'extérieur du système en relation avec les composants pertinents du système. Si c'est le cas, passer au second critère ;

2. Un réseau de réactions : vérifier que les composants de la barrière sont produits par un réseau de réactions qui opère à l'intérieur de la frontière. Si c'est le cas, passer au troisième critère ;

3. L'interdépendance : vérifier que le réseau de réactions est régénéré par des conditions produites par l'existence de cette même frontière, c'est-à-dire que 1 et 2 sont interdépendants. Si c'est le cas, le système est autopoïétique.

D'après ces critères, on peut déterminer si un système est autopoïétique, c'est-à-dire s'il est vivant ou non (un virus satisfait la condition 1 mais pas la 2 ; un cristal qui se forme ne satisfait pas la condition 1 ; en revanche, une amibe ou une bactérie satisfont les 3 critères et constituent donc des identités autopoïétiques).

L'invariant organisationnel de ce réseau représente et garantit l'identité du système comme un tout, une unité topologiquement délimitée par une frontière réagissant aux

perturbations externes en les compensant, ce que désigne le concept de *clôture opérationnelle* proposé par la suite par Varela. Loin d'être synonyme de fermeture ou d'absence d'interaction, la « clôture » caractérise une forme d'interaction médiée par l'autonomie du système, elle doit être comprise dans son acception d'opération au sein d'un espace de transformations. Un système autopoïétique dépend donc de son environnement physico-chimique pour sa conservation en tant qu'unité autonome. D'où l'apparent paradoxe : le système vivant se différencie de son milieu ambiant, mais doit aussi conserver sa relation avec celui-ci pour conserver son identité. Dans ce lien dialogique entre l'unité vivante et l'environnement physico-chimique, il y a une différence clé en faveur du vivant, étant donné qu'il assure un rôle actif dans cet enlacement réciproque. La clôture opérationnelle souligne ainsi le fonctionnement autoréférentiel caractéristique de toute vie. En définissant ce qui constitue une unité, on définit dans le même geste ce qui reste hors de cette unité, à savoir son environnement. Cette organisation ne peut être comprise, pour le dire ainsi, que de « l'intérieur » : l'unité autopoïétique crée une perspective selon laquelle elle a un extérieur qui lui est propre, qui ne peut être confondu avec notre milieu physique d'observateur.

1.2. L'organisme, une identité complexe produisant par ses interactions un soi cognitif et son monde adéquat

Un pas de plus vers la complexité du soi et le caractère relationnel avec l'environnement est opéré lorsque l'on passe du niveau cellulaire à celui de l'organisme, au point que Varela y discerne l'avènement d'un autre niveau de l'organisation vivante. En effet, chez les organismes multicellulaires, les unités cellulaires sont imbriquées dans des niveaux de complexité quasi invraisemblables. L'ensemble des cellules d'un organisme n'est pas une collection arbitraire, ni un ensemble de traits juxtaposés, mais est organisé par la médiation de communications moléculaires (hormones et médiateurs immunitaires).

Mais il y a fondamentalement, au sein de l'identité macromoléculaire, apparition d'une réelle identité cognitive et adaptative par l'avènement de l'animalité, c'est-à-dire d'un système nerveux et d'un corps fondés sur une organisation perception-action et sur la capacité d'être aux prises avec son environnement, de chercher, de s'orienter, d'éviter. C'est déjà le cas pour le cafard : il va grimper l'escalier, faire le tour du jardin, revenir, éviter de tomber dans des trous ou de se coincer dans un coin. Mais pas pour les plantes, les champignons, ni même les bactéries. Au cours de l'évolution de la vie, le système neuronal est apparu chez les

animaux. Pour se nourrir, ils ont trouvé la solution de manger des proies. Il leur faut donc se mouvoir, la locomotion étant la logique constitutive de l'animalité qui implique une boucle perception-action reliant des senseurs à des muscles : c'est à partir de ces liaisons que s'est formé le cerveau, et c'est sur ce fondement que pourront émerger des choses plus abstraites, des significations telle que *« désirable »* ou *« indésirable »*, des catégories de type classes d'objets, voire le langage. L'activité de connaissance ne renvoie donc pas à un ensemble de processus mentaux abstraits ou de calculs, et l'activité perceptive n'a rien d'une attitude contemplative statique.

Pour Varela, la cognition est émergente, énactive et incarnée, fondée sur la nature biologique[11] des organismes, sur leurs action et leur expérience. Le paradigme de l'énaction considère qu'il y a expérience dès qu'un organisme vivant constitue une unité intégrative s'incarnant dans un univers cognitif complexe et formant un centre de perspective et d'activité particulier sur le monde (Di Paolo, 2005). Pour Varela (1998), cette expérience est une forme de conscience sans réflexion, un vécu *in situ* et *in actu* qui constitue un énorme *background*. Il la distingue de l'expérience réflexive ou expérience de se référer à son propre vécu. La cognition est, plus précisément, une compréhension incarnée liée à l'action : « par le mot *incarnée*, nous voulons souligner deux points : tout d'abord, la cognition dépend des types d'expérience qui découlent du fait d'avoir un corps doté de diverses capacités sensori-motrices ; en second lieu, ces capacités individuelles sensorimotrices s'inscrivent elles-mêmes dans un contexte biologique, puis psychologique et culturel plus large. En recourant au terme *action*, nous souhaitons souligner une fois de plus que les processus sensoriels et moteurs, la perception et l'action sont fondamentalement inséparables dans la cognition vécue. En effet, elles ne sont pas associées dans les individus par simple contingence ; elles ont aussi évolué ensemble » (Varela, 1996a, p29). Cela signifie par exemple que l'odorat et la vision sont des manières créatives d'énacter des significations, et non de simples récepteurs sensoriels. Les structures cognitives émergent des schèmes sensori-moteurs récurrents qui permettent d'être guidés par la perception, en quoi elles ne sont pas prédonnées, de même qu'il n'y a pas un monde de propriétés prédonnées. Il nous faut admettre que « nous vivons dans un monde dans lequel ne subsiste plus aucun point de référence vraie » (Varela, 2010, p164). Il n'y a donc pas d'*a priori*, pas de syntaxe formelle régissant des façons de catégoriser. C'est déjà vrai pour la vision des couleurs, un des thèmes de recherche majeurs de Varela : quand on étudie comment voient les animaux, on constate qu'il y a une très grande diversité des mondes

[11] Au sens de logique du vivant.

chromatiques (bichromatique, trichromatique, tétrachromatique, pentachromatique) qui ne sont pas superposables mais qui correspondent pourtant tous à des lignées animales tout à fait viables. Les choses n'ont pas de couleur intrinsèque, aucun animal ne voit la vraie couleur. Ainsi, le simple fait qu'il y ait du rouge, du jaune, du blanc, du bleu, etc., dépend d'un processus de catégorisation qui émerge de l'avènement conjoint d'un monde et d'un esprit à partir de l'histoire des diverses actions qu'accomplit un être dans le monde (Varela, Thompson et Rosch, 1993). Les solutions de la cognition créative sont tellement variées qu'elles en sont surprenantes : dans le règne animal, on trouve une myriade de solutions différentes, de bricolages évolutifs, pour réaliser une même fonction de connaissance. C'est pourquoi la conception énactive de la connaissance chez l'organisme individuel a nécessairement son pendant au plan de l'évolution des espèces : la dérive naturelle (Varela et al., Ibid., p249-289), qui conteste la conception classique, adaptationniste et prescriptive, de l'évolution. Cette dernière postule l'existence de solutions adaptatives plus ou moins optimales référées à des contraintes prédonnées. La conception de la dérive naturelle, quant à elle, postule une créativité adaptative débouchant sur une multiplicité de voies évolutives, seulement possibles parce que satisfaisant une seule exigence, à savoir l'exigence suprême de viabilité (la conservation de l'organisation vivante, sa non désintégration). Elle considère qu'il y a émergence de différents modes adaptatifs indissociables d'une diversité d'Umwelts, c'est-à-dire de mondes phénoménaux incommensurables car non superposables les uns aux autres. De fait, l'origine de la connaissance (et de l'attribution de sens aux choses) surgit du processus de dérive naturelle, processus par laquelle une histoire d'interactions soumise à la logique de viabilité fait émerger un monde sensible (Varela, 1998). Toute voie de dérive naturelle est une histoire de validation interne des interactions opérée par une entité autonome dans sa relation à son monde.

L'expression « couplage structurel » désigne la modalité de relation ou de communication qui s'établit entre l'organisme et son monde, selon laquelle le monde environnant est façonné par l'organisme autant qu'il est façonné par lui. Ils constituent deux sources de perturbations mutuelles qui interagissent pour former un système unique, tel qu'il est impossible de distinguer entre ce qui vient de l'environnement et ce qui vient de l'organisme lui-même. « Le propre de tout organisme vivant consiste à s'auto-constituer dans son rapport à son monde ; à produire sa clôture opérationnelle dans l'action même par laquelle il "configure" son monde : la contrainte est donc double et simultanée par laquelle l'organisme s'adapte à son milieu et se le donne, en se décidant lui-même dans cette action. Dès lors, il y a co-constitution du vivant et de son monde, sans qu'aucune réalité subsistante

(ni celle de l'organisme vivant, ni celle du monde) n'en soit le préalable » (Sebbah, 2004, p173). Les événements informationnels sont littéralement *in-formati*, c'est-à-dire formés au sein de ce couplage (Varela, 1989).

L'idée d'organisme implique une dialectique compliquée : un système vivant se structure lui-même comme une entité distincte de son milieu ambiant par un processus qui génère aussi un monde qui est adéquat pour cet organisme. Varela utilise le terme « dialectique » pour décrire des propriétés relationnelles de sorte que « une chose ne puisse exister sans l'autre, que l'une acquiert ses propriétés du fait de sa relation avec l'autre, que les propriétés des deux se développent comme des conséquences de leurs interactions » (Lewontin, 1982, pp2-3).

L'organisme est qualifié par deux propositions clés (Varela, 1997) :

1. Les organismes sont fondamentalement un processus de constitution d'une identité, c'est-à-dire d'une qualité unitaire, d'une cohérence émergente ou globale, qui est en mesure de générer des interactions. Les divers organismes diffèrent par les types d'identité dus à leurs trajectoires évolutives singulières.

2. L'identité émergente de l'organisme constitue logiquement et mécaniquement le point de référence pour un domaine d'interactions. Les interactions créent une perspective à partir de laquelle certains éléments ont une pertinence pour -et des conséquences sur- l'identité unitaire. En d'autres termes, c'est l'unité totale qui est la source des valeurs informationnelles, intentionnelles ou sémantiques. Le fonctionnement cognitif ne recueille pas mais impose une information à l'environnement (Varela, 1989) : c'est pourquoi Dumouchel et Dupuy disent de « l'être autopoïétique » qu'il est clos sur lui-même pour tout ce qui concerne la circulation de ce qu'on nomme l'« information » et le « sens » (1983, p141). Ceci implique que les organismes produisent des significations : ils sont autonomes, non dirigés depuis l'extérieur, c'est-à-dire non hétéronomes.

Selon Varela (2010), la considération de la cohérence interne générée par l'organisme est nécessaire pour comprendre sa phénoménologie. « L'autoréférentialité commence à apparaître comme l'aspect de base à partir duquel on peut comprendre l'émergence de l'ordre et du sens ». Le soi (self) renvoie en effet à deux aspects indissociables : une identité et une manière d'être en relation avec le monde.

1.3. L'adaptativité et l'agentivité, sources et expressions de différentes complexités des organismes animaux

Si tous les organismes animaux ont en commun cette identité cognitive, ce soi cognitif, qui constitue ses connaissances par ses interactions concrètes avec son monde, Varela (2010) reconnaît qu'elles sont d'ampleur et de complexité variables au sein du règne animal, mais n'approfondit pas cette question. Plus fondamentalement encore, Di Paolo (2005) y voit une des faiblesses des propositions de Varela et propose d'amender et de compléter la théorie de l'énaction sur ce point. A ses yeux, le « couplage structural », tel qu'il est défini, ne permet pas d'envisager les adaptations de l'organisme à des modifications de l'environnement, et par là-même de rendre compte de la construction de nouvelles significations (sense-making) car il reste focalisé sur la conservation de l'organisme initial. Il reproche à Varela de concevoir un organisme relativement passif car assailli par des perturbations qu'il s'efforce de compenser, sous peine de désintégration, dans ses interactions avec son environnement.

La construction de signification réclame l'avènement d'une perspective à partir de laquelle les rencontres avec le monde sont intrinsèquement signifiantes pour l'organisme. Or cette dynamique de signification nécessite la prise en compte d'une capacité particulière, qu'il nomme « adaptativité », un ensemble de propriétés (auto surveillance, contrôle des régulations internes, contrôle des échanges avec l'extérieur) permettant aux organismes de réguler leurs comportements et de se réguler eux-mêmes tout en satisfaisant leur propre viabilité. Si le sense-making requiert au minimum « une valence qui a une base duale : attraction ou répulsion, approche ou évitement » (Weber, Varela 2002, p117), un système constructeur de signification (sense-making system) doit aussi être doté de la capacité d'éviter des situations dangereuses et d'aller vers des situations préférables. Pour Di Paolo, seule la sous-classe des systèmes autopoïétiques qui sont adaptatifs possède cette capacité d'autocontrôle et de régulation appropriée nécessaire pour qu'une signification soit générée par l'organisme et pour l'organisme. Il opère une distinction entre le « recouvrement » (*uncovering*) d'une signification incarnée déjà établie et la « construction » (*constructing*) d'une (nouvelle) signification qui correspond bien à la capacité d'adaptativité car elle est dépendante de l'expérience individuelle. L'adaptativité permet d'apprécier son environnement au regard d'une condition limite, sa propre mort. Elle n'implique pas la référence à un état idéal ou optimal pour l'organisme, mais elle établit cependant sa norme propre sur la base d'une distinction entre ce qui est bon, mauvais ou neutre, et entre des bonnes ou mauvaises voies de réalisation de l'autopoïèse. C'est une propriété graduelle, car elle peut fonctionner

pour une large classe de conditions ou seulement dans des situations extrêmement sélectives, et car les animaux en sont plus ou moins dotés. En effet, chez certains d'entre eux, les processus adaptatifs peuvent dépendre de réponses adaptatives basales et se limiter à celles-ci. Chez certains, ils peuvent être plastiquement ajustés ou transformés selon leur efficacité. Enfin, chez d'autres, la dynamique adaptative peut conduire à l'instauration de nouvelles relations acceptables avec l'environnement.

Outre la construction de signification en tant que perspective sur le monde, l'adaptativité permet également, selon Di Paolo, de mieux rendre compte des organismes en tant que centres d'activité sur le monde, par les notions associées de comportement et d'agentivité. Il introduit une distinction importante entre le « couplage structural » et « la régulation du couplage structural », en précisant que seule la seconde satisfait pleinement ce qu'on nomme « comportement » car la régulation, y compris lorsqu'elle aboutit à un échec, est opérée par l'organisme. Le couplage structural réfère aux perturbations mutuelles entre organisme et environnement et cet échange peut ou pas servir la conservation de l'organisme. Un couplage s'opérant sans régulation est en quelque sorte subi par l'organisme alors qu'un échange fruit d'un comportement provient d'un contrôle et d'une sélection des échanges à produire. Le point clé est pour lui que l'activité, comme la perspective, est un concept asymétrique. Il y a l'acteur et ce sur quoi il agit. Ce n'est que lorsque l'acteur est en mesure de réguler cet échange qu'il est possible d'évoquer une vraie asymétrie, car la régulation est opérée par l'organisme et pour lui[12] : il n'existe pas de processus analogue en provenance de l'environnement. Il se réfère à Ruiz-Mirazo et Moreno (2000) pour qui il y a un agent et une agentivité lorsqu'une unité auto construite s'engage dans le monde en régulant activement ses échanges avec lui à des fins adaptatives visant à assurer sa viabilité. L'essentiel pour notre propos est que, de même qu'il y a des systèmes autopoïétiques qui survivent sans être dotés de la capacité d'adaptativité, il existe des systèmes dont la régulation adaptative se limite aux réactions internes face à des contextes externes sans aucune régulation active produite vis-à-vis de ces contextes. Enfin, on trouve aussi différents degrés d'agentivité, selon la capacité de l'organisme à contrôler et à modifier tant son environnement que lui-même.

---

[12] L'idée d'une asymétrie des relations individus environnement avait déjà été défendue par Goldstein (1934). Cette conception gagne du terrain aujourd'hui. Dans sa contribution à une réflexion sur l'action située, Theureau (2004), se référant au paradigme de l'enaction, indique que le caractère autonome (ou opérationnellement clos) de l'activité humaine consiste en une dynamique d'interactions asymétriques, entre un acteur et son environnement (autres acteurs inclus), c'est-à-dire d'interactions avec ce qui, dans cet environnement, est sélectionné comme pertinent pour l'organisation interne à chaque instant de l'acteur considéré, interactions dont le contenu lui-même est pertinent pour cette même organisation interne à chaque instant.

1.4. La nature affective de l'activité située et de la connaissance

Il en résulte qu'un organisme est réellement actif lorsqu'il a le statut d'agent « qui produit et spécifie son propre champ de problèmes et d'actions devant être résolus » (Varela, 2010, p 110) puisque les rencontres avec le monde sont assumées depuis la perspective du système lui-même. Toute signification est relative à cette perspective, c'est pourquoi la cognition ne peut consister en la représentation plus ou moins adéquate d'un monde de propriétés prédonnées. Elle est l'avènement conjoint d'un monde et d'un esprit à partir de l'histoire des diverses actions qu'accomplit un être dans le monde, les bonnes actions répondant à des critères de nécessité et de satisfaction propres à chaque sujet (Maturana, Varela, 1994). Il y a donc individuation des objets, des propriétés et des événements : on ne peut spécifier ce qui compte comme objet indépendamment du type d'action qu'il s'agit d'accomplir. Tout ce qui est rencontré sera d'une manière ou d'une autre valorisé -en termes de plaisir, déplaisir ou ignorance- et d'une manière ou d'une autre éprouvé -en tant qu'attraction, répulsion ou neutralité- (Varela, 2010, pp67-68). Pour Varela, c'est sur cette base, cette tonalité affective, que s'accomplit la catégorisation, une des activités cognitives les plus fondamentales : « C'est par ce moyen que le vaste ensemble d'expériences particulières, dont chacune est unique, est transformé en un ensemble plus limité de catégories signifiantes apprises auxquelles répondent les êtres humains et les autres organismes » (Varela, Thompson, Rosch, 1993, p240). En effet, l'organisme s'alimente des régularités émergentes de l'histoire de ses interactions : l'information et la signification correspondent à des régularités significatives et environnementales émergeantes des activités cognitives elles-mêmes.

L'essentiel est que l'esprit émerge de cette tonalité affective, sachant que l'affectivité et l'émotion (« *e-mocion* » dans le texte original en espagnol, les raisons de cette formulation étant clarifiées ci-dessous) sont déjà intrinsèquement cognitives : elles donnent lieu à des catégories, à des formes de compréhension en acte et à des processus de raisonnement qui sont les unités classiques de description de l'esprit. Ceci correspond selon Varela au principe d'émergence de l'esprit, un processus à double sens au sein duquel les éléments locaux engendrent cet esprit émergent et l'esprit émergent contraint directement, en retour, les éléments locaux. Ainsi, il n'y a rien dans l'esprit qui puisse être isolé en éléments séparés et discrets. En d'autres termes, phénoménologiquement, nos esprits ne présentent pas de division nette entre, d'un côté la mémoire, de l'autre l'affect, ou encore la vision. L'une des découvertes scientifiques les plus importantes des dernières années a été de comprendre que l'affect ou l'émotion sont à la base même de ce que nous faisons chaque jour en étant aux prises avec le monde. Varela et Depraz (2004, p153) constatent qu'il y a désormais « un consensus

grandissant entre plusieurs sources (philosophique, empirique et clinique), selon lequel les émotions ne peuvent être considérées comme une simple « coloration » de l'agent cognitif, entendu comme un soi formel ou non affecté, mais sont immanentes -à et inextricables de- tout acte mental ». L'affect est une dynamique préréflexive d'autoconstitution du soi, une auto-affection au sens littéral, mais qui réfère toujours à la rencontre avec l'altérité, c'est-à-dire tout autre que soi (objet, événements, circonstances). Pour ces auteurs, l'espace, le temps et l'affect surgissent ensemble à partir de l'auto-mouvement incarné le plus élémentaire de la vie animale, la valence vers/loin de (*the valence awards/away*) qui est un germe de disposition-mouvement originaire et dynamique déjà possédé par une force de nature affectivo-sentimentale (an *affect-feeling force*). Ils soulignent l'inséparabilité de l'affect et de la cognition, de la valeur et du vivant, en partant d'une intuition d'Husserl (1939/1991) selon laquelle l'affect produit une saillance, une mise en relief de certains aspects du monde liée à l'expérience antérieure. Cette saillance est à l'origine de tout phénomène, en tant qu'apparition spontanément signifiante de ce qui est pertinent pour l'individu et suscite son intérêt. Cela signifie qu'un soi pré-égotique mû par une tendance affective s'oriente de manière spécifique dans l'espace et dans le monde. Un caractère actif, une conscience préréflexive en action sont déjà à l'œuvre. Considérant que l'analyse d'Husserl reste sommaire, Varela et Depraz s'efforcent d'approfondir cette question. Pour eux, l'affect ne peut être précisément défini *a priori*, mais ils font l'hypothèse minimale qu'il renvoie à une constellation de composants co-occurrents, pas nécessairement successifs :

- un événement déclencheur, qui peut être de nature perceptive (un événement social, une crainte, l'expression affective du comportement d'autrui dans un contexte social) ou imaginative (par exemple lié à un fantasme, à un souvenir) ou bien un mixte des deux ;

- un sentiment d'évidence à propos de la signification de cet événement déclencheur, l'émergence d'une saillance. Cette appréciation peut être diffuse ou spécifique, profondément vécue ou empathique, sachant que la plus grande part de cette attribution de signification reste préréflexive voire inconsciente ;

- un éprouvé ou vécu *in situ* d'une tonalité affective issu d'une valence (c'est un aspect crucial mais dont on a actuellement encore une compréhension lacunaire) ;

- une incarnation motrice sous forme de différents mouvements et activations préparatoires ;

- des changements physiologiques du système nerveux autonome (fréquence cardiaque, conductance cutanée, modifications toniques musculaires).

C’est la valence, en tant qu’(e)motion primordiale (« *primordial (e)motion* » dans le texte original), qui retient leur attention. Ils lui attribuent le statut d’*invariant constitutionnel* car elle est la source de la constitution de l’auto-affection en tant que polarité dynamique se manifestant comme tension prenant différentes formes génériques : aimer/détester, attraction/répulsion, plaisir/déplaisir. Ces paires opposées doivent être considérées comme des dimensions variant sur un axe de polarité plutôt que sous la forme d’une alternative tranchée entre un plus et un moins. « La valence réfère à la valeur et est chargée de valeur » (« *Valence is value-prone and value-laden* », Ibid., p163), elle manifeste la présence d’un signe présentant une valeur (« *a value sign* ») et s’incarne dans une motion fondamentale d’approche/évitement, à l’égard de ce signe. Mais cette valence, et donc l’affect, sont toujours l’expression d’une tendance pulsionnelle et motrice (« *tendency as pulsion and a motion* ») spécifique du mode animal. L’animal, en tant qu’être situé, énactif et incarné, doit en permanence initier et conserver une activité déterminée par son mode d’identité : son auto affection est indispensable au maintien de sa viabilité, qui est la valeur source de toutes les autres valeurs (« *the mother-value of all values* », Weber et Varela, 2002, p111). Ceci requiert l’existence d’une tendance minimale et originaire permettant de réaliser les mouvements nécessaires à la satisfaction des actions d’un être indissociable d'un monde de signification.

1.5. L’humanité comme constellation de micro-identités inscrites dans des valeurs sociales/culturelles

Selon Varela et Depraz (Ibid.), ce serait une erreur de réserver l’importance centrale de la valence et des dispositions-motions à l’animalité, car une analyse identique peut être opérée pour ce qui concerne l’humanité. Bien plus encore, la spécificité de l’humain réside dans la multiplicité des valences et dispositions qu’on peut repérer au sein des domaines d’activité socioculturelle, qui sont des domaines d’intérêts intersubjectifs (« *intersubjective domains of concern* »). Ainsi, la valence originelle caractérisée par le continuum aimer/détester peut être étendue à une multiplicité de domaines ayant leurs conditions de satisfaction respectives, est à l’œuvre dans toutes les occurrences de la vie ordinaire. Varela (2010, p224) précise cet aspect en donnant un exemple de la vie quotidienne : la trame de la vie humaine est un passage d’une situation à la suivante dans notre monde vécu in situ. Ce passage correspond à la rupture temporelle entre deux dispositions successives, lorsqu’une disposition à l’action s’active en induisant une nouvelle saillance, nous fait porter peu d’attention aux aspects non pertinents du

moment, et concentre toute l'attention sur ce qui est pertinent au regard de la préoccupation actuelle. Ce processus a deux conséquences : nous opérons toujours dans l'immédiateté d'une situation donnée ; nous n'avons pas un contrôle délibéré des situations formant notre monde vécu ni de la manière dont elles nous apparaissent. D'une situation à l'autre sont à l'œuvre d'autres dispositions intégrant par exemple une manière différente de parler, un tonus postural différent et des évaluations particulières. Il conclut que nous avons une disposition à l'action typique pour chaque classe de situations spécifiques que nous vivons**.** Chaque disposition à l'action réfère à « une micro-identité » et la situation correspondante établit les contours d'« un micro-monde » (p224). Ces micro-mondes et micro-identités se constituent historiquement (par exemple, lorsqu'on découvre une culture étrangère, de nouveaux modes de conversation sociale). Les changements de conduites, les transitions et ponctuations qui les séparent correspondent à des mini ruptures dont nous faisons constamment l'expérience de manière préréflexive, au point qu'il en appelle à une **«** incursion dans le champ de la phénoménologie et identifier quelques uns des micro-mondes typiques que nous habitons tous les jours […] sur la base de leur « récurrence» (p225). Il souligne qu'il reste encore beaucoup à faire pour investiguer la phénoménologie de l'expérience commune, sachant que la vie sous sa forme la plus habituelle consiste en micro-mondes déjà constitués qui composent nos identités, et que nos actions effectives renvoient à la manière dont nous avons incarné les transitions récurrentes entre micro-mondes. **C'est bien cette tentative qui constitue la préoccupation de notre étude, laquelle s'efforce d'identifier les pratiques effectives liées à une micro-identité des joueurs de première ligne lors des mêlées**, le point clé étant que « la connaissance se construit à partir de petits domaines localisés ; c'est-à-dire à partir des micro-mondes et des micro-identités » (p235). Une multiplicité de domaines d'intérêt et de pertinence personnelle, d'origine socioculturelle, forme ainsi, d'une part, le complexe d'identités existentielles propre à chaque humain et clôt d'autre part, au moment considéré, son propre champ d'expériences possibles ainsi que les interactions qu'il est en mesure d'établir avec son environnement. Weber et Varela l'affirment en en faisant un principe général : « Seule une petite partie des dynamiques environnementales prend le statut de perturbation au sein du domaine de pertinence propre à tel organisme. Toutes les autres interactions envisageables échappent à ses possibilités d'expérience… Toute interaction avec le monde a donc toujours une signification existentielle. Cette interaction s'opère donc toujours sur un fond de valeur préfigurant de manière prototypique les qualités que le monde prendra. La perspective d'un organisme auto-affirmant son identité, toujours susceptible d'être défiée, établit une nouvelle vision du monde : il s'agit en permanence d'un monde de valeurs.

Pour un organisme, posséder un monde signifie d'abord et avant tout avoir affaire à des valeurs produites par le processus même de son identité » (2002, p 118).

Selon Di Paolo (2010), est ainsi posée la question de la nature des valeurs qui ne trouvent pas leur origine dans les normes établies par le métabolisme organique, tels les valeurs construites socialement, les projets et les habitudes proprement humaines, qui réfèrent à une identité. C'est un thème récurrent de sa pensée : une théorie qui établirait comment l'activité peut générer des valeurs et des normes constituerait une avancée majeure dans la compréhension de la dynamique de l'action (2006) ; la formulation d'une théorie de l'organisation des activités complexes et de leurs propriétés génératrices de valeur est désormais un défi majeur pour les sciences cognitives (2005). Il se livre à des « spéculations immodestes » pour aborder quelques orientations futures (2010) : les activités humaines caractérisent une nouvelle forme de vie capable de générer, via l'adaptativité, leur propre ensemble de valeurs après des activations répétées de patterns de perception et d'action comportementaux qui génèrent la valeur nécessaire pour repérer que quelque chose ne va pas et pour distinguer entre succès et échec d'un acte. Il admet donc lui aussi la coexistence de différentes identités chez un même humain, mais récuse que les valeurs et normes sous-jacentes soient produites par un unique processus de génération. Son argument est de nature clinique : certains patterns auto générant des valeurs peuvent aller à l'encontre de la viabilité organique. C'est le cas des cycles de comportements compulsifs, tels ceux générant l'addiction à certaines substances. Mais c'est également le cas, de manière particulièrement aigue, dans le domaine du sport, **au regard d'un aspect tellement crucial qu'il a largement suscité la présente étude** : « Comment comprendre qu'un être vivant soit prêt à risquer sa santé personnelle au service d'une performance [il s'exprime à propos des risques de blessure objectifs mais non subjectivement vécus in situ par des volleyeurs fortement mobilisés en défense] ? Dans ce cas, nous sommes confrontés au fait indéniable que les normes des êtres humains n'ont pas une origine unique, mais forment un réseau dynamique d'identités qui évolue selon les circonstances et les constructions culturelles, contrairement à d'autres formes de vie chez lesquelles l'autopréservation organique est exclusive » (2006, non paginé).

Sans cette diversité de génération de normes et de valeurs, il n'y aurait jamais de conflit interne chez l'humain ; les conflits entre certaines valeurs expérienciées, tout comme les conflits de normes, ne proviendraient que de son désaccord avec les valeurs d'autrui (2005).

Dans un texte établissant la pauvreté du fonctionnement des robots au regard des activités complexes des êtres vivants, Di Paolo (2010) fournit quelques précisions sur cette question des normes et valeurs micro-identitaires. L'activité humaine située est constamment

orientée par des intérêts/préoccupations pratiques dont la plupart ne sont pas directement liés à la viabilité organique. Il les désigne sous le terme général d'« habitudes ». Instaurant certains comportements préférentiels dans des domaines locaux, qu'il nomme « modes de vie », elles renvoient à des formes supérieures d'identités autonomes au-delà du soi organique qui sont conservées de préférence par rapport à d'autres comportements également viables. Il reconnaît que Piaget (1936 ; 1967) a rendu compte de manière précise des processus d'équilibration menant à la stabilisation et à l'incorporation des structures d'habitudes. L'agentivité dépend d'un ensemble organisé d'habitudes et c'est sur la base de cette organisation interne qu'elle opère une régulation normative des interactions environnementales. La normativité que l'être est capable d'apprécier lors de ses interactions avec le monde est donc contextuelle et dépendante de son histoire. Ce sont ces habitudes qui se trouvent en cause lorsque le comportement est perturbé : ceci permet d'envisager les processus d'adaptation quotidienne visant la conservation de *tel* mode de vie en tant qu'opposé à/distinct de *tel autre*, la confrontation à tel contexte senti comme menaçant ce mode de vie, et non la vie au sens strict. Il propose à cet effet d'étendre la notion de « variables essentielles ». Pour Ashby (1960), la condition de survie est déterminée par l'état de ces variables : si ces variables vont au-delà de certaines limites, la survie est menacée. Pour Di Paolo, il y a lieu de considérer que les habitudes et les modes de vie correspondants génèrent leurs propres variables essentielles : « De fait, certaines variables peuvent sortir des limites mais elles ne sont pas vraiment essentielles au sens d'Ashby » (2010, p146).

Cette précision sur les micro-identités permet d'envisager que les pratiques humaines ordinaires proviennent de certaines habitudes générant leur propres normes et valeurs et sont relatives à des modes de vie dont la viabilité est référée à l'état d'une variable essentielle.

Nous disposons ainsi, suite à cet examen des thèses énactives, d'un premier cadre d'étude de l'activité et de l'expérience des joueurs de première ligne, dont nous rappelons les points clés :

- Tout organisme vivant constitue une identité, il est caractérisé par une cohérence interne globale dont la considération est nécessaire si l'on veut comprendre sa phénoménologie. En effet, ses interactions avec son monde dépendent de processus autoréférentiels (incluant l'autoconservation, l'auto affirmation de son identité, sa viabilité). « L'autoréférentialité commence à apparaître comme l'aspect de base à partir duquel on peut comprendre l'émergence de l'ordre et du sens ». Le soi (self) est un processus de constitution

endogène non arbitraire, historiquement fondé, qui renvoie à deux aspects indissociables : une identité et une manière d'être en relation avec le monde.

- La cognition, l'activité et l'expérience renvoient à un organisme total en situation ; elles reposent sur des propriétés émergentes, c'est-à-dire des états globaux qui résultent d'une interdépendance intrinsèque de processus locaux qui les contraint en retour. Il y a à chaque instant une intégration de la perception, des actions, des affects, de la mémoire, etc. C'est pourquoi il est tant difficile de rendre compte de l'expérience phénoménologique, d'autant plus qu'y compris chez l'homme, une part considérable de sa base est préréflexive, non conceptuelle : il est difficile de la mettre en paroles, précisément parce qu'elle précède la parole et ne procède pas de la parole.

- Le monde n'est pas la somme totale de tous les faits potentiellement disponibles, mais le monde tel qu'il apparaît à tel organisme : il en résulte que les possibilités d'expérience et d'activité sont à la fois autorisées et contraintes, au moment considéré, par l'identité d'un organisme, par les catégories qu'il a construites et par la nature des interactions qui en découlent.

- Certains organismes animaux constituent à la fois, et indissociablement, un centre de perspective, d'intérêts et d'agentivité propre. Ils sont en mesure de réguler activement leurs interactions environnementales et construire de nouvelles significations : ils structurent leur activité et leur environnement au sein d'un espace de sens définissable par la distinction entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas, entre ce qui est désirable et répugnant, selon leurs valeurs et normes propres.

- L'homme est un organisme complexe car il est un ensemble complexe de micro-identités liées à son histoire et son contexte socioculturels, renvoyant à ses propres intérêts et préoccupations. Le champ de la phénoménologie peut permettre d'identifier les micro-mondes typiques correspondants à partir d'un repérage de régularités. Cette caractéristique fait que l'homme génère une pluralité de normes et valeurs susceptibles d'entrer en conflit. Chaque disposition ou habitude constitue un mode de vie spécifique d'un domaine d'activité dont la viabilité est référée à l'état d'une variable essentielle. L'homme est particulier car il est doté de capacités réflexives et langagières qui permettent l'auto description, l'expérience de se référer à soi et de se référer à sa propre expérience : « La réflexivité est quelque chose d'absolument cruciale, c'est la grande mutation qui se produit avec l'apparition du langage chez l'homme. Mais là où je vois des problèmes, c'est quand on essaye de coller la conscience à cette capacité réflexive sans faire état de l'énorme *background* que représente l'expérience. Certains chercheurs utilisent le terme de conscience primaire pour désigner la conscience non

réflexive. C'est intéressant, parce que dans la vie quotidienne 90 % de l'expérience est primaire, pas réflexive » (Varela, 1998).

Selon la perspective énactive, l'activité et l'expérience primaire de chaque joueur de première ligne dans son rapport à la mêlée sont envisageables comme l'expression d'une micro-identité particulière indissociable de la constitution d'un micro-monde propre. Cette micro-identité est caractérisée par sa cohérence globale qui fonde et norme l'ensemble des interactions dans lesquelles s'engage le pratiquant, conformément au principe d'émergence.

L'étude de l'activité et de l'expérience des joueurs de première ligne réclame un repérage et une description fine des régularités ou récurrences survenant in situ ou au plus près des situations de mêlée.

2. Vers la notion de *sensibilité à*

Cette voie a été retenue dans des recherches portant sur les expéditeurs polaires (par exemple : Lièvre, Récopé et Rix, 2003 ; Récopé, Lièvre et Rix-Lièvre, 2010) et les volleyeurs (par exemple : Fache 2011 ; Récopé et Fache, 2010 ; Fache, Récopé et Biache, 2010 ; Récopé, Fache et Fiard, 2011 ; Récopé, Rix-Lièvre, Fache, Boyer, à paraître).

Ces auteurs ont considéré que, pour précieuses qu'elles soient, les orientations définies par l'approche énactive ne peuvent suffire pour mener cette entreprise. Ceci se justifie à nos yeux par les arguments suivants :

1- A notre connaissance, aucun des théoriciens majeurs de l'approche énactive ne s'est lui-même livré à l'examen du sens commun en acte généré par une micro-identité, à l'étude systématique d'un sujet empirique et concret dans une pratique socioculturelle de la vie quotidienne. Nous proposerons qu'une éthologie phénoménologique de la pratique (Fache, Récopé et Biache, 2010) conduite au sein d'une culture sportive spécifique (Darbon, 2002), conduite sur une base ethnographique, constitue une voie prometteuse.

2- La centration permanente de l'énaction sur les fondements relationnels ne s'accompagne paradoxalement pas d'un effort de caractérisation et de spécification de la relation. Et ce bien que l'attention ne soit jamais portée ni sur le sujet ni sur l'objet, considérés comme des substances initialement co-présentes, mais sur la relation dynamique, circulaire,

bidirectionnelle qui les lie, dans et par laquelle ils se spécifient conjointement (Sebbah, 2004). Si l'ontologie et l'épistémologie de l'énaction sont relationnelles (Goddard, 2003 ; Penelaud, 2010), il y a lieu d'appréhender et de spécifier, à partir d'études concrètes de terrains, cette relation (Récopé, Rix-Lièvre, Fache, Boyer, à paraître) qui ne peut être pensée que comme *relation à*, par opposition à une *relation entre* des entités substantielles (Utaker, 2007).

3- Il en va de même à propos de l'insistance sur le caractère global de la cohérence interne magnifiée par l'énaction : si « une description globale resserre tous les phénomènes autour d'un centre unique » (Foucault, 1969, p19), il y a lieu de caractériser précisément en quoi consiste cet aspect central.

4- Enfin, il n'y a pas, au sein de l'énaction, un développement théorique unifié des notions de norme, de valeur, d'affect. Ces notions tardivement mobilisées par cette approche et y prenant une importance accrue au fil du temps, demeurent évasives et finalement énigmatiques. De plus, le rapport qui s'instaure dans les activités de la vie quotidienne entre normes individuelles et normes socioculturelles n'est pas examiné. Il est donc indispensable de préciser cette question.

Il nous faut donc chercher un cadre théorique d'orientation fortement compatible avec l'énaction, susceptible de fournir les compléments qui paraissent nécessaires pour notre projet. Il s'agit, dans un premier temps, de la philosophie de la vie et des normes proposée par Canguilhem et ses continuateurs tels Schwartz, Durrive, Le Blanc, Macherey (Récopé, Fache, Rix 2008a et 2008b). Nous présenterons ces apports en argumentant leur compatibilité avec l'énaction.

2.1. Normes, valeurs et normativité

À notre connaissance, Canguilhem est le premier philosophe du vingtième siècle ayant fait usage du terme « autopoïétique » pour comprendre le vivant, en le distinguant des processus hétéropoïétiques, réglés de l'extérieur : « C'est seulement après une longue suite d'obstacles surmontés et d'erreurs reconnues que l'homme est parvenu à soupçonner et à reconnaître le caractère autopoïétique de l'activité organique » (1952/2003, p28). Sa philosophie est une philosophie de l'organisme : pour qualifier son activité et son expérience, il considère que le substantif « organismique » convient le mieux, car il met l'accent sur « l'organisme total et son comportement » (Ibid., p147). Les vivants vivent, et pour les

comprendre, il faut voir comment ils vivent : ce sont les « allures de vie » qui l'intéressent, c'est-à-dire des manières de vivre concrètes orientées par des normes.

De fait, Canguilhem et ses prolongateurs fondent leurs recherches et leurs conclusions sur des terrains spécifiques de pratiques culturelles inscrites dans la vie quotidienne. Par exemple, Canguilhem s'est intéressé au rapport du malade et du médecin à la santé (1943), aux conditions faites à l'homme dans une entreprise (1947). Les analyses ergologiques de Schwartz (2011) reposent sur de nombreux travaux conduits essentiellement dans le champ du travail ; il s'agit de l'approcher en « micro », à la loupe, c'est-à-dire à partir de *l'activité réelle* d'une singularité vivante dans le traitement des situations à vivre. Pour sa part, Le Blanc (2007) étudie la vie des personnes précaires. Ce courant est fécond pour *une compréhension des types d'activité produits dans la vie ordinaire des hommes* : cette formulation de Le Blanc (2002) situe la portée véritable de la philosophie de la vie de Canguilhem. Il s'agit d'une anthropologie non réductible à la question du normal et du pathologique dans le champ de la médecine et de la maladie (Récopé, Fache, Fiard, 2011).

Canguilhem définit la vie comme une activité relationnelle et dynamique qui s'oppose à l'inertie et à l'indifférence, parce qu'elle est caractérisée par des normes par lesquelles le vivant affirme son identité.

Par ces normes, la vie est position de valeurs, et c'est ce qui la distingue sur le fond de tous les autres phénomènes naturels qui suivent des lois de nature chimique, physique et mécanique sans avoir de préférences : « Entre le vivant et son milieu, le rapport s'établit comme un débat où le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations » (2003, p187). Ainsi, la situation, c'est ce qui fait sens ici et maintenant, instantanément, en fonction de nos normes. « Le milieu propre de l'homme c'est le monde de sa perception, c'est-à-dire le champ de son expérience pragmatique où ses actions, orientées et réglées par des valeurs […] découpent des objets qualifiés, les situent les uns par rapport aux autres et tous par rapport à lui. En sorte que l'environnement auquel il est censé réagir se trouve originellement centré sur lui et par lui » (Ibid., p195). Il s'agit de valeurs qualitatives, tissées dans l'activité, qui font signe vers des « biens » non mesurables (Schwartz, 2009). Les normes procèdent à la fois de la régulation et de la centration : régulation dans le sens où leur activité permet le maintien de l'individualité organique en tant que système en équilibre dynamique et centration dans le sens où le milieu est appréhendé à partir de la normativité de l'organisme (Le Blanc, 2002). La norme est en effet conçue comme « l'expression d'une préférence et comme instrument d'une volonté de substitution d'un état de choses satisfaisant à un état de choses décevant. Ainsi, toute préférence d'un ordre possible s'accompagne, le

plus souvent implicitement, de l'aversion de l'ordre inverse possible. Le différent du préférable, dans un domaine donné, n'est pas l'indifférent, mais le repoussant, ou plus exactement le repoussé, le détestable… En bref, sous quelque forme implicite ou explicite que ce soit, des normes réfèrent le réel à des valeurs, expriment des discriminations de qualités conformément à l'opposition polaire d'un positif et d'un négatif » (Canguilhem, 1966/2007, p177-178). Elles déterminent ce qui vaut, ce qui importe : « l'importance, c'est au fond une notion subjective en ce sens qu'elle inclut une référence à la vie de l'être vivant, considéré comme apte à qualifier cette même vie selon ce qui la favorise ou l'entrave, d'une manière toujours subjective » (Ibid., p83). Parce qu'elle constitue la référence de ce qui fait valeur et parce qu'elle impose son exigence, elle pose par là-même l'anti-valeur : certains aspects importants du milieu sont d'emblée qualifiés négativement par rapport à elle. C'est « l'essence du rapport normal-anormal. Il ne s'agit pas d'un rapport de contradiction et d'extériorité, mais d'un rapport d'inversion et de polarité. La norme, en dépréciant tout ce que la référence à elle interdit de tenir pour normal, crée d'elle-même la possibilité d'une inversion des termes » (Ibid., p177). Ceci signifie clairement que la norme est un « concept polémique » qui est à l'origine des affects et des éprouvés : c'est pourquoi l'expérience concrètement vécue en situation est une épreuve au sens affectif du terme qui s'articule autour d'un rapport à ce qui est normal ou anormal (Macherey, 1998) dans le cadre du débat avec le milieu.

La caractéristique humaine est une extrême variété et diversité des normes et valeurs à l'œuvre (en raison de l'avènement d'objets culturels, technologiques, idéaux) formant une constellation complexe, mais toujours singulière à chaque individu en fonction de son histoire. Les normes sont des schèmes vitaux à la recherche des conditions de leur réalisation :

- Elles gouvernent tant l'activité que l'expérience : l'expérience concrètement vécue en situation est une épreuve au sens affectif du terme qui s'articule autour d'un rapport à ce qui est normal ou anormal (Macherey, 1998). Elle doit être interprétée comme l'actualisation dynamique de normes vitales définissant le pouvoir ou la puissance d'exister propre à tout vivant. De même, on ne peut comprendre l'action d'un vivant sans faire appel à […] ses normes vitales propres » permettant seules de rendre compte de ses comportements privilégiés dans des contextes comparables (Canguilhem, 2003, p187), car « la norme fixe un cadre à l'agir : ce qui doit être » (Durrive, 2010, p28). Une norme est l'expression de ce qu'une instance évalue comme devant être. Lorsque cette instance est extérieure à l'individu, les normes (sociales, gestionnaires, techniques, etc.) lui sont exogènes, antécédentes, et lui sont prescrites. Mais l'individu est toujours lui-même aussi cette instance, il dispose de normes

endogènes, incorporées. Selon Schwartz, il est à la fois impossible et invivable pour l'homme de se laisser totalement commander par des normes exogènes : son activité implique nécessairement un rapport polémique entre normes exogènes et endogènes, elle implique un « débat de normes », c'est-à-dire une tension entre ce qu'on attend (ou exige) de lui et ce qu'il attend (ou exige) de lui-même. Il doit trancher ce débat car agir oblige à décider, à se positionner singulièrement quant à ce qu'il préfère, quant à ce qui importe le plus pour lui, sachant que les normes sociales n'existent qu'interprétées par des sujets. C'est pourquoi il soutient une thèse majeure : toute activité humaine est « dramatique » car elle implique la nécessité continue de trancher des débats de normes dans un monde de valeurs (2011). La dramatique de l'activité, dépendant du jeu qui s'établit *in situ* entre les diverses normes actualisées, constitue la source seconde de l'éprouvé affectif. Cette mise en perspective des normes sociales par les sujets est à comprendre de deux manières : en premier lieu, la normalisation qui suggère une manière d'être socialement instituée et acceptée par le sujet ; et en second lieu, la normativité qui signale la capacité qu'ont l'individu, le groupe ou la société de revenir sur les normes édictées, de remettre en question les valeurs au fondement des normes (Le Blanc, 2002). La normativité sociale c'est donc la possibilité de l'homme d'instituer de nouvelles normes par le jeu de la confrontation entre les normes du système social et les normes individualisées du sujet social. C'est pourquoi la vie est activité de maintien des normes d'un vivant ou de renouvellement de ses normes : la normativité, c'est la création de normes par lesquelles le vivant se maintient et s'individualise (Le Blanc, 1998).

- Elles constituent l'instance centrale de la relation entre le vivant et son milieu : « la vie étant non pas seulement soumission au milieu mais institution de son milieu propre, pose par là même des valeurs non seulement dans le milieu mais dans l'organisme même » (1966/2007, p155). Elle est une activité qui s'enracine dans l'effort spontané du vivant pour dominer le milieu et l'organiser selon ses valeurs de vivant. L'organisme doit être pensé en termes de valeurs, et tout objet ne peut être conçu et construit sans rapport à une qualification positive ou négative, donc l'objet n'est pas tant un fait qu'une valeur (Ibid.). Il en résulte que « ni le vivant, ni le milieu ne peuvent être dits normaux si on les considère séparément, mais seulement dans leur relation » (Canguilhem, 1952/2003, p208).

- Elles organisent la cohérence et la régularité des « comportements privilégiés », donc associés à une valeur (Durrive, 2010), caractéristiques de l'allure de vie « normale », celle dans laquelle le vivant répond le mieux à ses exigences, vit en harmonie avec son milieu, celle qui comporte le plus d'ordre et de stabilité, le moins d'hésitation, de désarroi, de réaction catastrophique. Parmi tous les comportements que peut exhiber un vivant, certains seulement

sont réalisés et comme préférés (Canguilhem, 2003) : « On ne peut déterminer le normal par simple référence à une moyenne statistique, mais par référence de l'individu à lui-même dans des situations identiques successives ou dans des situations variées » (2003, p210). Le terme d'individu perd ainsi tout caractère abstrait ou anonyme pour désigner une individuation singulière et une indivision en dépit de la complexité : le vivant, son allure de vie et ses comportements doivent être saisis « dans une vision, jamais dans une division » (Ibid., p14). Toute tentative d'analyse qui en vient à isoler des fonctions partielles est fermement condamnée dans la mesure où elle les sépare, elle les divise « de la structure totale ou du comportement d'ensemble » (Ibid., p151). Ce serait oublier que c'est le tout qui réalise le rapport des parties entre elles comme parties, en sorte que hors du tout, il n'y a pas de parties : or il faut au contraire envisager leur rapport d'intégration dans la totalité indivisible d'un comportement individuel, le réflexe lui-même ne pouvant être conçu que dans une dialectique du tout et des parties puisqu'il est déjà phénomène fonctionnel global et non pas segmentaire (Canguilhem, 1966/2007). Nous pouvons donc faire l'hypothèse que les actes, les perceptions, les éprouvés des joueurs de première ligne sont des composantes intégrées, complémentaires et indissociables au sein d'une « structure totale » et d'un « comportement d'ensemble » : ils seraient relatifs au tout des relations avec un milieu formant une allure de vie singulière (Lecourt, 2008). Ils relèveraient alors d'une organisation *structurée*, « par opposition à une simple combinaison d'éléments, un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux » (Lalande, 1991, p 1032).

Ces indications nous paraissent essentielles à titre de compléments féconds compatibles avec l'approche énactive. Les normes reçoivent une définition plus précise et un statut plus essentiel que ceux que l'énaction leur a donné jusqu'à présent.

On doit noter que Di Paolo (2005, 2010) évoque cependant Canguilhem lorsqu'il fait usage des normes, mais sans examiner précisément leur définition ni leurs fonctions. Or les normes apparaissent comme l'instance des relations individu-monde parce qu'elles sont l'instance qualitative/constitutive des dispositions, habitudes ou micro-identités. Il nous semble que la clarification des relations entre valeur et antivaleur, l'accent porté sur les transactions opérées à l'égard des valeurs sociales, l'identification des normes puis des débats de normes en tant que sources originaires des éprouvés affectifs et enfin l'affirmation du caractère structuré des comportements privilégiés, sont autant d'aspects permettant de mieux concevoir l'agentivité comme régulation normative des interactions environnementales. Et

que tout ceci contribue au projet des sciences cognitives, à savoir « rendre compte de manière scientifique de la signification et des termes associés (tels que normes, valeurs, sens, etc.) » (Di Paolo, 2010, p 130).

2.2. Des normes à la sensibilité *à*

En revanche, il nous semble que la question du rapport entre la cohérence globale de l'organisme et celle du sens global constituant les « allures de vie » (Canguilhem) ou les « modes de vie » (Di Paolo), ainsi que leur rapport à la signification des objets formant le monde propre de l'individu, reste à préciser. Cet aspect essentiel n'est en effet qu'abordé allusivement par la théorisation énactive et par l'approche canguilhemienne. Lorsque c'est le cas, ces deux courants révèlent une fois de plus leur forte compatibilité, notamment par leur usage des termes d'« orientation » et de « sensibilité », qui ne sont pas précisément définis. Il nous faut donc partir de ces indications pour caractériser plus précisément la norme au regard de ce que Di Paolo nomme évasivement la « variable essentielle » déterminant la viabilité d'une micro-identité concrète. L'objectif est de construire un cadre d'étude permettant d'appréhender ce qui organise les significations et les éprouvés inhérents à l'activité et l'expérience des joueurs de première ligne en mêlée.

Un passage de Varela, citant Mark Johnson (1987) envisage cette question, bien que brièvement et partiellement : « La signification comprend les schèmes de l'expérience corporelle et les *structures préconceptuelles de notre sensibilité* (à savoir notre mode de perception, *notre manière de nous orienter* et d'interagir avec les autres objets, événements ou personnes). Ces schèmes corporellement inscrits ne restent pas privés ou particuliers à la personne qui en fait l'expérience. Notre communauté nous aide à interpréter et à codifier un grand nombre d'entre eux. Ces schèmes deviennent des modes d'expérience culturellement partagés et nous aident à déterminer la nature de notre compréhension signifiante, cohérente de notre monde » (Mark Johnson, 1987, p. 14, cité par Varela et al., 1993, p211).

Ce thème est plusieurs fois abordé par Canguilhem. Dans un premier temps, la nécessité d'une prise en compte de l'orientation est évoquée comme un principe général pour l'étude du vivant : « L'étude biologique du mouvement ne commence qu'avec la prise en considération de l'orientation du mouvement, car elle seule distingue le mouvement vital du mouvement physique, la tendance, de l'inertie » (2003, p 15). Cet avertissement est lancé à l'adresse de la

science classique, qui perd le sens du connaître, puisque son projet la conduit à éliminer de son domaine toute considération de sens et à « dévaloriser les qualités des objets composant le milieu propre, en se proposant comme théorie générale d'un milieu réel, c'est-à-dire inhumain. Les données sensibles sont disqualifiées, quantifiées, identifiées. […] Les mesures se substituent aux appréciations, les lois aux habitudes, la causalité à la hiérarchie et l'objectif au subjectif »[13] (Ibid., p195). Toute étude de l'activité et de l'expérience doit s'efforcer d'identifier la manière dont l'individu s'oriente et se situe dans son monde. Car c'est au fond, y compris au plan étymologique, la condition première de toute *situation* : « par la sensibilité le vivant se situe absolument, soit positivement, soit négativement, dans l'existence, la totalité indivisible de l'organisme et du milieu » (Ibid., p191) ; « Toujours la réaction est fonction de l'ouverture du sens à l'égard des excitations et de son orientation par rapport à elles. Cette orientation dépend de la signification d'une situation perçue dans son ensemble. Les excitants séparés, cela a un sens pour la science humaine, cela n'a aucun sens pour la sensibilité d'un vivant » (Ibid., p187). Une manière de vivre concrète, orientée par une sensibilité de nature normative, aboutit à la construction d'objets qualifiés, c'est-à-dire construits en référence à des valeurs. Dans l''expérience pragmatique in situ, la situation serait un agencement de ces objets, qui les situe les uns par rapport aux autres et les situe tous par rapport à cette sensibilité.

Mais comment concevoir la sensibilité, paraissant essentielle, mais pas davantage clarifiée ni spécifiée ?

Récopé, Fache et Fiard (2011) en offrent une première caractérisation : la sensibilité est une caractéristique du vivant conçu comme totalité non autosuffisante dépendant de sa relation à l'extériorité mais s'auto-affirmant dans et par cette relation. Une ontologie relationnelle, distincte de l'ontologie classique concevant l'être comme « substance » pensante ou représentative (Montebello, 2003), est donc convoquée : l'être est « relation ». Il est par là-même sensibilité, désir, force : un dynamisme vital est d'abord à l'œuvre. Ceci rejoint Nietzsche affirmant que rien d'autre ne nous est donné comme réel sauf notre monde d'appétits et de passions. Nos appétits, désirs, normes, tendances, mobiles ou inclinations (termes posés comme équivalents, étant tous de nature passionnelle) sont le fondement intrinsèque du sens et des valeurs. Le sens n'est pas conçu d'abord comme signification exprimable, ni comme interprétation, c'est-à-dire attribution de signification à des objets qui seraient neutres ou porteurs de propriétés caractéristiques. Il n'est pas à chercher dans la

[13] C'est bien la tendance que nous avons dénoncée concernant les études scientifiques de la mêlée.

conscience, la pensée, la mentalisation, la raison, la représentation. Le sens est envisagé comme sensibilité, direction d'activité, intensité, qui s'impose à nous, nous anime et nous meut. Notons que ceci est conforme à l'étymologie : en latin *sensu*s désigne la « direction », *sensibilis* recouvre les qualificatifs « sensible, sentir, ressentir, percevoir », et *sensibilitas* renvoie à « signification, sentiment, sensibilité », autant d'aspects qui ne peuvent être disjoints, divisés, séparés au sein de cette ontologie relationnelle. Mais si l'être est relation, c'est parce que la vie elle-même est relation, comme l'affirme la phénoménologie de la vie de Jonas (1966/2001), inspirateur majeur mais tardif de Varela et de Di Paolo. L'organisme a une identité précaire, qui a à se réaffirmer d'instant en instant, activement ; une perpétuation de soi qui s'accomplit, qui est l'acte même du vivant dans l'échange avec l'extérieur, dépendant de ce qu'il y trouve. L'activité et l'expérience trouvent ainsi leur fondement originaire dans un désir de vivre, ce que confirme Barbaras (2008), un continuateur majeur de l'œuvre de Merleau-Ponty.

C'est pourquoi **Récopé et al. (2011) renvoient la sensibilité à ce fondement désirant englobant les aspects cognitifs, affectifs et moteurs qui fait de la vie une activité dynamique s'opposant à l'inertie et à l'indifférence**[14]. En effet, « c'est en prenant pour point de départ le mode d'exister propre à l'être vivant et le type de relation qu'il entretient avec son environnement que nous serons en mesure de rendre compte de la perception » car on se donne alors le moyen d'envisager le dynamisme unitaire par lequel le vivant s'ouvre à son monde. Il s'agit de saisir le sujet de la perception dans sa plénitude concrète, comme relation motrice et pratique avec le monde (Barbaras, 2002, p682). Le rapport entre sensibilité et désir est, il faut le noter, une sorte d'invariant anthropologique, car c'est une proposition qui traverse les siècles et les systèmes philosophiques :

- Pour Kant, la sensibilité relève de la faculté inférieure de désirer, car elle rapporte le sujet à un objet en tant que sa faculté de désirer est déterminée par une représentation non intellectuelle mais *sensible* (liée à un sentiment de plaisir ou de peine) de cet objet. Cette faculté est au service des inclinations, c'est-à-dire des penchants sensibles personnels. (Kant, 1788/1989).

- Pour Ribot (1896, p2), faculté désirante et sensibilité sont équivalentes : « La plupart des traités classiques disent : "la sensibilité est la faculté d'éprouver du plaisir et de la douleur". Je dirai, en employant leur terminologie : la sensibilité, c'est la faculté de tendre ou de désirer et *par suite* d'éprouver du plaisir et de la douleur ». Ribot fait ainsi une distinction

[14] « Entre le vivant et son milieu, le rapport s'établit comme un débat où le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations, où il domine le milieu, et se l'accommode » (Canguilhem, 2003, p187).

cruciale entre « sensibilité » et « affectivité » en regrettant la confusion fréquemment opérée : si l'affectivité renvoie bien à des expériences hédoniques (c'est-à-dire agréables ou pénibles), le contenu de telle expérience affective (la nature et l'intensité des éprouvés en situation) doit être considéré comme déterminé par une sensibilité à l'œuvre. Tel éprouvé n'est donc au moment considéré que la conséquence de la faculté désirante de tel individu, qui s'est fixée dans des objets de désir particuliers et a une aversion pour ce qui contrarie ces désirs.

- Sur ce point précis, Barbaras (2003) rejoint Ribot : le désir, en tant que mode d'exister fondamental qui rend compte de l'unité du sujet par-delà la différence de l'affectivité et de la connaissance, est au cœur du sentir. Il est tendance, aspiration, mouvement vers se rapportant à des objets extérieurs comme lieu ou condition de sa satisfaction possible. Sa philosophie comprend le dynamisme vital comme auto-réalisation, actualisation de soi, et caractérise l'impulsivité qui est au cœur de la vie, comme *désir*. Nos activités, y compris les plus quotidiennes, ne relèvent pas d'un faire neutre et procédural.

Notons que Lecourt (2008) rappelle que pour Canguilhem, l'homme est un « être de désirs et non seulement de besoins ou de raison » […] et se réfère au « désirable » qui mobilise sa volonté, dirige son action, et lui donne en définitive le sens du possible » (p79). De même, Schwartz (2011) considère que l'expérience de vie de chaque personne s'opère comme agir d'un corps désirant, et que c'est au cœur de ce corps-soi singulier que s'infiltre le rapport variable de chacun à un « monde des valeurs ». C'est sans doute pour cette raison que Récopé et al. (2006) rattachent, en première approximation, la sensibilité aux normes et valeurs personnelles, elle poserait ainsi la référence au bien-être/mal-être. Elle instaurerait donc la relation au monde, à ce qui dans le monde apparaît d'emblée pertinent, aux interactions requises ou nocives, mais également ce à quoi on est indifférent. Pour Barbaras (2003), le sentir vivant est *phénoménalisant* puisqu'il assure le surgissement du monde : le phénomène est ce qui apparaît instantanément pertinent et signifiant pour chacun. Les processus de la sensibilité permettent de fournir à l'organisme des indications sur les aspects du milieu qui sont importants pour son bien-être, de détecter leurs changements et d'y répondre, pour s'éloigner des circonstances défavorables et s'approcher des circonstances bénéfiques.

C'est son fondement désirant et normatif qui fait que la sensibilité est ce qui ouvre à l'appréciation, au qualitatif, à la valeur, donc à un monde. Pour Jonas (1966/2001), la relation implique une « transcendance », c'est-à-dire un aller-au-delà-de-soi qui ouvre à la possession d'un monde. Caractérisée comme sensibilité, elle est ce pour quoi et par quoi il peut y avoir un monde indissociable d'un corps : elle est relation qualitative se

déployant à la fois vers le monde et vers soi. C'est pour cette raison que la vie du moindre vivant comporte une dimension de phénoménalisation ouvrant à la transcendance et implique quelque chose comme un rapport à soi (Barbaras, 2003). En toute rigueur, « parler d'un *monde sensible* relève de la tautologie : il n'y a de monde que comme sensible, il n'y a de sensible que comme présentation d'un monde » (Barbaras, 1999, p101-102). L'essentiel pour Barbaras, qui rejoint ici Canguilhem, est bien que tout vivant « ne répond aux sollicitations du monde extérieur qu'en fonction des normes propres de [son] organisme. Le milieu, comme ensemble de ce à quoi l'organisme sera sensible, est donc constitué par l'organisme, sans que, bien entendu, cette constitution repose sur une faculté distincte des actes par lesquels le vivant agit au sein de ce milieu » (ibid., p143).

Une conception de la vie comme relation normative est donc **une conception qui relie fondamentalement sensibilité, action et mouvement** (Récopé et al., 2006). Pour Straus la vie est affectivité, sensibilité : elle n'est pas de l'ordre de la pensée, mais de l'ordre du pathos, du pathétique. « Le sentir est (…) orienté vers les caractères de ce qui est attrayant ou effarouchant. Il se déploie dans le mouvement réciproque de "l'approche" et de "l'éloignement" » (1935/2000, p242). Il y a donc une unité originaire du « sentir » et du « se mouvoir » dans la totalité vivante : en effet, un être qui ne pourrait s'éloigner ou s'approcher de tel lieu du monde serait insensible, tout comme un être incapable de sentir ne serait pas en mesure de s'orienter dans ce monde (Barbaras, 1994). Le réel n'est rien d'autre que ce que nous sentons et ce vers quoi nous nous mouvons. Tout mouvement véritable est mouvement d'ensemble de l'organisme, et non un déplacement segmentaire : il tend vers quelque chose, est orienté, c'est-à-dire comporte une visée, un élan dynamique qui transcende chacune de ses positions finies. « Notre activité est toujours un mouvement *de…vers…* » (Patočka, 1995, p108). La sensibilité est donc au fondement d'« une activité qui est orientée sans être consciente »[15] (Barbaras, 2008, p69). Elle a toujours une spécificité directionnelle (*sensus*) à l'égard des objets et événements qui satisfont ou contrarient les normes. Jonas confirme que c'est seulement en étant sensible que la vie peut être active (Depré et Lories, 2003). La sensibilité détermine ce qui est d'emblée pertinent, ce par quoi et comment on est affecté. Elle réalise une dynamique d'attraction/répulsion à l'égard d'objets ou circonstances, indissociable

[15] Elle est à comprendre comme une détermination dispositionnelle (Varela), normative ou tendancielle (Canguilhem) de nos conduites, comme l'expression d'un *processus dynamique et actif* qui est tout le contraire d'un état. Elle est une force affective et motrice, réalisant un engagement par et vers un sens intime, une activité dirigée de l'intérieur qui tend à s'accomplir. Cette visée incorporée dans l'action s'impose d'elle-même, sans contrôle volontaire ou conscient. C'est un "mouvement de la conscience" qui se réalise, "une direction de la conscience, plutôt que la conscience d'une direction" (Burloud, 1938, p57-59).

d'une dynamique d'augmentation/diminution d'activité et d'une dynamique de tension/soulagement. L'insensibilité marque une relation d'indifférence, c'est-à-dire de non pertinence (un « bruit », une « inexistence phénoménale ») à l'égard de certains aspects du contexte (Rix, Récopé et Lièvre, 2005). Ainsi, s'intéresser à la sensibilité impose de ne pas réduire le mouvement à des aspects phasiques, c'est ne pas réduire le mouvement à un déplacement physique. C'est dépasser la forme observable pour s'intéresser aux déterminants toniques, affectifs, désirants, sensitifs du mouvement, à l'intimité sous-jacente au mouvement.

Une telle perspective réclame l'examen de l'intimité individuelle. **L'étude des pratiques ordinaires, celle d'une allure de vie ou d'une micro-identité, implique donc de passer de la sensibilité, conçue comme « faculté désirante générale » à une spécification de la sensibilité individuelle propre attachée à un « objet » particulier de sensibilité** (Récopé et al., 2011). On trouve déjà implicitement cette nécessité chez Blaise Pascal, pour qui la sensibilité est un attachement, un intérêt pour quelque chose : il s'étonnait d'ailleurs de constater qu'on pouvait trouver dans un même cœur et en même temps une sensibilité pour les moindres choses et une étrange insensibilité pour les plus grandes (1662/1977). Le CNRTL[16] (2012, http://www.cnrtl.fr/lexicographie/sensibilit%C3%A9) confirme que la sensibilité affective se spécifie en *Sensibilité à* (ou *sensibilité pour* en vieux français) : précise *l'objet* de la sensibilité, caractérisant l'aptitude à porter un intérêt profond à (quelqu'un/quelque chose), à être particulièrement touché par (quelqu'un /quelque chose)[17].

Un retour transitoire au sens commun est ici utile. « Sensibiliser à … » c'est faire en sorte que certaine(s) personne(s) ne reste(nt) pas (ou plus) indifférente(s) à certaines préoccupations tenues par d'autre(s) pour importantes. Ceci répond à un objectif de transformation d'une personne ou d'une population afin qu'elle « prenne fait et cause » pour… une cause particulière (par exemple : le problème de la faim dans le monde ; la dégradation de l'environnement ; la lutte contre l'injustice sociale, etc.). Le processus de « sensibilisation à » relève donc d'une tentative militante visant à influencer autrui afin qu'il partage certaines valeurs. « Sensibiliser à … » vise en dernier ressort un changement d'attitude, un changement d'orientation et de comportement à l'égard de la cause considérée. Cet objectif est atteint dans le meilleur des cas lorsque le (ou les) formé(s) se mobilise(nt) concrètement (s'engage(nt), s'investit (s'investissent)) au service de cette cause et des valeurs

[16] Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRS).

[17] Voici les exemples fournis : Sensibilité pour le malheur des autres. Il y a bien une sorte de sensibilité à l'esthétique de la construction philosophique comme il y a une sensibilité à l'élégance de la construction mathématique (Lacroix, 1949, p57).

correspondantes : ils sont alors devenus sensibles à cette cause, devenue importante dans leur vie quotidienne.

La raison théorique est que la sensibilité vivante oriente toujours vers un visé mondain particulier. Macherey (1998) rappelle que le désir de vie, qui demeure au fond de tous les élans affectifs, devient nécessairement désir de quelque chose, il trouve sa destination en se spécifiant vers certains objets. Au lieu de se manifester à l'état pur, il s'exprime empiriquement comme tendance, aspiration, mouvement vers se rapportant à des objets extérieurs comme lieu ou condition de sa satisfaction possible. Cette idée est partagée par Barbaras (2008) : le désir se rapporte effectivement à des étants mondains comme lieu ou condition de sa satisfaction possible. Le « visé » est l'objet « mondain » du désir, il se révèle concrètement comme désir de quelque chose dans le rapport à des objets extérieurs.

Récopé, Fache, Fiard (2011) concluent en conséquence que **la *sensibilité* se manifeste toujours en tant que *sensibilité à*, relation actualisant concrètement et pratiquement un ensemble complexe de normes, exprimant des orientations privilégiées portant l'individu vers certaines qualités d'objets, d'événements**. Ces objets sont connus selon leur caractère de valeur et de pertinence pour la vie personnelle : ils sont plus ou moins importants pour/dans sa vie (certains pouvant apparaître comme «vitaux» pour la vie organique, ou « cruciaux » pour l'accomplissement personnel). Il s'agit de valeurs qualitatives qui font signe vers des « biens » non mesurables (Schwartz, 2009), liées à nos normes. Ainsi, notre sensibilité à nous informe sur le monde, mais d'une manière qui ne livre pas un accès aux choses telles qu'elles sont : l'information utile au vivant est in-formati car c'est une mise en forme organisée de l'intérieur, du dedans (Varela, 1989). Ceci est le principe des phénomènes (Kant, 1781/1997) : les choses sont des objets de notre sensibilité, car pour connaître un objet, une intuition sensible est toujours nécessaire. Berthoz et Petit (2006) le confirment : l'organisme traite des objets qu'il a lui-même activement constitués comme tels en face de lui. Le pur stimulus externe vierge de toute interprétation, quantum informationnel jamais auparavant subsumé sous des catégories perceptives, cognitives ou pratiques, c'est ce à quoi cet organisme n'est jamais confronté.

Les résultats des études de la pratique effective des expéditeurs polaires et des volleyeurs permettent d'aller plus loin en offrant une définition plus précise en même temps qu'une hypothèse de travail : dans chacun de ces domaines de pratique culturelle, ils repèrent en effet chez les acteurs une norme prévalente ayant un statut structurant. Ils remarquent que, bien que leur pratique ne puisse se limiter à l'expression d'une seule norme, et s'il y a bien présence de « débat de normes », une norme prend régulièrement le dessus sur les autres.

Dans le domaine des expéditions polaires, Lièvre, Récopé et Rix (2003), Récopé, Lièvre et Rix-Lièvre (2010) établissent qu'il y a au moins quatre manières différentes d'être expéditeur et de vivre une même expédition, correspondant à quatre *sensibilités à* distinctes :

- *à l'exploit sportif*, trouvant à son fondement une norme prévalente faisant de l'expédition une course pour atteindre un objectif ayant valeur d'exploit. Tout est tourné vers l'effort à produire pour parvenir à un point spécifié, un sommet ou le terme d'une traversée ; ne pas atteindre ce point constitue un échec inacceptable ;

- *à l'exploration-découverte*, trouvant à son fondement une norme prévalente faisant de l'expédition une occasion exceptionnelle de vivre en immersion dans un milieu sauvage ; c'est un milieu qu'il faut prendre le temps de découvrir ;

- *au plaisir du ski*, trouvant à son fondement une norme prévalente faisant de l'expédition un contexte d'appréciation de sensations de glisse et de mise en œuvre de techniques particulières liées au mode de progression ;

- *à la passion de la science*, trouvant à son fondement une norme prévalente faisant de l'expédition un moyen de développer un programme de recherche ; le chercheur est conduit à se confronter à cet environnement pour répondre à son questionnement scientifique.

De fait, la manière de préparer une expédition (détermination de son lieu, de sa date et sa durée ; type de préparation physique ; choix logistiques de stratégie alimentaire, de la pulka, de la tente, etc.) comme la manière de la vivre *in situ* (lors de moments de joie intense ou de frustration lors d'un moment de progression, d'un événement ou d'un incident particulier ; la nature même des problèmes) et d'en tirer des enseignements (sur les risques rencontrés et à ne plus encourir, les apprentissages nécessaires, etc.), sont typiques de -et subordonnés à- chacune des *sensibilités à*. Si toutefois la destination est identique, la manière même de réaliser l'expédition est différente ; les allures de vie des expéditeurs sont différentes.

Dans le domaine du volley-ball, Fache, Récopé et Biache (2010), Fache (2011), Récopé, Fache et Fiard, (2011), Récopé, Rix-Lièvre, Fache et Boyer (à paraître) révèlent l'existence d'au moins trois rapports différents au jeu et aux situations du jeu. Ils repèrent trois populations de joueurs caractérisées chacune par un type de corps à l'œuvre indissociable de son monde/mode de pratique. L'activité et l'éprouvé *in situ* sont orientés par une *sensibilité à* :

- *à la proximité du ballon* pour les pratiquants ayant incorporé une norme prévalente *d'intervention sur le ballon*, qui réfère à des formes strictement gestuelles de savoir-faire codifiés du volley-ball (la passe haute à deux mains et la manchette notamment). Pratiquer le

volley-ball, c'est occuper une position sur le terrain et attendre, en attitude de repos (debout, détendus, bras ballants), que le ballon arrive à proximité pour le jouer. Une situation du jeu devient pertinente dès lors qu'ils constatent que le ballon est dirigé vers eux. Ils sont alors focalisés sur la réussite du bon placement des mains lors du contact avec le ballon. Cette norme est d'origine culturelle, car de nombreux entraîneurs et formateurs abordent leur enseignement du volley-ball en valorisant l'importance accordée à l'exécution des bons gestes, ceux-ci ayant statut d'ingrédients fondamentaux de la pratique. Lorsqu'ils considèrent que le ballon est trop loin ou trop bas pour espérer réussir le bon geste, ces pratiquants renoncent à intervenir. Leur activité semble dirigée vers l'exercice d'une *opération* au sens de Tassin (2007), laquelle implique un calcul des moyens ou de l'investissement au regard du résultat escompté. L'ensemble des fonctions afférentes à la défense de son camp et au soutien des partenaires leurs sont étrangères.

- *aux responsabilités au sein de l'équipe* pour les pratiquants ayant incorporé une norme prévalente, d'origine culturelle, *de devoir social* : de nombreux formateurs présentent le volley-ball en insistant sur des critères d'organisation collective du jeu et sur les prescriptions afférentes qui prennent d'ailleurs souvent un caractère d'évidence pour de nombreux pratiquants. Pratiquer le volley-ball, c'est s'acquitter de sa part de travail et assumer des fonctions dévolues par répartition. Le bon déroulement du jeu de l'équipe repose sur une succession harmonieuse d'interventions individuelles. Pour ces pratiquants, les situations pertinentes du jeu sont celles dont l'évolution immédiate devrait normalement requérir leur intervention. C'est pourquoi se préparer, c'est pour eux s'apprêter à intervenir si leur responsabilité prédéterminée est engagée. Ils sont focalisés sur le résultat de leurs interventions, de leurs partenaires et adversaires en le rapportant au degré de difficulté du contexte. De fait, lorsque leur responsabilité n'est pas en jeu, ils sont au repos, bien qu'attentifs aux déplacements du ballon. Lorsqu'ils constatent une intervention infructueuse d'un partenaire, ils estiment, avant d'intervenir, si un partenaire est mieux placé pour le faire et/ou les chances de réussite. Leur activité s'inscrit dans un *rapport social au travail* au sens de Tassin (2007), comme maillon d'une organisation collective instrumentale.

- *à l'enjeu de rupture de l'échange* pour les pratiquants ayant incorporé une norme prévalente s'avérant être celle, informelle, qui a fondé le sport volley-ball[18] (Récopé, Fache, 2010) en tant que construit culturel. Pratiquer le volley-ball, c'est avant tout éviter la rupture de l'échange au détriment de leur équipe et la provoquer au détriment de l'adversaire. Le jeu est

[18] Au volley-ball, chaque « échange » débute par un service et se termine lorsque le ballon touche le sol ou lorsqu'un joueur commet une faute, il y a alors rupture de l'échange.

de bout en bout traversé par cet enjeu d'opposition. Leurs comportements attestent une proximité[19] permanente à l'égard du ballon, mais s'ils s'approchent spatialement de celui-ci, c'est pour s'éloigner existentiellement d'un événement : il faut absolument que le ballon ne tombe pas par terre. Ces pratiquants évaluent l'ensemble des situations du jeu en fonction de leur caractère plus ou moins menaçant au regard de cet enjeu, sachant que toute situation est comme destinée à devenir dangereuse. Cette préoccupation prend le pas sur toute considération liée aux aspects spatiaux, temporels, gestuels, organisationnels et d'intégrité corporelle du contexte d'intervention. Ils ne sont pas asservis à une stricte répartition des fonctions au sein du collectif et interviennent parfois dans l'urgence à la place d'un partenaire alors que jouer le ballon relève de la responsabilité de ce dernier. Leur activité relève de l'*action* au sens de Tassin (2007) : un manifeste exprimant le « qui je suis » de l'acteur, s'opposant à un état du monde, impulsé sans que soit envisagé le rapport entre investissement consenti et probabilités de réussite du résultat escompté.

L'argument théorique de ces auteurs est que si, par les normes, la vie est position de valeurs, et si les normes, sous quelque forme implicite ou explicite que ce soit, réfèrent le réel à des valeurs (Canguilhem, 2007), il est dans la nature même des normes d'être soumises à un processus de valorisation relative. C'est pourquoi ils proposent qu'**une norme peut se révéler prévalente, c'est-à-dire s'imposer régulièrement sur les autres. Elle fait ainsi (pré)valoir son allure de vie privilégiée : les valeurs qu'elle pose prédominent et organisent ainsi le cadre des relations pratiques de l'homme à son monde. C'est alors cette norme qui l'emporte, et assure l'individuation de la *sensibilité à*.** Cette proposition se trouve récemment acceptée par Schwartz (2011), qui reprend à cet effet l'idée[20] d'un « rapport global en valeur » (p. 160) instaurant une disponibilité certainement hiérarchisée et une sélection en faveur de certains types d'information sensorielle dans un milieu présent *hic et nunc*. Pour lui, se référer à une « norme prévalente de l'agir » constitue une voie d'interprétation des combinaisons de débats de normes « qui ne peuvent être tranchés que par l'arbitrage d'une verticalité axiologique » (Ibid., p161).

Varela (2010, p230) admet implicitement l'existence d'un tel processus lorsqu'il étudie, chez tout individu, le surgissement dans le présent d'une micro-identité et du micro-monde

---

[19] Cette proximité doit être pensée au sens de Barbaras (2008, 319). Il s'agit d'une « proximité d'investissement » qui transcende le seul ordre spatio-temporel. Cette proximité engage l'existence toute entière et fait intervenir une dimension que l'on peut qualifier d'affective. Est proche ce vers quoi je suis tourné, ce dans quoi mon existence est engagée, bref ce dans quoi je suis investi.

[20] Voici comment il la présente : « idée très stimulante selon laquelle la « *sensibilité à* » […] exprime la norme prévalente de l'agir […] cette norme prévalente dans le rapport au jeu » (Schwartz, 2011, p164).

particulier correspondant. Selon ses termes, il existe une puissante dynamique impliquant à tout moment l'activation de nombreuses micro-identités concurrentes[21], chacune à l'origine d'une disposition particulière à l'action pour le moment suivant, « rivalisant entre elles pour ce qui concerne les différents modes d'interprétation de la situation en cours pour permettre d'en établir un marquage cognitif cohérent » (p 232). Cette dynamique, dont il précise qu'elle n'implique pas seulement une interprétation sensorielle et motrice mais aussi toute la gamme des attentes cognitives ainsi que la tonalité affective, qui sont essentielles pour la conformation d'un micro-monde, aboutit à ce qu'une micro-identité s'avère finalement prédominante et s'impose en tant que mode de conduite à adopter pour le moment à venir.

Or la nécessité de clarifier théoriquement et de repérer empiriquement un « rapport global » instaurant une cohérence constituait, rappelons-le, la question restée jusqu'à présent insuffisamment traitée par l'approche énactive et abordée allusivement par l'approche canguilhemienne. Il semble que nous disposons désormais, grâce aux propositions qui viennent d'être exposées, d'un cadre d'étude prometteur.

Ces perspectives relèvent d'une éthologie phénoménologique qui s'efforce de relier les aspects phénoménaux pour le chercheur, observateur des actes, et les phénomènes pour l'acteur (Fache, Récopé et Biache, 2010). L'éthologie est la science pratique des manières d'être (Deleuze, 1981). Sa qualification explicite en tant que « phénoménologique » vient de Thinès (1980), qui reconnaît sa dette envers von Uexküll et Buytendijk : il s'agit d'une perspective descriptive et comparative des actes : « … dans la mesure où l'éthologie se définit comme la biologie du comportement, il serait illogique de dissocier son rejet du Behaviorisme mécaniste des tentatives phénoménologiques de saisir les relations signifiantes de l'organisme avec son monde naturel spécifique (Umwelt) » (p176). Pour Récopé et al. (à paraître), la *sensibilité à* prend donc le statut de valeur directrice dominant et organisant la totalité [activité-expérience-corps-monde], elle en est le sens pratique structurant : c'est le *sensus* en tant qu'orientation ou direction prise par l'activité individuelle comprise comme totalité cohérente. Elle est la *relation à* la plus globale établissant ce qui importe, elle actualise *in situ* ce que le pratiquant tient pour pertinent dans les situations et ce qu'il y a *lieu de faire* durant le jeu. Si « ce qui fait l'organisme, c'est précisément que sa finalité sous forme de totalité lui est présente et est présente à toutes les parties » (Canguilhem, 2002, p120), c'est bien cette

[21] Il précise que cette dynamique rapide, non accessible à l'introspection, a été récemment révélée par des études cérébrales : son argument principal est ici d'ordre neurologique.

sensibilité à qui constitue la micro-identité, ou l'allure de vie, de tel être-pratiquant. Les résultats empiriques, issus du terrain, de l'éthologie phénoménologique des expéditeurs polaires et des volleyeurs confirme que « tel comportement ne s'abstrait que théoriquement du comportement de l'organisme fonctionnant comme un tout » (Canguilhem, 2007, p47) et qu'ils sont des « aspects partiels de la structure totale ou du comportement d'ensemble » considéré comme une façon de se comporter relativement au milieu (Ibid., p154).

En effet, la *sensibilité à* donne « corps », sur le terrain des pratiques corporelles, à une proposition restée théorique/philosophique chez Canguilhem : il s'avère en effet que les actes, les perceptions, les éprouvés apparaissent complémentaires et indissociables de « la signification d'une situation perçue dans son ensemble » (ibid., p187) : ils sont l'actualisation contextuelle, à différents moments et selon les circonstances du jeu, d'une « structure totale » ou d'un « comportement d'ensemble » (ibid.). Pour Récopé et al., (2011 ; à paraître), ce sont des composantes intégrées d'une « allure de vie », du tout des relations avec un milieu (Lecourt, 2008) devant être saisies dans une vision, pas dans une division (Canguilhem, 2003). Elles relèvent d'une organisation *structurée*, « par opposition à une simple combinaison d'éléments, un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux » (Lalande, 1991, p1032). Ces composantes apparaissent en effet comme l'actualisation contextuelle, à différents moments et selon les circonstances du jeu, d'un sens assurant la référence permanente de l'expérience et de l'activité *in situ*. Pour Récopé et Fache (2010), ce sens correspond à l'enjeu visé, il assure l'orientation permanente des actes en instaurant « une activité qui est orientée sans être consciente » (Barbaras, 2008, p69). Ceci revient à dire que **la *sensibilité à* est *le* sens structurant**, selon une acception proche de celle de Lalande : « une orientation d'ensemble dominant une mentalité et l'organisant autour d'une idée de valeur directrice » (1991, p1032). Mais le caractère mentaliste (car mentionnant une « idée ») de cette définition ne convient pas : il s'agit plutôt d'**une orientation d'ensemble dominant les actes et les organisant à partir d'une valeur directrice**. Pour Canguilhem, tout milieu de vie suppose un centre absolu de référence (2003) ; la *sensibilité à* serait au cœur de ce centre.

Ceci paraît constituer une caractérisation plus adéquate et plus précise que celle de Di Paolo (2010) évoquant une « variable essentielle » déterminant la viabilité d'un mode de vie micro-identitaire. C'est d'autre part compatible avec ce qu'affirmait Merleau-Ponty dès 1945 : la perception est valorisante et affective et le sensible ne peut être pensé par rapport à une forme intellectuelle ; et avec sa position plus ferme encore de 1960 : « qui comprendrait le sentir comprendrait tout » (Saint Aubert, 2006, p48). Récopé et Fache (Ibid.) avouent en

être loin, admettant après Merleau-Ponty que la résistance du sensible est telle qu'il ne peut y avoir qu'illusion d'une transparence (Alloa, 2008) à son égard.

Si ces analyses suggérant que la *sensibilité à* est structurante de la totalité [Activité-Expérience-Corps-Monde] (Récopé et al., 2011) ont quelque pertinence, il y a lieu d'en tirer des conséquences quant au corps des pratiquants. Il s'agit d'un corps tendu vers la réalisation d'un enjeu de valeur vitale pour l'être-pratiquant, d'un corps indivisible, par-delà les points de vue tendant à le découper : un système synergique, un corps tout fait d'équivalences et de transpositions intersensorielles (Merleau-Ponty, 1945/1995). Il n'est pas d'abord le corps des qualités physiques, réductible à des organes ou à des savoir-faire, mais le corps sensible et signifiant indissociable du monde de la pratique. Ceci conforte l'impossibilité de considérer le corps des joueurs de première ligne de manière uniquement mécanique et anatomique, et l'intérêt d'envisager avant tout un corps sensible indissociable d'un monde de signification particulier.

Schwartz (2011) le nomme le « corps-soi », en tant que *tout* confronté « activement » à un milieu écologico-social, qui négocie, incorpore des repères, des valeurs, est toujours un corps propre, pris dans l'axe d'une biographie singulière. Il transgresse les frontières entre le biologique, l'historique et le singulier, car il réunit en lui un triple ancrage absolument indémêlable :

- biologique, ce corps donné à la naissance, avec ses potentialités et ses limites, porteur d'une quête de santé encore générique et indéterminée ;

- historique, via les débats de normes (par soi/par les autres) qui sont la substance même de ses dramatiques et ne prennent sens que dans un moment particulier de l'histoire ;

- singulier, dans l'expérience de vie de *chaque* personne, dont la négociation de ses dramatiques s'opère comme agir d'un corps physique personnel, un corps désirant, en permanente tentative de « dressage » et d'appropriation de ce support de vie propre, pour répondre aux rencontres et épreuves. C'est au cœur de ce corps-soi singulier que s'infiltre le rapport variable de chacun à un « monde des valeurs ».

L'activité s'ancre dans le singulier et l'historique d'une situation, requiert l'omniprésence d'un soi qui est fondamentalement aussi corps. Il est à la fois « corps donné » et corps produit » dans et par l'activité humaine (Canguilhem, 1990/2002, p58-63) de chaque personne singulière, qui pose à chaque moment de la vie en des termes plus ou moins nouveaux, même si ce nouveau est infinitésimal. Il exprime toujours par ses actes et ses micro-gestes ses projets, ses valeurs : ainsi, par exemple, « le ton de sa voix », « les mimiques

du visage, la posture et la direction du regard témoignent de l'intérêt ou du désintérêt » dans des circonstances particulières. La quête de santé de ce corps-soi est la satisfaction de ses normes propres au moment considéré, dans et par les débats de normes dont il est à la fois le siège et l'instance. Ce point conforte la possibilité de tensions entre une santé du corps physique et une santé du corps-soi.

Récopé et al. (2011) confirment ces analyses : la *sensibilité à* « corporifie », c'est-à-dire qu'elle constitue le corps des pratiquants. Par exemple, au volley-ball, les sensations corporelles pertinentes, focalisées sur la préparation des mains avant puis lors du contact avec le ballon chez les pratiquants sensibles à la proximité du ballon, s'étendent aux autres étages corporels chez les sensibles à l'enjeu de rupture de l'échange. Chaque *sensibilité à* donne corps à un autre rapport au sol, à certaines postures, à d'autres types d'appuis et proprioceptions, à une mobilisation corporelle particulière. Ainsi, le corps des joueurs sensibles à l'enjeu de rupture de l'échange est un corps inquiet, tendu, à l'affût (d'où les fréquentes attitudes de garde), qui cherche à se défendre contre une menace. Un corps totalement et instantanément investi au service d'un enjeu qui prévaut sur toutes les formes d'inconfort corporel (déséquilibres, tentatives désespérées, chutes au sol, percussion d'éléments matériels ou de partenaires : *« j'étais focalisé sur la balle… Je l'ai pas vu, le poteau »* ; *« c'est pas grave ça* [de chuter au sol] *! »*.

Le corps serait donc le vecteur et la résultante du sentir, du se-mouvoir et du connaître le monde, qui spécifient les circonstances dont il faut -spatialement, temporellement et existentiellement- s'approcher et celles dont il faut s'éloigner, en spécifiant par là-même ce qui compte comme sensation au dehors du corps et en son dedans. Chaque forme de corps s'exprime donc de manière typique par des actes qu'on ne peut comprendre si on les isole les uns des autres et si on les coupe de leur dimension énergétique, des éprouvés, des indices informati et sensations dont on fait l'expérience *in situ*. En bref, si on occulte sa micro-identité ou son allure de vie couplée à son micro-monde.

L'invocation de la *sensibilité à* en tant que sens structurant pose finalement la redoutable question des rapports entre sens et signification. Tellement redoutable que nous ne pouvons que la poser en des termes fragmentaires. Dès 2003, Lièvre, Récopé et Rix signalaient leur tentative de saisir les actes à leur source même, c'est-à-dire la cause véritable que servent les actes, de remonter aux principes internes de l'activité subjective. Ils précisent que « ce qu'on appelle attribution de signification vécue en situation » (p99), souvent assimilée à « ce qui fait sens » ici et maintenant, dépend du sens (sensus) comme direction la

plus globale de l'activité. L'hypothèse de travail est que la sensibilité à, sensus structurant, est l'instance dirigeant « une activité qui est orientée sans être consciente (Barbaras, 2008, p69) : elle est, en situation, « une direction de la conscience, plutôt que la conscience d'une direction » (Burloud, 1938, p59). Selon la belle suggestion de Pastré[22], elle serait la source d'investissement de soi -du corps-soi, dirait Schwartz- dans le monde. Dans les termes de Jonas, elle pourrait correspondre au niveau « plus englobant », celui qui assure « non seulement la corrélation mutuelle des fonctions partielles, mais aussi la corrélation de sa fonction totale avec celle de l'organisme en tant que tout. Ici nous rencontrons le principe de subordination et de superordination » (Depré, Lories, 2003, p200), soit celui de la « centralisation » (Ibid., p201).

Ce qui ferait véritablement sens, ce qui serait réellement sens, c'est la *sensibilité à* comprise comme visée englobante : tout le reste, ce n'est pas le mésestimer, renvoyant à une configuration tellement complexe qu'elle est éminemment énigmatique, serait signification *in situ* ou, selon les termes de Merleau-Ponty, l'expérience ou la conscience perceptive en tant que signification incarnée (1942/1990). Celui-ci distingue la « conscience intellectuelle », celle qui permet les « confrontations intersubjectives [qui] ne portent que sur la structure intelligible du monde perçu : je puis m'assurer qu'un autre spectateur emploie le même mot que moi pour désigner la couleur de cet objet, et le même mot que moi pour qualifier une série d'autres objets que j'appelle aussi des objets rouges », de la « conscience perceptive qu'il faudrait interroger pour trouver en elle un éclaircissement définitif » (p227). Pour ce qui concerne cette dernière, dit-il, je n'ai aucun moyen de savoir si l'impression colorée qu'un objet donne à d'autres que moi est identique à la mienne. Elle me donne l'objet existant pour moi, elle est connaissance individuelle des choses existantes qui se présentent à moi ici et maintenant, « quand les objets me donnent l'impression originaire du « senti », quand ils ont cette manière directe de m'attaquer » (p228). Cette masse sensible dans laquelle je vis, à savoir le « ceci » que ma conscience vise sans parole n'est pas une signification ou une idée, bien qu'il puisse ensuite servir de point d'appui à des actes d'explicitation logique et d'expression verbale. « Quand je « vois » un triangle, on décrirait très mal mon expérience en disant que je conçois le triangle à propos de certaines données sensibles. La signification est incarnée » (p228).

Selon notre hypothèse, la *sensibilité à* orienterait, au moment considéré, cette signification incarnée ou adhérente, ce complexe de signification empirique me donnant ma

[22] Communication personnelle à Michel Récopé, indiquée dans Récopé et al. (à paraître).

situation d'ensemble. C'est à partir des régularités des actes *in situ*, de la manifestation du corps au dehors, et des ressentis exprimés lors d'entretiens à propos de ces actes et de cette situation, que l'on pourrait investiguer cette signification incarnée. Mais **il s'agirait fondamentalement pour notre recherche de partir de ces matériaux pour questionner et mettre en cause l'existence éventuelle d'un sensus au cœur de la micro-identité des joueurs de première ligne**. Notre objectif est d'examiner si l'on peut partir des significations incarnées pour établir leur *sensibilité à.*

Cette hypothèse conduit (Récopé, Rix et Kellin, soumis) à amender théoriquement, ce qui n'est pas anodin :

- la proposition déjà évoquée de Varela : « La signification comprend […] les structures préconceptuelles de notre sensibilité (à savoir notre mode de perception, notre manière de nous orienter et d'interagir avec les autres objets, événements ou personnes) » (Mark Johnson, 1987, p14, cité par Varela et al., 1993, p211). Nous la « retournons » en quelque sorte : **la *sensibilité à*, en tant que manière de nous orienter et d'interagir avec les autres objets, événements ou personnes, contraint, au moment considéré, la signification incarnée** ;
- mais aussi celle, également évoquée, de Canguilhem : « Toujours la réaction est fonction de l'ouverture du sens à l'égard des excitations et de son orientation par rapport à elles. Cette orientation dépend de la signification d'une situation perçue dans son ensemble » (2003, p187). Celle-ci se trouve aussi inversée : **la signification d'une situation perçue dans son ensemble dépend de la *sensibilité à***.

La proposition de Récopé et al. (2011) envisage que la caractérisation individuée de la *sensibilité à*, suite au repérage de régularités inhérentes à la pratique, permet en retour une certaine prévisibilité des manières de se comporter du pratiquant. Une telle prévisibilité n'est en effet que relative et partielle, car la *sensibilité à* ne peut évidemment suffire à caractériser chacune de ses activités et de ses expériences situées (Récopé et al., 2011). En revanche, ils considèrent que c'est la *sensibilité à* qui constitue par « discriminations de qualités » (Canguilhem, 2007) le monde de la connaissance pratique tout autant que le corps propre du pratiquant. Elle est donc la condition-support de la possibilité des données phénoménales car elle a instauré un ordre phénoménal constitué au cours d'une histoire individuée d'activités et d'expériences : elle est donc d'ordre transcendantal, en ce qu'elle permet de vivre des expériences-événements empiriques tout en étant au fondement de l'activité à venir. Notons que ceci rejoint la position de Berthoz et Petit, pour lesquels le point de vue transcendantal « implique une réflexion exigeante sur les conditions qui rendent possibles pour un sujet

d'avoir une expérience des choses » (2006, p85). Leur projet est de ramener ce transcendantal sur le terrain de l'expérience concrète (ibid.). C'est bien ce qu'envisage notre éthologie phénoménologique des joueurs de première ligne lors de l'entrée en mêlée. Enfin, ceci est compatible avec la proposition de Weber & Varela (2002) indiquant que les possibilités d'expérience, l'éventail des comportements possibles et le domaine d'interaction sont contraints : la *sensibilité à*, en tant que transcendant les pratiques, permet d'envisager avec une radicalité phénoménologique le fait que toutes les autres interactions envisageables sont, au moment considéré, étrangères aux possibilités d'expérience de l'individu micro-identitaire. Ainsi, la possibilité de formalisation de la sensibilité *à* d'un joueur de première ligne devrait nous permettre d'envisager notamment les règles, les consignes de sécurité, les recommandations qui peuvent faire sens, qui peuvent être expérienciées par le joueur et, le cas échant, comment.

Une expérience à concevoir comme éprouvé *in situ* que Récopé et al. (à paraître) caractérisent comme processus historique indissociablement vital, culturel et individué conduisant en permanence à faire l'épreuve de soi en faisant l'épreuve du monde, tout autant qu'épreuve du monde en faisant l'épreuve de soi. L'étude du point de vue des acteurs éprouvant, s'il n'est pas la seule condition nécessaire pour l'investiguer, est donc nécessairement un préalable indispensable pour notre objectif ambitieux visant des fondements *in fine* inaccessibles : d'où vient que tel individu ait tel éprouvé, qu'il agisse comme il le fait, pourquoi tel phénomène apparaît-il à tel individu ?

3. Approcher la signification incarnée pour formaliser le sens de l'expérience

Dans la mesure où la *sensibilité à* n'est pas observable/saisissable dans l'absolu, mais en ce qu'elle oriente, dans un contexte d'activité particulier, différents moments de pratique, elle ne peut être étudiée qu'indirectement en partant des significations incarnées qui président à son activité dans ces moments. La question se pose alors de la manière d'approcher ces significations incarnées.

Ainsi, dans ce dernier point, nous présentons quelques principes permettant d'approcher cette signification incarnée. Nous exposons ainsi les raisons qui nous ont conduits à envisager certains entretiens comme une possibilité d'investigation. Après avoir souligné l'intérêt de

mobiliser pour ce faire une trace d'activité au cours de l'entretien, nous montrons les avantages d'une perspective dite *subjective située*.

3.1. Quelques principes pour approcher la signification incarnée

Dans différents articles, Rix-Lièvre (Rix, 2006, 2007b ; Rix-Lièvre, 2010) montre une convergence entre les fondements de différentes méthodes tentant de documenter l'activité d'un acteur. Ces convergences semblent pouvoir se constituer en principes pour toute méthode visant une verbalisation (même si elle reste toujours partielle) de la signification incarnée.

Selon le premier principe, il s'agit d'appréhender l'action, l'activité ou l'expérience en situation quotidienne, dans leur effectivité et leurs singularités. Le chercheur s'intéresse à -et mène l'entretien en centrant l'acteur sur- une activité réalisée, non dans un cadre expérimental, mais dans un contexte qui, hormis la présence du chercheur, constitue le quotidien de l'acteur en question. L'entretien ne vise pas directement les généralités ou les règles que l'acteur produit pour rendre compte de son activité au quotidien -ce qu'il fait tout le temps- mais est orienté vers la description d'actions effectives et singulières.

Le second principe pose la nécessité, relevée par différents auteurs (Theureau, 2000 ; Vermersch, 2004) de compléter l'observation des comportements –et de leur régularité comme nous l'avons souligné– par d'autres matériaux. En effet, la conduite est « un objet d'étude à double face, l'une publique comportementale observable et l'autre privée non observable » (Vermersch, 2004, p36). Ainsi, « la description de l'activité et de la situation, pour être pertinente, ne doit pas être monopolisée par l'observateur scientifique [… mais elle doit être] effectuée du point de vue de la dynamique interne de l'acteur » (Theureau, 2000, p182-183). Approcher la signification incarnée suppose d'appréhender la manière dont l'acteur vit subjectivement sa situation, de l'amener à décrire ce qui importe pour lui dans un moment particulier.

Mais, même si tout acteur est considéré comme un praticien réflexif, approcher « ce qui fait sens »[23] ici et maintenant n'est pas chose simple. En effet, la nature même de la connaissance à l'œuvre, le caractère incarné, largement implicite, de la signification, rendent difficile sa verbalisation. La prise de conscience d'une expérience subjective « sa

[23] Dans cette partie méthodologique, nous utilisons cette expression en termes de commodité : il ne s'agit pas du sensus, mais d'une manière comme nous l'avons souligné (p114 de ce document), de se rapporter à l'attribution de signification vécue en situation.

thématisation descriptive, et même en amont de tout cela, son réfléchissement délibéré, ne sont ni spontanés, ni immédiats, ni directs, ni faciles ! » (Vermersch, 1999, p13). Ainsi, si tout acteur est capable de ré-flexion –ou de réfléchissement si nous reprenons les termes de Vermersch-, celle-ci n'est pas une posture spontanément adoptée vis-à-vis de sa propre action. Les verbalisations concernant l'action relèvent plus souvent d'un discours de rationalisation, de justification de l'action que d'explicitation. Il s'agit alors de guider la réflexivité, la ré-évocation de l'acteur vers la description du déroulement [d'une] action telle qu'elle a été effectivement mise en œuvre dans une tâche réelle » (Vermersch, 1994, p18). Il ne s'agit ici de postuler ni au recouvrement de la pratique par le discours, ni à la possibilité pour le chercheur d'appréhender une pratique en dehors de toute influence de sa part, mais de documenter une pratique telle qu'elle s'est effectivement déroulée, d'étudier l'expérience[24] cognitive, affective et corporelle des acteurs (Cahour et al., 2007). L'autoconfrontation (Theureau, 1992) et l'entretien d'explicitation (Vermersch, 2003) proposent pour ce faire deux voies. L'*autoconfrontation* s'appuie sur des « conditions matérielles [le plus souvent un enregistrement vidéo du comportement de l'acteur, qui] contraignent aussi le récit et le commentaire et empêchent qu'il ne soit une recomposition normative et/ou fabulatrice pour l'observateur » (Theureau, 1992). L'*entretien d'explicitation* (Vermersch, 1999, p15) est basé « sur le guidage de la personne vers cette activité réfléchissante et propose pour ce faire une médiation [… qui] vise à laisser la personne en évocation de son vécu ». Ainsi, la description par l'acteur du déroulement de sa pratique et de ce qui fait sens pour lui dans, par et au cours de celle-ci suppose de mettre en place non plus des entretiens semi-directifs comme nous l'avons fait au cours de l'étude exploratoire, mais de s'appuyer sur d'autres outils méthodologiques comme l'entretien d'explicitation ou l'autoconfrontation.

3.2. De l'autoconfrontation à l'entretien en *re situ subjectif*

Parmi les outils permettant de saisir ce qui fait sens pour l'acteur, et ainsi d'approcher la signification incarnée, nous nous sommes orientée vers des entretiens utilisant des traces d'activité. Nous soulignons dans un premier temps les avantages d'une confrontation de l'acteur à une trace de son comportement pour étudier ses pratiques. Dans un second temps, nous montrons, à la suite de Rix et Biache (2004), l'intérêt d'utiliser une perspective proche du point de vue de l'acteur en situation : une perspective *subjective située*.

[24] Une expérience au sens d'un éprouvé en situation.

3.2.1. L'intérêt de confronter l'acteur à une trace d'activité

Comme le souligne Rix-Lièvre (2010), pour approcher ce qu'un acteur a effectivement vécu tout au long de sa pratique, la confrontation de l'acteur à une trace de son activité présente deux avantages : (1) spécifier le moment dont il est question, (2) constituer une trace dynamique du déroulement de la pratique.

Si étudier les pratiques suppose d'approcher la signification incarnée, spontanée et située construite dans, par et au cours de l'action, il s'agit de s'intéresser à la manière dont, aux prises avec des circonstances particulières, l'acteur construit spontanément la situation dans laquelle il agit. Un enregistrement vidéo de son activité constitue alors une trace qui matérialise, lors de l'entretien, le moment de pratique dont il est question. Ainsi, « l'occurrence particulière sur laquelle le travail avec l'acteur porte, est spécifiée par la trace » (Ibid., p366). Ce support permet de centrer l'acteur sur un moment singulier de sa pratique et d'éviter –ou de lutter contre– les propos généralisant concernant cette dernière. La singularité du moment est cristallisée par la trace d'activité. Cette trace est un repère pour l'acteur ; sans repère il est difficile, voir impossible pour l'acteur de revenir à un moment spécifique. Le seul autre repère possible est la valence émotionnelle d'un moment ; si le moment est mémorable pour l'acteur au sens où ce moment se distingue pour lui d'autres situations du même ordre, alors il peut y revenir dans la mesure où cette valence émotionnelle constitue un ressort de singularité. Mais dans ce cas, comme le souligne Rix-Lièvre (Rix, 2006, 2007b ; Rix-Lièvre, 2010), le choix du moment revient nécessairement à l'acteur car si le chercheur définit le moment sur lequel l'entretien doit porter, ce moment n'a pas forcement de valence particulière pour l'acteur. S'il n'est pas d'emblée significatif pour lui, il ne relève alors pas d'une occurrence particulière et le travail de verbalisation de l'action peut s'en trouver affecté. Ainsi, la trace du comportement est un support nous permettant de travailler avec les joueurs de première ligne sur une mêlée particulière désignée par une trace vidéo et observée par ailleurs. Nous pouvons ainsi disposer de différents types de matériaux (observations et verbalisations) permettant de documenter la pratique.

Mais un enregistrement vidéo de l'activité de l'acteur n'est pas seulement un outil pour désigner le moment de pratique sur lequel l'entretien porte, elle cristallise surtout la dynamique de la pratique : elle est une trace du déroulement de la mêlée. Ainsi, tout au long de l'entretien, l'enregistrement vidéo contribue à aider l'acteur dans son effort de ré-flexion : il permet, au cours de l'entretien, de revenir à la pratique non globalement, mais dans

l'enchaînement propre au moment singulier d'activité dont il est question. « C'est un support qui offre une possibilité de verbalisation de l'action au fur et à mesure de son déroulement puisqu'il le re-trace : ainsi l'acteur peut conduire le chercheur vers –et de partager avec ce dernier– ce qui fait sens pour lui dans la dynamique d'un moment » (Rix-Lièvre, 2010, p366).

Si plusieurs méthodes confrontent les acteurs à des traces de leurs activités pour investir ces dernières, nous nous inscrivons dans la lignée de l'autoconfrontation développée par Theureau (1992). En effet, les chercheurs en clinique de l'activité, notamment Clot et Faïta (2000), propose une confrontation de l'acteur à des traces de sa propre activité non dans une optique de restitution de la pratique mais directement de transformation de cette dernière (Cahour, Licoppe, 2010 ; Rix-Lièvre, 2010). Cependant, comme le souligne Rix-Lièvre (2010), la confrontation de l'acteur à l'enregistrement vidéo de son comportement soulève aussi des principales difficultés : celle de la posture de l'acteur et du chercheur vis-à-vis de l'action, celle de la diversité des objectifs possibles d'une telle confrontation. Dans la mesure où l'acteur est confronté à un enregistrement vidéo de son comportement, ce dernier tend à le placer et à placer le chercheur en spectateur de la pratique. En effet, la confrontation à la trace induit une certaine extériorité par rapport à la pratique : le sujet de l'action en devient spectateur. Il en est de même pour le chercheur qui, s'il se laisse porter par la trace, reste un observateur extérieur de la pratique alors qu'il s'agit pour lui d'approcher le vécu de l'acteur et de partager son expérience. Cette extériorité est parfois renforcée par le fait que l'acteur souhaite à travers cette confrontation à une trace de son activité observer ce qu'il n'en voit pas en situation pour s'évaluer et/ou transformer sa pratique. De même, l'usage traditionnel de la vidéo, notamment chez les sportifs de haut-niveau, qui vise à décortiquer, à évaluer ce qu'ils ont fait, les engagent lors de l'entretien sur cette même voie. Par conséquent, si confronter l'acteur à un enregistrement vidéo de son activité présente des avantages pour approcher la signification incarnée construite dans, par et au cours de l'action, certaines difficultés restent à surmonter (Ibid.).

3.2.2. Vers l'entretien en *re situ subjectif*

Ainsi à la suite de Rix, Biache (2004), nous avons choisi de construire une autre trace d'activité, une perspective *subjective située*, pour surmonter les difficultés évoquées. Il s'agit au cours de la pratique d'enregistrer avec une caméra embarquée placée au niveau de la tempe d'un joueur, une perspective plus proche de celle de l'acteur en situation. Cette perspective *subjective située* n'est pas confondue avec la perception de l'acteur qui est chargée de

significations qu'aucune image ne saurait rendre, mais constitue une autre trace d'activité que nous mobilisons ensuite pour un entretien. Elle est utilisée « pour re-placer l'acteur, lors de l'entretien dans une perspective proche de son point de vue en situation » (Rix-Lièvre, 2010, p368) : cet entretien est dit en *re situ subjectif* (Rix & Biache, 2004). Cette nouvelle trace vise à faciliter tant l'effort de ré-flexion de l'acteur que la conduite –par le chercheur– de l'entretien vers une explicitation de l'action. Par rapport à un enregistrement vidéo de son comportement, la trace interposée entre l'acteur et son action, trace qui objective cette dernière, paraît plus proche de la manière dont il a effectivement pu appréhender le contexte dans lequel il a agi. Cette situation d'entretien « permet à l'acteur d'accompagner le chercheur dans ce qui, au moment de la pratique, fait sens pour lui » (Rix, Récopé & Lièvre, 2005). De plus, l'enregistrement de la perspective *subjective située* étant moins commun que celui du comportement, les tendances de l'acteur à l'auto-évaluation et/ou à la justification sont moins prégnantes. Mais cette proximité de la trace par rapport à sa perspective en situation est tout à la fois un atout et une exigence. Comme la trace enregistrée est beaucoup plus intime, la construire et l'utiliser ensuite comme support d'un partage d'expérience avec le chercheur suppose avant tout d'instaurer avec l'acteur une véritable relation de confiance. De plus, comme l'enregistrement de cette perspective s'appuie sur un dispositif particulier décrit dans la partie suivante, il ne faut pas que ce dernier perturbe l'activité même de l'acteur.

En effet, dans la mesure où il s'agit d'étudier les pratiques des joueurs de rugby lors de phases de mêlée dans un contexte ordinaire, la question qui se pose est la suivante : est-ce que le dispositif n'implique pas une situation extra-ordinaire ? En d'autres termes, sans nier la participation du chercheur à la situation qu'il étudie, peut-on considérer que la pratique n'est pas réalisée dans une situation factice ou expérimentale ? Si ce type de dispositif a été utilisé avec succès dans différents travaux sur les actes de jugements des arbitres de rugby (Rix, 2005 ; 2007), les pratiques des expéditeurs polaires à ski (Rix, Récopé & Lièvre, 2005 ; Rix & Lièvre, 2008 ; Lièvre & Rix-Lièvre, 2009), les coureurs de course d'orientation (Omodei, McLennan, 1994) ou encore les travailleurs de bureau (Lahlou, 1999), aucune recherche n'a, à notre connaissance, tenté d'élaborer une trace d'activité au plus près de la perspective des acteurs dans des situations de combat. Nous nous sommes donc questionnée sur la possibilité de construire un dispositif de fixation de la caméra et de l'enregistreur qui ne perturbe pas l'activité. En effet, ce dispositif ne doit pas créer une situation extra-ordinaire : il faut que l'activité reprenne le dessus. Si la caméra ne se rappelle pas sans arrêt à l'acteur, soit parce qu'elle est mal fixée, soit parce qu'elle modifie certains mouvements ou certaines sensations, ce dernier devrait pouvoir reprendre sa pratique en s'attachant plus à ce qu'il fait qu'au fait

qu'il porte une caméra. Si aujourd'hui la plupart des sportifs sont largement familiarisés avec l'outil vidéo, ce qui apparait discriminant pour construire une perspective *subjective située* d'un joueur de première ligne pendant une phase de mêlée est liée à la bonne installation de la caméra embarquée ; la situation ne devant apparaître ni plus, ni moins ordinaire que celle impliquant notre présence de chercheur.

Ainsi, nous nous sommes saisie de l'entretien *en re situ subjectif* comme une méthode permettant d'appréhender « ce qui fait sens » pour les joueurs de premières lignes au cours de phases de mêlée. Les verbalisations obtenues constituant pour nous un complément important aux observations des joueurs sur le terrain pour approcher la signification incarnée. En effet, ces différents matériaux devraient nous permettre de renseigner les actes, les perceptions, les éprouvés, ce que le pratiquant tient pour pertinent dans les situations et ce qu'il y a *lieu de faire* à ce moment là, c'est-à-dire différents éléments nous permettant de saisir le sens, la valeur directrice, l'orientation d'un comportement d'ensemble. Mais la *sensibilité à*, norme prévalente, d'un joueur de première ligne au cours des phases de mêlée ne peut être établie que dans une tendance qui dépasse ce qui organise la conduite à un moment t. Par conséquent, questionner l'existence éventuelle d'un sensus au cœur de la micro-identité des joueurs de première ligne suppose d'examiner les régularités de leurs comportements d'ensemble.

Méthodologie

Dans cette partie nous allons détailler la manière dont les recherches ont été menées en partant du choix des participants à l'étude qui sont tous des joueurs actifs professionnels, semi professionnels ou amateurs, allant de Top 14 à Fédérale 2. Nous évoquerons ensuite la manière dont les matériaux ont été construits, dans un premier temps par les traces de l'activité effective en mêlée via des enregistrements du comportement de l'acteur et parfois de la perspective subjective située puis, dans un second temps, par les entretiens d'auto confrontation ou en re-situ subjectif utilisant des traces vidéo comme support des verbalisations des joueurs. Enfin, nous développerons la manière dont les matériaux construits ont été traités. La retranscription entière et fidèle des entretiens nous a permis de rendre compte de la situation du joueur lors de chaque mêlée, d'établir des synthèses et d'en tirer des comparaisons.

1. Participants

Il s'agit maintenant de vous présenter les joueurs avec lesquels nous avons pu mener des expérimentations de terrain, pendant des entraînements, matchs amicaux ou matchs officiels de championnat, avec la caméra extérieure, la caméra embarquée disposée sur un arbitre ou la caméra embarquée placée sur eux mêmes. Suite à ces prises d'images vidéo, nous avons mené des entretiens d'autoconfrontation ou des entretiens en re-situ subjectif.

1.1. Caractéristiques

Dix joueurs ont accepté de participer à cette expérimentation. Ces joueurs ont été sollicités soit directement par nous-même, soit par l'intermédiaire de connaissances, ou encore par le biais de leur entraîneur reconnaissant chez eux des compétences certaines aux postes. Ce sont tous des joueurs très engagés dans leur club et dans la pratique du rugby.

Deux joueurs étaient issus d'un club de Top 14 (Top, pilier gauche et Toul., talonneur), deux d'un club de Pro D2 (Ta, talonneur et Pi, pilier gauche), trois d'un club de Fédérale 1 (F., pilier droit, Th., talonneur et H., pilier gauche), un d'une catégorie Espoirs d'un club

professionnel (P., pilier droit), un d'un club de Fédérale 2 (T., Talonneur) et enfin une joueuse de l'équipe de France féminine lors d'un stage national à Marcoussis (L., Talonneur).

Ce panel de joueurs comprend donc trois piliers gauche, cinq talonneurs et deux piliers droit. Nous proposons une brève présentation de ces joueurs :

- **Top**, pilier gauche, né en 1985, est issu d'un Pôle Espoir. Il a intégré un club professionnel alors qu'il était en catégorie Espoir, a participé à la coupe du monde des « moins de 21ans » et compte plusieurs sélections en équipe de France. A commencé le rugby en 1992 à l'âge de 7 ans.

- **Toul**, talonneur, né en 1974, a évolué dans différents clubs professionnels français depuis 1997 et également à l'étranger. Il évolue toujours sous les couleurs d'un club de top 14 et possède quelques sélections en Equipe de France.

- **Ta**, talonneur, jeune joueur de Pro D2, est analyste vidéo pour son club.

- **Pi**, pilier gauche, né en 1979, est un joueur de Pro D2.

- **F.**, pilier droit, né en 1981, passé par la catégorie Espoirs d'un club professionnel et par plusieurs clubs de top 14, il a ensuite évolué en Fédérale 1 puis Fédérale 3. Il a débuté le rugby à l'âge de 23 ans, en 2004.

- **Th**, talonneur, né en 1983, a débuté le rugby en 1995 et a intégré un club professionnel en catégorie Espoir. Il évolue désormais dans un club de Fédéral 1.

- **H.**, pilier gauche, né en 1983, a débuté le rugby en 2004, et a suivi le même parcours que Th (d'abord club professionnel en Espoir puis désormais club de Fédéral 1). Il compte quelques sélections en Equipe de France.

- **P.**, pilier droit, né en 1986, est issu d'un Pôle Espoir. Il a intégré un club professionnel en catégorie Espoir, et évolue depuis 4 saisons dans un club de Fédéral 1. Il a débuté la pratique du rugby en 2000.

- **T.**, talonneur, né en 1985, a lui aussi intégré un club professionnel en catégorie Espoir, puis a évolué pendant 5 saisons dans un club de Fédéral 2. Il a débuté la pratique en 1995.

- **L.**, talonneur, née en 1982, a commencé le rugby en 1997 à l'âge de 15ans. Elle évolue depuis l'âge de 18 ans dans un club de Top 10 Elite 1 (appellation récente de ce qui équivaut à l'ancienne poule haute de la 1ère division féminine).

1.2. Présentation de l'étude aux acteurs

L'étude a été présentée aux acteurs comme une recherche universitaire en anthropologie portant sur l'activité des joueurs de 1ère ligne en mêlée (au sein d'un Master 2, puis d'un D.U. d'ergonomie et enfin dans le cadre d'un doctorat). Il a été précisé et acté verbalement que l'anonymat des joueurs et la confidentialité des matériaux seraient préservés, constituant un contrat tacite passé entre le chercheur et les informateurs. Il faut préciser à ce sujet que certains joueurs qui ont été conviés par leurs entraîneurs à participer à cette étude n'ont pas voulu y prendre part, et nous n'avons pas cherché à les y convaincre étant donné que la réussite de cette étude passait nécessairement par la volonté des joueurs eux-mêmes d'y participer. A contrario, certains joueurs se sont spontanément portés volontaires. Le protocole de l'étude leur a été présenté, en fonction de la méthode utilisée, en précisant les moyens d'enregistrement à la fois de leur activité et de leurs verbalisations sur celle-ci, avec la nécessité de procéder aux entretiens dans un délai court après l'enregistrement de leur activité en match ou en situation d'entraînement.

2. Construction des matériaux

Nous déclinons, dans ce point, la manière dont les matériaux ont été construits dans le cadre de cette étude, d'une part à l'aide de traces de leur activité effective en mêlée par le biais d'un enregistrement du comportement de l'acteur (parfois en perspective subjective située), et d'autre part dans la réalisation des entretiens, qu'il s'agisse d'entretien d'autoconfrontation ou d'entretien en re-situ subjectif, utilisant les traces vidéo comme support à la verbalisation des joueurs.

2.1. Des traces de l'activité effective en mêlée

Au cours de ces investigations, les traces de l'activité construites ont évoluées. Si notre objectif premier visait à construire une trace au plus près du point de vue de l'acteur, il a cependant été nécessaire de trouver, et ce de manière progressive, les modalités techniques et technologiques de son élaboration. En effet, si un dispositif avait été construit pour étudier l'activité de jugement d'un arbitre de rugby (Rix, 2003, 2005 ; Rix, Biache, 2004) et avait été

mobilisé pour d'autres travaux (Rix-Lièvre, 2010)[25], ce même dispositif n'avait jamais été éprouvé dans des situations de contact. Au cours de nos investigations, nous avons donc construit des traces d'activité différentes.

2.1.1. Enregistrement du comportement du joueur

Au cours de nos investigations, les traces de l'activité du joueur qui ont été construites provenaient d'un point de vue extérieur. Les enregistrements ont été réalisés selon différents placements : certaines fois à partir des tribunes, d'autres fois du bord du terrain et une fois grâce à une caméra embarquée disposée sur l'arbitre.

Lorsque nous avons filmé à partir des tribunes ou du bord du terrain, nous avons utilisé le zoom pour être au plus près des entrées en mêlées. Il était important de cadrer au plus près ce que faisaient les joueurs lors de la mêlée, avec le plus de détails possibles, mais nous devions aussi enregistrer la mise en place de la mêlée et la séquence ayant conduit à cette phase de jeu, puis l'activité des joueurs après cette phase. Par conséquent, si nous avons filmé en plan large l'activité des joueurs tout au long du match, nous nous sommes servis du zoom avant pour construire une trace d'activité centré sur les deux packs lors de la mêlée. Si un enregistrement audio était aussi effectué, la prise de son étant au niveau des spectateurs, cet enregistrement n'était que peu exploitable.

Dans la mesure où ces enregistrements ne permettaient pas de documenter finement l'activité des joueurs de première ligne au cours de la mêlée, nous avons tenté lors d'une investigation, d'effectuer un enregistrement au plus près du déroulement de la mêlée en équipant l'arbitre d'une caméra embarquée. Ce système d'enregistrement fixé sur l'arbitre nous a permis d'obtenir des images en plus gros plan des joueurs lors de l'entrée en mêlée et de capter aussi les propos des joueurs en situation.

Ces enregistrements vidéos, selon les investigations, nous ont servi soit exclusivement pour documenter le comportement des joueurs en situation, soit pour documenter ce comportement et également mener un entretien avec les joueurs après le match notamment pour palier à une mise en place difficile du dispositif permettant d'enregistrer la perspective *subjective située* au début de nos investigations.

---

[25] Outre les arbitres de rugby (Rix, 2003 ; 2005), ce dispositif a été mis en place pour étudier la pratique des expéditeurs polaires à ski (Rix & Lièvre, 2008), avec des alpinistes (Benat, 2008, 2009 ; Gravier, 2009), des entraîneurs de handball (Menentau, 2009), Nous l'avions nous même déjà utilisé lors de nos travaux de Master 2 avec des ouvriers d'usine (Kellin, 2007).

2.1.2. Enregistrement de la perspective *subjective située*

Comme nous l'avons indiqué, pour aider le joueur à expliciter et formaliser son vécu lors d'une entrée en mêlée, nous nous sommes orientée vers des entretiens utilisant un support vidéo au plus près du point de vue de l'acteur. Pour ce faire, il était nécessaire d'élaborer un dispositif qui, sans provoquer pour le joueur une situation extra-ordinaire, permette d'enregistrer une perspective proche de celle du joueur en match.

Afin de remplir cette condition, nous avons utilisé un dispositif particulier : l'acteur a été équipé d'une caméra à objectif déporté (ø 8mm), d'un micro-cravate (ø 5mm) et d'un dispositif d'enregistrement composé de trois boitiers (un enregistreur numérique (80 x 52 x 22,3 mm), un CCU assurant la liaison entre l'objectif déporté et l'enregistreur (60 x 52 x 17 mm), et une batterie (50 x 25 x 15 mm). L'ensemble de ce dispositif représentait un poids total de près de 800g. Le matériel d'enregistrement composant ce dispositif est présenté en Figure 1.

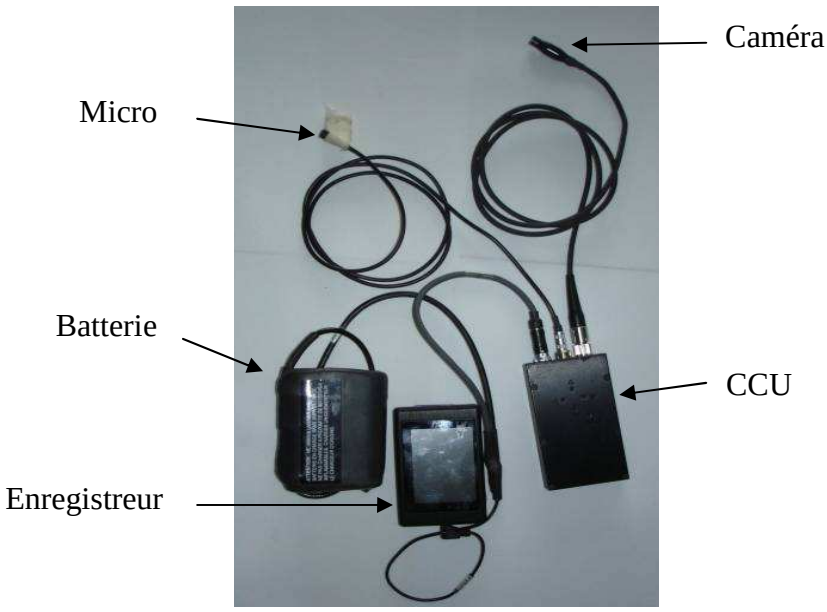

Figure 1 : Matériel utilisé pour enregistrer la perspective *subjective située*

Les différents boîtiers étaient disposés au niveau d'une ceinture prévue à cet effet, qui est présentée en Figure 2. La pièce d'un euro, placée en haut de la figure, permet de rendre compte de l'échelle.

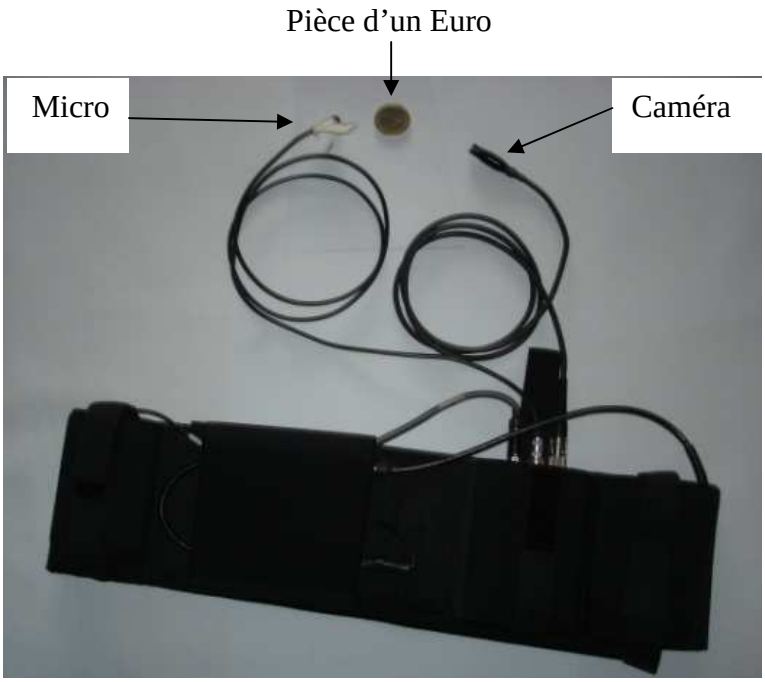

Figure 2 : Ceinture utilisée pour équiper le joueur du dispositif d'enregistrement

Ce dispositif est identique à celui qui a été utilisé et éprouvé dans des études précédentes (Rix-Lièvre 2010), cependant la force des contacts notamment lors de l'entrée en mêlée ainsi que lors des plaquages nous a contrainte à élaborer des modalités de fixation spécifiques à ces conditions particulières. La ceinture (Figure 2) était placée sur la cage thoracique et fixée à l'aide de strap (bandes fortement adhésives) directement sur le torse, sous les protections et maillot du joueur. Le placement du matériel a été réfléchi de manière à éviter toute blessure que les boîtiers pourraient occasionner, afin d'empêcher que le matériel ne bouge malgré les accélérations ou les chutes du joueur et pour limiter le nombre de chocs sur l'enregistreur qui pourraient altérer la qualité de l'enregistrement. Ainsi, ce dispositif de fixation (le placement de la ceinture à l'aide de strap au niveau de la cage thoracique) a été mis au point suite à une première investigation ayant révélé des problèmes de fixation de la ceinture, qui tombait constamment sur la taille du joueur et ce qui demandait par conséquent à ce dernier de la replacer et la resserrer en permanence pendant le match, gênant ainsi son activité ce qui n'était pas viable quant aux objectifs poursuivis par cette étude. L'un des joueurs nous ayant signalé qu'il avait senti, à plusieurs reprises, les « boîtiers », nous avions pensé à une autre solution : celle de les mettre quand la protection thoracique des joueurs.

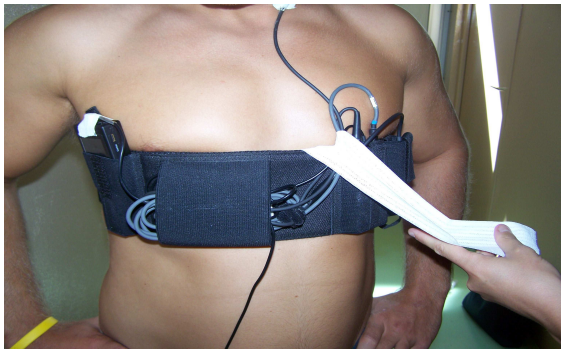

Figure 3 : Un joueur équipé du dispositif d'enregistrement de sa perspective *subjective située*

De même, nous avons cherché une manière de fixer la caméra sur la tempe du joueur mais sans le blesser et il fallait qu'elle soit bloquée pour ne pas qu'elle tourne, correctement fixée pour ne pas quelle tombe malgré les frottements. La petite taille de la caméra nous permettait de la glisser dans une gomme trouée (pour recevoir un crayon de papier habituellement) et ce pour éviter que la caméra ne bouge lors des impacts et que l'angle de vue s'en trouve ainsi modifié.

Figure 4 : La fixation de la caméra sur le joueur

De la même manière que pour la ceinture, les trois premières mises en place de la caméra ont conduit à des ajustements. Nous avions, au départ, fixé la caméra contre la tempe du joueur, mais du fait de la transpiration de celui-ci et des nombreux contacts la caméra ne restait pas fixée longtemps et les prises de vue étaient, par conséquent, peu exploitables.

Le talonneur T., sur lequel nous avons posé le matériel nous a dit lors de l'entretien :

« T : … cette caméra… t'sais c'est tout p'tit mais t'y sens quand même,

C : Ouais…

T : tu sens qu'elle est là… ça tombait plus bas qu'les yeux j'crois… (…)

C : humm… tu remets la caméra en place, elle te gêne vraiment

T : ah ouais... elle me gêne puis en plus j'savais qu'le casque, le casque était, arrêtait pas de descendre, alors j'dis si elle veut voir quelque chose, j'suis obligé d'enlever l'truc (…) »

Pour pallier à ces problèmes, nous avons aménagé une solution plus adaptée. Lors du troisième essai, nous avons composé avec le casque pour protéger la caméra et empêcher que la gomme fixée à l'aide de strap contre la tempe du joueur ne se détache. Il s'agissait au départ une gomme triangulaire percée en son centre, initialement prévue pour faciliter la tenue des crayons. Nous l'avons coupée à la longueur de la caméra, et nous avons sectionné en biseau un des côtés. Cela nous a permis d'obtenir une surface supérieure pour que le strap tienne mieux et ainsi que la caméra soit plus stable (moins de variations en hauteur et moins de rotation). Cependant, il est arrivé que la caméra s'enfonce dans la gomme et que le casque de protection passe devant le champ de vision, et ce à plusieurs reprises.

Au cours de sept matches, ce dispositif a été mis en place et a ainsi évolué en se perfectionnant progressivement. La dernière évolution consista à coudre des pochettes élastiques à l'intérieur du casque afin de ne plus avoir à utiliser de strap pour fixer la gomme contenant la caméra contre la tempe du joueur.

Pour perturber au minimum l'activité du joueur, nous réalisions l'installation de la caméra sur un temps d'environ 15min pris au moment de sa préparation dans les vestiaires. Il était nécessaire de prendre du temps pour parfaire la mise en place du matériel, car une fois celui-ci posé et sa mise en route lancée nous n'avions plus de moyen de contrôle de l'enregistrement.

Ce dispositif nous a permis d'enregistrer une perspective proche de celle de l'acteur en situation. Sans jamais recouvrir la perception du joueur qui est avant tout signification, la perspective physique est au plus près de celle du joueur en match. Le plan enregistré avec une focale de 2,2 mm est restreint et décalé par rapport à un champ de vision. Une partie du visage est le plus souvent visible pour permettre un repère fixe lors du visionnage de l'enregistrement. La Figure 5 illustre le type d'enregistrement effectué.

Figure 5 : Perspectives subjectives situées d'un joueur de rugby

Si ces différentes traces d'activité sont en tant que telle une manière de renseigner la pratique effective d'un joueur, nous les avons aussi mobilisées pour mener des entretiens.

2.2. Des entretiens utilisant des traces vidéo comme support

Selon les traces d'activité dont nous disposions, nous avons mené différents types d'entretien : des entretiens d'autoconfrontation en utilisant un enregistrement du comportement de l'acteur, et des entretiens en *re situ subjectif* lorsque nous disposions de l'enregistrement de la perspective *subjective située*. Quelle que soit la trace utilisée, nous avons tenté d'aider l'acteur, à l'aide du support constitué par les images, à partager son vécu, la manière dont il peut décrire ce qu'il a éprouvé en situation. Nous demandions à l'acteur de verbaliser sur les images qui étaient visualisées. Parfois nous organisions le visionnage, parfois la gestion de l'arrêt sur image était en partie confiée au joueur, sachant qu'à tout moment il nous était possible de faire nous-même un arrêt de la vidéo afin de le questionner sur les moments saillants de son activité. Les passages vidéo entre les mêlées étaient passés en mode accéléré, nous regardions exclusivement l'action précédente à la mêlée pour savoir d'où venait le joueur et les raisons ainsi que les conditions de la survenue de la mêlée. Les arrêts sur image pouvaient avoir une fonction interrogative visant à relancer l'acteur sans utiliser de verbalisation (sans poser de question). Cette gestion des arrêts, souvent confiée au chercheur, reposait sur une écoute de l'acteur : le flux de son discours –récit qui s'accélère ou se suspend– et ses demandes –*"Attends", "Stop", "Arrête"*.

Nos relances avaient deux objectifs : entretenir les propos de l'acteur et/ou l'amener à détailler, préciser, éclaircir ses propos. Nous nous sommes largement inspirée de la technique d'entretien d'explicitation (Vermersch, 1994). Par exemple, la relance en écho consistant à reprendre sous forme interrogative ce que l'acteur vient de dire a été un outil important. Mais pour aider l'acteur à verbaliser son vécu, nous nous sommes aussi appuyée sur les images et

sur la manière dont l'acteur réagissait face à la vidéo –haussement d'épaules, soupir, regard. Ces différents éléments étaient autant d'occasion d'inciter l'acteur à partager son vécu.

2.2.1. Des entretiens d'autoconfrontation

Six entretiens d'autoconfrontation ont été menés, dont deux sur le lieu d'entraînement des joueurs qui ont duré entre 25 et 35 minutes et ont été réalisés dans la semaine suivant leur match du championnat de Top 14. Seuls quelques extraits du match ont été présentés aux joueurs, extraits constitués de la première mêlée du match ainsi que certaines mêlées sélectionnées soient parce qu'elles présentaient potentiellement un enjeu particulier (près des lignes d'en but par exemple), soit parce qu'elles étaient refaites plusieurs fois. Deux entretiens ont eu lieu chez les joueurs, dans la semaine suivant leur match de Pro D2, et un entretien a été réalisé à notre propre domicile sur une durée d'une heure, dans la semaine suivant le match amical du joueur. Enfin, le dernier entretien s'est déroulé 30 min après le match amical du joueur, dans une salle comprise à l'intérieur de l'enceinte du stade.

Trace du déroulement de la mêlée, les vidéos extérieures nous ont permis de spécifier des moments et de proposer à l'acteur de partager son vécu relatif à ces moments. Retraçant la dynamique de l'action, la vidéo permet à l'acteur d'expliciter ce qu'il fait au fur et à mesure. Le joueur peut ainsi mettre à jour ce qui importe pour lui dans la dynamique d'un moment. Cependant, l'utilisation de ce type de vidéo a supposé une vigilance accrue quant à la posture du joueur et du chercheur vis-à-vis de l'action. En effet, comme nous l'avons indiqué, cette perspective tend à placer l'acteur et le chercheur en position de spectateur. Mais, l'utilisation fréquente de la vidéo en sport, notamment à haut-niveau, crée des perturbations complémentaires. Les joueurs ont l'habitude d'utiliser ce type d'images pour analyser leurs actions et non pour partager leur vécu, ce qui accentue les dérives d'auto-évaluation et/ou de justification. D'ailleurs, les deux autoconfrontations menées avec des joueurs de haut-niveau ont été d'autant plus difficiles à mener que les joueurs avaient, sur la même perspective, effectuée un débriefing avec le staff de l'équipe précédemment à cet entretien. Il est encore plus difficile dans ce cas d'approcher ce qui importe pour le joueur en situation puisque la première chose qu'il verbalise en voyant les images et plutôt de l'ordre : *Oui, je sais là, j'aurai pas dû faire ça…* Malgré tout, ces différents entretiens apportent des éléments pour comprendre ce qui importe pour le joueur de première ligne lors de l'entrée en mêlée. Nous avons donc choisi de les traiter.

2.2.2. Des entretiens en *re situ subjectif*

Même si nous avons tenté à sept reprises d'enregistrer la perspective *subjective située* d'un joueur de première ligne, seuls quatre entretiens en *re situ subjectif* ont été menés.

Le premier a eu lieu dans la semaine suivant le match amical, sur notre lieu de travail. Il a duré environ 1h, et lorsque les images captées via la caméra embarquée placée sur le joueur ne permettaient plus de verbaliser nous passions sur les images prises de l'extérieur par la caméra embarquée disposée sur l'arbitre de la rencontre.

Le second a eu lieu 30 min après l'entraînement du joueur, dans une salle du stade. Il a duré 1h20.

Le troisième a eu lieu 30 minutes après l'entraînement de la joueuse, il a duré 40min et nous nous sommes également appuyée sur les images d'une caméra extérieure lorsque les images captées par l'intermédiaire de la caméra embarquée n'étaient plus accessibles.

Le quatrième et dernier entretien a eu lieu 30 min après le match amical du joueur, dans une salle du stade. Il a duré 1h15 avec une qualité d'image surprenante ce qui a permis au joueur de détailler avec profondeur son vécu lors des entrées en mêlée.

Ce type d'enregistrement vidéo avec les joueurs permet de mieux partager le vécu de ces joueurs car il est plus facile pour eux de verbaliser sur leurs ressentis.

3. Traitement des matériaux construits

Suite aux différents entretiens qui ont été menés il a fallut retranscrire les verbalisations des joueurs pour rendre compte de leur situation lors de chaque mêlée, établir des comparaisons et faire des synthèses.

3.1. Retranscription des entretiens

Chaque entretien a été intégralement retranscrit, et ce le plus fidèlement possible par rapport aux propos tenus au cours de l'entretien. Les propos du joueur, comme les nôtres, sont scrupuleusement retranscrits en respectant les hésitations, les silences, les expressions familières... Les hésitations sont retranscrites par les répétitions lorsque c'est le cas ou par des débuts de mots suivis par des points de suspension lorsque que la personne qui parle ne

termine pas sa phrase. Les silences sont indiqués par des points de suspension. Les mots familiers sont écrits, comme les onomatopées, de manière phonétique.

Parfois nous décrivons des éléments de la vidéo, pendant les entretiens, pour aider le joueur à verbaliser sur des aspects spécifiques, tels que les événements qui aboutissent à une mêlée, les mots échangés avec les partenaires, les regards portés sur l'arbitre, les adversaires, etc.

Puis, dans chaque entretien, nous avons repéré les moments où le joueur décrivait son action au cours d'une mêlée. Nous avons identifié cette mêlée dans le cours du jeu.

Tous les entretiens sont disponibles dans leur intégralité en Annexes.

3.2. Rendre compte de la situation du joueur lors de chaque mêlée

Afin d'étudier le monde propre ou « micro-monde » de chaque joueur, nous avons, pour chaque mêlée, renseigné différents éléments en partant de son vécu. Le choix des composantes de la configuration, (ci-après présentée sous forme de « fleur ») que nous allons présenter par la suite, s'est progressivement imposé à nous au cours du traitement des entretiens. Les composantes ou éléments que nous avons renseignés ont été construits relativement d'une part à l'étude exploratoire, d'autre part à ce qui fonde la situation d'un acteur lors de sa rencontre avec l'environnement. En effet, notre conception relationnelle nous conduit à envisager ce qui importe pour le joueur en situation, ses préoccupations, mais aussi ce qui l'attire, ce vers quoi il tend, ce qui constitue autant d'attracteurs et de pôles de satisfaction et inversement ce qui le révulse, ses pôles d'insatisfaction. Ses sensations corporelles sont aussi importantes, ce qu'il vit comme une douleur, ce qu'il éprouve comme forces ; tout comme ses émotions, la valence émotionnelle du moment. L'Expert 3 nous disait de son 2ème ligne : « quand il te prend tu sens son épaule sous tes fesses et là tu sais si il est bien ou si il est pas bien, si il faut qu'il soit plus bas, plus haut ». Mais suite à notre étude exploratoire, il nous est également apparu nécessaire de renseigner la manière dont les joueurs percevaient leur(s) adversaire(s). De plus, lors des entretiens nous avons vite repéré que les joueurs en venaient souvent à nous parler de « tâches » en marge de leur pratique, qui leur permettent d'augmenter en efficacité et en productivité. Elles renvoient à ce qu'on nomme, en ergonomie, les « activités méta-fonctionnelles ». Dans le monde de l'entreprise et du travail à la chaîne notamment, « ces activités méta-fonctionnelles peuvent être considérées comme

une réponse spontanée des opérateurs à la nécessité de construire le savoir technique. Ce sont également des activités commandées par les nécessités de l'activité fonctionnelle » (Falzon, 1994, p2). C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement du travail prescrit mais bien de toute l'activité informelle qui se déploie autour de ces consignes afin de faire mieux fonctionner les machines. En nous appuyant sur des propos de De Montmollin (1967), non directement liés à cela, nous pouvons tout de même préciser la notion d' « activités méta-fonctionnelles » de la manière suivante : il s'agirait de « tâches de diagnostic et de résolution de problèmes que les opérateurs accomplissent en mettant en œuvre des connaissances et des raisonnements pour lesquels ils n'ont souvent guère reçu de formation formelle, et que la hiérarchie contrôle mal, ou même ignore. Cette expérience ouvrière constitue parfois le complément indispensable d'une doctrine technique officielle insuffisante. » Les activités méta-fonctionnelles (Falzon, 1994, p4-5) sont alors des « activités non directement orientées vers la production immédiate, des activités de construction de connaissances ou d'outils (outils matériels ou outils cognitifs), destinés à une utilisation ultérieure *éventuelle*, et visant à faciliter l'exécution de la tâche ou à améliorer la performance. Ces activités prennent place en marge du « travail » (elles viennent se greffer en parallèle de l'activité fonctionnelle ou lors de phases de moindre activité), et trouvent leur source dans le travail : ce sont des faits se produisant lors du travail qui provoquent l'apparition d'activités méta-fonctionnelles. Ces deux aspects leur confèrent un caractère parasitaire (parasitisme temporel et génétique) par rapport à l'activité. » C'est-à-dire que chaque astuce mise ne place par les joueurs ne peut se « trouver » que par rapport à une situation particulière et problématique qui vient de surgir (donc pas à n'importe quel moment, « parasitisme temporel ») et de plus, elle ne peut se mettre en place qu'en dehors de « l'activité productive ». L'activité méta-fonctionnelle doit sa naissance à l'activité elle-même qui présente des aspects insatisfaisants auxquels le joueur veut remédier, c'est ce qu'on entend par « parasitisme génétique ». Falzon poursuit en disant que « les activités méta-fonctionnelles sont parfois, mais rarement, formalisées et reconnues. Le plus souvent, elles sont spontanées et ignorées. Elles sont dans certains cas clandestines et combattues par l'organisation. Or il s'agit d'activités nécessaires pour l'évolution et le développement du savoir technique. » (Ibid.). Ainsi, il nous est apparu nécessaire de renseigner les astuces que les joueurs mobilisent lors de la mêlée. Tous ces « trucs et astuces » que les joueurs experts construisent, expérimentent, capitalisent, de manière personnelle, sans qu'elles soient formalisées en paroles ou par écrits mais qui, pour autant et sous des conditions qu'il nous appartiendra de cerner (c'est l'une des contributions attendues de notre recherche), se transmettent. Des sortes de ruses que l'on pourrait qualifier de « ***métis professionnelle*** » sont

construites par les joueurs pour dévier la pression de l'adversaire, reprendre le dessus sur lui, gagner un ballon dans la douleur... Notons que nous employons le terme « métis » au sens grec originel : c'est-à-dire une stratégie de rapport aux autres et à la nature qui n'est pas utilisé couramment mais qui fait référence aux "ruses de l'intelligence". Jaynes (1994) identifie la naissance de la « métis grecque » dans le texte l'Odyssée. Ulysse a recours à une métis pour gagner la guerre contre les troyens : le « Cheval de Troie ». Par quelques dérivés, un deuxième sens est donné à la métis qui consiste, en particulier, à se mettre dans la peau de l'autre, à adopter un instant sa vision du monde pour imaginer ce qu'il ne va pas voir, ce qui va lui échapper. Cette notion de « métis professionnelle », proche de celle plus simple de « truc professionnel », nous amène à nous questionner sur la nature même de ce qui peut se transmettre d'un joueur expert à un joueur débutant, d'un ancien international reconverti en entraîneur à ses joueurs, d'un technicien à son équipe, et sur la manière dont s'opère la transmission. La manière dont ces astuces avaient été décrites par les experts au cours de l'étude exploratoire nous conduit aussi à considérer la préparation à la mêlée et à préciser les appuis du joueur. Ensuite nous avons également trouvé intéressant de considérer la préparation à la mêlée pour chaque joueur et chaque mêlée, certaines mêlées étant demandées/voulues par les joueurs, d'autres subies/imposées par l'adversaire ou un partenaire qui fait une faute de jeu mineure. La manière dont les joueurs arrivent sur la mêlée et se préparent à rentrer en mêlée est très variable selon les joueurs ou les moments du match. Enfin nous avons aussi trouvé beaucoup de renseignements importants sur la prise d'appuis bas au sol ou hauts contre l'adversaire, ces éléments nous ont confortée dans l'idée de les relever et de les décrypter car ils participent à une meilleure compréhension de la « sensibilité à » et du micro-monde des joueurs.

Pour chaque mêlée, nous avons donc cherché à renseigner, et à mettre en forme dans un schéma, la constellation composée des éléments suivants : (1) les préoccupations du joueur, (2) ses pôles de satisfaction ou d'insatisfaction, (3) ses sensations corporelles, (4) ses émotions, (5) son rapport aux adversaires, (6) les astuces qu'il met en œuvre, (7) sa préparation à la mêlée, et enfin (8) la nature de ses appuis. En fonction de ces éléments, nous proposons, par inférence, une formalisation de ce à quoi le joueur est sensible. Pour chaque mêlée étudiée, nous élaborons ainsi une schématisation, dont la Figure 6 constitue un exemple : au centre, le sens global de la situation ; à la périphérie, pour chacun des huit éléments retenus, ce qui nous paraît le plus représentatif des documentations fournies par chaque joueur au cours de l'entretien ou identifiés par nous suite à l'observation des supports vidéo. Cette procédure a été utilisée pour construire soixante-quatorze schématisations en

fonction des soixante quatorze mêlées étudiées, à partir de ce que le joueur fait effectivement sur le terrain et du vécu partagé lors de l'entretien. Nous avons réalisé sept schématisations pour Toul., cinq pour F., dix sept pour T., sept pour H. huit pour Th., sept pour Top, quatre pour Ta., neuf pour P., six pour Pi. et enfin quatre pour L. Cependant, nous présenterons ici seulement vingt schématisations, certaines d'entre elles établissant la synthèse du micro-monde de chaque joueur et d'autres détaillant ce que le joueur a vécu comme des mêlées « singulières ». Lorsque ni les enregistrements ni l'entretien ne permettaient de renseigner un élément, la « bulle » correspondante a été laissée vide.

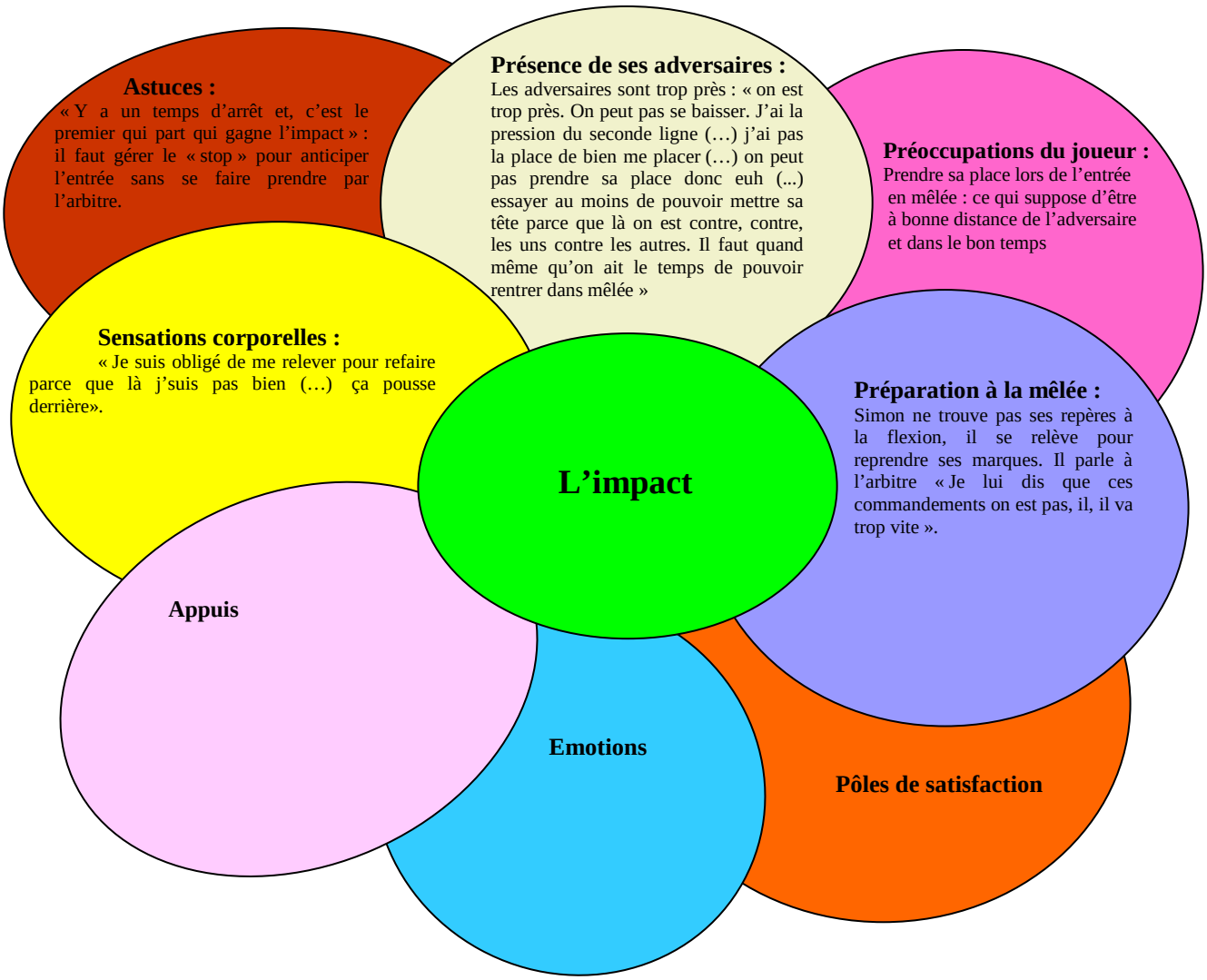

Figure 6 : Schématisation de la situation de Toul. lors de la mêlée 4

L’ensemble des soixante-quatorze schématisations ont ensuite constitué le corpus à partir duquel nous avons travaillé, présenté en intégralité en Annexes.

3.3. Comparaisons et synthèse

Une fois ce premier traitement effectué, nous avons comparé les diverses schématisations opérées pour chaque joueur afin de saisir les éventuelles régularités repérables entre les mêlées qu’il a jouées, tant au niveau du sens d’ensemble de la situation que des huit éléments périphériques. Ces régularités (renvoyant dans les éléments périphériques à des contenus de signification voisins ou récurrents, à une attention régulièrement portée sur tel ou tel aspect particulier, à telle préoccupation, ressenti ou acte récurrents) constituent pour nous autant d’indices permettant de caractériser la « sensibilité à » du joueur.

Suite à ces comparaisons, nous proposons pour chaque joueur, dans les résultats, une modélisation synthétique de son « micro-monde » selon cette même schématisation. Le contenu finalement retenu pour spécifier chacun des huit éléments périphériques est représentatif des régularités que nous avons pu identifier pendant le match ou durant l’entraînement du joueur considéré (suite à l’observation in situ, à des photographies ou des enregistrements vidéo) et ceux qui nous ont été livrés lors des entretiens par le joueur lui-même. Il s’agit de repérer, conformément à notre hypothèse théorique, la manière dont ces éléments se révèlent effectivement structurés ou intégrés, c’est-à-dire comment ils renvoient à diverses composantes d’un comportement d’ensemble indissociable d’une situation d’ensemble. Autrement dit, comment ils attestent d’une cohérence propre caractéristique d’une « sensibilité à » particulière du joueur considéré, et donc de la consistance d’une micro-identité et d’un micro-monde propres.

Comme « régularité » n’équivaut pas « reproductibilité à l’identique », nous avons pris le soin d’identifier également, pour chaque joueur, les situations de mêlée « singulières » dont le sens global paraît parfois à l’écart de la sensibilité *à* de ce joueur mais aussi parfois venant renforcer la norme prévalente (en se mettant à son service). Nous avons alors analysé ces cas « exemplaires » car discordants pour les premiers ou renforçant pour les seconds, également présentés dans les résultats.

Enfin, dans un dernier temps, nous avons examiné, au moyen d’une comparaison entre les différents joueurs étudiés, les éventuelles convergences repérables lors de l’entrée en

mêlée pour tenter de qualifier au mieux les divers types de sensibilités *à* mis en évidence par notre recherche. Ceci aboutit à une topographie récapitulant l'ensemble des caractéristiques des micro-mondes que nous avons identifiés.

Résultats

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de notre recherche en identifiant dans un premier temps, pour chaque joueur, la norme prévalente (s'imposant « habituellement » ou « généralement ») qui assure sa « sensibilité à ». Mais nous avons également repéré d'autres normes qui apparaissent comme des normes « contingentes » (s'actualisant selon certaines circonstances « singulières ») qui s'avèrent « instrumentales » pour les unes, au service de la norme prévalente, et des « normes en débat » pour les autres, s'exprimant à l'encontre de cette norme prévalente. Puis, nous avons tenté d'esquisser une topographie des sensibilités *à* des joueurs de première ligne, suggérant l'existence de divergences, sinon de totale opposition polaire, entre certaines paires de sensibilités à. Enfin, dans un dernier temps, nous suggérons la nécessité de considérer l'existence de normes de nature différente, présentant respectivement un caractère d'enjeu vital, de devoir social et d'exécution.

1. La « sensibilité à » de chaque joueur : une norme prévalente

Pour chacun des dix joueurs interrogés constituant notre population, nous avons procédé à une schématisation constituée sur la base des régularités repérées, qui est en quelque sorte une synthèse mettant en évidence la sensibilité *à* (le sens structurant) du joueur lors de sa pratique du rugby. Mais nos matériaux ont également établi l'existence de possibles discordances exemplaires par rapport à ce sens, à l'occasion d'une ou plusieurs mêlée(s) singulière(s). Nous avons donc également effectué, pour en rendre compte, les schématisations correspondantes à ces mêlées singulières qui témoignent de comportements d'ensemble indissociables d'une situation d'ensemble, paraissant plus contingente.

1.1. Joueur Toul. : une sensibilité au gain du ballon et à son utilisation future

La pratique de Toul. a été investiguée au cours de 7 mêlées d'un même match. La comparaison des schématisations pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation de mêlée est orienté 6 fois sur 7 vers l'utilisation du ballon : le gain du ballon, le fait de mettre son équipe dans des conditions favorables pour utiliser le ballon, et inversement d'empêcher les adversaires de se mettre dans de telles conditions favorables. Ceci nous

conduit à identifier chez ce joueur une sensibilité au gain du ballon. La schématisation présentée dans la figure 7 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de Toul., à savoir ce qui importe de manière prépondérante lorsqu'il joue une mêlée. Nous proposons pour chacun des éléments relevés un résumé de ce qui est le plus saillant pour ce joueur.

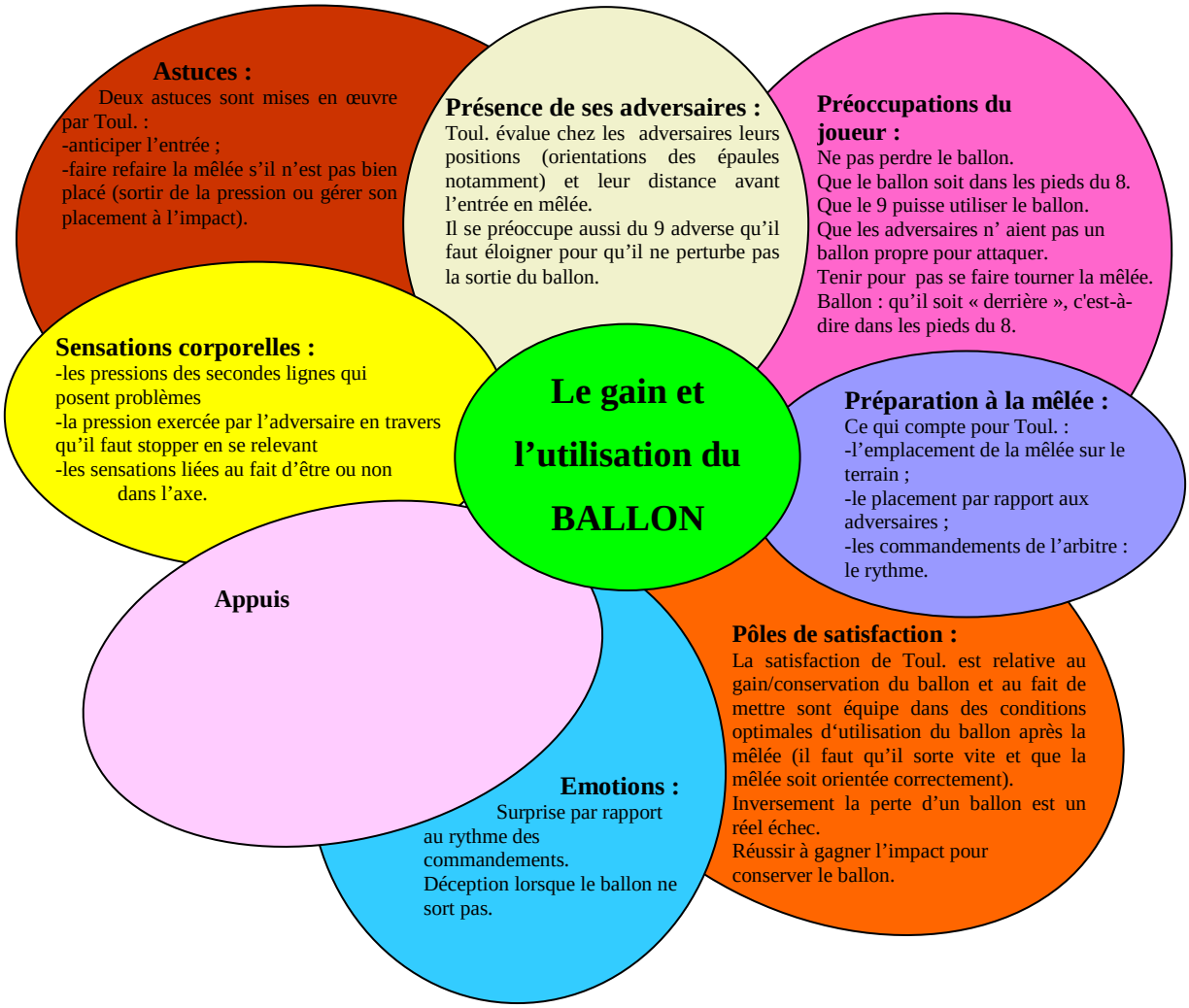

Figure 7 : Schématisation du micro-monde de Toul. lors de 6 mêlées sur 7

Ainsi, ce qui vaut pour Toul. et qui le satisfait dans sa pratique du rugby, c'est le gain du ballon en mêlée et l'utilisation qui pourra en être faite par la suite. Dans ce micro-monde, l'emplacement de la mêlée sur le terrain (proche d'une ligne de touche ou proche d'une ligne d'en-but) est un élément contribuant à son action. Ainsi il devient primordiale de conserver le ballon si on est proche d'une des deux lignes d'en-but mais aussi d'orienter correctement le ballon dans la mêlée (notamment de l'envoyer rapidement à droite) pour que le troisième ligne centre puisse le relever et partir avec ou que le demi de mêlée puisse l'éjecter dans de

bonnes conditions sans être sous pression de l'adversaire. Dans la mise en place de la mêlée, il se centre aussi sur le placement par rapport aux adversaires afin de faciliter le talonnage du ballon. Il cherche à trouver un moyen d'éloigner le demi de mêlée adverse de la sortie du ballon ; il regarde l'orientation des épaules de ses adversaires et la distance à laquelle ils se trouvent pour contrer leur éventuelle action. Les commandements de l'arbitre, et notamment le rythme sur lequel ils sont donnés, comptent aussi et font l'objet d'une attention particulière. Toul. essaie de s'y adapter pour rentrer dans un bon tempo selon son point de vue : il s'agit pour lui d' « entrer le premier », car ceci facilite le gain du ballon. Et si le gain du ballon est mis en péril lors d'une mêlée qui s'avère mal engagée, il n'hésite pas à se relever pour sortir de la pression exercée par l'adversaire. Il s'agit d'une astuce visant la possibilité de rejouer cette mêlée, si l'arbitre se laisse prendre au piège. Il est d'ailleurs très attentif aux sensations kinesthésiques lors de sa préparation à l'entrée en mêlée (ne pas être poussé, lors de la flexion, par ses partenaires de deuxième ligne qui se trouvent derrière lui) et lors de l'impact et de la poussée (être ou non dans l'axe de la mêlée, pression de l'adversaire qui rentre en travers et qui pourrait mettre en péril le gain du ballon pour son équipe). Son attention est portée sur le ballon jusqu'à la fin de la mêlée : il faut absolument que les adversaires n'aient pas un ballon propre en sortie de mêlée s'ils l'ont gagné, ou que ses partenaires soient dans les conditions les plus favorables/optimales pour pouvoir jouer le ballon qui arrive dans les pieds de son n°8 si le ballon est gagné.

Nous n'avons pas relevé d'éléments concernant les appuis ; d'autres investigations seraient nécessaires afin de pouvoir documenter cet aspect.

Pourtant lors de la 4ème mêlée, le sens de la situation de Toul. semble être orienté par l'importance de l'impact lors de l'entrée. Nous avions déjà identifié, dans deux des six mêlées précédentes, une sensibilité à l'impact en plus de celle au gain du ballon.

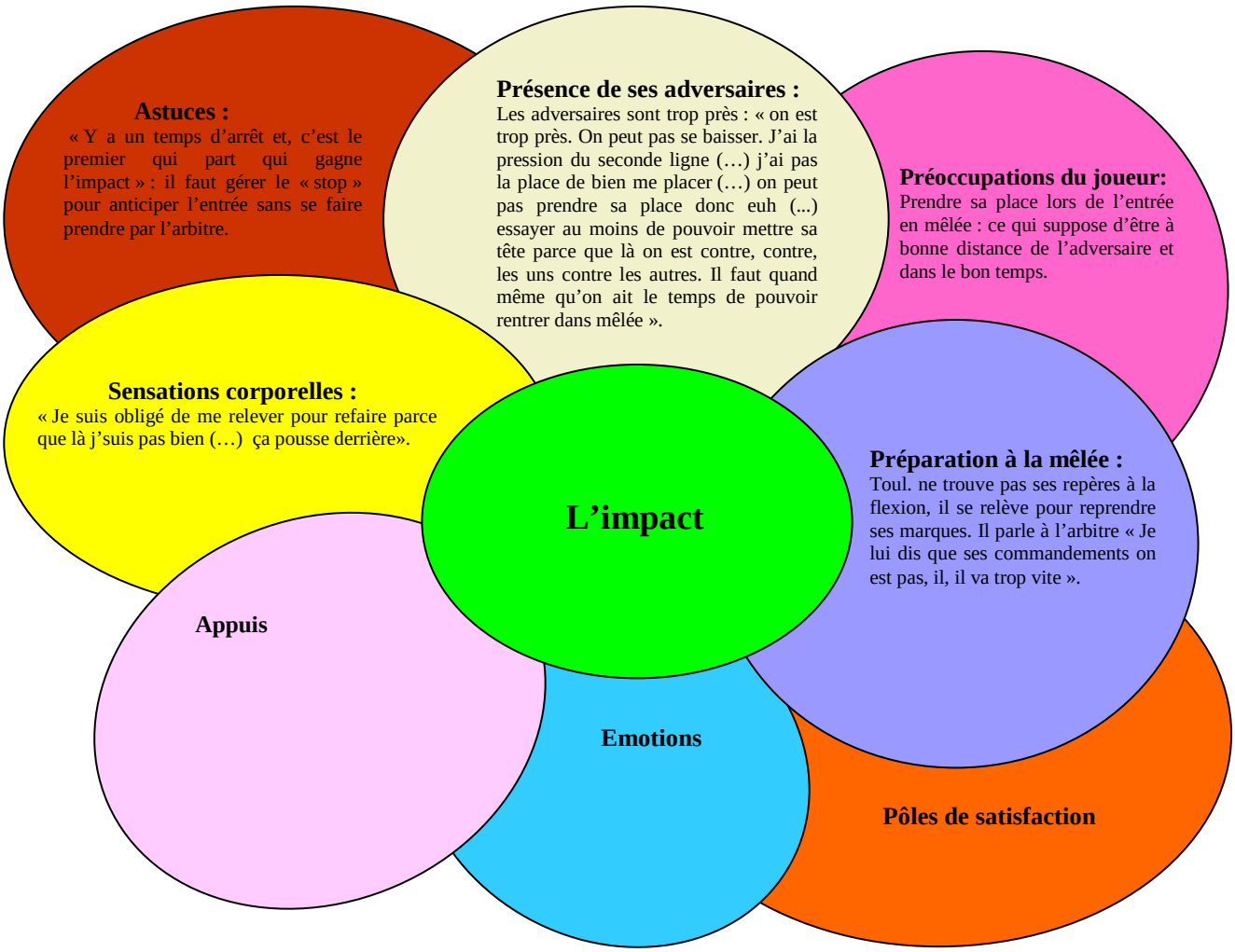

Figure 8 : La situation de Toul. lors de la mêlée 4

Ce qui devient important ici c'est l'impact, c'est-à-dire le moment où les deux premières lignes se percutent lors des entrées en mêlée. L'intérêt pour Toul. ici est de mieux se placer par rapport aux adversaires. Ceci semble pouvoir s'expliquer au vu du contexte du match, puisque les trois mêlées précédentes ont été « tournées » par les adversaires, ce qui a eu comme conséquence une perte de balle (sur les introductions de son équipe) et/ou un ballon bien exploité par l'adversaire. Il semble donc bel et bien que dans ce cas l'impact soit moins une fin en soi qu'un moyen pour mieux tendre vers son pôle de satisfaction principal : le gain et l'utilisation du ballon. Ce joueur semble valoriser l'impact sur cette mêlée car cela lui permet d'être dans des conditions favorables pour assurer au mieux le gain du ballon (impacter fort désolidarise la ligne adverse qui est déstabilisée car elle subit l'impact, cela peut même la faire reculer et la mettre en difficulté pour contester le ballon) : l'importance de l'impact renvoie chez Toul. à une norme contingente au service de sa norme prévalente, elle

est donc instrumentale. Ceci confirme donc finalement le statut de sa norme prévalente, laquelle s'exprime ici de manière actualisée au regard de circonstances particulières.

1.2. Joueur F. : une sensibilité à l'impact (favorisée par une coordination collective)

La pratique de F. a été investiguée au cours de 5 mêlées lors d'un même entraînement. La comparaison des schématisations opérées pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 4 fois sur 5 vers l'impact, ce qui évoque pour toutes les mêlées l'importance du collectif. Ceci nous conduit à identifier chez ce joueur une forte sensibilité à l'impact, sachant que pour lui la coordination collective est le meilleur moyen d'assurer un bon impact. La schématisation présentée dans la figure 9 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de F., ce qui importe de manière prévalente lorsqu'il joue une mêlée. Nous indiquons, pour chacun des éléments relevés, ce qui est le plus saillant pour ce joueur.

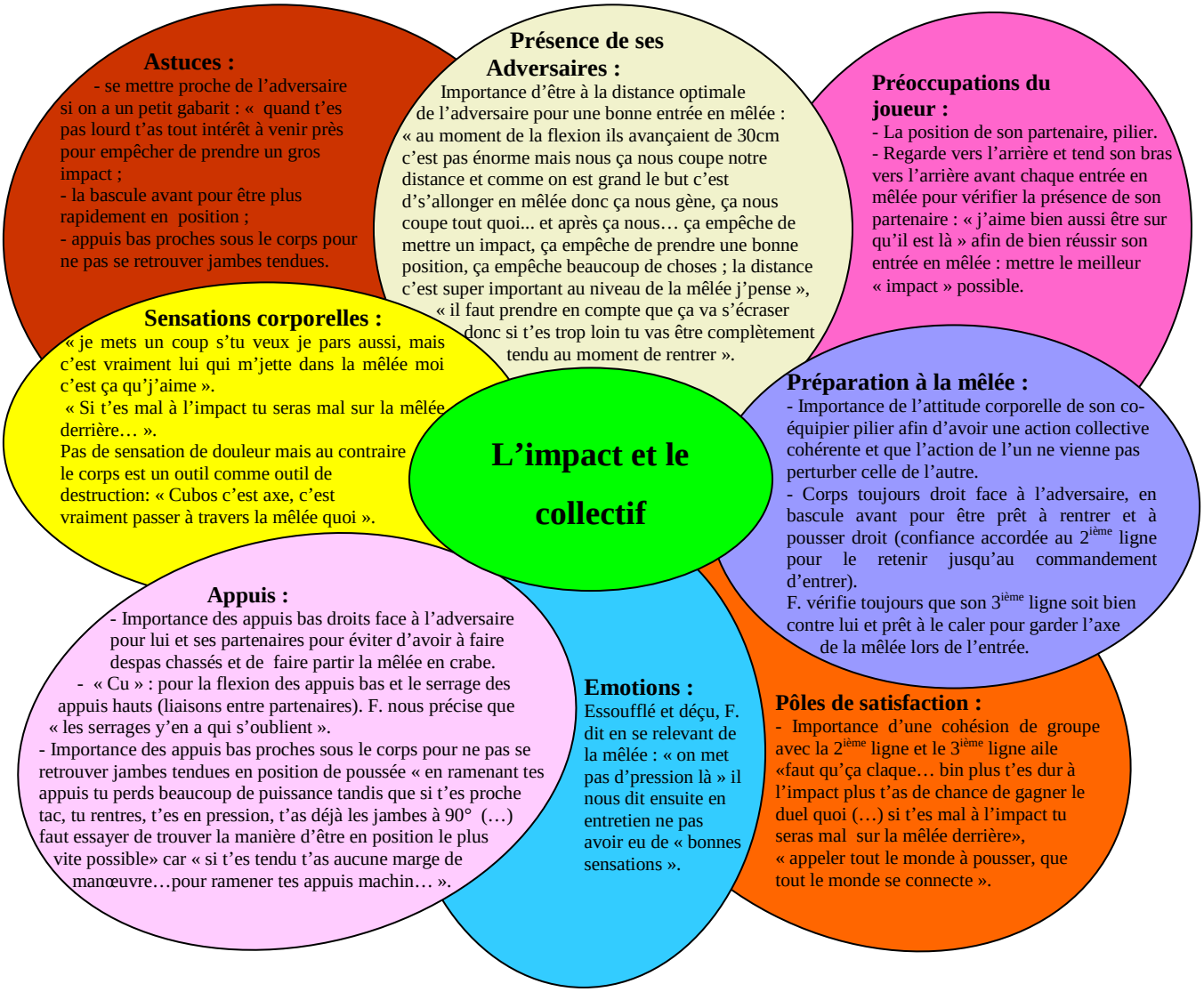

Figure 9 : Schématisation du micro-monde de F. lors de 4 mêlées sur 5

Ainsi, ce qui donne satisfaction à F. est la solidarité du collectif au sens de Darbon (1997) : une « solidarité organique » pour faire corps tous ensemble et que l'impact « claque » correctement lors de l'entrée. Le collectif est un moyen pour réussir l'impact. D'ailleurs F. ressent de l'insatisfaction lorsque le collectif ne met pas d'impact (ça lui arrive de dire aussi 'pression') lors de l'entrée en mêlée : « on met pas d'impact » (on ne domine pas au moment de l'impact, on ne le fait pas subir à l'adversaire) et la déception se lit sur son visage lorsqu'il se relève après la mêlée (grimace, hochement de tête). Il faut que le pack, collectivement serré, cherche « à passer au travers » des adversaires en les désolidarisant, en perturbant leur posture et en éclatant leurs liaisons. Pour ce faire, les liaisons sont importantes pour F., l'état de préparation de ses partenaires, leur position (en particulier celle de son partenaire pilier opposé, notamment au niveau des appuis bas ; mais aussi celle des 2ième lignes qui doivent

être assez bas pour ne pas gêner la descente/flexion ; ainsi que celle de son 3ième ligne aile qui lui « cale la fesse » lors de l'entrée en mêlée). Sinon, tout simplement, « on ne peut pas mettre l'impact ». De plus, il contrôle la distance à l'adversaire (son adversaire direct mais aussi parfois toute la ligne adverse) qui doit être optimale pour réussir à mettre l'impact. Quelques astuces sont évoquées comme l'importance de se mettre proche de l'adversaire quand on a un plus petit gabarit, et comme ce n'est pas son cas, il est attentif à s'éloigner de son vis-à-vis direct afin de pouvoir « s'allonger » lors de l'entrée, tout en gardant ses appuis bas proches sous son corps (son centre de gravité) afin de ne pas se retrouver jambes tendues lors de l'impact, ce qui lui interdirait de pousser fort. Enfin, pour gagner du temps sur l'entrée de l'adversaire, il préconise de se mettre en « bascule avant », donc les talons relevés, le corps en avant du centre de gravité : étant en déséquilibre avant, il faut que son 2ième ligne le tienne, le retienne et l'accompagne au bon moment. Il est ainsi comme dans des starting-blocks, prêt à bondir immédiatement sur son vis-à-vis. Il nous semble que F. court un réel risque de blessure cervicale s'il démarre son entrée pour impacter dans un mauvais timing ou s'il est déconcentré juste avant l'impact car son placement peut être modifié. Réussir à mettre l'impact, un bon impact qui doit « claquer » et que doit subir l'adversaire, grâce à une bonne coordination du pack, est la norme prévalente de la pratique de F. L'importance du collectif renvoie chez F. à une norme instrumentale au service de sa norme prévalente qui assure sa sensibilité à l'impact.

1.3. Joueur T. : une sensibilité à l'impact servie par une valeur stratégique personnelle (endosser l'impact, réduire l'impact, préserver ses partenaires)

La pratique de T. a été investiguée au cours de 17 mêlées lors d'un même entraînement. La comparaison des schématisations opérées pour chaque mêlée nous conduit à considérer que le sens de la situation est orienté 7 fois sur l'impact, 5 fois sur le duel collectif et 5 fois sur le duel individuel. Ceci nous conduit à identifier chez ce joueur une norme prévalente qui se révèle dans une sensibilité à l'impact et deux normes instrumentales qui se révèlent dans des sensibilités au duel collectif et individuel (ces deux dernières étant au service de la norme prévalente, en ajoutant que le duel individuel est lui au service du duel collectif) mais aussi parfois dans une sensibilité au gain du ballon. La schématisation présentée dans la figure 10

constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de T., ce qui importe de manière prépondérante lorsqu'il joue une mêlée.

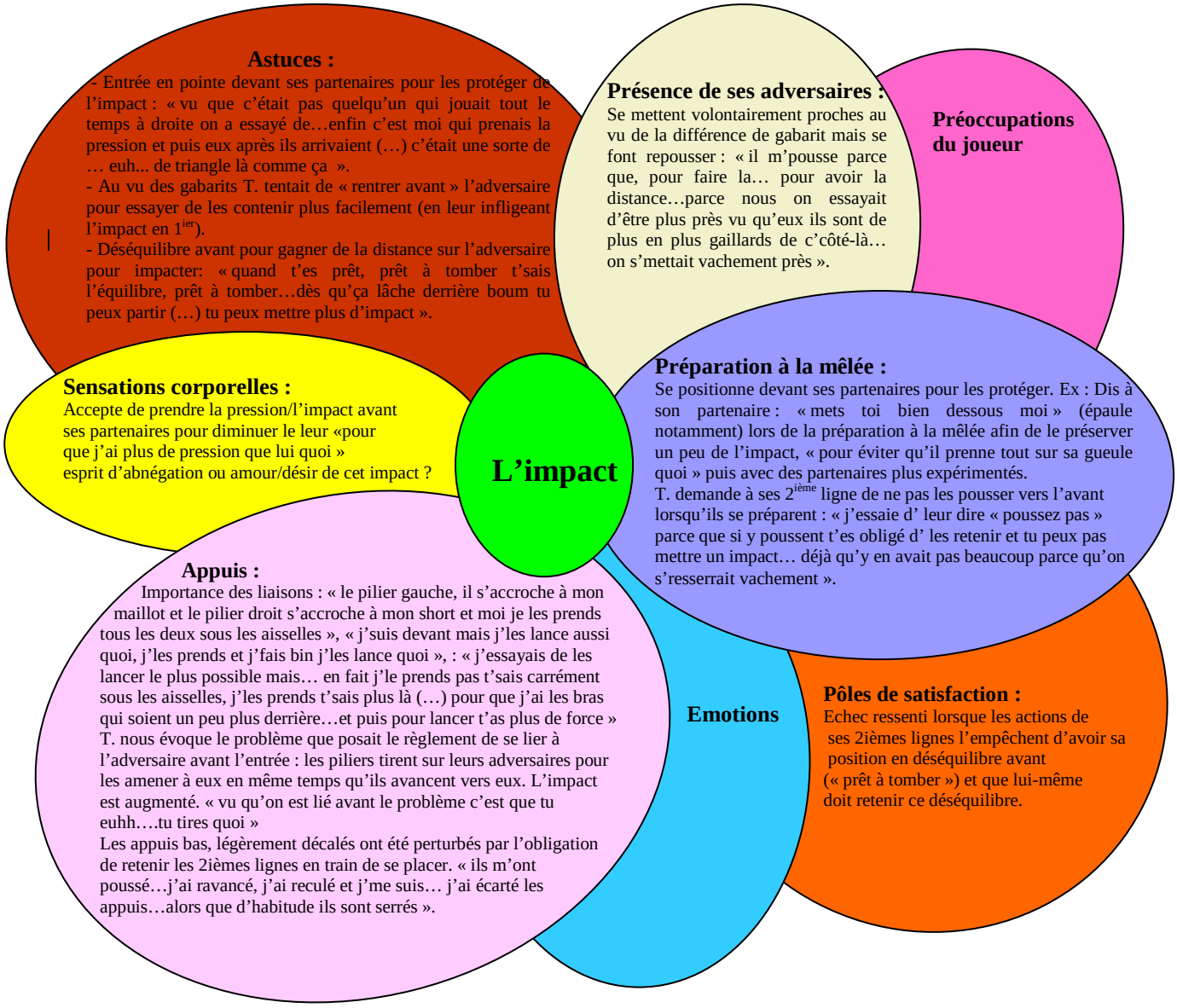

Figure 10 : Schématisation du micro-monde de T. lors de 7 mêlées sur 17

Ainsi, ce qui vaut pour T. c'est l'impact, quitte à le prendre seul ou avant ses partenaires pour en réduire l'importance sur ces derniers. Il semble rechercher cet impact, mais en même temps il développe des astuces pour en réduire la violence lors de certaines situations, par exemple en se rapprochant de la première ligne adverse lorsque les gabarits des adversaires sont supérieurs à ceux de ses partenaires : soit par un déséquilibre avant (presque sur les pointes de pieds, prêt à tomber), soit en réduisant la distance (qui est réglementairement de 1

mètre, chaque ligne devant se trouver à 50cm de la marque au sol faite par l'arbitre pour signifier le milieu de la mêlée). Pour s'assurer un impact optimal, il va également tenter, par tous les moyens, de trouver la distance optimale à l'adversaire (en jaugeant la différence de gabarit) mais aussi de garder ses appuis bas les plus stables possible lors de la préparation de la mêlée (il ne faut donc pas qu'il se fasse pousser par ses partenaires qui sont derrière lui) puis de créer lui-même un déséquilibre avant maîtrisé (en étant retenu par ses coéquipiers). Il cherche également à rentrer en pointe, devant ses partenaires, pour prendre l'impact avant les autres et ainsi l'amortir pour le faciliter à ses partenaires.

Lorsque des piliers expérimentés l'entourent, T. met le collectif comme moyen de l'impact alors qu'avant il cherchait l'impact tout seul car son pilier était inexpérimenté (débutant). En fonction de la situation, T. va privilégier le duel collectif ou le duel individuel, qui devient l'un ou l'autre la norme contingente au service de l'impact. Ces normes instrumentales apparaissent sur 5 mêlées où ce qui compte est le duel individuel et/ou collectif (ensemble ou séparément selon les situations) notamment sur les liaisons à ses partenaires et sur les postures de chacun qui peuvent avoir des répercussions sur l'action collective.

Figure 11 : Schématisation du micro-monde de T. lors de 5 mêlées sur 17

Il est apparu, dans les entretiens, que pour le joueur T. une seconde norme pouvait parfois orienter son activité : celle du duel individuel. Cependant il est souvent question de duel individuel au centre et au service du duel collectif, notamment lorsqu'il joue avec des joueurs inexpérimentés ou moins expérimentés que lui. Il souhaite que le collectif rentre ensemble en mêlée, mais s'il ressent une faiblesse chez son partenaire il ne va pas hésiter à se mettre en avant de lui lors de l'impact pour le protéger et gagner son duel seul à l'adversaire. La manière contingente dont sa norme au duel collectif s'actualise est différente selon la situation : soit il est avec des joueurs novices et du coup il prend sur lui l'impact, soit il est

avec un collectif plus expérimenté et là c'est la cohésion et le fait de rentrer ensemble qui est premier. Ceci est congruent avec sa norme prévalente qui est la sensibilité à l'impact, qui s'exprime notamment par le fait de se placer de manière à supporter la majorité de l'intensité de l'impact pour « soulager » ses partenaires d'un impact trop violent. C'est une déclinaison/contextualisation de sa norme prévalente par rapport à une circonstance particulière de présence d'un partenaire inexpérimenté.

Ce joueur, talonneur, évoque aussi sur 4 mêlées sur 17, l'importance du gain du ballon, que nous allons décrire dans la figure 12 ci dessous. Il nous paraissait important de l'aborder, notamment au vu du poste qu'il occupe. L'impact, recherché dans la plupart des cas, est cette fois-ci évité car le joueur T. est centré sur le gain du ballon et il paraît visiblement très gêné par le pied du talonneur adverse qui « traîne » au milieu de la mêlée (T. nous dit du talonneur adverse qu'« il arrive à mettre ses pieds tout partout »). Ses émotions sont décuplées sur ces quatre mêlées-là où il s'agit du gain du ballon, notamment lorsque le ballon est perdu alors que l'introduction était pour eux.

Figure 12 : La situation de T. lors de 4 mêlées sur 17

Le joueur T. évoque une sensibilité au gain du ballon sur quatre mêlées, notamment lorsque celui-ci est perdu sur introduction de son équipe à cause d'un adversaire direct très compétent ou d'une maladresse de ses coéquipiers (comme par exemple un ballon qui tape sur la jambe d'un coéquipier et revient au centre de la mêlée). T. est satisfait lorsque le ballon est gagné même si la mêlée recule a posteriori, il attend d'ailleurs le feu vert de son demi de mêlée annonçant la sortie du ballon pour arrêter la poussée en étant sûr d'avoir préservé le gain du ballon.

Ainsi, pour le joueur T. qui paraît très calculateur et stratège dans son activité, une norme prévalente révèle sa sensibilité à l'impact mais les contextes différents de chaque mêlée, contingent au match, permettent également de relever des sensibilités différentes : importance du duel individuel au sein du duel collectif, tous deux étant des normes instrumentales au service de sa norme prévalente. De plus, au regard de la charge émotionnelle créée sur les mêlées où le ballon est perdu, il apparaît pour T. qu'une norme vienne en débat : la sensibilité au gain du ballon, ce qui peut être relié au fait que ce joueur évolue au poste de talonneur.

1.4. Joueur H. : une sensibilité au duel individuel (avec mise en œuvre de tous les moyens pour faire « bonne figure » et compenser ses limites physiques)

La pratique de H. a été investiguée au cours de 7 mêlées d'un même match. La comparaison des schématisations pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 3 fois sur 7 sur le duel individuel à son adversaire direct. Cependant, tout au long de l'entretien, il évoque les moyens tactiques et techniques employés pour parer les difficultés qu'il a l'habitude de rencontrer avec ses vis-à-vis. Ceci nous conduit à identifier, chez ce joueur, une sensibilité générale au duel. La schématisation présentée dans la figure 13 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de H., ce qui importe de manière prévalente lorsqu'il joue une mêlée. Nous proposons pour chacun des éléments relevés ce qui est le plus saillant pour le joueur.

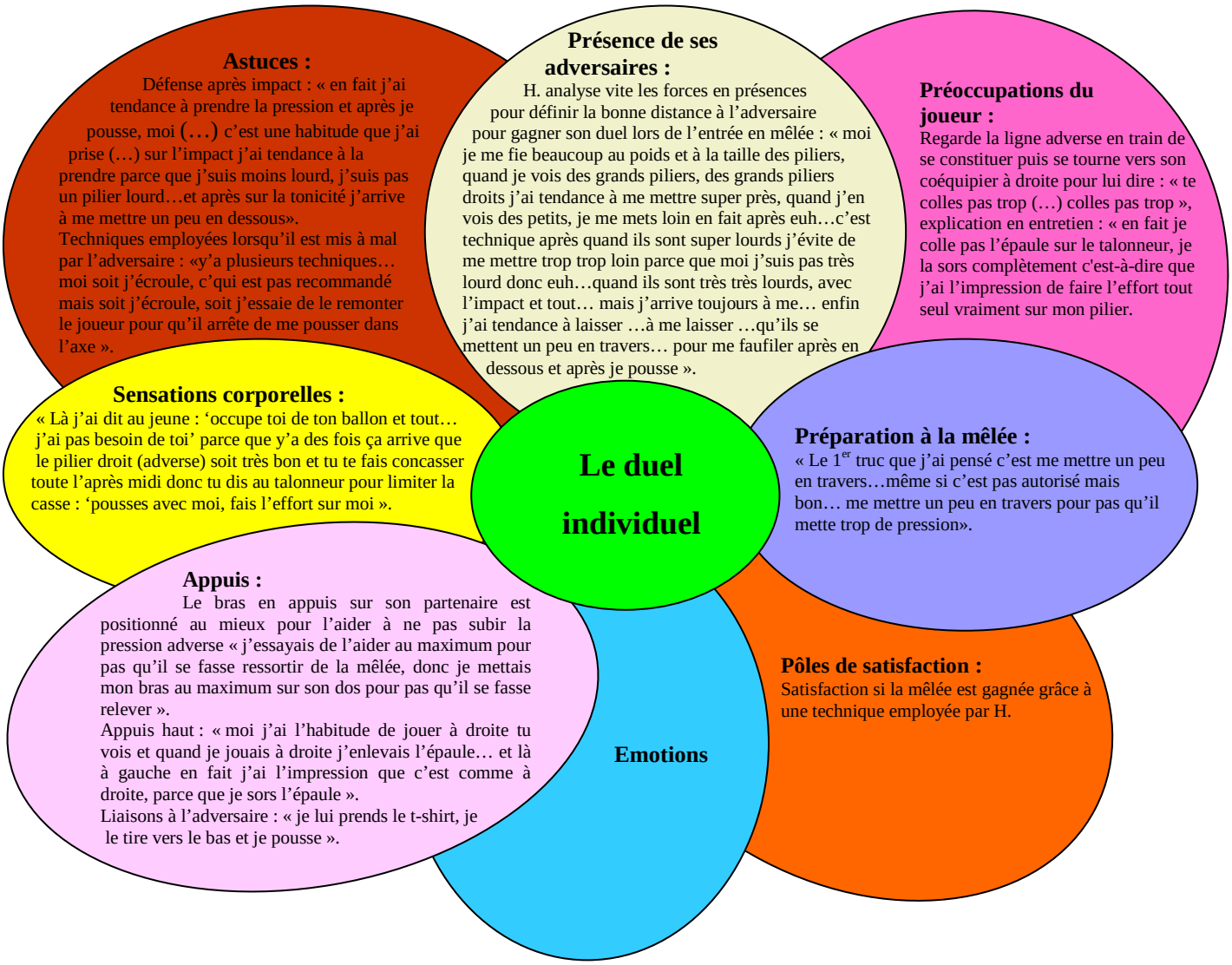

Figure 13 : Schématisation du micro-monde de H. lors de 3 mêlées sur 7

Ainsi, ce qui compte pour H. c'est le duel individuel à l'adversaire. Il a conscience d'être un joueur léger vis-à-vis de son adversaire et sait qu'il sera toujours en difficulté sur l'impact. Il a appris, au cours de ses années de pratique, à trouver des astuces pour combattre son adversaire direct. Il a construit des techniques comme se faufiler sous son vis à vis pour remonter sur son sternum et le faire se relever, voire même parfois écrouler la mêlée. Il fait en sorte de « se sortir de la pression » de son adversaire. Pour ce faire, il s'intéresse toujours au gabarit de son vis-à-vis, il analyse les forces en présence pour savoir sur quoi il peut jouer. Ce joueur encoure alors de réels risques de blessure notamment lorsqu'il se met en travers ou écroule volontairement la mêlée : il sait que ce n'est pas recommandé, cependant cela lui

paraît être des solutions pour se sortir de la pression adverse et gagner son duel avec son vis-à-vis direct physiquement supérieur à lui. De même, la mise en œuvre de ses astuces peut mettre ses partenaires et/ou adversaires en danger : notamment les deux talonneurs sur l'écroulement car leurs bras sont pris et il peuvent difficilement se sortir de la pression du pack tout entier, également lorsqu'il se met en travers c'est toute la mêlée qui part « en crabe » et les autres joueurs sont contraints à faire des pas chassés d'où une modification de posture de chacun qui peut les mettre en difficulté (voir les propos de F. sur ces éléments).

Nous n'avons pas relevé d'éléments concernant les émotions ; d'autres investigations seraient nécessaires mais dans ce micro-monde de H., la fierté et l'orgueil de tenir honorablement sa place de pilier ne semblent pas laisser beaucoup de place à l'expression d'autres émotions.

Lors de trois mêlées, le sens de la situation de H. se structure, comme nous allons l'expliquer avec la figure 14, autour de l'arbitrage de la phase de mêlée.

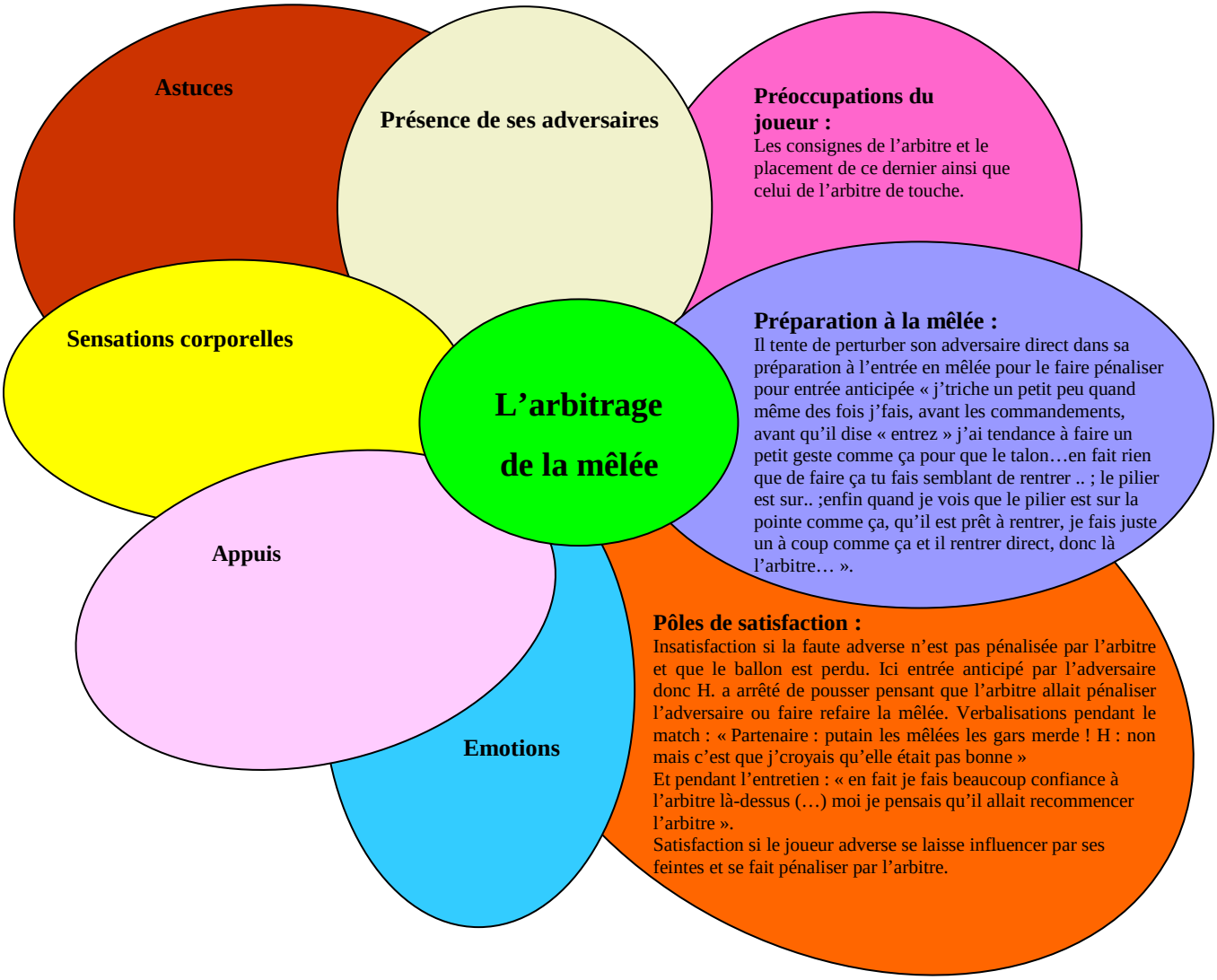

Figure 14 : la situation de H. lors de 3 mêlées sur 7

Sa sensibilité *à* l'arbitrage de la mêlée apparaît alors comme une norme instrumentale pour H. : il instaure un rapport contingent à la règle (qu'il connaît bien parce qu'il est entraîneur chez des catégories jeunes). Selon l'arbitrage de la mêlée, son rapport à la règle est différent. Parfois l'arbitre « rode » c'est-à-dire scrute avec attention les possibles manquements à la règle des joueurs, mais parfois il est moins attentif ce qui peut offrir aux joueurs la possibilité d'entrevoir des failles dans son arbitrage et donc de rentrer dans un jeu avec la règle et de se créer des espaces de liberté. H. nous laisse entendre qu'à certaines occasions il accorde toute sa confiance à l'arbitre pour faire respecter la règle, notamment lorsque l'adversaire l'enfreint ; mais à d'autres occasions il joue avec la règle et se joue de la

règle. Il simule par exemple une entrée anticipée en mêlée (en faisant un petit mouvement vers l'avant) pour que son adversaire entre en mêlée avant le commandement de l'arbitre. Il se préoccupe du placement de l'arbitre et de la manière dont il arbitre la mêlée pour, tout en restant dans ses actions dans le domaine de ce qui est accepté par l'arbitre, faire pénaliser l'adversaire. Ce peut être, par exemple, se mettre un peu de travers, juste assez pour perturber son vis-à-vis, mais pas assez pour que l'arbitre le relève. Faire un petit geste pour provoquer un mouvement de son adversaire, parce qu'il sait que l'arbitre ne le pénalisera pas.

Enfin, lorsque le joueur aborde la question de la « mêlée mémorable » tirée de son expérience passée, ses verbalisations nous laissent comprendre que ce joueur a beaucoup souffert physiquement au cours de sa carrière rugbystique. Il nous dit : « même quand j'étais bien et bin il m'faisait mal en fait il m'faisait mal à chaque fois parce que j'étais mal placé et en fait j'pense c'était juste une histoire de placement parce qu'il s'mettait… et à chaque entrée, à chaque impact ça me faisait mal (…) aux cervicales, aux épaules, à chaque impact, ça m'faisait mal (…) ouais … partout… et là, c'est des mêlées… quand t'as mal comme ça… et puis fallait rester parce que bon…faut rester, quand t'es pilier t'es orgueilleux puis tu veux pas partir comme ça… mais tu passes une mauvaise après midi ». Nous comprenons qu'il a été mis en difficulté physiquement par le passé et qu'il a dû trouver des solutions pour combattre son adversaire direct : « j'suis un peu moins foufou que… avant j'me jetais là dedans comme un abruti avec… là j'me jette mais c'est un peu plus réfléchi tu vois, j'me place… euh… j'fais attention… avec l'âge tu te préserves beaucoup au niveau de la santé et tout… et puis au niveau… c'est moins dangereux pour les autres quoi ». H. semble tout faire pour faire bonne figure malgré ses « limites » physiques, pour les « compenser » avec des astuces, techniques individuelles ou en détournant la règle. Sa norme prévalente identitaire est alors de faire « bonne figure » dans les duels avec son vis-à-vis malgré ses limites physiques. Et pour cela deux normes instrumentales interviennent : subir l'impact puis se « faufiler », et l'attention portée à « l'arbitrage de la mêlée » pour gagner son duel avec son vis-à-vis étant donné qu'il est mis en difficulté ou subit la pression de son adversaire direct constamment. Au regard des éléments que nous avons pu saisir lors de l'entretien, il semble que H. était, par le lorsqu'il jouait par le passé à un autre poste de première ligne, sensible à l'impact. Mais les blessures cervicales successives qui ont abouties à des opérations du rachis cervical l'ont contraint à devenir « raisonnable » dans son engagement en mêlée. Sa norme prévalente semble donc s'être transformée au fur et à mesure de son vécu et des douleurs subies : il accepte de rentrer moins fort, de laisser l'adversaire mettre l'impact (et donc de le subir lui-même) mais c'est la manière dont il peut ensuite gagner son duel avec son vis-à-vis qui

importe. C’est ce qui prévaut pour lui en tant que joueur de première ligne. Deux normes instrumentales semblent au service de cette norme prévalente : la construction de solutions techniques et d’astuces, et l’arbitrage de la mêlée.

1.5. Joueur Th. : une sensibilité à l’impact et à la règle

La pratique de Th. a été investiguée au cours de 8 mêlées d’un même match. La comparaison des schématisations de sa situation pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 5 fois sur 8 sur l’impact. Ceci nous conduit à identifier chez ce joueur une sensibilité à l’impact. La schématisation présentée dans la figure 15 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de Th., ce qui importe de manière prépondérante lorsqu’il joue une mêlée. Nous proposons pour chacun des éléments relevés ce qui est le plus saillant pour le joueur.

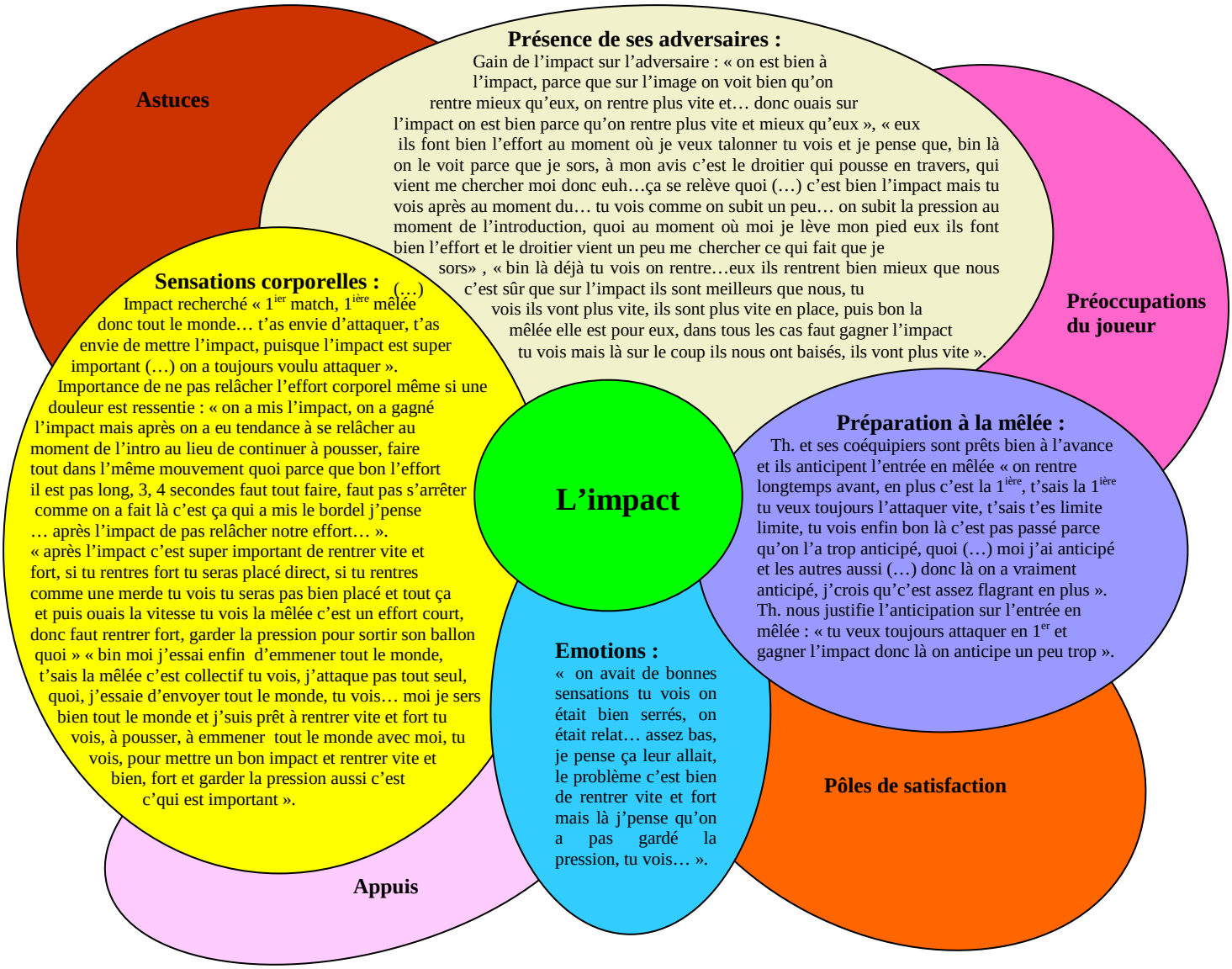

Figure 15 : Schématisation du micro-monde de Th.

Ainsi, ce qui vaut pour Th. c'est l'impact au point de vouloir toujours « attaquer en premier » et anticiper les entrées en mêlée plusieurs fois durant le match. Son équipe a d'ailleurs été pénalisée par l'arbitre pour l'anticipation du dernier commandement « Entrez ! », et ce à plusieurs reprises. Il nous avoue que l'impact est fortement attendu par lui et ses partenaires, comme il s'agit du premier match de la saison. Cela fait plusieurs mois qu'ils ne se sont pas mesurés à l'adversaire, ils sont en attente de cette sensation, de cet effort. Il accorde beaucoup d'importance à rentrer vite et fort pour pouvoir prendre une place correcte dans la mêlée. Pour le coup, il n'y a donc pas d'astuce particulière mise en place ou du moins évoquée par le joueur, il s'agit juste de rentrer plus tôt et plus vite que l'adversaire pour rentrer « fort » contre lui. Il s'agit de partir plus tôt (anticipation du commandement de

l'arbitre) pour prendre plus de vitesse par rapport à l'adversaire, pour dépasser la ligne d'avantage avant lui et ainsi déséquilibrer son vis-à-vis direct et déstabiliser toute la ligne adverse.

Nous n'avons pas relevé d'éléments concernant les appuis et les astuces; et cela ne semble pas étonnant car l'impact peut se suffire à lui même pour faire subir l'adversaire, même si les précédents joueurs sensibles à l'impact avaient, eux, verbalisé sur ces deux points.

Si l'impact est primordial sur la plupart des mêlées, il s'avère que lors de quatre d'entre elles, le sens de la situation de Th. se structure, comme l'illustre la figure 16, autour de l'arbitrage de la mêlée. Cependant, même si l'arbitrage de la règle devient important dans ces cas là, il est observé par le joueur pour répondre à sa satisfaction d'impacter fort avec une légère anticipation qui ne serait pas décelée.

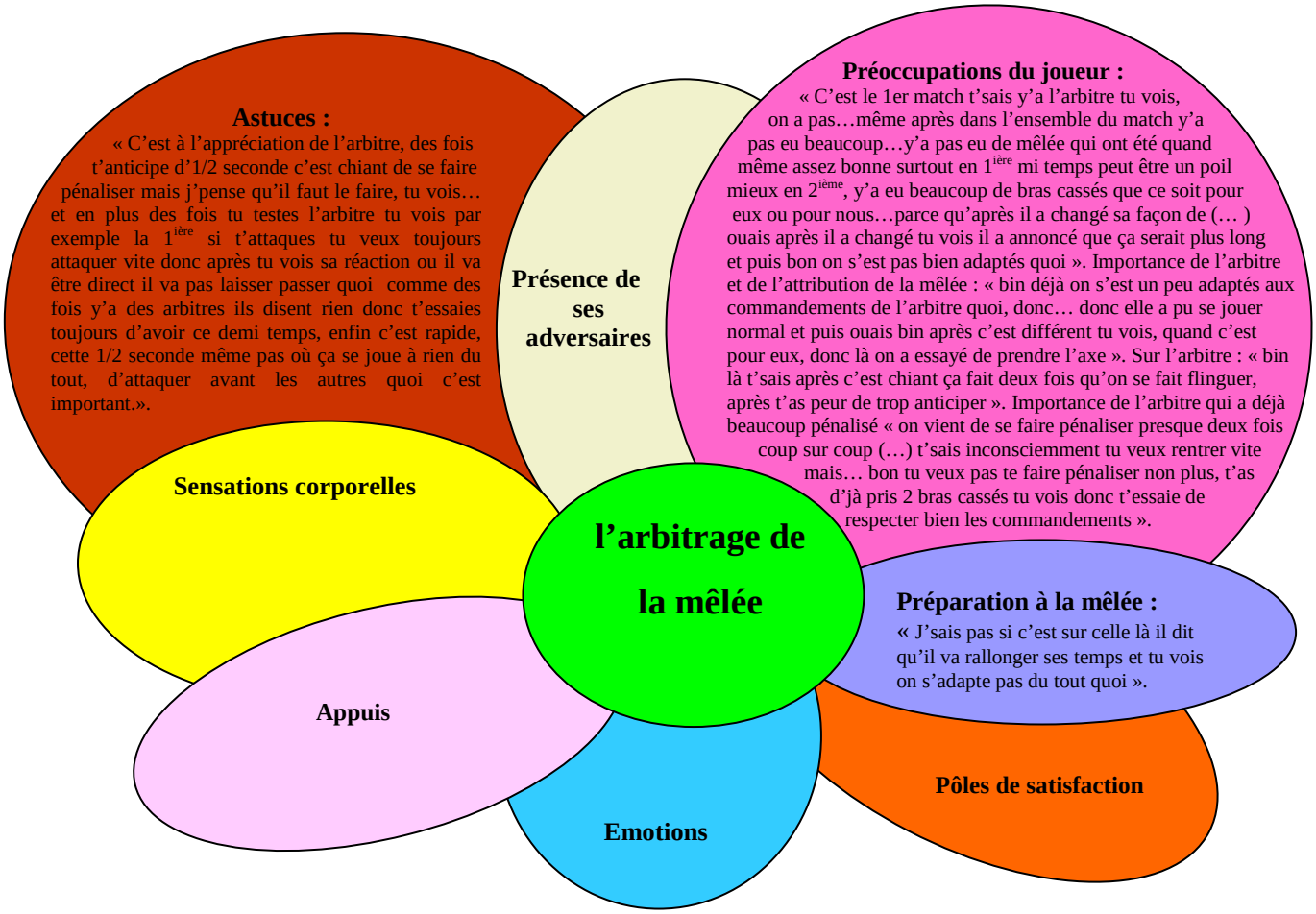

Figure 16 : La situation de Th. lors de 4 mêlées sur huit

Ce qui devient important c'est l'arbitrage de la mêlée. Th. regrette que son équipe n'ait pas pris en compte le « tempérament de l'arbitre » et ne se soit pas adaptée à sa manière de siffler. Visiblement, c'est un arbitre très attentif au respect des commandements en mêlée et notamment celui de l'entrée, et pourtant après un premier essai d'anticipation ils ont continué à tenter et se sont par conséquent fait pénaliser à plusieurs reprises. Il nous explique d'ailleurs que de pouvoir attaquer une demi seconde avant l'autre équipe constitue un réel gage de réussite pour l'entrée en mêlée. L'arbitrage de la mêlée constitue alors une norme contingente. Elle dépend du contexte. Elle devient une norme instrumentale au service de sa norme prévalente qui relève d'une sensibilité à l'impact. Th. se plait à anticiper le commandement d'entrée en mêlée d'une demi seconde pour gagner l'impact lorsque cette pratique rentre dans l'échelle de tolérance de l'arbitre et n'est donc pas pénalisée. Mais il semble que l'arbitrage de la mêlée, comme norme contingente, puisse aussi engendrer un débat de normes. Il peut devenir impossible au joueur de satisfaire de concert sa norme prévalente et sa norme contingente. Comme le souligne Schwartz (2011), il vit alors une tension entre ce qu'on exige de lui (l'arbitre notamment) et ce qu'il attend de lui-même dans cette situation (faire subir l'impact à son adversaire). Dans ces cas, l'émotion devrait être saisissable. En effet, la dramatique de l'activité, dépendant du jeu qui s'établit *in situ* entre les diverses normes actualisées, constitue une source de l'éprouvé affectif (Ibid.). Ainsi, soit nous n'avons pas été en mesure d'aider le joueur à exprimer cet éprouvé vécu en situation, soit la norme liée à l'arbitrage en mêlée est ici essentiellement instrumentale.

1.6. Joueur Top. : une sensibilité à l'arbitrage de la mêlée et au duel collectif

La pratique de Top. a été investiguée au cours de 7 mêlées d'un même match. La comparaison des schématisations de sa situation pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 4 fois sur 7 sur l'arbitrage de la mêlée. Ceci nous conduit à identifier chez ce joueur une sensibilité à l'arbitrage de la mêlée. La schématisation présentée dans la figure 17 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de Top., ce qui importe de manière prévalente lorsqu'il joue une mêlée. Nous proposons pour chacun des éléments relevés ce qui est le plus saillant pour lui.

Figure 17 : Schématisation du micro-monde de Top.

Ainsi, ce qui vaut dans le monde de Top., c'est prioritairement l'arbitrage de la mêlée. Il ressent une réelle insatisfaction et même une frustration lorsque son équipe est pénalisée à tort ou lorsqu'elle est pénalisée alors que les deux équipes se sont mises à la faute. Top., « avec le recul » nous dit il lors de l'entretien, attribue la décision litigieuse de l'arbitre à un jugement vis-à-vis de l'emplacement de la mêlée sur le terrain, afin que cela ne pénalise aucune des deux équipes. Ainsi, c'est à l'équipe qui n'est pas en mesure de marquer 3 points de pénalité (équipe défendante, qui est dans son camp) qu'est attribué le coup de pied de pénalité. Cependant, c'est bien là une interprétation à postériori qu'il fait, il nous dit « sur le coup non, on y pense pas à ça, quoi » même si au moment où il se relève de la mêlée il cherche à savoir

ce que l'arbitre a sifflé, il ne réalise pas que son jugement peut dépendre de l'emplacement de la mêlée sur le terrain, notamment au vu du fait que le jeu continue rapidement derrière (comme ce n'est qu'un coup de pied franc, le ballon est joué à la main rapidement) et qu'il faut passer à autre chose : courir pour aller défendre/plaquer.

De plus, nous avons pu remarquer que ce joueur entretenait aussi un rapport avec l'arbitre de touche, notamment lorsque l'arbitre de champ se trouve côté opposé à lui. Il se sert de l'arbitre de touche, le regarde et lui montre de manière insistante que son vis-à-vis est à la faute, le cas échéant en refusant la liaison. Il pense pouvoir obtenir un coup de pied de pénalité si l'arbitre de touche signale une faute à l'arbitre de champ. En effet, l'arbitre central qui dirige la rencontre est épaulé, entre autre, par deux arbitres de touche officiels. Ces derniers ont la possibilité d'intervenir sur le « jeu déloyal » et selon les consignes que leur donne l'arbitre de champ avant la rencontre. Ils peuvent par exemple intervenir sur l'arbitrage de la mêlée en signalant à l'arbitre de champ ce qui se passe en dehors du champ de vision de ce dernier.

C'est sans surprise que nous n'avons pas relevé d'éléments concernant les appuis du joueur et très peu concernant la présence de ses adversaires étant donné que Top. est essentiellement dirigé vers l'arbitrage de la mêlée produit par l'arbitre. La seule fois où il évoque l'adversaire c'est lorsqu'il attribue à l'équipe adverse un écroulement volontaire de la mêlée que l'arbitre n'a pas décelé ou n'a pas jugé comme tel. D'autres investigations seraient nécessaires pour voir si ces deux points manquants peuvent influer sur l'activité du joueur.

Pourtant, nous avons aussi remarqué que lors de trois mêlées, le sens de la situation de Top. se structure, comme nous allons l'expliquer à l'aide de la figure 18, autour du duel collectif.

Figure 18 : Situation de Top. lors de 3 mêlées sur 7

Ce qui devient important pour Top c'est le duel collectif et la cohésion de groupe. Il parle d'ailleurs toujours à la 3ème personne du singulier avec le pronom indéfini et personnel « on ». Cela s'explique en partie par le fait qu'il nous parle de « petites routines » en mêlées, c'est-à-dire d'automatismes tellement répétés aux entraînements et en match qu'il a l'impression de les réaliser sans aucune réflexion. Les gestes sont minutieux, précis et répétitifs mais aussi réalisés collectivement avec le 8 de devant, c'est alors vraiment une routine collective qui est instaurée pour que les huit joueurs ne fassent qu'un, fassent corps

pour combattre l'adversaire d'un seul bloc. Il pense également à la poursuite du jeu par les trois quarts de son équipe en abordant l'importance de les mettre dans la situation la plus favorable pour jouer. Ainsi, si le combat est gagné en mêlée (mais pas forcement le gain du ballon), l'équipe entière en ressort plus forte pour affronter l'adversaire. L'impression de domination de l'adversaire sur la mêlée renforce la cohésion et la confiance du groupe.

Sur une mêlée d'ailleurs, ce qui devient important c'est la marque, et celle-ci passe nécessairement par l'action collective. Top. nous évoque la fierté ressentie lorsque lui et ses coéquipiers obtiennent un essai de pénalité après 3 mêlées successives écroulées par les adversaires, qui subissaient la pression collective de leur équipe. Une chose pour laquelle ils sont d'ailleurs félicités par les autres joueurs de leur équipe. L'importance du duel collectif chez Top. renvoie donc à une norme contingente au service de sa norme prévalente qui est l'arbitrage de la mêlée, elle est donc instrumentale. Ceci confirme finalement le statut de sa norme prévalente, laquelle s'exprime ici de manière actualisée au regard de circonstances particulières : mêlée à 5m, refaite deux fois, qui aboutit à un essai de pénalité, largement mérité par le combat collectif mené en mêlée par l'équipe de Top.

1.7. Joueur Ta. : une sensibilité au gain du ballon et au duel collectif

La pratique de Ta. a été investiguée au cours de 4 mêlées d'un même match. La comparaison des schématisations de sa situation pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 3 fois sur 4 sur le gain du ballon. Ceci nous conduit à identifier chez ce joueur une sensibilité au gain du ballon. La schématisation présentée dans la figure 20 constitue une synthèse qui met en exergue le monde propre de Ta., ce qui importe de manière prévalente lorsqu'il joue une mêlée. Nous proposons pour chacun des éléments relevés ce qui est le plus saillant pour le joueur.

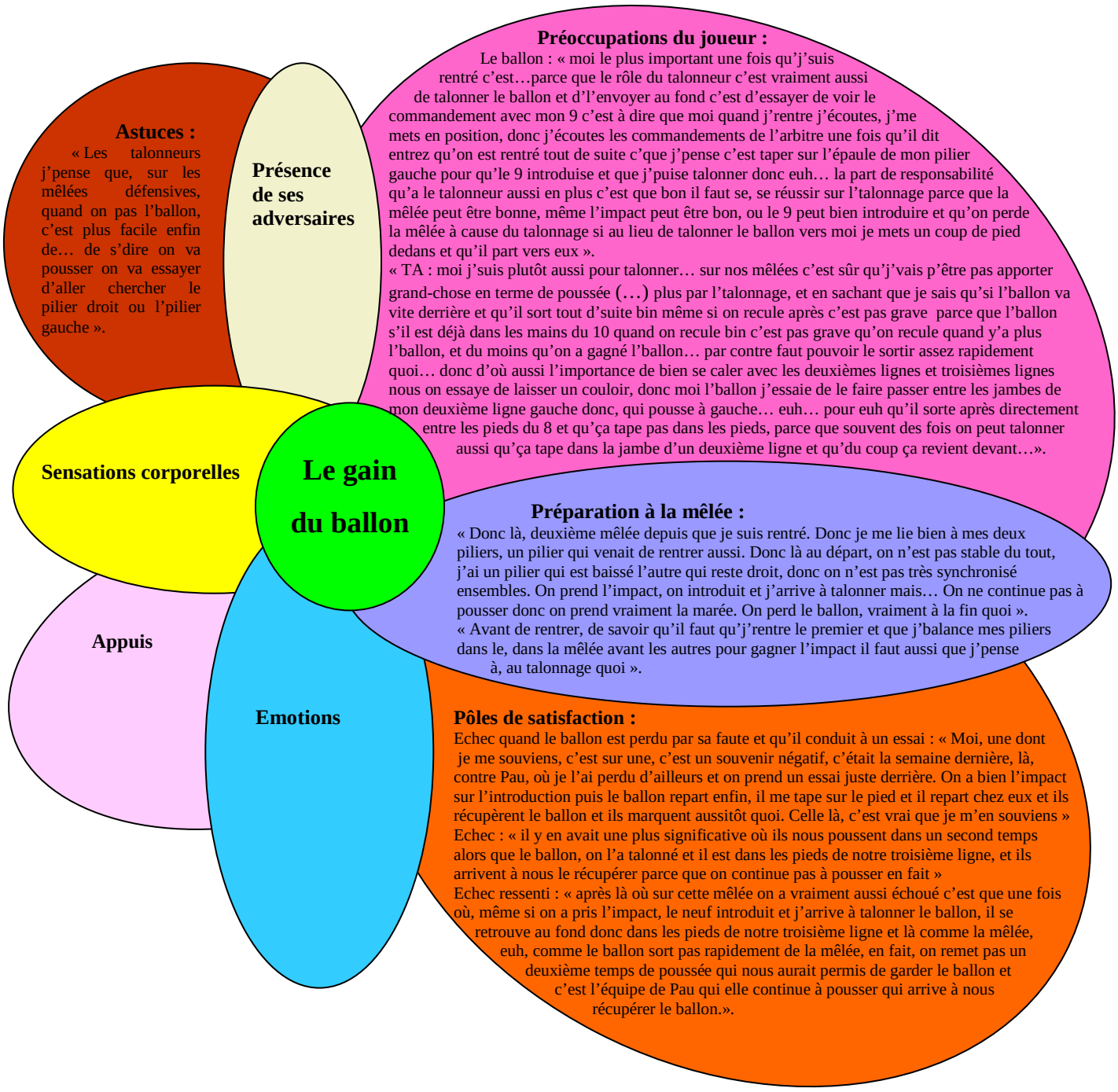

Figure 20 : Schématisation du micro-monde de Ta.

Au regard de ces éléments, ce qui importe pour Ta., c'est le gain du ballon. Ce joueur nous décrit notamment plusieurs mêlées mémorables où il pensait avoir gagné le ballon mais se rend compte tardivement que l'équipe adverse, ayant continué à pousser, a réussi à en récupérer la possession. Pour éviter que ce genre de chose ne se reproduise, il nous évoque

l'importance de la concentration lors de l'entrée en mêlée sur les commandements de l'arbitre et la nécessité de communiquer et de se synchroniser avec son demi de mêlée pour l'introduction du ballon, afin que le talonnage soit efficace. De plus, et nous développerons ce point plus loin dans cet exposé, ces propos nous laissent déjà penser que la cohésion avec ses partenaires est importante pour assurer le gain du ballon dans de bonnes conditions. Sur l'une des mêlées il nous dit : « je me lie bien à mes deux piliers, un pilier qui venait de rentrer aussi. Donc là au départ, on n'est pas stable du tout, j'ai un pilier qui est baissé, l'autre qui reste droit, donc on est pas très synchronisé ensemble », c'est une mêlée où il arrive tout de même à talonner dans un premier temps mais leur manque de cohésion de groupe leur fait « prendre la marée » et perdre le ballon sur la poussée. Ta. nous explique aussi que le fait de reculer en mêlée n'a aucune importance tant que le ballon est gagné (de manière sûre), qu'il est jouable par ses partenaires. Il affirme d'ailleurs ne pas servir sur la poussée en mêlée (mêlées offensives) : « sur nos mêlées c'est sûr qu'j'vais p'être pas apporter grand-chose en terme de poussée ». Il ne peut se concentrer sur la manière dont il rentre en mêlée (orientation sur tel ou tel adversaire) que lorsque l'introduction du ballon n'est pas en faveur de son équipe : « sur les mêlées défensives, quand on pas l'ballon, c'est plus facile enfin de… de s'dire on va pousser on va essayer d'aller chercher le pilier droit ou l'pilier gauche ». C'est d'ailleurs pour cela que nous n'avons pas relevé d'éléments concernant les appuis et très peu concernant la présence des adversaires, hormis lorsqu'il perd la possession du ballon mais il s'attribue l'échec à lui-même et à ses coéquipiers plutôt qu'à l'action effective de son vis-à-vis talonneur. D'autres investigations seraient nécessaires pour voir plus précisément, en termes d'appuis, ce qui peut changer dans son activité.

C'est donc sans surprise que lors de deux mêlées, le sens de la situation de Ta. se structure, comme nous allons le décrire avec la figure 21, autour du duel collectif.

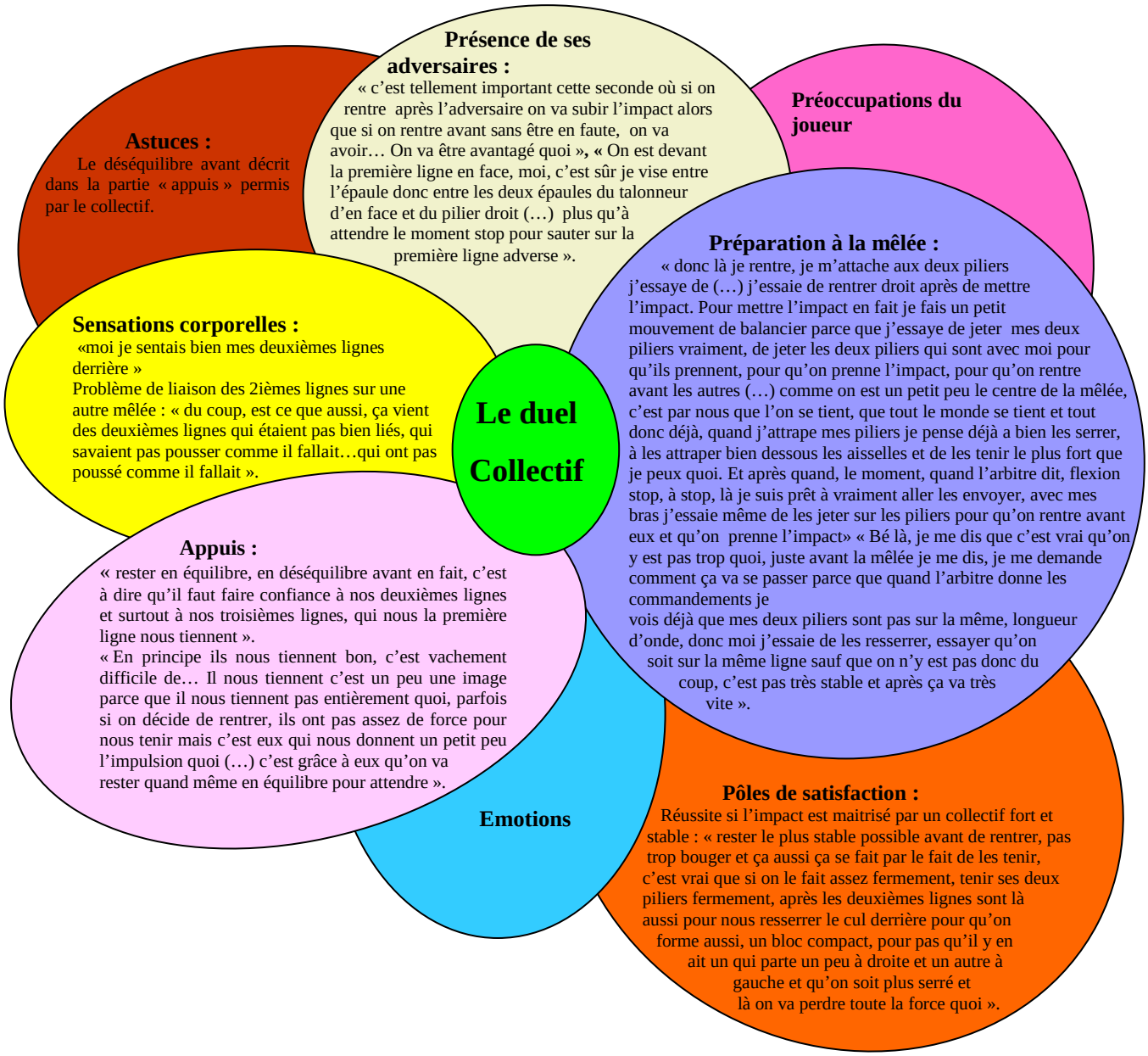

Figure 21 : Situation de Ta. lors de 2 mêlées

Ce qui devient important c'est le duel collectif afin de prendre l'ascendant sur l'adversaire. Ta. nous dit « prendre l'impact » lors de l'entrée en mêlée mais ici ce n'est pas au sens de l'impact décrit pour F. ou pour Th. comme une norme prévalente. Ces propos sont à considérer dans le sens où il veut rentrer légèrement avant l'adversaire, c'est-à-dire en amont de la ligne de remise en jeu qui vaut ligne d'avantage (milieu de la mêlée, ligne imaginaire indiquée au sol par l'arbitre pour situer la mêlée là où la faute mineure a été commise et a engendré la mêlée). Ce temps gagné sur l'adversaire permettra à son équipe d'être dans des

conditions plus favorables pour gagner le duel collectif en mêlée. Ta. est bien lié et serré à ses deux piliers et les lance dans la mêlée. Il compte aussi sur ses 2 èmes et 3 èmes lignes pour les retenir en déséquilibre avant en attendant l'entrée et les lâcher au bon moment (ils « donnent l'impulsion » nous dit Ta.). Les autres lignes ont aussi un rôle de serrage afin de former un bloc stable, dense et compact qui puisse rentrer ensemble en mêlée. Cette stabilité permet ou du moins facilite le talonnage du ballon.

L'importance du duel collectif chez Ta. renvoie donc à une norme contingente au service de sa norme prévalente qui est le gain du ballon. Ceci confirme finalement le statut de sa norme prévalente pour laquelle le duel collectif est une norme instrumentale.

1.8. Joueur P. : une sensibilité à l'impact et au duel collectif

La pratique de P. a été investiguée au cours de 9 mêlées d'un même match. La comparaison des schématisations de sa situation pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 5 fois sur 9 sur l'impact. Ceci nous conduit à identifier chez ce joueur une sensibilité à l'impact. La schématisation présentée dans la figure 22 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de P., ce qui importe de manière prépondérante lorsqu'il joue une mêlée. Nous proposons pour chacun des éléments relevés ce qui est le plus saillant pour le joueur.

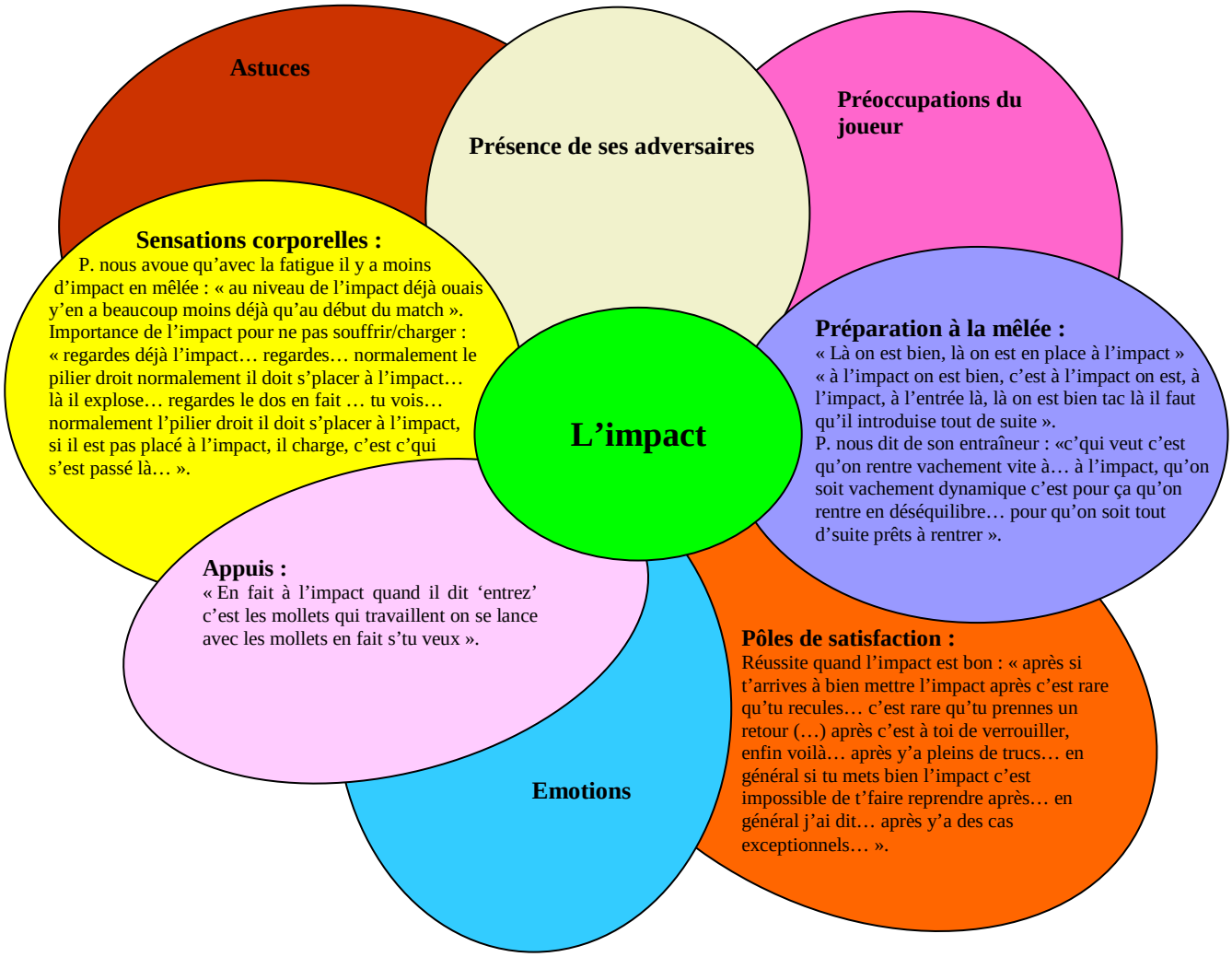

Figure 22 : Schématisation du micro-monde de P.

Ainsi, ce qui importe pour P. c'est l'impact lors de l'entrée en mêlée, mais à la différence de F. et de Th. il s'agirait plutôt chez P. d'un impact collectif qui répond à une prescription de son entraîneur. Il est satisfait lorsque son collectif d'avants arrive à mettre un gros impact à l'adversaire, c'est signe que la mêlée devrait bien se passer. Il nous explique l'importance du travail des mollets dans la préparation à l'entrée pour maintenir le déséquilibre et se lancer lors du commandement de l'arbitre ainsi que le placement du dos lors de l'impact afin de pouvoir transmettre la force et maintenir la pression pour « ne pas charger » c'est-à-dire ne pas reculer et ne pas subir. P. nous dit que normalement si tout est correctement réalisé, il est rare de « prendre un retour » de pression après un bon impact infligé à l'adversaire. Il parle souvent à la troisième personne du singulier avec le pronom indéfini personnel « on » en disant : « on se place » « on est bien » « on se lance », ce qui

nous laisse entrevoir que le collectif semble être au service de sa norme prévalente à l'impact. Cependant, même si cette norme est prévalente, son identité de pratiquant ne semble pas être en jeu dans la satisfaction de cette norme. Ce qui se joue est plutôt de l'ordre d'un engagement prescrit par l'entraîneur qu'il veut satisfaire (être un bon élève).

Nous n'avons pas relevé d'éléments concernant les astuces mises en place et la présence de ses adversaires. L'impact étant primordial dans le micro monde de P., il n'est pas surprenant de ne rien obtenir concernant d'éventuelles astuces sachant que le but recherché est de rentrer fort collectivement peu importe l'adversaire du jour et les conditions du match. Ces catégories là ont peu de sens au regard de la sensibilité du joueur à l'impact. Nous n'avons pas non plus pu documenter d'élément sur les émotions du joueur et cela paraît normal étant donné que sa sensibilité à l'impact n'est pas un enjeu de valeur vitale pour l'être-pratiquant (Récopé et al., 2011), que ce n'est pas pour lui une mise en jeu de sa micro-identité, un manifeste exprimant le « qui je suis » de l'acteur (Tassin, 2007). Au regard de cela, le versant émotionnel n'est donc que peu important.

Pourtant lors de cinq mêlées, le sens de la situation de P. se structure, comme nous allons l'expliquer en s'appuyant sur la figure 23, autour du duel collectif.

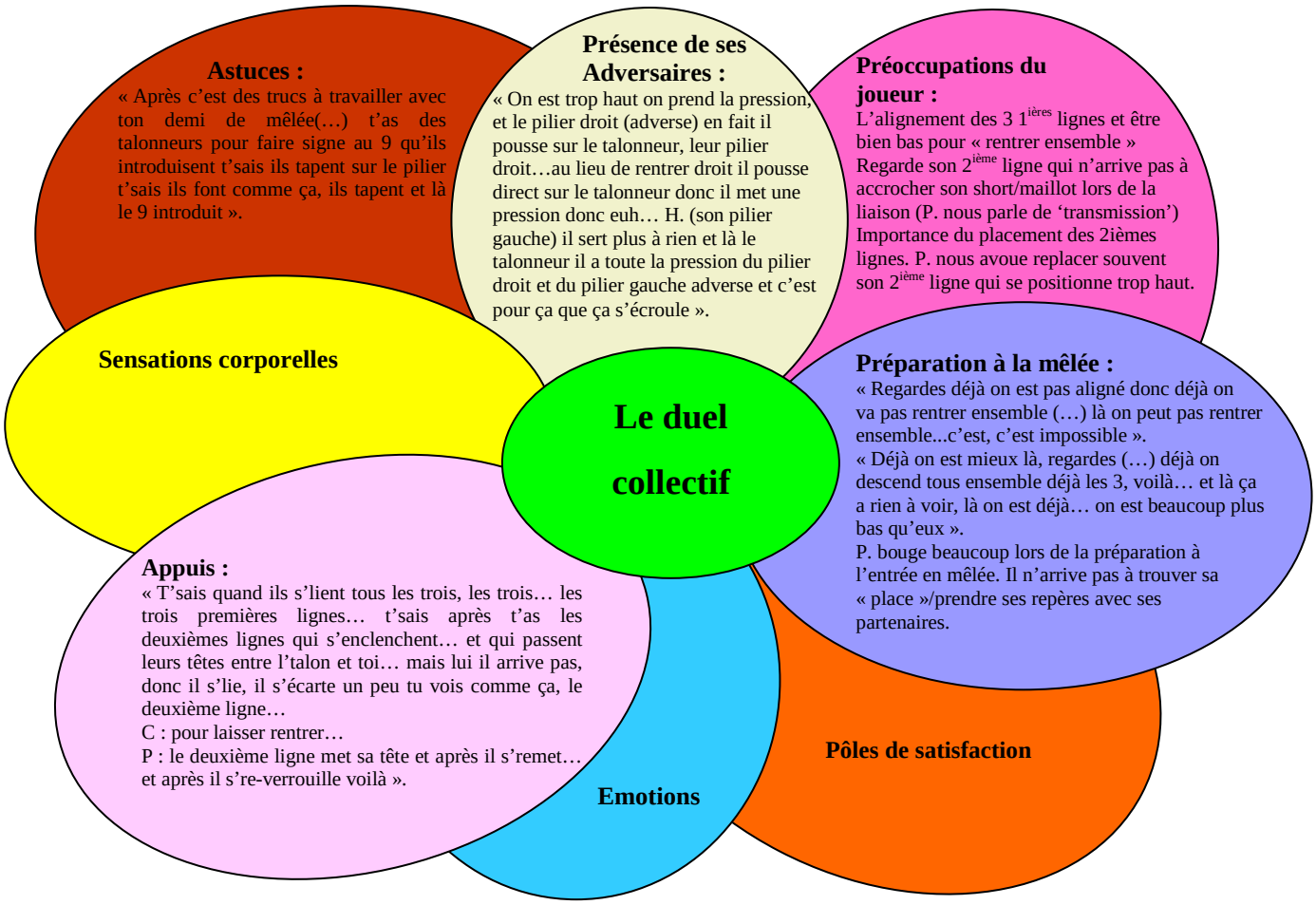

Figure 23 : Situation de P. lors de 2 mêlées

Ce qui devient important, en dehors de l'impact collectif, c'est le duel collectif et là apparaissent des astuces de préparation à la mêlée telles que l'alignement des trois premières lignes et la descente ensemble (flexion collective), le bon placement des 2èmes lignes (pas trop haut), le signalement au demi de mêlée de la possibilité d'introduire le ballon. Tous ces repères paraissent importants pour trouver sa place en mêlée et avoir une action collective cohérente lors de cette phase de conquête. D'ailleurs, il nous décrit une situation où l'un de ses coéquipiers se retrouve en difficulté (talonneur) à cause du fait que les joueurs de première ligne étaient trop hauts et que le pilier gauche ne servait plus à rien dans l'action collective. Du coup, son coéquipier se retrouvant seul à supporter la pression de l'adversaire, la mêlée s'écroule et là tout le monde se retrouve en danger. L'intégrité physique des joueurs ne peut

ainsi pas être garantie si chacun d'entre eux ne rentre pas dans une action collective cohérente.

La norme de duel collectif se retrouve au service de la norme prévalente de P. qui est l'impact collectif (prescrit). Le collectif, qu'il soit dans le 'duel' ou dans 'l'impact' se trouve être le facteur commun et primordial chez ce joueur.

1.9. Joueur Pi. : une sensibilité au duel individuel et à l'impact

La pratique de Pi. a été investiguée au cours de 6 mêlées d'un même match. La comparaison des schématisations pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 3 fois sur 6 sur le duel individuel. Ceci nous conduit à identifier chez ce joueur une sensibilité au duel individuel qui passe par la réalisation de techniques individuelles qui lui permettent de battre son vis-à-vis direct. La schématisation présentée dans la figure 24 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de Pi., ce qui importe de manière prévalente lorsqu'il joue une mêlée. Nous proposons, pour chacun des éléments relevés, ce qui est le plus saillant pour le joueur.

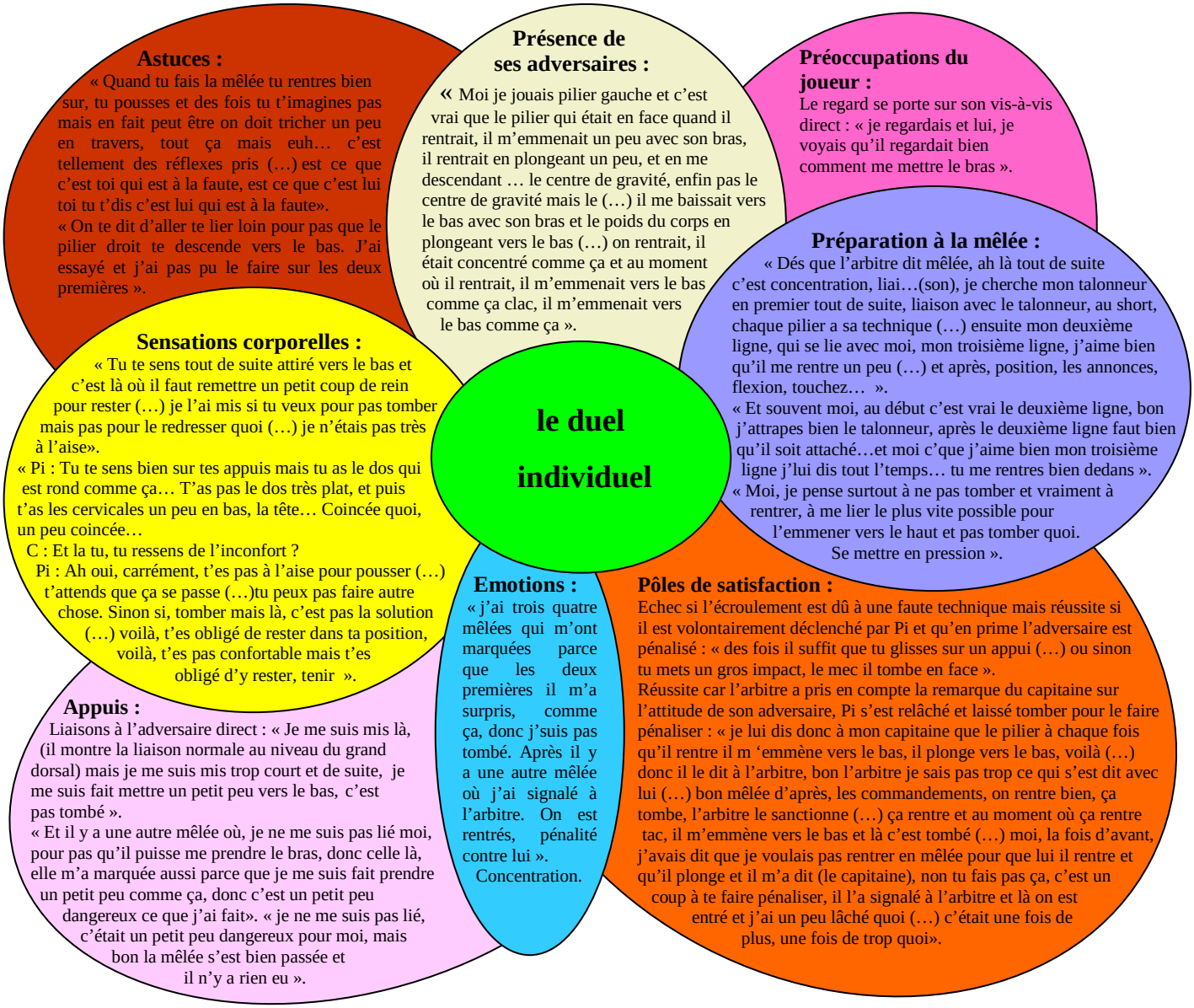

Figure 24 : Schématisation du micro-monde de Pi.

Ainsi, ce qui prévaut pour Pi. c'est la mise en place de techniques individuelles efficaces pour gagner son duel avec l'adversaire. Il nous explique avoir tenté plusieurs astuces, quitte parfois à se mettre en situation très inconfortable, à la limite de tomber et parfois même à provoquer un écroulement volontaire pour faire pénaliser l'adversaire qui rentre en l'emmenant vers le bas. Sur ces mêlées où il est mis en difficulté par un adversaire plus fort que lui, qui le domine, ou par un adversaire qui emmène tout son poids vers le bas, il n'hésite pas à ne pas se lier pour ainsi diminuer l'emprise que son adversaire a sur lui. Il reconnait que cette décision était un peu dangereuse mais que rien ne s'étant passé de particulier, cela lui avait permis de réduire la réussite de son adversaire et de permettre à la

mêlée de se dérouler correctement (de rester stable finalement). Il nous signale sa satisfaction lorsqu'il se laisse tomber volontairement pour faire pénaliser son adversaire direct (et que cela marche) et son insatisfaction lorsque les écroulements surviennent sans qu'il en soit le décisionnaire, notamment au regard du danger que cela peut représenter. Il fait d'ailleurs des hypothèses sur les raisons de ces derniers : perte d'appui bas (glissade d'un pied) ou hauts (liaison défectueuse à l'adversaire), impact subi etc.

Certaines astuces, dont il se sert, sont apparentées à des « mauvais réflexes » pris au cours de son expérience. Il les décrit de cette manière comme ça car ce sont des actions individuelles 'pénalisables' au regard du règlement mais qui lui permettent parfois de venir à bout de son adversaire direct, quand elles ne sont pas décelées par l'arbitre : se mettre en travers pour compenser la pression du pilier adverse, ne pas se lier à son vis-à-vis direct pour éviter de se faire emmener vers le bas, ne pas rentrer pour prouver à l'arbitre que c'est l'adversaire qui rentre vers le bas (et emmène donc par là même toute la mêlée vers le bas).

Nous avons aussi pu remarquer que lors de deux mêlées, le sens de la situation de Pi. se structure, comme nous allons le décrire à l'aide de la figure 25, autour de l'impact.

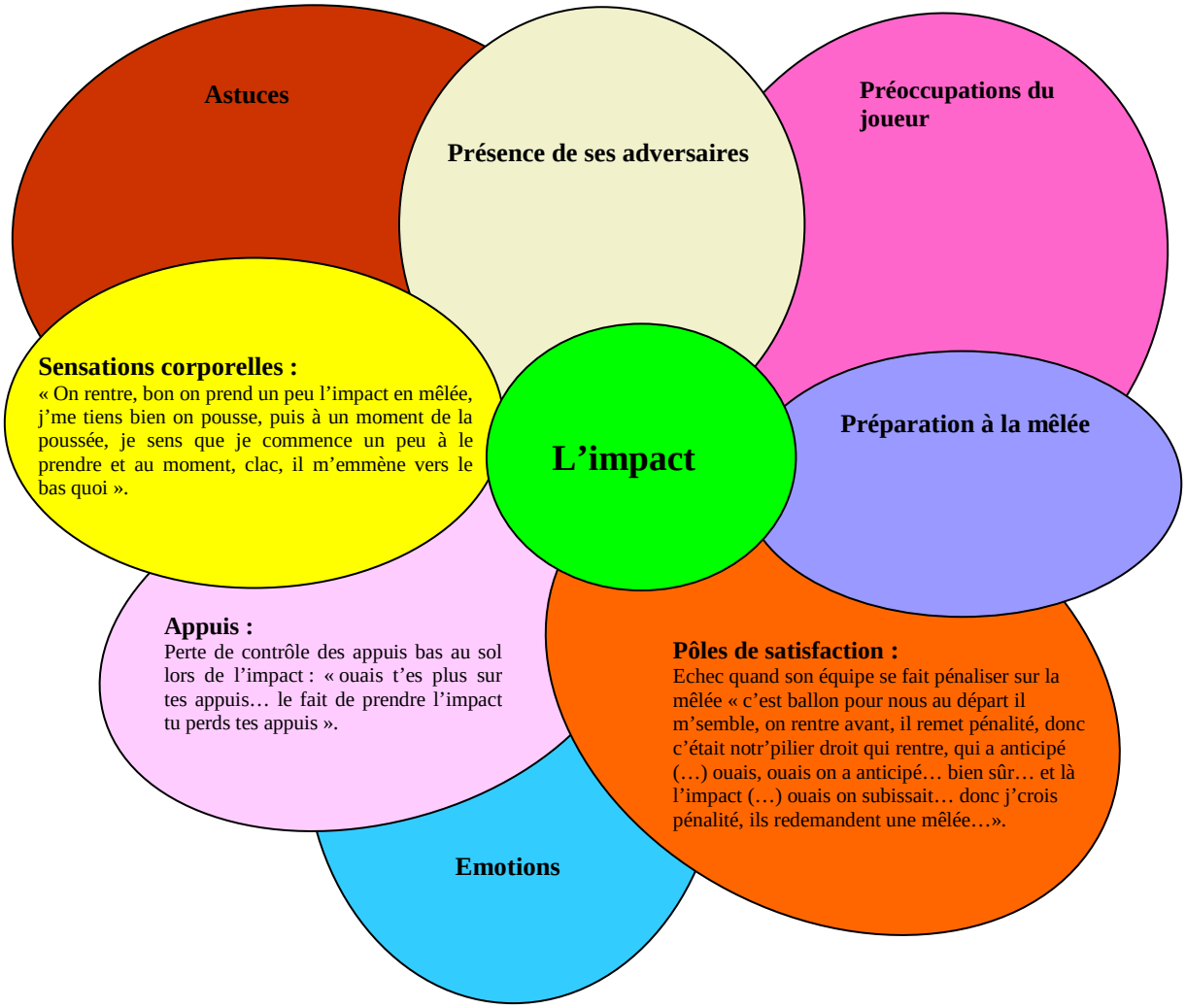

Figure 25 : Situation de Pi. lors de 2 mêlées

Ce qui devient important lors de ces deux mêlées, c'est l'impact, mais celui-ci est convoqué dans sa valence négative contrairement aux autres joueurs étudiés précédemment (pour lesquels l'impact était recherché, voulu, et non subi). Pour Pi. l'impact devient primordial lorsqu'il vient déstabiliser sa pratique, perturber son bien être, lorsque ses partenaires et lui le subissent.

Cette norme, contingente à la norme prévalente de duel individuel, vient perturber le joueur dans sa pratique. Si l'équipe adverse met un gros impact sur son équipe et notamment si son vis-à-vis rentre fort contre lui, il est déstabilisé, il perd ses appuis bas au sol et il n'arrive plus à gagner son duel à l'adversaire avec ses appuis hauts (haut du corps).

1.10. Joueuse L. : une sensibilité au duel collectif et individuel

La pratique de L. a été investiguée au cours de 4 mêlées d'un même entraînement. La comparaison des schématisations pour chaque mêlée nous conduit à constater que le sens de la situation est orienté 3 fois sur 4 sur le duel collectif. Ceci nous conduit à identifier chez cette joueuse une sensibilité au collectif. La schématisation présentée dans la figure 25 constitue une synthèse qui met en exergue le micro-monde de L., ce qui importe de manière prévalente lorsqu'elle joue une mêlée. Nous proposons pour chacun des éléments relevés ce qui est le plus saillant pour cette joueuse.

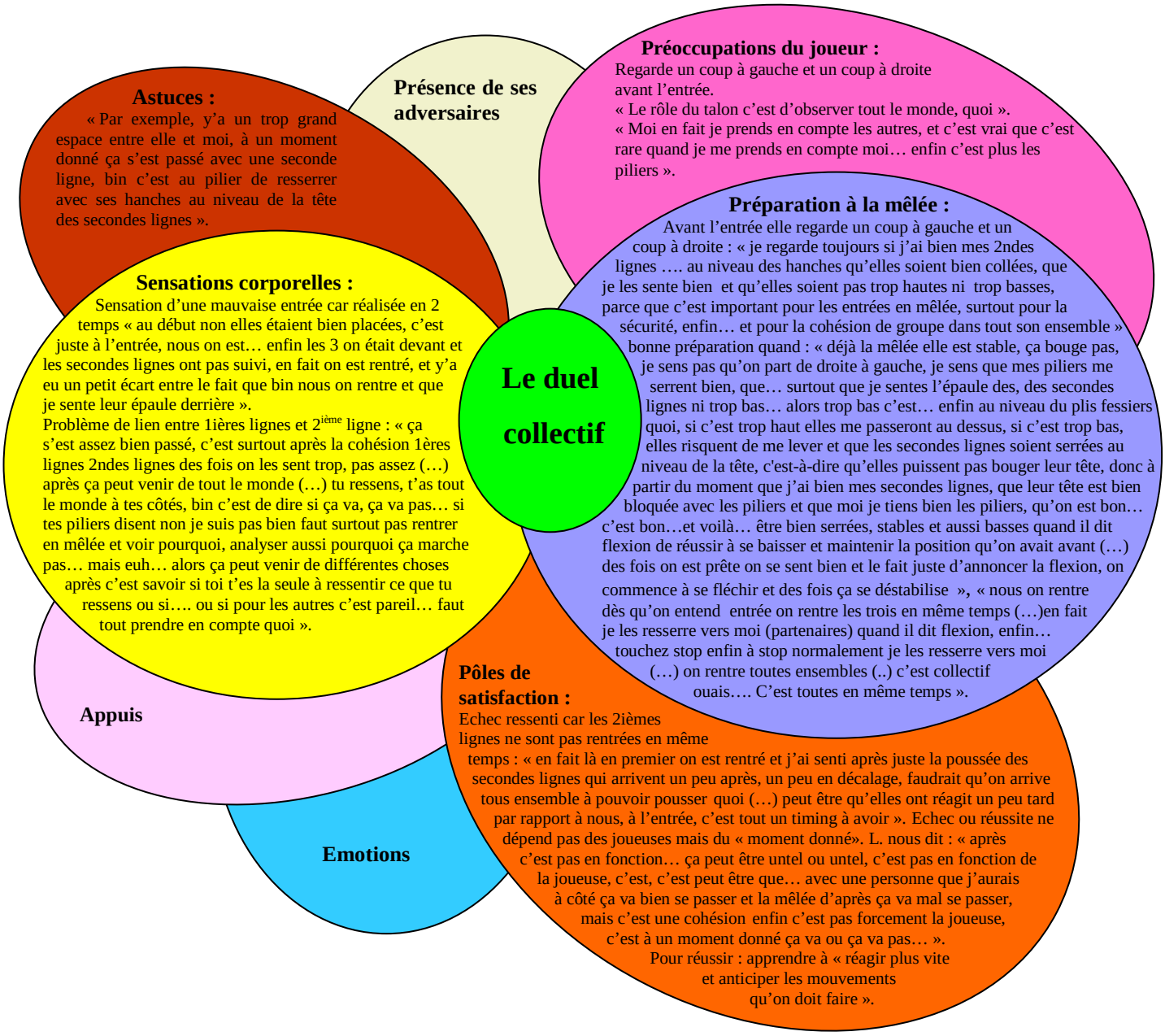

Figure 26 : Schématisation du micro-monde de L.

Ainsi, ce qui vaut pour L. c'est le collectif, il faut qu'à tout moment, et peu importe la composition de son équipe et des partenaires à ses côtés, elle réussisse à faire rentrer tout le monde en même temps. Elle évoque sa profonde insatisfaction lorsqu'elle ressent une poussée de ses 2èmes lignes en décalage avec l'entrée. Elle est préoccupée avant l'entrée, pendant la préparation à la mêlée, par la position de ses partenaires, à gauche, à droite et derrière elle : tout le monde doit être serré pour une stabilité à la flexion et une cohésion maximale de groupe. C'est là encore une solidarité presque organique au sens de Darbon (1997) pour faire corps tous ensemble. Ainsi, méthodiquement, elle contrôle toutes les positions de ses partenaires en commençant par celle de ses deux piliers à sa gauche et à sa droite « je sens que mes piliers me serrent bien », puis en poursuivant par ses deuxièmes lignes placées juste derrière elle : « je regarde toujours si j'ai bien mes 2ndes lignes… au niveau des hanches qu'elles soient bien collées, que je les sentes bien et qu'elles soient pas trop hautes ni trop basses ».

Nous n'avons pas relevé d'éléments concernant les appuis et les émotions de L. mais d'autres investigations seraient nécessaires pour appréhender ces points là, cependant nous pensons que c'est peut être dû au fait que l'entrée collective chez cette joueuse réponde à une prescription de l'entraîneur. Ce qui expliquerait que la présence des adversaires soit complètement occultée dans le micro-monde de L.

De plus, lors de deux mêlées, le sens de la situation de L. se structure, comme nous allons le développer avec l'aide de la figure 27, autour du duel individuel.

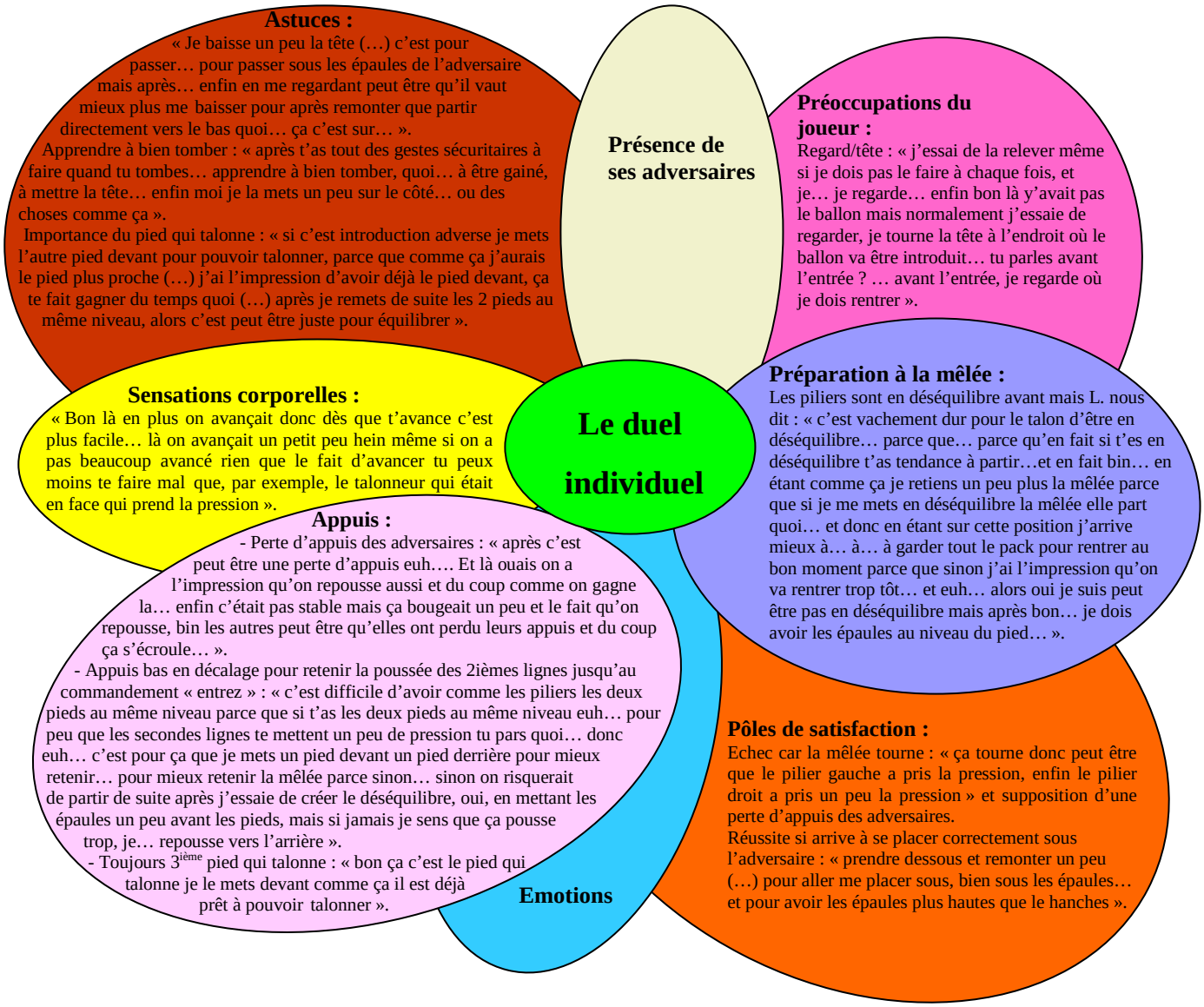

Figure 27 : Situation de L. lors de 2 mêlées

Ce qui devient important c'est le duel individuel. Elle nous décrit alors plusieurs astuces, techniques individuelles, mises en place pour gagner son duel à l'adversaire. Par exemple sur l'entrée elle baisse la tête pour passer sous les épaules de l'adversaire et venir remonter au niveau du torse et du sternum, ce qui lui permettrait visiblement d'être bien placée, en position favorable pour le bon déroulement de la mêlée. De plus elle nous développe beaucoup la position de ses appuis bas, qu'elle met en décalage (à la différence des appuis des piliers qui sont au même niveau) pour mieux retenir la mêlée entière (pression de ses partenaires lors de l'annonce de la flexion).

L. évoque son insatisfaction lorsque la mêlée tourne ou qu'elle s'écroule. Elle émet l'hypothèse que la mêlée tourne à cause de la pression subie par un joueur et de la perte

d'appuis des adversaires. Cette mêlée écroulée perturbe un peu son activité au regard du danger que cela peut représenter, notamment pour elle, qui a les bras pris et peut difficilement réagir lorsque cela arrive. Néanmoins, pour éviter les blessures lors des écroulements, L. nous indique quelques astuces pour « bien tomber » telles que se gainer et mettre la tête sur le côté. Ces préoccupations de santé, d'intégrité physique, semblent être au cœur de sa pratique. Nous avons relevé dans ses propos une volonté d'avancer sur l'adversaire pour éviter de se blesser : «rien que le fait d'avancer tu peux moins te faire mal ». Elle nous signale aussi sa profonde satisfaction lorsqu'elle arrive à bien se placer correctement sous l'adversaire lors de l'entrée en mêlée.

Nous comprenons alors que le duel individuel est une norme contingente à sa norme prévalente de duel collectif, elle est instrumentale car son duel individuel à son vis-à-vis direct est au service du duel collectif en mêlée.

2. Normes prévalentes, normes contingentes des joueurs de première ligne

L'investigation des normes propres des différents joueurs a permis de révéler l'existence de normes prévalentes dans l'activité des joueurs, mais également la présence de normes contingentes. Cet ensemble complexe de normes chez chaque joueur, qui s'actualise en permanence, est à l'origine de sa sensibilité *à* conduisant à des orientations privilégiées de l'individu : ces normes « forment un réseau dynamique d'identités qui évoluent selon les circonstances et les constructions culturelles » (Récopé, 2006). Parmi ces normes, une norme peut s'imposer de manière régulière sur les autres, constituant ainsi une norme prévalente dont « les valeurs qu'elle pose prédominent et organisent ainsi le cadre des relations pratiques de l'homme à son monde » (Récopé, Fache, 2010). Cette norme prévalente a un statut structurant, qui nous a permis d'approcher le micro-monde de chaque joueur lors des entrées en mêlée et sa micro-identité de pratiquant de joueur de première ligne. Pour Récopé et al. (à paraître), la *sensibilité à* prend donc le statut de valeur directrice dominant et organisant la totalité [activité-expérience-corps-monde], elle en est le sens pratique structurant : c'est le *sensus* en tant qu'orientation ou direction prise par l'activité individuelle comprise comme totalité cohérente. Elle est la *relation à* la plus globale établissant ce qui importe, elle actualise *in situ* ce que le pratiquant tient pour pertinent dans les situations et ce qu'il y a *lieu de faire* durant le jeu ». C'est donc bien cette *sensibilité à* qui constitue la micro-identité, ou l'allure

de vie préférentielle, de tel être-pratiquant. C'est bien à travers des régularités dans les actes des joueurs et leurs situations propres que nous avons identifié leurs micro-mondes, leurs sensibilités *à*.

Mais comme nous l'avons souligné dans la partie théorique, l'homme est un ensemble complexe de micro-identités liées à son histoire et son contexte socioculturel, renvoyant à ses propres intérêts et préoccupations. Selon Varela (2010), il existe une puissante dynamique impliquant à tout moment l'activation de nombreuses micro-identités concurrentes, chacune à l'origine d'une disposition particulière à l'action pour le moment suivant, « rivalisant entre elles pour ce qui concerne les différents modes d'interprétation de la situation en cours pour permettre d'en établir un marquage cognitif cohérent » (p232). Cette dynamique, dont il précise qu'elle n'implique pas seulement une interprétation sensorielle et motrice mais aussi toute la gamme des attentes cognitives ainsi que la tonalité affective, qui sont essentielles pour la conformation d'une situation. Si la norme prévalente s'impose le plus souvent, d'autres normes semblent dans des moments particuliers prendre le pas et ainsi orienter le mode de conduite à adopter pour le moment à venir. Ainsi, à côté de cette norme prévalente, qui s'impose de manière prépondérante sur les autres normes, des normes contingentes apparaissent organiser le micro-monde du joueur dans des circonstances particulières. Ces normes semblent s'imposer lorsque la relation à un contexte particulier prend une importance déterminante sur l'activité de l'individu, et en devient presque « sur-déterminante ». Les normes contingentes peuvent être instrumentales, et en cela être au service de la norme prévalente, mais peuvent aussi être en débat (Schwartz, 2011), c'est-à-dire en tension, avec elle.

Pour illustrer notre propos, nous pouvons nous appuyer sur l'analyse de l'activité de deux joueurs. Toul. exprime avec une importante régularité (lors de 6 mêlées sur les 7 étudiées lors du match) une norme prévalente qui traduit une sensibilité au gain du ballon et à son utilisation. En revanche, lors de la 4ème mêlée du match, une norme contingente valorisant l'impact s'impose à son activité. Le contexte d'expression de cette norme est en effet particulier : les trois premières mêlées précédentes ont été tournées et l'équipe de Toul. a perdu le ballon. Cette norme contingente peut être qualifiée d'instrumentale en ce qu'elle est au service de la norme prévalente du gain et de l'utilisation du ballon. Le micro-monde de Toul. s'organise alors autour de l'impact : il cherche à impacter fort ce qui désolidarise et déstabilise la ligne adverse qui va ainsi être en difficulté pour contester ou assurer le gain du ballon. Ainsi, même si le micro-monde de Toul. est à ce moment-là orienté vers l'impact,

c’est pour mieux satisfaire en contexte sa sensibilité au gain du ballon. Cette norme contingente est typiquement le type de norme que nous avons identifiée comme instrumentale. Inversement, parfois, les deux normes en présence sont en tension parce que la satisfaction des deux normes est importante mais impossible : leur satisfaction respective oriente différemment l’activité. Le cas se présente notamment pour le joueur Th., dont la norme prévalente à l’impact rentre en débat avec la norme contingente qui est liée à l’arbitrage de la mêlée. Son équipe se fait pénaliser à plusieurs reprises pour une entrée en mêlée anticipée. Ainsi l’arbitrage de la mêlée, tel qu’il est réalisé, devient alors prégnant ; c’est une norme qui s’impose dans cette situation précise. Ce qui doit être est donc contraint par le contexte particulier (le fait d’avoir été pénalisé à plusieurs reprises) qu’il prend en considération. Dans ce cas, l’arbitrage de la mêlée semble être une norme exogène. Son activité se construit, comme le souligne Schwartz (2011), dans un rapport polémique entre norme exogène (l’arbitrage de la mêlée) et endogène (l’impact), elle implique un « débat de normes », c’est-à-dire une tension entre ce qu’on attend (ou exige) de lui et ce qu’il attend (ou exige) de lui-même. Il doit trancher ce débat car agir oblige à décider, à se positionner singulièrement quant à ce qu’il préfère, quant à ce qui importe le plus pour lui, sachant que les normes sociales n’existent qu’interprétées par des sujets. L’arbitrage de la mêlée est donc bien dans ce cas une norme exogène dont le sujet se saisit dans un moment particulier. C’est dans ce type de cas que nous avons identifié des normes en débat.

Nous avons synthétisé, dans le tableau ci-dessous, les types de normes que nous avons pu distinguer chez chaque joueur en différenciant d’une part les normes prévalentes de celles qui sont contingentes ; d’autre part, parmi les normes contingentes, celles qui sont instrumentales, c'est-à-dire au service de la norme prévalente, et d’autres qui entrent en débat, en tension avec la norme prévalente du joueur considéré. Quatre joueurs ont une norme prévalente à l’impact (ce sont deux talonneurs et deux piliers droits, l’un d’entre eux mentionne ‘l’impact collectif’), deux ont une norme prévalente au gain du ballon (ce sont deux talonneurs), deux au duel individuel (ce sont deux piliers gauche), un au duel collectif (talonneur) et un à l’arbitrage de la mêlée (pilier gauche). Ce sont ces normes qui constituent pour nous la *sensibilité à* de chaque joueur rendant compte de l’orientation privilégiée de chacun et le portant vers certaines qualités d’objets, d’événements. Cependant, si chaque joueur a une norme prévalente, différents types de normes peuvent s’exprimer en fonction des situations. Certaines normes se révèlent parfois dominantes ou contingentes, et peuvent être instrumentales ou en débat par rapport à la norme prévalente être. Ainsi, l’impact apparaît

comme une norme prévalente pour quatre joueurs mais aussi contingente et instrumentale pour l'un d'entre eux et en débat avec sa norme prévalente pour un autre. Le gain du ballon est une norme prévalente pour deux joueurs, mais en débat avec sa norme prévalente pour un autre. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'elle peut être en débat avec une autre norme prévalente parce qu'elle peut n'être pour certains joueurs qu'une norme exogène, de l'ordre d'une prescription de l'entraîneur ou d'une tâche socialement attribuée à un poste. Le gain du ballon n'est jamais pour nos joueurs une norme instrumentale : elle ne semble pouvoir s'inscrire ni au service d'un duel individuel/collectif, ni de l'impact, ni de l'arbitrage en mêlée. Le duel individuel est une norme prévalente pour deux joueurs mais aussi une norme contingente et instrumentale pour deux autres. Le duel collectif est une norme prévalente chez un seul joueur, mais il se trouve que c'est une norme contingente chez quatre autres joueurs et instrumentale chez cinq. Enfin, l'arbitrage de la mêlée est une norme prévalente chez un joueur, mais instrumentale pour un autre et apparaît comme contingente, instrumentale et en débat chez Th.

Dans le tableau ci-après, nous avons décidé de rajouter les postes où évoluent les joueurs pour voir s'il existe une corrélation avec leurs normes.

Tableau 1 : Synthèse des normes des joueurs de 1ière ligne lors des entrées en mêlée

	Norme prévalente	**Norme contingente**	**Norme instrumentale**	**Norme en débat**	**Poste**
Toul.	Gain du ballon	Impact	Impact		Talonneur
F.	Impact	Le collectif	Le collectif		Pilier droit
T.	Impact	Duel individuel et collectif Gain du ballon	Duel individuel et collectif	Gain du ballon	Talonneur
H	Duel individuel, avec son vis-à-vis	Arbitrage de la mêlée Technique pour compenser son gabarit	Arbitrage de la mêlée Technique pour compenser son gabarit		Pilier gauche
Th	Impact	Arbitrage de la mêlée	Arbitrage de la mêlée	Arbitrage de la mêlée	Talonneur
Top	Arbitrage de la mêlée	Duel collectif	Duel collectif		Pilier gauche
Ta	Gain du ballon	Duel collectif	Duel collectif		Talonneur
P	Impact collectif	Duel collectif	Duel collectif		Pilier droit
Pi	Duel individuel	Impact		Impact	Pilier gauche
L	Duel Collectif	Duel individuel	Duel individuel		Talonneur

3. Vers une topographie des *sensibilités à* des joueurs de première ligne

La comparaison inter joueurs nous a conduite à identifier pour chaque « sensibilité à » une micro-identité caractéristique, à spécifier une orientation particulière déterminant ce qui satisfait le joueur, ce qui le préoccupe, ce vers quoi il tend. Nous avons souligné dans un chapitre précédent que « toute préférence d'un ordre possible s'accompagne, le plus souvent implicitement, de l'aversion de l'ordre inverse possible. Le différent du préférable, dans un domaine donné, n'est pas l'indifférent, mais le repoussant, ou plus exactement le repoussé, le détestable… » (Canguilhem, 1966/2007, p177-178). Par conséquent, nous avons examiné si certaines *sensibilités à* identifiées chez les joueurs faisaient écho à d'autres pour constituer ce que Varela et Depraz (2004) nomment des paires opposées. Même si les investigations menées avec les experts lors de l'étude exploratoire ne permettent pas d'approcher les normes à l'œuvre *in situ*, nous avons pris en compte leurs orientations pour tenter d'établir des polarités. En effet, nous pouvons considérer que des experts ont progressivement appris, au cours de leur expérience de joueur, à mettre en mots leurs préférences, et que pour certains d'entre eux (notamment ceux ayant ancré leur discours dans des histoires singulières), leurs propos, même au cours d'un entretien semi-directif, peuvent nous permettre d'approcher leur micro-identité de pratiquant. Reprenant donc les normes prévalentes identifiées au cours de nos investigations principales et les orientations repérées par l'étude exploratoire, nous avons considéré chaque *sensibilité à* en analysant si une autre *sensibilité à* n'était pas son pôle opposé.

Dans cette entreprise, la systématisation s'est avérée difficile. Nous avons tenté d'identifier plusieurs axes potentiels notamment en fonction (1) des débats de normes relevés précédemment, (2) du caractère instrumental de certaines normes par rapport à d'autres. Il s'avère qu'une norme prévalente valorisant l'impact puisse être en débat avec (a) une autre valorisant le gain du ballon, (b) l'arbitrage de la mêlée ou encore (c) le duel individuel. Se pose alors la question de la possibilité de spécifier laquelle de ces trois normes peut constituer un pôle opposé. Mais de fait, ces mêmes normes semblent également en mesure de servir la norme prévalente valorisant l'impact. C'est par exemple le cas lorsque le micro-monde de T. s'organise autour du duel individuel et collectif ou celui de Th. autour de l'arbitrage de la mêlée. La sensibilité à l'impact aurait alors pu trouver son opposé dans une sensibilité au gain du ballon, mais à nouveau le cas de Toul. conduit à souligner qu'inversement la norme prévalente valorisant le gain du ballon peut être servie par l'impact. Ainsi, il semble difficile

d'établir des paires strictement opposées, des micro-mondes qui, élément par élément -pour rappel : les préoccupations du joueur, ses pôles de satisfaction ou d'insatisfaction, ses sensations corporelles, ses émotions, son rapport aux adversaires, les astuces qu'il met en œuvre, sa préparation à la mêlée, la nature de ses appuis-, s'avèrent absolument contraires. Il faudrait pour cela que ce que la première qualifie comme positif, favorable, attirant, soit apprécié comme négatif, inacceptable, repoussant par la seconde. Si une telle caractérisation n'est pas autorisée par nos matériaux, ces derniers suggèrent cependant qu'au regard de quelques éléments, deux *sensibilités à* constituent, si ce n'est des sensus opposés, au moins des directions pour le moins divergentes. Nous avons ainsi identifié des *sensibilités à* paraissant divergentes : la sensibilité à l'impact relativement à la sensibilité à l'arbitrage de la mêlée, mais aussi la sensibilité au gain du ballon relativement à la sensibilité au fait d'avancer, de ne pas reculer.

3.1. La sensibilité à l'impact et la sensibilité à l'arbitrage de la mêlée

Pour les joueurs sensibles à l'impact en mêlée, les actes identifiés sont des jaillissements corporels spontanés pour déstructurer l'adversaire, lui faire mal, mesurer la force/la puissance de son corps contre celui du vis-à-vis. Les actes sont en quelques sortes impulsifs, ils relèvent d'un "agir", sans calcul des modalités ni estimation des chances de réussir : les joueurs opposent leur corps à l'adversaire. Les joueurs expriment leur inquiétude lorsque l'entrée en mêlée « ne claque pas », lorsqu'elle est « molle », d'où une focalisation sur le bruit et sur l'effet produit sur l'adversaire lors de l'impact. L'enjeu est donc de bien faire « claquer » la mêlée lors de l'entrée (« mettre un gros impact sur l'adversaire »). Chez ces joueurs l'affrontement corporel prend par exemple le pas sur le jeu avec ballon, si bien qu'ils n'attribuent pas la réussite d'une mêlée au gain du ballon mais à l'empreinte corporelle créée sur l'adversaire mais aussi sur eux-mêmes. Leur corps est leur « objet/matériel » de jeu, à défaut du ballon. Ils ressentent un plaisir lorsqu'ils dominent leur adversaire sur l'impact, lorsqu'ils lui font mal, lorsqu'ils le tordent, lorsqu'ils l'étourdissent ; et d'autant plus lorsqu'ils finissent par le faire sortir pour s'exercer contre celui qui l'a remplacé. L'expert 3 souligne que « l'idéal c'est de tordre le mec en face, quoi… c'est de le prendre et de le faire péter (…) Il faut le tordre dans le sens où il pourra rien faire à notre mêlée ». Le but du jeu pour un joueur de première ligne est de faire sortir son vis-à-vis direct, « qu'il soit lessivé, que le mec il soit lessivé, qu'il se dise 'putain j'en peux plus, il m'a tordu, j'suis naze

physiquement j'peux plus rien faire et qu'il fasse rentrer son collègue qui est remplaçant » et « tant qu'il sortait pas, tu avais pas gagné le match » prolonge l'expert 3. Et pour l'expert 2, « rentrer en mêlée, y'a un phénomène (…) c'est comme si on prenait un marron, c'est-à-dire c'est le coup d'électricité… tic… et là le corps se détend…». Lors de l'entrée en mêlée, « il faut que ça résonne, que ça descende après jusqu'en bas des chevilles (…) Cet influx, l'impact qu'il y a il faut que ça descende en bas il faut pas que ça tombe sur euh… sur mon épaule, la moitié sur l'épaule du talonneur (…) c'est-à-dire c'est la la force, cette force d'impact, il faut que cet impact il descende jusqu'aux chevilles, jusqu'en bas, jusqu'en bas du sol, c'est sur… comme sur du béton, il faut qu'ça résonne quoi…(…) Il faut envoyer… c'est, c'est, c'est tout ça de derrière... que ça se déplie et surtout que le moment où y'a le contact là clac... que ça tombe là… ». Ces propos fortement imagés nous permettent de comprendre l'effet attendu et même souvent recherché par les joueurs de première ligne sensibles à l'impact. Mais au-delà des propos des experts, nous avons pu investiguer cette norme à l'œuvre, notamment chez F. qui cherche « à passer au travers » des adversaires pour les déstabiliser, à ce que « ça claque ». Chez ce joueur en particulier l'impact relève de ce que nous avons désigné comme un mobile. A l'image des volleyeurs *sensibles à* l'enjeu de rupture de l'échange (Fache, Récopé, Biache, 2010 ; Fache, 2011 ; Récopé, Fache, Fiard, 2011 ; Récopé, Rix-Lièvre, Fache, Boyer, à paraître), ces joueurs ne se préoccupent pas des risques corporels encourus. Seul l'impact compte, quelle que soit la souffrance physique, qui peut aller jusqu'à la blessure. Ainsi, le fait de rentrer vite et fort prend le pas sur toute considération liée aux aspects de posture et d'intégrité corporelle. C'est alors une norme prévalente incorporée, une norme vitale, au sens où le gain du ballon est un enjeu de valeur vitale pour l'être-pratiquant (Récopé et al., 2011), une mise en jeu de sa micro-identité, un manifeste exprimant le « qui je suis » de l'acteur (Tassin, 2007). Mais, contrairement à ce qui a été identifié chez les volleyeurs sensibles à l'enjeu de rupture de l'échange, cette sensibilité à l'impact ne relève pas toujours d'une norme vitale. En effet, même si elle est prévalente pour P., elle ne constitue pas pour lui, comme nous l'avons souligné, un enjeu vital pour sa micro-identité de pratiquant ; il a plutôt intégré des normes sociales, des normes exogènes notamment celle de l'entraineur.

C'est aussi le cas des joueurs sensibles à l'arbitrage de la mêlée. En effet, même lorsqu'elle est prévalente, cette norme n'est pas incorporée au sens fort du terme. Pour ces joueurs, l'épreuve du monde est l'objet d'une rationalisation, d'un calcul "intellectuel". L'épreuve de soi passe par la réussite du motif « mentalisé ». Ceci vient conforter la

proposition selon laquelle cette sensibilité à l'arbitrage de la mêlée engendre un rapport contingent à la règle allant de son strict respect à son détournement total. Ces joueurs connaissent parfaitement la règle, savent ce qu'ils peuvent faire et profitent de la méconnaissance éventuelle que peuvent en avoir les autres joueurs pour rentrer dans les failles du règlement. Pour l'expert 4 : « les règles sont faites de telle manière que… après, la règle faut essayer de l'utiliser au mieux possible, (…) ces commandements si ils sont anticipés y'a pénalité, si on a pénalité on a perdu donc c'est un jeu qui est plus sur la vitesse d'exécution que sur le fait de voler les commandements, c'est un peu comme un starter en athlétisme, euh… le starter quand il fait partir sa course, le type il essaye d'avoir le temps de réaction le plus court possible et de temps en temps il est tellement court que ils partent un peu avant… (…) donc bien sûr c'est pas aussi fin au rugby mais quelqu'un qui vole l'entrée il peut se faire pénaliser, si il se fait pénaliser la mêlée elle est perdue, enfin il a perdu, donc on est obligé… j'aime à croire que c'est plus un jeu de rapidité que un jeu de… pour gruger, c'est essayer de pas voler le temps de l'arbitre mais d'être le plus rapide possible sur son commandement, donc après dans l'anticipation euh… c'est vraiment se dire bon maintenant il va annoncer l'entrée faut qu'je rentre quoi, le temps de réaction… pour prendre la position, une position forte… ». Ainsi, ce n'est plus un jeu de force comme pour les joueurs sensibles à l'impact, mais un subtil jeu de vitesse. Ces joueurs développent des activités méta-fonctionnelles qui exploitent le règlement en fonction de l'arbitrage de la mêlée pour s'octroyer un avantage et/ou un espace de liberté supplémentaire par rapport aux autres joueurs. C'est par exemple le cas de H. lorsqu'il nous dit : « j'triche un petit peu quand même des fois j'fais, avant les commandements, avant qu'il dise 'entrez' j'ai tendance à faire un petit geste comme ça pour que le talon… en fait rien que de faire ça tu fais semblant de rentrer… le pilier est sur… enfin quand je vois que le pilier est sur la pointe comme ça, qu'il est prêt à rentrer, je fais juste un à coup comme ça et il rentre direct, donc là l'arbitre… ». Lorsqu'on lui demande s'il fait cela « pour le faire pénaliser en fait ? », il répond : « pour le faire pénaliser…bon des fois les arbitres ils rodent, ils voient que c'est moi qui veux anticiper… mais j'le fais souvent ça et ça marche beaucoup ça… ». Les actes sont toujours sous contrôle pour respecter la règle ou rester dans ce qui est acceptable pour l'arbitre et inversement faire pénaliser l'adversaire ; c'est bien dans cette optique que l'arbitrage de la mêlée fait l'objet d'un décryptage particulier.

Dans la mesure où l'arbitrage tend de plus en plus, comme nous l'avons souligné en introduction, à minorer la force de l'impact lors de l'entrée en mêlée, la divergence entre la sensibilité à l'impact et la sensibilité à l'arbitrage de la mêlée se trouve renforcée.

3.2. La sensibilité au gain du ballon et la sensibilité au fait d'avancer, de ne pas reculer

Bien qu'on pense en général que le gain du ballon est l'objectif partagé par tous les joueurs de la mêlée, nous n'avons identifié cette *sensibilité à* que chez certains talonneurs. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que c'est le rôle confié par les entraîneurs ou leurs consignes qui organisent l'activité du joueur. Les talonneurs dont nous avons étudié l'activité ont conscience que leurs interventions sont "socialement" inscrites et impliquées dans la poursuite d'un seul but, le gain du ballon. Même si cette norme exogène est plus ou moins intériorisée par les joueurs, leurs actes semblent relever plus d'un motif que d'un mobile. L'activité des joueurs s'inscrit, comme celle des volleyeurs *sensibles aux* responsabilités au sein de l'équipe (Fache, Récopé, Biache, 2010 ; Fache, 2011 ; Récopé, Fache, Fiard, 2011 ; Récopé, Rix-Lièvre, Fache, Boyer, à paraître) dans un *rapport social au travail* au sens de Tassin (2007) : elle est un maillon d'une organisation collective instrumentale. Ils appréhendent la mêlée comme une phase où le gain du ballon doit être assuré et à laquelle leur activité doit contribuer. Même si la proposition n'est pas formulée explicitement, ce qui les organise est : « le gain du ballon est de ma responsabilité, c'est mon travail pour que mon équipe puisse jouer » ; pour l'un des talonneurs, « c'est mon rôle ; c'est ce que me demande l'entraîneur ». « Le plus important dans le rugby c'est l'talon » disait un talonneur féminin à l'arbitre de la rencontre avant le début du match, voulant souligner cette fonction. Nous retrouvons ainsi la répartition prescrite des tâches, la formalisation des rôles à laquelle nous avons été confrontée lors de notre étude exploratoire. D'ailleurs, même si certains experts, notamment l'expert 4, font du gain du ballon un véritable crédo[26], les joueurs ne semblent pas prêts à mettre en jeu leur intégrité physique pour satisfaire leur norme prévalente. Ainsi, Toul. fait relever la mêlée en sortant la tête vers le haut lorsque la pression exercée par l'adversaire (qui s'est mis en travers) est trop importante. Selon nos matériaux, le gain du ballon ne constitue pas un enjeu vital pour les joueurs étudiés. Ceci paraît conforme aux impératifs de sécurité des joueurs en mêlée. En effet, des talonneurs qui auraient incorporé le gain du ballon en tant que norme vitale se verraient soumis à un risque de blessure élevé. Quelle que soient

[26] L'expert 4 insiste : « quand t'as gagné la balle le type en face tu lui tapes sur l'épaule et tu lui fais 'ouais, c'est pas grave nous on a l'ballon, nous', tu peux chambrer » alors que lorsqu'il la perdait, son insatisfaction était telle qu'il avait envie de dire à son adversaire : « là t'as gagné ton ballon mais la prochaine fois j'serais là et j'finirais par t'le prendre ton ballon', c'est juste pour dire 'oublies pas j'existe »

les pressions et les torsions subies, des joueurs ainsi tendus vers le gain du ballon ne ressentiraient probablement aucune douleur, alors même que ces sensations devraient constituer une alerte d'intégrité physique. Le corps-soi (Schwartz, 2011) pourrait donc dans ce cas mettre en danger le corps physique.

Le micro-monde des joueurs sensibles au gain du ballon nous est apparu divergent, quasi à l'opposé de celui des joueurs sensibles au fait d'avancer, de ne pas reculer. Nous n'avons pas identifié une telle *sensibilité à* chez les joueurs dont nous avons étudié l'activité, mais elle émerge comme une orientation lointaine du micro-monde de Ta., qui est sensible au gain du ballon : « si l'ballon va vite derrière et qu'il sort tout d'suite bin même si on recule après c'est pas grave parce que l'ballon s'il est déjà dans les mains du 10 quand on recule bin c'est pas grave qu'on recule quand y'a plus l'ballon, et du moins qu'on a gagné l'ballon… ». Il en est de même pour l'expert 4, dont nous avons relevé les propos dans le paragraphe précédent : peu importe de reculer tant que le ballon est gagné et peut être utilisé. Si la sensibilité au fait d'avancer, de ne pas reculer a émergé par contraste de la sensibilité au gain du ballon, la norme correspondante rend compte de l'orientation formulée par plusieurs experts interrogés lors de l'étude exploratoire. En effet, reculer représente pour certains joueurs un véritable échec, voire un déshonneur. Un des experts le proclame : « le but du jeu pour un première ligne c'est de pas subir, si on subit on est vexé et on est humilié, ça fait un peu puéril de dire ça… mais disons qu'on est touché dans notre chair … y'a des tensions qui montent… le but c'est de jamais accepter de subir (…) pour éviter de reculer, comment dire, la personne peut tomber parce qu'elle peut pas vraiment reculer, (…) tu vois quand t'as les pressions, si tu sens que tu vas reculer, toi en essayant de te baisser tu fais en sorte que tu recules pas, tu résistes, tu résistes, tu résistes (…) tu dois essayer de résister, là tu résistes, tu résistes, tu résistes et de temps en temps tu résistes plus donc tu tombes (…) en termes psychologiques reculer c'est l'humiliation, (…) l'histoire c'est vraiment de refuser de subir (…) c'est sûr que quelque part mieux vaut reculer que se péter, ça c'est sûr et certain mais après y'a des moments où on voudra pas reculer, ça c'est pas possible ». L'expert 2 renchérit en soulignant qu'il n'y a pas d'alternative : « on meurt sur place, c'est-à-dire on tombe, on fait tomber, je fais tomber toute la mêlée… et tout le monde nous tombe dessus… ». Cette norme semble ainsi constituer un enjeu vital pour l'être pratiquant. La question de la mise en danger de soi, mais aussi d'autrui dans ces cas là, est *en jeu*, en cause, avec acuité. Les joueurs mettent toutes leurs forces dans la bataille et vont subir ou provoquer l'écroulement de la mêlée plutôt que faire un pas en arrière. Un écroulement est d'ailleurs ainsi vécu par Pi, qui

attribue implicitement cette sensibilité à son adversaire : « on est bien rentré et au moment où j'commence à l'pousser tac là c'est tombé… donc est-ce que c'est j'sais pas… est ce que j'allais prendre le dessus, qu'il m'a vraiment tiré vers le bas pour euh (…) moi j'me sens vraiment emmené vers le bas, on rentre bien et puis d'un coup j'me suis senti emmené vers le bas, quoi ». Son vis-à-vis, se sentant d'après lui dominé, a écroulé la mêlée pour ne pas reculer. Or l'écroulement est, comme nous l'avons souligné en introduction, une des causes identifiées des blessures au rachis cervical. Il semble, une fois de plus, qu'une norme revêtant pour le joueur un caractère vital puisse être un facteur de risque aggravant de blessure puisque la quête de réalisation de son corps-soi peut mettre en jeu l'intégrité physique. Une intégrité physique étrangère aux préoccupations *in situ* lors de la mêlée, qui ne semble avoir valeur de référence que lorsqu'on l'a perdue, qu'on est effectivement blessé. Arrêter de pousser, de résister, accepter de se relever, c'est fuir, c'est se rendre, autant de choses que ne *peuvent sentir* ces joueurs sensibles au fait d'avancer, de ne pas reculer, car ce sont autant d'aspects qui mettent en danger la viabilité de leur identité actuelle. La question cruciale est bien de savoir si, à quelles conditions, et comment, peut être envisagée une trans-formation de leur identité qui s'actualiserait en un vécu « sensiblement différent ». De l'extérieur, c'est-à-dire de manière pratiquement désengagée, voire professorale, il est aisé de prescrire, de conseiller que, dans une préoccupation de santé et de sécurité en mêlée, il faut se relever, accepter de reculer, admettre la domination adverse. Que c'est nécessaire notamment pour les talonneurs qui, ayant les bras pris, sont les plus en danger lorsque la mêlée s'écroule. A coup sûr, il s'agit de favoriser cette réaction dès la formation, chez tous les joueurs. Mais pour ce qui concerne les joueurs sensibles au fait d'avancer, de ne pas reculer, c'est nier le poids et le statut actuels de la norme prévalente, c'est la déclarer hors jeu : or elle va sans doute *résiste*r. Notre prudence (théoriquement fondée), s'accompagne d'une intense préoccupation : les talonneurs sensibles au fait de ne pas reculer sont grandement/gravement en danger.

4. La question de la nature des normes identifiées

Comme nous l'avons évoqué à différentes reprises au cours de ces résultats, si nous avons repéré une norme prévalente pour chaque joueur (et ainsi proposé de les identifier en fonction de leur *sensibilité à*), l'enjeu que revêt pour chaque joueur la satisfaction de sa norme prévalente n'est pas du même ordre. Cette satisfaction constitue pour certains un enjeu vital

mettant à l'épreuve une micro-identité d'être-pratiquant, alors qu'elle représente pour d'autres une manière d'assumer une responsabilité sociale. D'un côté, l'action du joueur est un manifeste exprimant le « qui je suis » ; de l'autre, son activité s'inscrit dans un *rapport social au travail* (Tassin, 2007).

Le travail effectué dans le domaine du volley-ball (Fache, Récopé, Biache, 2010 ; Fache 2011 ; Récopé, Fache, Fiard, 2011 ; Récopé, Rix-Lièvre, Fache, Boyer, à paraître) avait permis d'identifier l'existence de trois *sensibilités à* (à la proximité du ballon, aux responsabilités au sein de l'équipe, à l'enjeu de rupture de l'échange) recouvrant chacune un rapport spécifique aux situations du jeu, un corps particulier, mais aussi de trois normes de nature différente. La sensibilité *à la proximité du ballon* pour les pratiquants ayant incorporé une norme prévalente *d'intervention sur le ballon* organise une activité autour de formes strictement gestuelles. Elle avait ainsi été rapportée à l'exercice d'une *opération* au sens de Tassin (2007). La sensibilité *aux responsabilités au sein de l'équipe* pour les pratiquants ayant incorporé une norme prévalente *de devoir social* organisait quant à elle l'activité en fonction de rôle préétablis. Alors que la sensibilité *à l'enjeu de rupture de l'échange* constituait une norme prévalente référant tous ces êtres-pratiquants à un enjeu vital.

Si la sensibilité *au gain du ballon* tend à s'apparenter à une norme prévalente de devoir social, les autres *sensibilités à* que nous avons construites ne peuvent pas être qualifiées de manière univoque entre norme d'exécution, de devoir social ou d'enjeu vital : ceci dépend des pratiquants. En effet, une même norme peut revêtir un enjeu vital pour un joueur alors qu'elle n'est qu'une norme de devoir social pour un autre. Par exemple, F., T. et Th ont une sensibilité à l'impact qui relève d'une norme prévalente et vitale. En revanche, pour d'autres joueurs comme P., et même s'il s'agit d'une norme prévalente, elle relève d'un respect de la prescription de l'entraîneur. Elle est, selon Le Blanc (2002), le fruit d'une normalisation, une manière d'être socialement instituée et acceptée par le sujet. Deux hypothèses sont alors envisageables : ou bien la qualité de l'investigation avec P. ne nous a pas permis de saisir les valeurs qui s'imposent de manière régulière, les régularités repérées n'étant pas assez consistantes -dans ce cas, la sensibilité à l'impact pourrait être envisagée comme une norme revêtant un enjeu vital et pouvant mettre en danger une intégrité physique pour mieux satisfaire un corps-soi- ; ou bien cette norme, tout en étant prévalente, trouve selon les joueurs différentes expressions. Nous ne pouvons trancher, en l'état.

Quoi qu'il en soit, la possibilité de distinguer la nature même des normes à l'œuvre (opération, devoir social, enjeu vital) permet de prolonger les réflexions de Mouchet (2003, 2008) et Mouchet, Bouthier (2006). Si l'activité d'un joueur de rugby peut-être influencée par

un contexte général intégrant notamment le projet de jeu de l'équipe, la spécificité du contexte de jeu et la logique propre du joueur, la manière même dont le joueur intègre ces différents niveaux dans la construction de sa situation pourrait dépendre non seulement de la *sensibilité à* du joueur, mais aussi de la nature de la norme prévalente. En effet, d'une part, si la *sensibilité à* du joueur est convergente avec le projet de jeu, par exemple, tous les niveaux seront implicitement pris en compte. Inversement, comme nous l'avons souligné à partir des travaux de Schwartz (2011), si ces deux éléments sont divergents, un débat de normes sera probablement à l'œuvre entre la norme prévalente, endogène, du joueur et la norme exogène issue des attentes de l'entraîneur. Mais ce débat a d'autant plus de chance d'être tranché en faveur des normes endogènes si celles-ci ne sont pas seulement des normes d'exécution ou de devoir social intégrées précédemment par le joueur, mais revêtent un enjeu vital pour lui en tant qu'être-pratiquant. Ce point nous paraît particulièrement essentiel pour la manière dont les joueurs peuvent ou non intégrer les consignes de sécurité de l'entraîneur par rapport à la mêlée. Elles ont d'autant plus de chances d'être intégrées par le pratiquant qu'elles ne sont pas contradictoires avec la satisfaction de sa norme prévalente ; lorsqu'elles le sont, leur intégration ne semble possible que si la norme prévalente ne revêt pas pour le joueur de première ligne un enjeu vital.

Nos travaux ont permis d'identifier plusieurs types de *sensibilité à* qui rendent compte des normes prévalentes organisant l'activité des joueurs de première ligne en mêlée. Ces sensibilités sont au nombre de six : sensibilité au gain du ballon, sensibilité à l'impact, sensibilité au duel collectif (fondant une solidarité effectivement organique), sensibilité au fait d'avancer, de ne pas reculer, sensibilité à l'arbitrage de la mêlée, sensibilité au duel individuel. Certaines ont été relevées de manière plus fréquente que d'autres, mais au regard du nombre de cas ceci nous semble peu significatif. Par contre, cette première tentative de caractérisation de l'activité de chaque joueur en fonction de son *sensus* donne déjà quelques repères pour comprendre le micro-monde de chaque joueur et ainsi, ce qui importe pour chacun et ce qui ne peut avoir d'importance.

Ce travail a aussi permis de mettre à jour la complexité des *jeux* de norme. En effet, si pour chaque joueur une norme prévalente a permis de cerner sa micro-identité de pratiquant, reste que chez tous les joueurs, les normes qui organisent leur activité au cours de la mêlée sont plurielles. En effet, des normes plus contingentes ont été repérées pour chaque joueur permettant d'approcher le complexe de normes à l'œuvre.

Enfin, notre questionnement sur les normes a mis en évidence qu'une *sensibilité à* particulière ne peut en elle-même être définie en fonction de sa nature. Ce résultat est contraire à ceux obtenus par de précédents travaux précédents, centrés sur le rapport global des pratiquants au jeu de volley-ball, (Fache, Récopé, Biache, 2010 ; Fache, 2011 ; Récopé, Fache, Fiard, 2011 ; Récopé, Rix-Lièvre, Fache, Boyer, à paraître). En effet, d'après ces travaux, tous les volleyeurs sensibles à l'enjeu de rupture de l'échange ont incorporé une norme de même nature, assurant un enjeu de valeur vitale pour l'être-pratiquant (Récopé et al., 2011), pour la viabilité de son identité. Or ce n'est le cas pour aucune des *sensibilités à* que nous avons identifiées chez les joueurs de première ligne : une même norme prévalente chez plusieurs joueurs présente des différences de nature. Ce résultat invite à des travaux supplémentaires pour d'éventuelles confirmations, et pour envisager si cette discordance est due à une différence de « grain » d'étude (rapport pratique global au jeu -en volley-ball- vs rapport pratique à une phase particulière de jeu -ici la mêlée-) ou de « finesse » de l'investigation.

Performance et sécurité en mêlée

Nous avons pu investiguer, dans ce travail, la complexité de la phase statique des mêlées fermées. Cela nous permet de jauger de la difficulté, pour les spectateurs, et parfois même pour les joueurs eux-mêmes, de comprendre ce qu'il se passe au sein de la mêlée et de désigner un responsable en cas de faute (mêlées tournées, relevées, écroulées, prises qui éclatent, etc.). Cette étude nous a permis d'accéder au rapport dialectique performance/santé-sécurité en mêlée, une question d'actualité vive que nous allons expliciter ci-dessous. Les critiques répétées de la presse quand à l'importance qu'a pris par la mêlée dans le jeu, les « états généraux de la mêlée » qui se sont déroulés le jeudi 4 Octobre 2012 dans les bureaux du Midi Olympique en sont des exemples probants.

Dans un premier temps nous allons revenir sur la question de la performance en mêlée en argumentant que cette performance n'est pas univoque et qu'elle diffère en fonction de la *sensibilité à* des joueurs. Nous montrerons alors que même si les entraîneurs définissent « ce qu'il faut faire », ce qui oriente l'activité du joueur en situation est sa propre sensibilité *à*, d'autant plus que la norme prévalente revêt un enjeu vital pour l'être pratiquant. Ceci nous amènera à questionner la manière de placer les joueurs à tel ou tel poste de première ligne non plus seulement en termes de gabarit mais avant tout en terme de *sensibilité à*.

La performance des joueurs de première ligne en rugby lors des mêlées dépend en grande partie de la *sensibilité à* du joueur (sensibilité à l'impact, au gain du ballon, à l'arbitrage de la mêlée, etc.). Celle-ci n'est pas toujours en phase avec ce qui est important en termes de sécurité et ce qui lui est demandé au poste qu'il occupe. Ainsi, pour le joueur F. par exemple, la performance en mêlée passe par un impact qui « claque » et qui permet de « passer au travers » de l'adversaire, de la mêlée (c'est-à-dire de désolidariser le pack adverse en faisant éclater ses liaisons). Or les liaisons relèvent du cadre réglementaire, et la solidarisation même du pack est un gage de sécurité. Par conséquent, la norme prévalente de ce joueur l'oriente à l'écart de ce qu'on pourrait attendre de lui. De plus, seuls deux talonneurs sur cinq sont sensibles au gain du ballon, c'est-à-dire que leur norme prévalente valorise le gain du ballon. La *sensibilité à* est connaissance, affectivité et motricité ; c'est « une force affective et motrice qui le pousse vers la réalisation de sa 'bonne' vie » (Lièvre, Récopé, Rix, 2003). Ainsi, elle mobilise le joueur quels que soient ses motifs et les attentes de

ses entraîneurs. Ceci peut expliquer que même si le joueur de première ligne adhère « mentalement » au projet de l'entraîneur (stratégie de jeu, posture recommandée ou encore prescriptions concernant son poste), son activité peut être en décalage avec celui-ci en raison de ce à quoi il est sensible (gain du ballon, faire plier son adversaire direct ou impacter fort par exemple). C'est ce que relevaient Mouchet et ses confrères (Mouchet, 2003, 2008 ; Mouchet, Bouthier, 2006) : si la prise de décision du joueur, et plus largement ses actes sur le terrain sont influencés par le projet de jeu de l'équipe, le contexte particulier correspondant à la situation de jeu et la logique propre du joueur, cette dernière peut prendre le pas sur les autres. De notre point de vue, dans la phase de combat collectif qu'est la mêlée, c'est bien cette logique propre que nous avons plutôt investiguée en tant que norme prévalente qui, le plus souvent, s'impose dans la mesure où sa satisfaction prévaut sur les demandes explicites de l'entraîneur. Même si du point de vue des entraîneurs, les joueurs n'écoutent pas ou ne respectent pas les consignes et/ou le projet de jeu qu'ils avaient validés ensemble, ce n'est donc pas forcément dû à une « mauvaise volonté ». Les normes propres orientent spontanément l'action : agir ne peut être conçu comme une mise en œuvre d'un prescrit. Ceci est d'autant plus marqué, comme nous l'avons souligné, si la viabilité de la micro-identité du pratiquant est en jeu.

Si cet écart entre la manière dont le joueur agit et ce que lui demande l'entraîneur relève non d'un manque de volonté mais d'une impossibilité, il s'agit d'inverser la question et d'envisager de placer des joueurs à des postes de première ligne non plus seulement en partant de leur gabarit mais aussi de leur *sensibilité à*. En effet, si l'existence de la sensibilité *à* et son importance avaient été soupçonnées, la désignation de certains joueurs à certains postes n'aurait pu être envisagée. Nos résultats montrent bien que certains talonneurs ne sont absolument pas sensibles au gain du ballon en mêlée ou que ce n'est pas ce qui prime pour eux, alors même que c'est le rôle social qui leur est confié par leur entraîneur. De même, certains piliers gauches sont particulièrement sensibles à l'impact alors qu'ils rentrent en dernier dans la mêlée ; ils sont en position de faiblesse vis-à-vis de leur adversaire au regard des obligations réglementaires de liaison. Les piliers gauche sont souvent de plus petits gabarits que les piliers droits, ils n'ont qu'une seule épaule rentrant en contact avec l'adversaire (souvent cachée derrière celle de leur talonneur), et ont leur liaison à l'adversaire imposée par-dessous le bras de ce dernier et au niveau du flanc du joueur à son maillot, ce qui les fragilise encore plus. Nos résultats suggèrent que ces joueurs-là, centrés sur l'impact, pourraient plus facilement répondre à ce qu'attendent d'un pilier droit les entraîneurs et techniciens. De même, nos résultats tendent à montrer également que pour être performant au

poste de pilier gauche, les joueurs sensibles au duel individuel et à l'arbitrage de la mêlée peuvent déjouer plus facilement la pression du pack adverse qui ne peut être que subie à ce poste du fait qu'ils poussent seulement avec la moitié du corps et qu'une forte dissociation haut/bas du corps doit être réalisée par le joueur.

Afin de mettre en harmonie les attentes des entraîneurs d'une équipe et la *sensibilité à* des joueurs de première ligne, il faudrait aider les entraîneurs à rendre compte de leurs attentes à chaque poste, puis étudier les normes à l'œuvre chez les avants afin d'identifier la *sensibilité à* de chaque joueur. Ceci pourrait conduire vers une autre manière de désigner les joueurs à certains postes pour faire coïncider leur norme prévalente avec ce que les entraineurs prescrivent. Mouchet et Bouthier (2006) ont travaillé avec des entraîneurs et des joueurs de rugby dans le but de transformer le rapport des joueurs au projet de jeu. Un dispositif similaire pourrait être mis en place pour transformer le rapport des joueurs aux prescriptions liées à leur propre sécurité et à celle des autres joueurs dans la mêlée. Mais cela s'avère-t-il possible quand la norme prévalente (notamment en cas de sensibilité à l'impact ou au gain du ballon) pousse le joueur à prendre des risques considérables, la douleur étant plus ou moins étrangère à leur micro-monde sans qu'il en ait conscience ?

Les résultats de cette recherche pourraient questionner les problèmes de santé-sécurité en mêlée en les rapportant à la *sensibilité à* des joueurs de première ligne. Certaines conduisent les joueurs, comme nous l'avons souligné, à mettre « inconsidérément » en danger leur intégrité physique pour satisfaire leur corps-soi (Schwartz, 2011). Ainsi, le joueur F., sensible à l'impact est dangereux pour lui-même. Mais des joueurs comme H. ou Pi., sensibles au défi à leur vis-à-vis, sont dangereux pour eux-mêmes mais aussi pour les autres (partenaires et/ou adversaires). Les astuces qui les rendent plus performant dans ce duel à l'adversaire direct engendrent pour eux-mêmes et les autres une mise en danger car elles reposent sur un défaut de liaison à l'adversaire et/ou peuvent provoquer un effondrement de la mêlée. La question de Di Paolo, « Comment comprendre qu'un être vivant soit prêt à risquer sa santé personnelle au service d'une performance ? » (2006) entrevoit une issue : parce que son identité d'être pratiquant prévaut et le conduit à une *mise en jeu* inaperçue de son intégrité physique. Il s'agirait selon nous, d'envisager la manière dont un entraîneur ou un éducateur peut amener un joueur sensible à l'impact ou au duel à modifier son rapport à la mêlée, pour éviter les anticipations d'entrée en mêlée et les risques majeurs de blessure qu'elles présentent. Dominer par l'impact ou gagner son duel individuel ne devraient pas être principaux en mêlée. Quoiqu'il en soit, nos résultats peuvent favoriser l'identification des

joueurs à risques par les entraîneurs mais aussi par les arbitres qui, au cours du match sont garants de l'intégrité physique des joueurs dans leur pratique[27]. En esquissant différentes *sensibilités à*, nos travaux pourraient servir de base pour une typologie des joueurs à risques et renouveler les perspectives de prévention des blessures en mêlée. En effet, les joueurs ayant des facteurs de risque importants sont ceux pour qui la norme prévalente revêt un enjeu (de viabilité) identitaire ; d'un point de vue extérieur, ils prennent alors des risques démesurés pour leur intégrité physique ou celle des partenaires et adversaires, mais leur micro-monde s'organise autour d'autres préoccupations qui font que ces risques restent largement inaperçus. C'est par exemple le cas d'un joueur qui, refusant de reculer, va préférer faire écrouler une mêlée, ou d'un autre voulant à tout prix gagner le ballon, qui va mettre son corps en torsion pour arriver à jeter ses jambes dans la mêlée. Ainsi, les facteurs de risque ne nous semblent pas seulement fonction de variables anatomiques qui peuvent être prises en charge par le corps médical sur la base du modèle de TORG. Il s'agit aussi de les rapporter aux normes propres des joueurs. Les entraîneurs ont alors un rôle à jouer, à condition qu'on leur fournisse des outils d'analyse de l'activité, tels ceux que nous avons présentés dans nos travaux, afin de repérer ce qui prévaut pour un joueur. Sur cette base, ils pourraient comprendre l'origine et la nature des risques encourus par le joueur, puis l'aider à modifier son rapport pratique à la performance en mêlée et enfin l'amener à construire subjectivement le caractère critique d'une situation pour son intégrité physique. Mais la première étape est certainement de contribuer à former les entraîneurs à repérer les joueurs dont la norme prévalentes *risque* des blessures pour eux-mêmes ou pour les autres.

Enfin, il s'agirait de faire des propositions en termes de programme de formation des jeunes joueurs de première ligne en envisageant autrement l'enseignement et l'entraînement à la mêlée. Notre perspective, proche de Uhlrich, Mouchet, Bouthier, Fontayne (2011), laisse entrevoir qu'il y a des possibilités d'intervention à différents niveaux (joueurs, entraîneurs, arbitres, corps médical) en développant d'autres systèmes et contenus de formation. Ainsi, investir la subjectivité des joueurs peut ouvrir à des perspectives nouvelles. L'approche technologique participe du souci d'optimiser les procédures d'entraînement et de formation, pouvant infléchir la construction de modules de formation pour les futurs éducateurs en

[27] Les arbitres sont responsables de l'intégrité physique des joueurs au cours d'un match. On pourrait donc attendre d'eux qu'ils soient en mesure d'identifier les joueurs à risques. Mais si notre hypothèse est pertinente, un des facteurs de risque est lié à la *sensibilité à* du joueur, sensibilité qu'il n'est possible de saisir que dans la régularité. L'échelle du match semble alors une peu courte. Il nous semble plus raisonnable de penser que les entraîneurs peuvent plus aisément appréhender les *sensibilités à* et donc identifier les joueurs à risques.

rugby. Par exemple, la didactique professionnelle de Savoyant (2008) propose deux étapes : la définition de contenus de formation à partir de l'activité de travail elle-même, puis l'appropriation de ces contenus par l'apprenant, qui ne peut passer que par l'activité de celui-ci en situation réelle ou simulée. Il s'agirait notamment de partir de ce qui fait sens pour les joueurs pour les amener à s'engager en toute sécurité, en travaillant sur leur *sensibilité à*. Or actuellement, on enseigne des postures face à un joug, puis face à un adversaire, on travaille sur les liaisons, sur la mobilité des chevilles, sur le gainage et les renforcements cervical, lombaire et dorsal, etc. Plusieurs questions nous viennent alors : qu'est-ce qu'il faudrait changer pour partir de ce qui fait sens pour le joueur ? Peut-on contribuer à une évolution des *sensibilités à* au cours d'une formation ? Comment ? Si on ne parvient pas à les faire évoluer, certaines doivent-elles être identifiées par l'entraîneur comme un facteur de risque de blessure ?

Nous pouvons donc maintenant envisager les rapports santé-sécurité/performance en mêlée sous deux formes :

- l'une est convergente : lorsque la *sensibilité à* du joueur produit une relation à la performance qui se trouve être favorable pour sa sécurité ;
- l'autre divergente, lorsque la *sensibilité à* du joueur le conduit à mettre en danger sa santé au bénéfice de sa relation à la performance.

Ainsi le rapport santé-sécurité/performance en mêlée n'est pas à concevoir comme une dichotomie entre une préoccupation de santé (qui serait d'ordre cognitif) et une intensité d'engagement (qui serait d'ordre moteur), mais comme le fruit d'une sensibilité.

De plus, nos travaux contribuent à modifier les conceptions portant sur les joueurs de première ligne, trop souvent considérés comme des « tricheurs ». Selon nous, les solutions qu'ils apportent aux problèmes qu'ils rencontrent en situation de mêlée sont de l'ordre des activités méta-fonctionnelles et se présentent comme de véritables « astuces de métier » faisant preuve de « métis professionnelle ». Ces activités méta-fonctionnelles peuvent être considérées comme une « réponse spontanée » des joueurs à la nécessité de construire le savoir technique. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre le « prescrit » mais bien d'une activité non formalisée qui se déploie autour des consignes afin de gagner en puissance. En nous appuyant sur des propos de De Montmollin, non directement liés à cela, nous pouvons tout de même préciser la notion d'« activités méta-fonctionnelles » de la manière suivante : il s'agirait de « tâches de diagnostic et de résolution de problèmes que les

opérateurs (ici, les joueurs) accomplissent en mettant en œuvre des connaissances et des raisonnements pour lesquels ils n'ont souvent guère reçu de formation formelle, et que la hiérarchie contrôle mal, ou même ignore. Cette expérience (…) constitue parfois le complément indispensable d'une doctrine technique officielle insuffisante ». Les activités méta-fonctionnelles (Falzon, 1994, p4-5) sont alors des « activités non directement orientées vers la production immédiate, des activités de construction de connaissances ou d'outils (outils matériels ou outils cognitifs), destinés à une utilisation ultérieure *éventuelle*, et visant à faciliter l'exécution de la tâche ou à améliorer la performance. Ces activités prennent place en marge du « travail » (elles viennent se greffer en parallèle de l'activité fonctionnelle ou lors de phases de moindre activité), et trouvent leur source dans le travail : ce sont des faits se produisant lors du travail qui provoquent l'apparition d'activités méta-fonctionnelles. Ces deux aspects leur confèrent un caractère parasitaire (parasitisme temporel et génétique) par rapport à l'activité. » C'est-à-dire que chaque astuce mise en place par les joueurs ne peut se « trouver » que par rapport à une situation particulière et problématique qui vient de surgir (donc pas à n'importe quel moment, « parasitisme temporel ») et de plus, elle ne peut se mettre en place qu'en dehors de « l'activité productive ». L'activité méta-fonctionnelle doit sa naissance à l'activité elle-même qui présente des aspects insatisfaisants auxquels le joueur veut remédier, c'est ce qu'on entend par « parasitisme génétique ». Falzon poursuit en disant que « les activités méta-fonctionnelles sont parfois, mais rarement, formalisées et reconnues. Le plus souvent, elles sont spontanées et ignorées. Dans certains cas, elles sont clandestines et combattues par l'organisation. Or il s'agit d'activités nécessaires pour l'évolution et le développement du savoir technique. » (Ibid.). Ainsi, il n'y aurait pas une bonne manière de faire pour être performant lors de l'entrée en mêlée, mais les joueurs se construisent des astuces, au fil de leur expérience, en fonction des normes qui sont à l'œuvre. De l'extérieur les actions des joueurs peuvent sembler déroger aux prescriptions de l'entraîneur ou à la règle, mais ce n'est pas une question de « tricheries » mais plutôt de moyens mis en œuvre pour satisfaire la norme prévalente au sein de leur micro-monde.

Bibliographie

Alloa, E. (2008). *La résistance du sensible. Merleau-Ponty critique de la transparence*. Paris : Kimé.

Argyris, C. (1995). *Savoir pour agir, surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel.* Paris : Inter Éditions.

Argyris, C. (1996). Des routines défensives qui limitent l'apprentissage. In *Apprentissages formels et informels dans les organisations* (pp.261-263). Lyon : ANACT.

artificial paradigms revisited. *Communication and Cognition – Artificial Intelligence, 17*(3-4), 209–228.

Aschehoug, F. (1992). L'apprentissage par la découverte de connaissances procédurales. *L'Année Psychologique, 92*, 421-442

Ashby, W. R. (1960). *Design for a Brain: The Origin of Adaptive Behavior*. London: Chapman and Hall.

Augustin, J. P. (1983). Formes de ballons et formes de croyances. *Les cahiers de l'animation, 40*, 1-18.

Augustin, J. P., & Garrigou, A. (1985). *Le Rugby démêlé.* Bordeaux : Le Mascaret.

Baradat, D., & Martin, C. (2003). Des pratiques en réflexion. 10ans de débats sur l'intervention Ergonomique. Toulouse : Editions Octarès.

Barbaras, R. (1994). *La perception, Essai sur le sensible*. Paris : Hatier.

Barbaras, R. (1999). *Le désir et la distance.* Paris : Vrin.

Barbaras, R. (2002). Le vivant comme fondement originaire de l'intentionnalité perceptive. In J. Petitot, F. Varela, B. Pachoud & J.-M. Roy (Eds.), *Naturaliser la phénoménologie*. Paris : CNRS Editions, pp. 681-696.

Barbaras, R. (2003). *Vie et intentionnalité. Recherches phénoménologiques*. Paris : Vrin.

Barbaras, R. (2008). *Introduction à une phénoménologie de la vie*. Paris : Vrin.

Barbier, J.M. (1992). La recherche de nouvelles formes de formation par et dans les situations de travail. *Education permanente, 112*, 125-146.

Barrière, R. (1980). *Le rugby et sa valeur éducative.* Paris : J. Vrin.

Baudelot, C., & Cornu, R. (1988). *Formes de socialisation de la jeunesse populaire et Métis Professionnelle.* Nantes : LERSCO.

Benezech, L. (2007). *Anatomie d'une partie de rugby.* Paris : Editions Prolongations.

Berge, J., Marque, B., Vital, J. M., Senegas, J., & Caille, J. M. (1999). Age-related changes in the cervical spines of front-line rugby players. *American Journal of Sports Medicine, 27*(4), 422-429.

Berry, J., Harrison, J., Yeo, J., Cripps, R., & Stephenson, S. (2006). Cervical spinal cord injury in rugby union and rugby league: are incidence rates declining in NSW? *Australian and New Zealand Journal of Public Health, 30*(3), 268-274.

Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie.* Paris : Editions Nathan.

Berthoz, A., Petit, J.-L. (2006). *Phénoménologie et physiologie de l'action*. Paris : Odile Jacob.

Blin, M. (2007, Octobre).Gérer le dilemme sécurité/performance en mêlée. Acte du « Colloque Rugby », Université Paris Est, Créteil Val de Marne.

Blondon, A. (2007). *Ironies ovales.* Paris : Editions de la Table Ronde.

Bodis, J.-P. (1987). *Histoire mondiale du rugby*. Toulouse : Privet.

Bohu Y., Julia M., Bagate, C., Peyrin J-C., Thoreux, P., Pascal-Mousselard, H. (2008). Traumatisme du rachis cervical du rugbyman en France. *Journal de Traumatologie du Sport, 25,* 91-98.

Bonte, P., & Izard, M. (2002). *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris : PUF.

Bouthier, D. (2007). *Le Rugby.* Paris : PUF.

Brochard, F. (2001). *L'entraînement mental en Rugby. Habiletés mentales.* Toulouse : Editions Cépaduès.

Brooks, J. H., Fuller, C. W., Kemp, S. T., & Reddin, D. B. (2005). Epidemiology of injuries in English professionnal rugby union: Part 1 match injuries. *British Journal of Sports Medecine, 39,* 757-766.

Bui-Xuan, G., & Mikulmovic, J. (2007). Rugby, conation et rapport au temps. *STAPS, 78*(4), 115-122.

Burloud, A. (1938). *Principes d'une psychologie des tendances*. Paris : Alcan.

Burry, H.C., & Calcinai, C.J. (1988). The need to make rugby safer. *British Medical Journal, 296,* 149-150.

Burry, H.C., & Gowland, H. (1981). Cervical injury in rugby football: A New Zealand survey. *British Journal of Sports Medicine, 15,* 56-59.

Cabannes, L. (1993). *Si ce n'était qu'un jeu.* Paris : La Table Ronde.

Cahour, B., Brassac, C., Vermersch, P., Bouraoui, J.-L., Pachoud, B., & Salembier, P. (2007). Étude de l'expérience du sujet pour l'évaluation de nouvelles technologies : l'exemple

d'une communication médiée. *Revue d'anthropologie des connaissances, 1*(1), 85-120.

Cahuzach., H. (2006). Le ralenti comme aisthésis : du geste à la Geste dans la culture rugby. *Figures de l'art, 11,* 95-109.

Cain, N. (1999). *Le Rugby (2) : Technique*. Paris: Flammarion.

Callède, J.-C. (1985). *Du pays où la force est vertu… Contribution à l'histoire sociale du rugby français.* Paris : INSEP.

Campo, M., Champely, S., Rosnet, E., & Ferrand, C. (2011, Octobre). Approche interpersonnelle des émotions en sport. Etude expérimentale en rugby à XV. Acte du 14ème Congrès de l'ACAPS, Université de Rennes 2, Rennes.

Campo, M., Martinent, G., Rosnet, E., & Ferrand C. (2010, Mars). Etude du processus émotionnel per-compétitif en sport collectif. Acte du colloque « *Journées Nationales d'Etudes de la SFPS »*, Lyon.

Canal, J.-L., & Quintilla, C. (2005). Du mec au joueur. *Corps et Culture, 4*.

Canguilhem, G. (1943). *Le Normal et le Pathologique*. Paris : PUF.

Canguilhem, G. (1947). Milieu et normes de l'homme au travail. *Cahiers internationaux de sociologie*, III, 120-136.

Canguilhem, G. (2002). Le problème des régulations dans l'organisme et dans la société. *Ecrits sur la médecine*. Paris : Seuil (1990).

Canguilhem, G. (2003). *La connaissance de la vie*. Paris : Vrin (1952).

Canguilhem, G. (2007). *Le Normal et le Pathologique*. Paris : PUF (1966).

Channouf, A. (2004). *Les influences inconscientes. De l'effet des émotions et des croyances sur le jugement.* Paris : Armand Colin.

Chatigny C. (2001). Les ressources de l'environnement: au cœur de la construction des savoirs professionnels en situation de travail et de la protection de la santé. *Revue Pistes, 3*(2).

Chevallier, D. (1991). Des savoirs efficaces. *Terrain, 16*, 5-11.

Chovaux, O., & Nuytens, W. (2005). *Rugby : un monde à part ? Enigmes et intrigues d'une culture atypique.* Arras : Artois Presses Universités.

Christophe, V. (1998). *Les émotions. Tour d'horizon des principales théories.* Villeneuve d'Ascq : Presse Universitaire Septentrion.

Clarac, T., Doutreloux, J.-P., & Souquet, J. (2007). *Rugby les Postes : Piliers. Joueurs, technique, préparation et jeu.* Toulouse : Editions Midi Olympique.

Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris: PUF.

Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.

Clot, Y., & Faïta, D. (2000). Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes. *Travailler, 4,* 7-42.

Collinet, S., & Nérin, J.-Y. (2003). *Rugby : de l'école aux associations.* Paris : Editions Revue EPS.

Conquet, P. (1964). *Contribution à l'étude technique du rugby.* Paris : Editions Vigot Frères.

Conquet, P. (1971). *Le livre blanc du S.C. Mazamet.* Mazamet.

Conquet, P. (1988). La didactique du rugby. In *Marciac 88, rapport du stage international rugby* (pp. 145-229). Paris : AEEPS.

Conquet, P. (1994). *Les fondamentaux du rugby moderne.* Aurillac : Imprimerie Moderne.

Conquet, P. (2002). Discussion de l'article "Contribution à la caractérisation des sports collectifs: les exemples du volley-ball et du rugby" de Serge Eloi et Gilles Uhlrich ou Misère de la pédagogie. *STAPS, 59*(2002/03), 120-136.

Conquet, P., & Devaluez, J. (1977). *Les fondamentaux du rugby.* Paris : Editons Vigot.

Copans, J. (1998). *L'enquête ethnologique de terrain.* Paris : Editions Nathan.

Cornu, R. (1988). La métis professionnelle. In C. Baudelot (Ed.), *Formes de socialisation de jeunesse populaire et métis professionnelle* (pp.201-211)**.** Nantes : L.E.R.S.C.O.

Correia, V., Araujo, D., Craig., C., & Passos, P. (2011). Prospective Information for Pass Decisional Behaviour in Rugby Union. *Human Movement Science, 30*(5), 984-997.

Coutarel, F., & Daniellou, F. (2006, Novembre). L'expérience corporelle des travailleurs comme débat de normes. Implication pour la conception des situations de travail. Acte du colloque interdisciplinaire « *Phénoménologie(s) de l'Expérience Corporelle* », UFR STAPS Université Blaise Pascal, Clermont Ferrand.

Coutarel, F., Doré, E., Ratel, S., Récopé, M., & Rix, G. (2010). Les conditions d'exercice du travail sportif du point de vue de l'ergonomie de l'activité. In C. Sobry (Ed.), *Sport et travail* (pp.79-92). Paris : Editions L'Harmattan.

Cramet, J., Desre, L., Ribadoux, M., & Wacquiez, G. (2008). Première ligne au rugby : attention au cou ! *Kinésithérapie scientifique, 488,* 35-40.

Daniellou, F. (1996). *L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques.* Toulouse : Editions Octarès.

Daniellou, F., & Bégin, P. (2004). Méthodologie de l'action ergonomique : approches du travail réel. In P. Falzon (Ed.), *Ergonomie*. Paris: PUF.

Darbon, S. (1995). Quand les bœufs jouent avec les gazelles. *Ethnologie Française, 25*(1), 113-125.

Darbon, S. (1997). La « grande famille » du rugby. *Communications, 65,* 49-57.

Darbon, S. (1999). *Rugby d'ici, une manière d'être au monde.* Paris : Editions Autrement.

Darbon, S. (2002). Pour une anthropologie des pratiques sportives. Propriétés formelles et rapport au corps dans le rugby à XV. *Techniques & Culture, 39*, 1-27.

Darbon, S. (2007). *Une brève histoire du rugby*. Paris: L'œil neuf.

Darbon, S. (2008). Baseball, immaculée conception et nostalgie pastorale. Un récit légendaire des origines. *Terrain, 51*, 130-147.

De Montmollin, M. (1967). *Les systèmes hommes-machines. Introduction à l'ergonomie.* Paris : PUF.

De Montmollin, M. (1986). *L'ergonomie.* Paris : Ed. La Découverte.

De Montmollin, M. (1995). *Vocabulaire de l'ergonomie.* Toulouse : Editions Octarès.

De Singly, F. (1992). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire.* Paris : Editions Nathan.

Dedet, L. (1957). Le rugby nous enseigne. *Rugby, 566.*

Delbos, G., & Jorion, P. (1984). *La transmission des savoirs.* Paris : Edition de la Maison des sciences de l'homme.

Deleplace, R. (1966). *Le rugby.* Paris : Armand Colin.

Deleplace, R. (1979). *Rugby de mouvement, rugby total.* Paris : Editions Revue EPS.

Deleuze, G. (1981). *Spinoza, philosophie pratique*. Paris : Editions de Minuit.

Deloire, C., & Saint-Martin, E. (2000, 15 Septembre). Les secrets du mental. *Le Point.*

Depré, O., Lories, D. (2003). *Vie et liberté. Phénoménologie, nature et éthique chez Hans Jonas*. Paris : Vrin.

Descartes, R. (1649). Les passions de l'âme. In R. Descartes (Ed.), *Œuvre*. Paris : Editions F.-G. Levrault.

Detienne, M., & Vernant, J.P. (1974). *Les Ruses de l'intelligence. La mètis des grecs.* Paris : Flammarion.

Devaluez, J. (2002). *Le rugby, formation et enseignement au club et à l'école.* Paris : Chiron.

Di Paolo, E. A. (2005). Autopoiesis, adaptivity, teleology, agency. *Phenomenology and the Cognitive Sciences, 4*, 429–452.

Di Paolo, E. A. (2006). Contribution au rapport du jury de soutenance d'Habilitation à Diriger les Recherches de Michel Récopé. Non paginé, non publié.

Di Paolo, E. A. (2010). Robotics inspired in the organism. *Intellectica, 53-54*, 129-162.

Doré, E., Gamet, D., & Piscione, J. (2008). Ergomètre Rugbor v2 : mesure de la performance du joueur en mêlée de rugby. *Techniques de l'ingénieur, 88.*

Doutreloux, J.-P., Clarac, T., & Souquet, J. (2007). *Piliers. Les postes. Joueurs – technique – préparation – jeu.* Toulouse : Midi Olympique Editions.

Duboscq, P. (1998). *Le Rugby parabole du Monde*. Paris : L'Harmattan.

Dumouchel, P., Dupuy, J. P. (1983). *L'auto-organisation : de la physique au politique*. Paris : Seuil.

Durrive, L. (2010). L'activité humaine, à la fois intellectuelle et vitale. *Travail et Apprentissages, 6,* 25-45.

Duthen, G. (1976). *Le rugby.* Paris : Denoël.

Editorial (1984). Cervical spine injuries and Rugby Union. *The lancet, 1*(8386), 1108.

Elias, N., & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée.* Paris : Fayard.

Eloi, S., & Uhlrich, G. (2001). Contribution à la caractérisation des sports collectifs : les exemples du volley-ball et du rugby. *STAPS, 56,* 109-125.

Fache, H. (2011). *L'expérience corporelle des pratiquants de Volley-ball en situation. Phénomènes et structure des apparaissants.* Sarrebrück : Éditions Universitaires Européennes.

Fache, H., Récopé, M., & Biache, M.-J. (2010). Une éthologie phénoménologique de l'expérience de volleyeurs en situation. *Travail et Apprentissages, 6,* 56-76.

Faïta, D. & Vieira, M. (2003). Réflexions méthodologiques sur l'autoconfrontation croisée. *Skholê, hors-série 1,* 57-68.

Falzon, P. (1989). *Ergonomie cognitive du dialogue.* Grenoble : PUF.

Falzon, P. (1994). Les activités méta-fonctionnelles et leur assistance. *Le Travail Humain, 57*(1), 1-23.

Falzon, P. (1996). Des objectifs de l'ergonomie. In F. Daniellou (Ed.), *L'ergonomie en quête de ses principes* (pp.233-242). Toulouse : Editions Octarès.

Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris : PUF.

Falzon, P., & Visser, W. (1989). Variations in expertise: Implications for the design of assistance systems". In G. Salvendy & M.J. Smith (Eds.), *Designing and using human-computer interfaces and knowledge-based systems* (pp.121-128). Amsterdam : Elsevier.

Falzon, P., Darses, F., & Sauvagnac, C. (1998, Février). Une perspective ergonomique sur la construction et l'évolution des savoirs experts. Acte du colloque «*Recherche et Ergonomie*», Laboratoire d'Ergonomie, CNAM, Toulouse.

Falzon, P., Sauvagnac, C., Mhamdi, A., & Darses, F. (1997). Transformer le travail : de quelques études d'activités méta-fonctionnelles collectives. Actes du XXXIIème Congrès de la SELF. Lyon, 17-19 septembre 1997.

Favret-Saada, J. (1977). *Les Mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le bocage*. Paris : Gallimard.

Favret-Saada, J. (1986). L'invention d'une thérapie : la sorcellerie bocaine, 1887-1970. *Le Débat. Histoire, politique, société, 40*, 29-46.

Favret-Saada, J. (2009). *Désorceler.* Paris : Éditions de l'Olivier.

Favret-Saada, J., & Contreras, J. (1981). *Corps pour corps : enquête sur la sorcellerie dans le bocage*. Paris : Gallimard.

Femenias, D. (2000). *L'esprit d'Equipe, sociologie du rugby* (Thèse doctorale). Paris : Université Paris V.

Femenias, D. (2005). L'équipe 'à corps perdu', Dépassement de soi, corps à corps et esprit de corps au rugby. In O. Sirost, *Le corps extrême dans les sociétés occidentales* (pp.119-131), Paris : L'Harmattan.

Fontés, M. (1998). *Cultures Rugby. Les dossiers secrets de l'Ovale.* Paris : Connaissances et Traditions de France.

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

Fuller, C. W., Brooks, J. O. H., & Kemp, S. T. (2007). Spinal injuries in professionnal rugby union: A propective cohort study. *Clinical journal of Sports Medecine, 17*(1), 6-10.

Fuller, C. W., Brooks, J. o. H., Cancea, R. J., Hall, J., & Kemp, S. T. (2007). Contact events in rugby union and their propensity to cause injury. *British Journal of Sports Medecine, 10*, 1136-1140.

Fuller, C. W., Junge, A., & Dvorak, J. (2004). An assessment of football referees' decisions in incidents leading to players injuries. *American Journal of Sports Medecine, 32*, 17-22.

Gachassin, J. (1968). *Le Rugby dans le sang, Spanghero, Albaladejo, Camberabero, Herrero, Boniface.* Paris : Calmann-Lévy.

Galthié, F., & Lacouture, J. (2007*). Lois et mœurs du rugby.* Paris : Dalloz.

Gamet, D, Doré, E., & Piscione, J. (2008). Ergomètre Rugbor v2 : mesure de la performance du joueur en mêlée de rugby. *Innovation 88.*

Garcia, H. (1961). *Les comtes du rugby.* Paris : Editions de la Table Ronde.

Garcia, H. (1993). *La fabuleuse histoire du rugby.* Paris : Editions Minerva.

Garrigou, A., & Visser, W. (1998, 9-11 Février). *L'articulation d'approches macroscopique et microscopique en ergonomie: une tentative de prise de recul sur une pratique de recherche en cours.* Acte des Deuxièmes Journées « Recherche et Ergonomie » de la SELF (Société d'Ergonomie de Langue Française), Toulouse.

Gicquel, L., & Corcos, M. (2003). Addiction : histoire naturelle d'un concept. In M. Corcos, M. Flament & P. Jeammet (Eds.), *Les conduites de dépendances* (pp.25-40). Paris : Editions Masson.

Goddard, J.-C. (2003). Autonomie, réduction et réflexivité. *Intellectica, 1-2*(36-37), 205-225.

Goldstein, K. (1951). *La structure de l'organisme*. Paris : Gallimard (1934).

Goleman, D. (1996). *L'intelligence émotionnelle.* Paris : R. Laffont.

Guerin, F., Laville, A., Daniellou, F., Durraffourg, J., & Kerguelen, A. (1991). *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*. Lyon : Editions de l'ANACT.

Guillain, J.-Y., & Porte, P. (2007). *La Planète est rugby. Regards croisés sur l'ovalie.* Biarritz : Atlantica.

Guillard, P. (1999). *Petits bruits de couloir.* Paris : Editions de la Table Ronde.

Herrero, D. (1999). *L'esprit du jeu, l'âme des peuples.* Paris : Editions de la Table ronde.

Howe, P.D. (2001). An ethnography of pain and injury in professional rugby union. *International Review for the Sociology of Sport*, *36*(3), 289–303.

Husserl, E. (1954). La philosophie comme science rigoureuse (traduction Q. Lauer). Paris : PUF.

Husserl, E. (1991). *Expérience et jugement.* Recherches en vue d'une généalogie de la logique. Paris : PUF (1939).

Irlinger, P. (1981). Le sport au pluriel ou les singularités du rugby. In C. Pociello (Ed.), *Sport et société, approche socio-culturelle des pratiques* (pp.361-377). Paris : Vigot.

Jaurena, C. (2007). *Le rugby.* Toulouse : Editions Milan.

Javeau, C. (1992). *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien***.** Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles

Jaynes, J. (1994). *La naissance de la conscience dans l'effondrement de l'esprit.* Paris : PUF (1976).

Jeu, B. (1977). *Le sport, l'émotion, l'espace.* Paris : Vigot.

Johnson, M. (1987). *The Body in the Mind: The Bodily Basis of Meaning, Imagination, and Reason*. Chicago: University of Chicago.

Jonas, H. (2001). *Le phénomène de la vie*. Bruxelles, de Boeck (1966).

Kant, E. (1989). *Critique de la raison pratique.* Paris : PUF (1788).

Kant, E. (1997). *Critique de la raison pure*. Paris : Garnier-Flammarion (1781).

Kaufmann, J.C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Editions Nathan.

Knapp, B. (1975). *Sport et motricité, l'acquisition de l'habileté motrice*. Paris : Edition Vigot frères.

Lacouture, J. (1993). *Voyous et gentlemen du rugby*. Paris : Gallimard.

Lacroix, J. (1949). *Marxisme, existentialisme, personnalisme : présence de l'éternité dans le temps.* Paris : PUF.

Laget, F., Laget, L., & Laget S. (1999). *RUGBY en toutes lettres.* Biarritz : Atlantica.

Lahire, B . (2002). *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles.* Paris : Nathan.

Lalande, A., (1991). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris: P.U.F.

Laplantine, F. (1996). *La description ethnographique*. Paris : Editions Nathan.

Lark, S.D., McCarthy, P.W. (2007). Cervical range of motion and proprioception in rugby players versus non-rugby players. *Journal of Sports Sciences, 25*(8), 887-894.

Lavignasse, S. (2010). *Dictionnaire du rugby. L'ovalie dans tous ses sens.* Paris : Honoré Champion Editeur.

Lazarus, R. S. (2000). How emotions influence performance in competitive sports. *The Sport Psychologist, 14*, 229-252.

Le Blanc, G. (1998). *Canguilhem et les normes. Paris : PUF*.

Le Blanc, G. (2002). *La vie humaine, Anthropologie et biologie chez Georges Canguilhem*. Paris : PUF.

Le Blanc, G. (2007). *Vies ordinaires, vies précaires*. Paris : Seuil.

Le Breton, D. (1995). *Anthropologie de la douleur.* Paris : Editions Métailié.

Le Breton, D. (1998). *Les passions ordinaires : anthropologie des émotions.* Paris : Armand Colin.

Le Henaff, Y. (2007). Les marques corporelles involontaires chez les rugbywomen. *Corps, 2*(1), 111-116.

Le Henaff, Y. (2008). Hématomes, éraflures, cicatrices. Les marques corporelles (involontaires ?) comme *métis* du rugby. *Revue du MAUSS, 32*(2), 553-574.

Lecoq, G. (2010). L'*homo-oeconomicus* et l'*homo-sportivus* : deux figures emblématiques du rugby professionnel. In C. Sobry (Ed.), *Sport et travail* (pp.247-266). Paris : Editions L'Harmattan.

Lecourt, D. (2008). *Georges Canguilhem*. Paris : PUF.

Leplat, J. (1985). *Erreur humaine, fiabilité humaine dans le travail*. Paris : Editions Armand Colin.

Leplat, J. (2000). *L'analyse psychologique de l'activité en ergonomie : aperçu sur son évolution, ses modules et ses méthodes.* Toulouse : Editions Octarès.

Lévêque, L. (2003). *Analyse des accidents du travail*. Paris : Editions Afnor.

Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris : Plon.

Lewontin, R. (1982). *The Dialectical Biologist*. Cambridge: MIT Press.

Lièvre, P., Récopé, M., & Rix, G. (2003). Finalités des expéditeurs et principes d'organisation. In P. Lièvre (Ed.), *La Logistique des expéditions polaires à ski* (pp.85-101). Paris : GNGL Productions.

Luisi, L., Lazcano, A., & Varela, F. (1996). Autopoiesis : the very idea. In M. Rizotti (Ed.), *Defining life : the central problem in theoretical biology* (pp.146-167). Padova : Universita de Padova. (Repris dans Varela (2010). pp. 21-40).

Macherey, P. (1998). Normes vitales et normes sociales dans l'essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique de G. Canguilhem. In *Actualité de Georges Canguilhem – Le normal et le pathologique, Actes du Xe colloque international d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse* (pp. 71-84). Paris : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.

Maillot, P.-A. (2007). *L'expérience de la faute au rugby : Etude des préoccupations qui organisent le joueur de 3ième ligne lors de la phase de défense autour d'un regroupement en situation de match* (Mémoire de Master 1). Clermont-Ferrand : Université Blaise Pascal.

Marchet, F. (2005). *Culture(s) rugby(s) et prise de décision en jeu : de l'identité du club à l'activité du joueur* (Thèse doctorale). Bordeaux : Université Bordeaux 2.

Maturana, H. R., & Varela, F. J. (1994). *L'arbre de la connaissance*. Paris : Addison-Wesley.

Mauss, M. (1950). *Sociologie et Anthropologie.* Paris : PUF.

Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception.* Paris : Gallimard.

Merleau-Ponty, M. (1988). *Merleau-Ponty à la Sorbonne. Résumé de cours 1949-1952*. Dijon-Quetigny : Cynara.

Merleau-Ponty, M. (1990). *La structure du comportement.* Paris : PUF (1942).

Merleau-Ponty, M. (1995). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard (1945).

Mikulovic, J. (2006). *La dynamique du pilier. Les APS, outils de dépassement des clivages socio-conatifs* (Note de synthèse en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches).Dunkerque : Université du Littoral Côte d'Opale.

Milburn, P. (1993). Biomechanics of rugby union scrummaging. Technical and safety issues. *Sports Medecine, 16*(3), 168-179.

Milburn, P., Chong, A., Kersten, C., Winkel, T., & Newsham-West, R. (2011). Spines in line-A review of the scrum engagement laws. *Journal of Science and Medicine in Sport, 14*(supl1), 18-19.

Montebello, P. (2003). *L'autre métaphysique.* Paris : Desclée de Brouwer.

Mouchet, A. (2003). *Caractérisation de la subjectivité dans les décisions tactiques des joueurs d'élite 1 en rugby* (Thèse doctorale). Bordeaux : Université Victor Segalen Bordeaux 2.

Mouchet, A., & Bouthier, D. (2006). Prendre en compte la subjectivité des joueurs de rugby pour optimiser l'intervention. *STAPS, 72*(2006/2), 93-106.

Mouchet, A., Uhlrich, G., & Bouthier, D. (2008). Dynamique de production du jeu de mouvement en rugby : tendances communes et particularités au niveau international. *Science & Motricité, 64*(2), 93-102.

Mucchielli, R. (1964). *Philosophie de l'action.* Paris : Bordas.

Noulin, M. (2002). *Ergonomie.* Toulouse : Editions Octarès.

Novès, G. (2006). *Le Rugby. Les règles. La technique. La tactique.* Toulouse : Editions Milan Jeunesse.

O'Brien, C.P. (1996). Rugby neck: Cervical degeneration in two front row rugby union players. *Clinical Journal of Sport Medicine, 6*(1), 56-59.

Oddone, I., Rey, A., & Brante, G. (1981). *Redécouvrir l'expérience ouvrière. Vers une autre psychologie du travail*. Paris : Editions Sociales.

Olivier de Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête, 1*, 71-109

Parlebas, P. (1981). *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*. Paris : Editions INSEP.

Parlebas, P. (1986). *Eléments de sociologie du sport.* Paris : PUF.

Pascal, B. (1977). *Pensées, Papiers non classés*, Edition Michel Le Guern. Paris : Folio (1662).

Patočka, J. (1995). *Papiers phénoménologiques* (édité et traduit par E. Abrams). Grenoble : Millon.

Penelaud, O. (2010). Le paradigme de l'énaction aujourd'hui. *Plastir, 1*, 18.

Perelman, C. (1990). *Éthique et droit.* Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

Petitmengin, C. (2005). Un exemple de recherche neuro-phénoménologique : l'anticipation des crises d'épilepsie. *Intellectica, 40*, 63-89.

Piaget, J. (1936) *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Piaget, J. (1967). *Biologie et connaissance*. Paris : Gallimard.

Pinsault, N., Anxionnaz, M., & Vuillerme, N. (2010). Cervical joint position sense in rugby players versus non-rugby players. *Physical Therapy in Sport, 11,* 66-70.

Pociello, C. (1983). *Le Rugby ou la Guerre des styles.* Paris : Métaillé.

Pociello, C. (1988). *Le Rugby.* Paris : PUF.

Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives.* Paris : PUF.

Pociello, C. (2007). Combats guerriers, repas sacrificiels et fantasmes de dévoration – Essai d'anthropologie du « rugby des villages ». In J.-Y. Guillain & P. Porte (Eds.), *La planète est rugby, regards croisés sur l'Ovalie*, tome 2. Biarritz : Atlantica.

Posthumus, M., & Viljoen, W. (2008). BokSmart: Safe and effective techniques in rugby union. *South Africa Journal of Sports Medicine, 20*(3), 64-69.

Prat, J. (1968). *Mêlée ouverte.* Paris : Calmann-Lévy.

Pringle, R. (2009) Defamiliarizing Heavy-Contact Sports: A Critical Examination of Rugby, Discipline, and Pleasure. *Sociology of Sport Journal, 26,* 211-234.

Quarrie, K. L., Alsop, J. C., Waller, A. E., Bird, Y. N., Marshall, S. W., & Chalmers, D. J. (2001). The New Zealand rugby injury and performance project (VI): A prospective cohort study of risk factors for injury in rugby union football. *British Journal of Sports Medecine, 35*, 157-166.

Quarrie, K. L., Cantu, R., & Chalmers, D. (2002). Rugby union injuries to the cervical spine and spinal cord. *Sports Medecine, 32*(10), 633-353.

Quarrie, K. L., Gianotti, S. M., Hopkins, W. G., & Hume, P. A. (2007). Effect of nationwide injury prevention programme on serious spinal injuries in New Zealand rugby union: Ecological study. *BMJ, 334*, 1150-1153.

Quarrie, K.L., & Wilson, B.D. (2000). Force production in the rugby union scrum. *Journal of Sports Sciences, 18*(4), 237-46.

Quéré, L. (1998). La cognition comme action incarnée. In A. Borveix, A. Bouvier & P. Pharo (Eds.), *Sociologie et connaissance : nouvelles approches cognitives* (pp.143-164). Paris : CNRS.

Rascle, O., Sarrazin, P. (2005). *Croyances et performance sportive. Processus sociocognitifs associés aux comportements sportifs*. Paris : Edition Revue EPS.

Récopé M., Fache H., Rix G. (2008a). Bien-être et sujet corporel. Sensibilité et normes propres du volleyeur en situation. S. Abadie (Ed.), *Clinique du sport et des pratiques physiques* (pp.105-124). Nancy : PUN.

Récopé, M. (2001). *L'apprentissage.* Paris : Editions Revue EPS.

Récopé, M. (2006a). *Normativité et sensibilité : une perspective généalogique d'étude du mouvement et de l'action. Motricité et schèmes des volleyeurs mobilisés en défense*

(Note de synthèse en vue de l'obtention de l' Habilitation à Diriger des Recherches). Clermont-Ferrand : Université Blaise Pascal.

Récopé, M. (2008). Sensibilité. In Andrieu B. & G. Boëtsch (Eds.), *Le dictionnaire du corps* (pp.300-302). Paris : CNRS Editions.

Récopé, M., & Fache, H. (2010). La sensibilité incorporée des volleyeurs les plus « actifs ». In A. Berthoz & B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp.83-108). Nancy : PU de Nancy.

Récopé, M., Fache, H., & Fiard, J. (2011). Sensibilité, conceptualisation et totalité [activité-expérience-corps-monde], *Travail et Apprentissages, 7,* 11-32.

Récopé, M., Fache, H., & Rix, G. (2008b). Norme propre et exercice corporel : le cas d'un volleyeur. *Corps, 4*, 105-110.

Récopé, M., Lièvre, P., & Rix-Lièvre, G. (2010). The commitment of polar expedition members to a project: Declared motivation or mobilization in situation ? *Project Management Journal, 41*(3), 45-56.

Récopé, M., Rix, G., & Kellin, M. (soumis). Une appropriation singulière par les STAPS des hypothèses de l'énaction. In M. Quidu (Ed.), *Les Sciences du sport en mouvement : tome II.* Paris : L'Harmattan (Le mouvement des savoirs). A paraître en 2013.

Récopé, M., Rix, G., Fache., H. & Lièvre, P. (2006b). Sensibilité et mobilisation : perspectives d'investigation du sens à l'œuvre en situation de pratique. *Revue eJRIEPS, 9*, 51-66.

Récopé, M., Rix-Lièvre, G., Fache, H., Boyer, S. (à paraître). La *sensibilité à*, organisatrice de l'expérience vécue. In L. Albarello, J.-M. Barbier, E. Bourgeois et M. Durand (Eds.), *Expérience, activité, apprentissage*. Paris : PUF.

Reytier, P. (2003). *Ergonomie au travail. Principes et pratique*. Paris : Editions Afnor.

Ria, L., & Récopé, M. (2005). Les émotions comme ressort de l'action. In L. Ria (Ed.), *Les émotions* (pp.11-30). Paris : Editions Revue EPS.

Ribot, T. (1896). *La psychologie des sentiments.* Paris : F. Alcan.

Rimé, B., & Scherer, K.R. (1989). *Les emotions. Textes de base en psychologie.* Neuchatel-Paris : Delachaux et Niestle.

Rix, G. (2003). *Les actes de jugement de l'arbitre. Une anthropologie cognitive de l'activité de l'arbitre de rugby expérimenté* (Thèse doctorale). Clermont-Ferrand : Université Blaise Pascal.

Rix, G. (2005). Typologie des actes de jugement de l'arbitre de rugby expérimenté. *Science et Motricité, 56*(3), 109-124.

Rix, G. (2006). Pour un meilleur positionnement du Dire par rapport à l'Agir. In P. Lièvre, M. Lecoutre & M. Kaba Traoré (Eds.), *L'activité à projet dans tous ses états* (pp. 82-97). Paris: Hermes.

Rix, G. (2007a). Le 31ème homme : un garant de la culture du rugby à XV. In J-Y. Guillain & P. Porte (Eds.), *La planète est rugby. Regards croisés sur l'ovalie* (pp. 331-350). Paris : Musée national du Sport et Atlantica.

Rix, G. (2007b). Une mise en perspective de modes d'investigation de l'activité humaine. In M.-J. Avenier & C. Schmitt (Eds.), *La construction de savoirs pour l'action* (pp. 87-105). Paris: L'harmattan.

Rix, G., & Biache, M.-J. (2004). Enregistrement en perspective subjective située et entretien en re situ subjectif : une méthodologie de constitution de l'expérience. *Intellectica, 38*, 363-396.

Rix, G., Récopé, M., & Lièvre, P. (2005). Etude anthropologique des pratiques des expéditeurs polaires à ski : une approche du corps agissant et vécu. In G. Boëtsch (Ed.), *Le corps de l'alpi : Perceptions, représentations, modifications* (pp.271-283). Gap : Editions des Hautes Alpes.

Rix-Lièvre, G. (2010). Différents modes de confrontation à des traces de sa propre activité. Entre convergences et spécificités. *Revue d'Anthropologie des Connaissances, 4*(2**)**, 357-376

Rolf, W. (1985). *Anatomie et science du geste sportif.* Paris : Editions Vigot.

Rollat, J.J. (1999). *Garuche : Jean Pierre GARUET, pilier de cathédrale.* Biarritz : Atlantica.

Ruiz-Mirazo, K., & Moreno, A. (2000). Searching for the roots of autonomy: The natural and

Saint Aubert de, E. (2006). *Vers une ontologie indirecte*. Paris : Vrin.

Salviac, P. (2003). *A propos de rugb : Compil des citations.* Anglet : Atlantica.

Sansot, P. (1990). *Le rugby est une fête.* Paris : Plon.

Saouter, A. (1995). La maman et la putain. Les hommes, les femmes et le rugby. *Terrain, 25*, 13-24.

Saouter, A. (2000). *Etre rugby. Jeux du masculin et du féminin*. Paris : Editions de la maison des sciences de l'Homme.

Sarthou, J. J. (1997). *A la conquête du rugby.* Paris : PUF.

Sarthou, J.-J. (2010). *Approche anthropologique, technologique et didactique de la maîtrise du risque corporel ; l'exemple de l'enseignement du rugby en milieu scolaire* (Thèse doctorale). Bordeaux : Université Victor Segalen Bordeaux 2.

Sauvagnac, C. (1997, 22-23-24 Avril). Activités méta-fonctionnelles et modes coopératifs. Acte du colloque « *Analyser, modéliser et concevoir pour le collectif : coopération et complexité* », Paris.

Sauvagnac, C. (2000). *La construction de connaissances par l'utilisation et la conception de procédures : contribution au cadre théorique des activités méta-fonctionnelles* (Thèse doctorale en ergonomie). CNAM. Paris.

Scher, A.T. (1977). Rugby injuries and Rugby Union. *South Africa Medical Journal, 51*(14), 473-475.

Scher, A.T. (1987). Rugby injuries of the spine and spinal cord. *Clinics in Sports Medicine, 6*(1), 87-99.

Scher, A.T. (1991a). Spinal cord concussion in rugby players. *American Journal of Sports Medicine, 19*(5), 485-488.

Scher, A.T. (1991b). Catastrophic rugby injuries of the spinal cord: Changing patterns of injury. *British Journal of Sports Medicine, 25*(1), 57-60

Scher, A.T. (1998). Rugby injuries to the cervical spine and spinal cord: A 10 year review. *Clinics in Sports Medicine, 17*(1), 195-206.

Scherer, K., Schorr, A., & Johnstone, T. (2001). *Appraisal processes in emotion: Theory, Methods, Research.* Oxford UP.

Schwartz, Y. (2007). Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité. *Activités, 4*(2), 122-133.

Schwartz, Y. (2011). Pourquoi le concept de corps-soi ? Corps-soi, activité, expérience. *Travail et Apprentissages, 7*, 148-182.

Schwartz, Y., & Durrive, L. (2009). *L'activité en Dialogues*. Toulouse : Octarès.

Schwint, D. (2002). *Le savoir artisan. L'efficacité de la mètis*. Paris : L'Harmattan.

Schwint, D. (2005, Mars). *Au cœur du savoir artisan : la création et la ruse*. Acte des Sixièmes Rencontres du CREPS, Bordeaux.

Sebbah, F.-D. (2004). L'usage de la méthode phénoménologique dans le paradigme de l'énaction. *Intellectica, 2*(39), 169-188.

Secin, F., Poggi, E., Luzuriaga, F., & Laffaye, H. (1999). Disabling injuries of the cervical spine in Argentine rugby over the last 20 years. *British Journal of Sports Medecine, 33*(1), 33-36.

Serre, S. (2004). *Etude du rapport à l'impact chez de jeunes pratiquants de rugby* (Mémoire de Master 1). Clermont-Ferrand : Université Blaise Pascal.

Severac, P. (2004). *La perception.* Paris : Ellipses.

Shelly, M.J., Butler, J.S., Timlin, M., Walsh, M.G., Poynton, A.R., & O'Byrne, J.M. (2006). Spinal injuries in Irisch rugby : A ten year review. *Journal of Bone & Joint Surgery (Br), 88*(6), 771-775.

Silver, J., & Stewart, D. (1994). The prevention of spinal injuries in rugby football. *Paraplegia, 32*(7), 442-453.

Silver, J.R. (1984). Injuries of the spine sustained in rugby. *British Medical Journal, 288,* 37-43.

Silver, J.R. (1992). Injuries of the spine sustained during rugby. *British Journal of Sport Medicine, 26*(4), 253-258.

Simon, S. (2007). Contribution au débat « Joueurs et savants ». Université populaire, musée du quai Branly.

Simon, S. (2008). *La Mêlée.* Paris : Editions Prolongations.

Stierlé, C. (1995). *Lire le rugby.* Nice : Editions Mire.

Straus, E. (2000). *Du sens des sens*. Grenoble : Millon (1935).

Tassin, E. (2007). Entretien avec Etienne Tassin. *Le Philosophoire, 29,* 13-40.

Teiger, C. (1993a). L'approche ergonomique : du travail humain à l'activité des hommes et des femmes au travail. *Éducation Permanente, 116,* 71-96.

Teiger, C. (1993b). Représentation du travail, travail de la représentation. In D. Dubois, P. Rabardel & A. Weill-Fassina (Eds.), *Représentations pour l'action*. Toulouse : Editions Octarès.

Terret, T. (1999). Rugby et masculinité au début du siècle. *STAPS, 50,* 31-48.

Terret, T. (2007). Spécial rugby. *STAPS, 78.*

Theureau, J. (1992). *Le cours d'action, analyse sémiologique : essais d'une anthropologie cognitive située*. Berne: Peter Lang.

Theureau, J. (2000). Anthropologie cognitive et analyse des compétences. In J.-M. Barbier (Ed.), *L'analyse de la singularité de l'action* (pp. 171-211). Paris: PUF.

Theureau, J. (2004). L'hypothèse de la cognition (action) située et la tradition d'analyse du travail de l'ergonomie de langue française. *Activités, 1*(2), 11-25.

Thinès, G. (1980). Phénoménologie et sciences du comportement. Liège : Mardaga.

Thoreux, P., Lecompte, J., Piscione, J., Laporte, S., & Portero, P. (2007). Evaluation et simulation biomécanique du rachis cervical. Applications au rugbyman de 1ère ligne de mêlée. *Revue de Chirurgie Orthopédique et Réparatrice de l'Appareil Moteur, 93*(7), 157.

Tillinac, D. (2007). *Rugby blues.* Paris : Editions de la Table Ronde.

Uhlrich, G., Mouchet, A., Bouthier, D., & Fonayne, P. (2011). Genre et styles de jeu en rugby : comparaison de la Coupe du Monde 1999 et 2007. *Activités, 8*(1), 62-76.

Utaker, A. (2007). Canguilhem et Wittgenstein. In Jean-François Braunstein (Ed.), *Canguilhem, Histoire des sciences et politique du vivant* (pp.143-161). Paris : PUF.

Varela, F. (1984). Living ways of sense-making. In P. Livingstone (Ed.), *Order and disorder*. (pp. 208-224) Proceedings of the Stanford International Symposium, Stanford: Anma Libri.

Varela, F. (1989). *Autonomie et connaissance*. Paris : Seuil.

Varela, F. (1991). Whence the origin of perception ? In F. Varela & J.-P. Dupuy (Eds.), *Understanding Origin: comtemporary ideas on the origin of life, mind and society* (pp. 235-265). Boston: Boston Studies Phil. Sc., Kluwer.

Varela, F. (1992). The re-enchantement of the concrete. In S. Kwinter & J. Cleary (Eds.), *Incorporations* (pp.320-340). New-York: Zone Books.

Varela, F. (1996a). *Quel savoir pour l'éthique ? Action, sagesse et cognition*. Paris : La Découverte, 1996.

Varela, F. (1996b). Prefacio a la Segundo edicion, *De maquinas y seres vivos*. Santiago de Chile: Editorial Universitaria.

Varela, F. (1997). Qu'est-ce que la vie artificielle ? *Pour la Science, 240,* 10-12.

Varela, F. (1998). Entretien avec Francisco Varela. *La Recherche, 308,* 109-112.

Varela, F. (2010). *El fenomeno de la vida*. Santiago de Chile : J. C. Saez editor.

Varela, F., & Depraz, N. (2004). At the source of time : Valence and the constitutional dynamics of affect. In S. Gallagher, S. Watson, P. Brun & P. Romanski (Eds.), Ipseity and Alterity (pp. 153- 174). Rouen : Presses Universitaires de Rouen.

Varela, F., Maturana, H., & Uribe, R. (1974). Autopoiesis: the organization of living systems, its characterization and a model. *Biosystems, 5,* 187–196.

Varela, F., Thompson, E., & Rosch, E. (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit*. Paris : Seuil.

Varela, F., Thomson, E., & Rosch, E. (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit.* Paris : Seuil.

Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation.* Paris: ESF.

Vermersch, P. (1999). Pour une psychologie phénoménologique. *Psychologie française, 44*(1), 7-19.

Vermersch, P. (2004). Prendre en compte la phénoménalité : propositions pour une psycho phénoménologie. *Expliciter, 57,* 35-45.

Villepreux, O., & Benezech, L. (2007). *Larousse du rugby*. Paris : Larousse.

Villepreux, P. (1991). *Le Rugby.* Paris : Editions Denoël.

Villepreux, P. (1993). *Formation au Rugby de mouvement.* Toulouse : Editions Cépaduès.

Vincent, J. (2003). Le crochet, la passe, la mêlée : une histoire des techniques en rugby de 1845 à 1957 (Thèse doctorale). Lyon : Université Claude Bernard.

Vincent, J. (2005). Une histoire revisitée du rugby : une cohérence dans les évolutions techniques. In I. Robene & Y. Leziart, *L'homme en mouvement : Histoire et anthropologie des techniques sportives, Tome 1*. Paris : Chiron.

Weber, A., & Varela, F. (2002). Life after Kant: Natural purposes and the autopoietic foundations of biological individuality. *Phenomenology and the Cognitive Sciences, 1*, 97-125.

Weinberg, R. S., & Gould, D. (1997). *Psychologie du sport et de l'activité physique.* Paris : Vigot.

Wetzler, M. J., Akpata, T., Laughlin, W., & Levy, A. S. (1998). Occurence of cervical spine injuries durinf the rugby scrum. *The American Journal of Sports Medecine, 26*, 177-180.

Williams, P., & McKibbin, B. (1987). Unstable cervical spine injuries in rugby football: A 20 year review. *Injury, 18*(5), 329-332.

Wu, W.-L., Chang, J.-J., Wu, J.-H., Guo, L.-Y., & Lin, H.-T. (2006). An investigation of rugby scrummaging posture and individual maximum pushing force. *Journal of Biomecanics, 39*(supl1), S561